

Direction de l'Assainissement et de l'Eau

**- DOSSIER D'ENQUETE  
PUBLIQUE DU ZONAGE  
ASSAINISSEMENT -**



## SOMMAIRE

<b>Partie 1 : Notice de présentation</b> .....	<b>5</b>
<b>1. Contexte</b> .....	<b>6</b>
<b>2. Cadre réglementaire</b> .....	<b>6</b>
<b>3. Présentation du territoire</b> .....	<b>8</b>
3.1. Géographie .....	8
3.2. Population .....	9
3.3. Contexte géologique et hydrogéologique .....	9
3.3.1. Géologie .....	9
3.3.1.1. Aléas liés à la nature du sous-sol .....	11
3.3.2. Sensibilité aux variations de nappe .....	12
3.3.3. Hydrogéologie.....	13
3.3.3.1. Usages de l'eau .....	14
3.4. Hydrographie .....	15
3.5. Zones naturelles protégées .....	17
<b>4. Les différents modes d'assainissement existants sur le territoire</b> .....	<b>19</b>
<b>5. Elaboration des plans de zonage assainissement</b> .....	<b>20</b>
5.1. Compatibilité de la nature des sols avec la réalisation de l'assainissement autonome .....	20
5.2. Méthodologie générale .....	21
5.3. Etude technico-économique .....	21
<b>Partie 2 : Etude technico-économique des propriétés existantes non desservies par un réseau public d'assainissement</b> .....	<b>24</b>
<b>1. Bartenheim</b> .....	<b>25</b>
1.1. Carte de localisation des zones .....	25
1.2. Données techniques .....	27
1.2.1. ANC 1 : 1 rue de Sierentz .....	27
1.2.2. ANC 2 : 1 chemin du Hattel.....	29
1.2.3. ANC 3 : Etang de pêche Aéroport .....	31
1.2.4. ANC 4 : 18 rue des Acacias.....	33
1.2.5. ANC 5 : Centre équestre des Trois Frontières.....	35
1.2.6. ANC 6 : Etang de pêche AAPP Bartenheim .....	37
1.3. Données économiques .....	39
1.4. Proposition de classement .....	40
<b>2. Blotzheim</b> .....	<b>41</b>
2.1. Carte de localisation des zones .....	41
2.2. Données techniques .....	43
2.2.1. ANC 1-1 : 44 avenue Nathan Katz .....	43
2.2.2. ANC 1-2 : 46 avenue Nathan Katz .....	45
2.2.3. ANC 2 : Holcim France Gravière.....	47
2.2.4. ANC 3 : Etang de pêche rue Jean Moulin .....	49
2.2.5. ANC 4-1 : 26 rue du Moulin .....	51
2.2.6. ANC 4-2 : 28 rue du Moulin .....	53
2.2.7. ANC 5 : 16 rue du Kellergraben.....	55
2.3. Données économiques .....	57
Les montants indiqués sont hors taxes. ....	57
2.4. Proposition de classement .....	58
<b>3. Hegenheim</b> .....	<b>59</b>
3.1. Carte de localisation des zones .....	59

3.2. Données techniques .....	60
3.2.1. ANC 1-1 : 12 rue des Acacias .....	60
3.2.2. ANC 1-2 : 10 rue des Acacias .....	62
3.2.3. ANC 2 : 101 et 105 rue de Bourgfelden .....	64
3.2.4. ANC 3 : 102, 102B et 102C rue de Bourgfelden .....	65
3.2.5. ANC 4 : 1 et 3 chemin de la Forêt .....	67
3.2.6. ANC 5 : 2 et 4 chemin de l'Horticulture .....	69
3.2.7. ANC 6 : 31 vieille rue de Hagenthal .....	71
3.2.8. ANC 7 : 1, 3 et 4 rue de la Scierie .....	72
3.2.9. ANC 8 : 3, 3A et 5 quartier Stegmatten .....	74
3.2.9.1. ANC 8-1 : 3 quartier Stegmatten .....	74
3.2.9.2. ANC 8-2 : 3A quartier Stegmatten .....	76
3.3. Données économiques .....	78
3.4. Proposition de classement .....	79
<b>4. Helsingue .....</b>	<b>80</b>
4.1. Carte de localisation des zones .....	80
4.2. Données techniques .....	81
4.2.1. ANC 1 : Ferme Reckwiller .....	81
4.2.2. ANC 2 : 21 impasse du Fronacker .....	83
4.3. Données économiques .....	84
4.4. Proposition de classement .....	85
<b>5. Kembs .....</b>	<b>86</b>
5.1. Carte de localisation des zones .....	86
5.2. Données techniques .....	89
5.2.1. ANC 1 : Usine hydro-électrique .....	89
5.2.2. ANC 2-1 : 2A rue des Faisans .....	91
5.2.3. ANC 2-2 : 2B rue des Faisans .....	93
5.2.4. ANC 3 : Ferme du Moulin .....	95
5.2.5. ANC 4 : Chalet Barichello .....	97
5.2.6. ANC 5 : Etang de pêche .....	99
5.2.7. ANC 6 : 50 rue de Habsheim .....	101
5.2.8. ANC 7 : Ecluse - canal Freyssinet .....	103
5.2.9. ANC 8 : 42 rue du Moulin .....	105
5.3. Données économiques .....	107
5.4. Proposition de classement .....	108
<b>6. Rosenau .....</b>	<b>109</b>
6.1. Carte de localisation des zones .....	109
6.2. Données techniques .....	110
6.2.1. ANC 1 : 59 rue de Village-Neuf .....	110
6.2.2. ANC 2-1 : 43 rue de Kembs .....	112
6.2.3. ANC 2-2 : 41 rue de Kembs .....	114
6.2.4. ANC 2-3 : Etang de pêche .....	116
6.2.5. ANC 3 : Ecluse .....	118
6.2.6. ANC 4 : 19, 21 et 23 route du Sipes .....	120
6.2.6.1. ANC 4-1 : 19 route du Sipes .....	120
6.2.6.2. ANC 4-2 : 23 route du Sipes .....	122
6.2.7. ANC 5 : rue de Bartenheim .....	124
6.3. Données économiques .....	126
6.4. Proposition de classement .....	127
<b>7. Saint-Louis .....</b>	<b>128</b>
7.1. Carte de localisation des zones .....	128
7.2. Données techniques .....	131
7.2.1. ANC 1 : Etang de pêche et Maison éclusière .....	131
7.2.2. ANC 2 : Petite Camargue Alsacienne .....	133

7.2.3. ANC 3 : Bureaux Holcim France gravières .....	135
7.2.4. ANC 4 : 55, 55A, 57 et 96 rue de la Chapelle .....	137
7.2.5. ANC 5 : 45 et 47 rue de l'Aéroport.....	139
7.2.6. ANC 6 : 159 au 213ter rue de Mulhouse (excepté 165, 167, 169 et 185).....	141
7.2.6.1. ANC 6-1 : 189 rue de Mulhouse .....	141
7.2.6.2. ANC 6-2 : 203 rue de Mulhouse .....	143
7.2.6.3. ANC 6-3 : 211 rue de Mulhouse .....	145
7.2.7. ANC 7 : 166 au 174B rue de Mulhouse .....	147
7.2.8. ANC 8 - 200 au 226 (excepte 210 et 212) et 234 rue de Mulhouse.....	149
7.2.8.1. ANC 8-1 : 202A, B, C et D rue de Mulhouse .....	149
7.2.9.2. ANC 8-2 : 220 rue de Mulhouse .....	150
7.2.9. ANC 9 : 70 au 78 rue de Michelfelden .....	152
7.2.10. ANC 10 : 12 et 12A rue de la Frontière .....	154
7.3. Données économiques .....	156
7.4. Proposition de classement .....	157
<b>8. Village-Neuf .....</b>	<b>158</b>
8.1. Carte de localisation des zones .....	158
8.2. Données techniques .....	159
8.2.1. ANC 1 : Base nautique .....	159
8.2.2. ANC 2-1 : Foyer des aviculteurs .....	161
8.2.3. ANC 2-2 : Chenil Langhag.....	163
8.2.4. ANC 3-1 : 97 rue de Rosenau .....	165
8.2.5. ANC 3-2 : 99 rue de Rosenau .....	167
8.2.6. ANC 4 - Barrage Markt .....	169
8.2.8. ANC 5 - Cabanon Langhag.....	171
8.3. Données économiques .....	173
8.4. Proposition de classement .....	174
<b>Partie 3 : Plans des zonages assainissement .....</b>	<b>175</b>
<b>1. Bartenheim .....</b>	<b>176</b>
<b>2. Blotzheim.....</b>	<b>177</b>
<b>3. Buschwiller .....</b>	<b>178</b>
<b>4. Hégenheim .....</b>	<b>179</b>
<b>5. Hésingue.....</b>	<b>180</b>
<b>6. Huningue .....</b>	<b>181</b>
<b>7. Kembs.....</b>	<b>182</b>
<b>8. Rosenau.....</b>	<b>183</b>
<b>9. Saint-Louis .....</b>	<b>184</b>
<b>10. Village-Neuf .....</b>	<b>185</b>

# **PARTIE 1 : NOTICE DE PRESENTATION**

# 1. CONTEXTE

Saint-Louis Agglomération (SLA) assure la compétence de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif pour les 10 communes suivantes : Bartenheim, Blotzheim, Buschwiller, Hégenheim, Hésingue, Huningue, Kembs, Rosenau, Saint-Louis et Village-Neuf, ex territoire de la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières (CA3F), selon les statuts joints à l'arrêté préfectoral du 21 décembre 2001.

Si le service public de l'assainissement collectif est effectif depuis le 30 octobre 2000, date de création de la Communauté de Communes des Trois Frontières, il est rappelé que le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) n'est en place que depuis mars 2015.

Il reste toutefois à satisfaire aux obligations de l'article L. 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales et à élaborer et faire approuver les plans de zonage assainissement.

Le présent dossier a donc pour objet l'établissement des plans de zonage assainissement qui seront mis à l'enquête publique et consultables par le public et de présenter comment ont été élaborés ces documents.

# 2. CADRE REGLEMENTAIRE

Ce dossier est établi en application des dispositions réglementaires suivantes :

L'article L. 2224-10 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule :

« *Les communes ou leurs établissements publics de coopération délimitent, après enquête publique :*

- 1) **les zones d'assainissement collectif** où elles sont tenues d'assurer la collecte des eaux usées domestiques et le stockage, l'épuration et le rejet ou la réutilisation de l'ensemble des eaux collectées ;
- 2) **les zones relevant de l'assainissement non collectif** où elles sont tenues d'assurer le contrôle de ces installations et, si elles le décident, le traitement des matières de vidange et à la demande des propriétaires, l'entretien et les travaux de réalisation et de réhabilitation des installations d'assainissement non collectif ;
- 3) **les zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols** et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement ;
- 4) **les zones où il est nécessaire de prévoir des installations pour assurer la collecte, le stockage éventuel** et, en tant que de besoin, le traitement des eaux pluviales et de ruissellement lorsque la pollution qu'elles apportent au milieu aquatique risque de nuire gravement à l'efficacité des dispositifs d'assainissement ».

Les alinéas 3 et 4 ne relèvent pas de la compétence de Saint-Louis Agglomération. Seules sont prises en compte dans ce dossier les eaux usées.

Ces dispositions législatives sont complétées par des dispositions réglementaires dont les plus importantes sont :

**Art. R. 2224-7** - *Peuvent être placées en zones d'assainissement non collectif les parties du territoire d'une commune dans lesquelles l'installation d'un réseau de collecte ne se justifie pas, soit parce qu'elle ne présente pas d'intérêt pour l'environnement, soit parce que son coût serait excessif.*

**Art. R. 2224-8** - L'enquête publique préalable à la délimitation des zones mentionnées aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> de l'article L. 2224-10 est conduite par le Maire ou le Président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent, dans les formes prévues par les articles R. 123-6 à R. 123-23 du Code de l'Environnement.

**Art. R. 2224-9** - Le dossier soumis à l'enquête comprend un projet de délimitation des zones d'assainissement de la commune faisant apparaître les agglomérations d'assainissement comprises dans le périmètre du zonage ainsi qu'une notice justifiant le zonage envisagé.

La délimitation des zones relevant de l'assainissement collectif ou non collectif n'a pas pour effet de rendre ces zones constructibles : cette délimitation a **simplement pour effet de déterminer le mode d'assainissement qui sera retenu** et ne peut avoir pour effet, tel que le stipule la circulaire du 22 mai 1997 :

- ni d'engager la collectivité sur un délai de réalisation des travaux d'assainissement ;
- ni d'éviter au pétitionnaire de réaliser une installation d'assainissement conforme à la réglementation, dans le cas où la date de livraison des constructions serait antérieure à la date de desserte des parcelles par le réseau d'assainissement ;
- ni de constituer un droit pour les propriétaires des parcelles concernées et les constructeurs qui viennent y réaliser des opérations à obtenir gratuitement la réalisation des équipements publics d'assainissement nécessaires à leur desserte.

Pour finir, la délibération du Conseil de Communauté du 24 février 2016 approuve la mise à enquête publique du zonage assainissement des 10 communes membres de l'ex territoire CA3F.

### 3. PRESENTATION DU TERRITOIRE

#### 3.1. GEOGRAPHIE

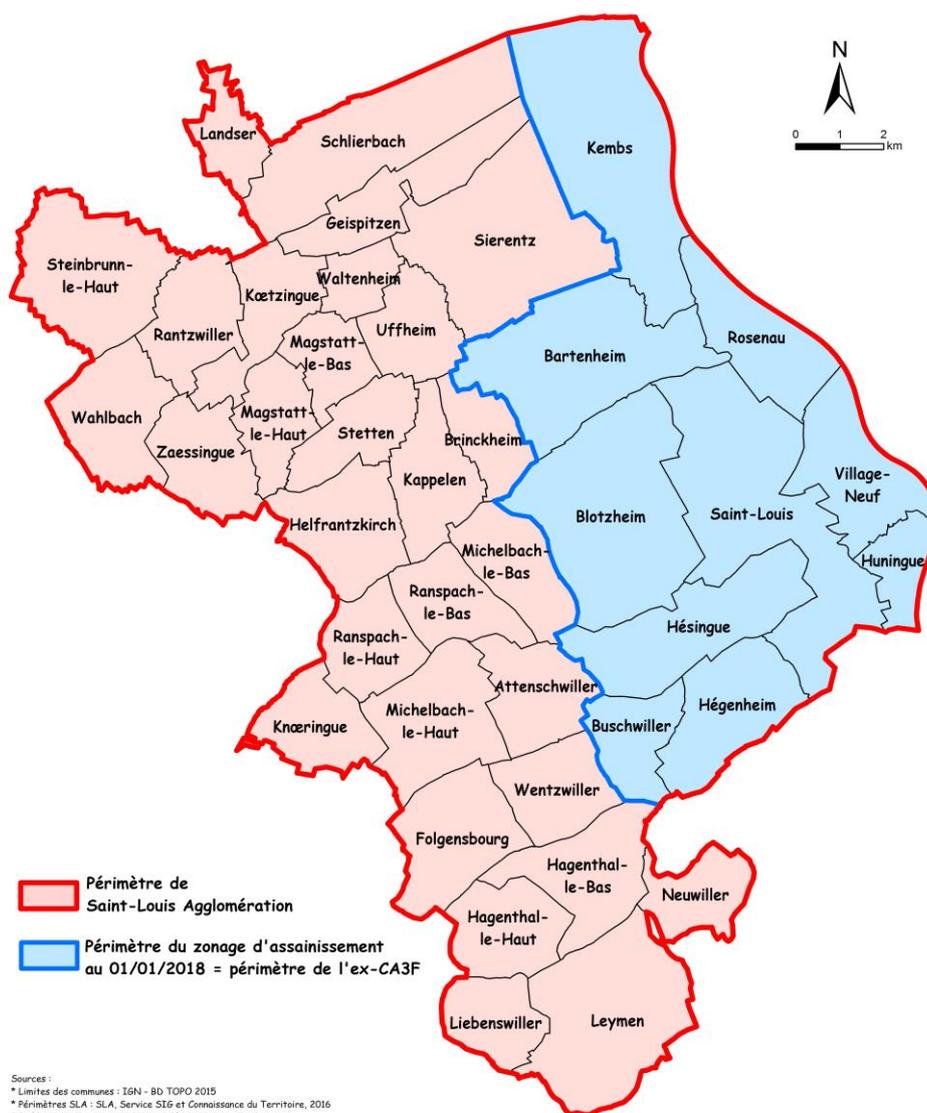
SLA regroupe 40 communes membres dont 10 communes membres de l'ex territoire de la CA3F sur lequel l'enquête publique du zonage d'assainissement est réalisée. Ce dernier est situé au Sud du département du Haut-Rhin. Il est bordé à l'Est, de l'Allemagne et au Sud, de la Suisse.

Il est composé de communes situées dans les premiers contreforts du Sundgau à l'Ouest et de communes de la plaine du Rhin à l'Est.

Ce territoire s'étage entre une altitude de 224 mètres NGF au Nord jusqu'à 373 mètres au Sud/Ouest.



**SAINT-LOUIS AGGLOMERATION**  
**Périmètre du zonage d'assainissement au 01/01/2018**



Territoire de SLA

## 3.2. POPULATION

SLA, pour la partie correspondante au territoire de l'ex CA3F, compte au 1<sup>er</sup> janvier 2018 55 430 habitants (cf. tableau ci-dessous).

Commune	Population totale
Bartenheim	3 899
Blotzheim	4 581
Buschwiller	1 035
Hégenheim	3 521
Hésingue	2 715
Huningue	7 230
Kembs	5 175
Rosenau	2 373
Saint-Louis	20 713
Village-Neuf	4 188

## 3.3. CONTEXTE GEOLOGIQUE ET HYDROGEOLOGIQUE

### 3.3.1. GEOLOGIE

La carte ci-après présente le contexte géologique d'après les cartes géologiques de France établies par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) - cartes au 1/50 000 d'Altkirch et de Mulhouse.

Le territoire se divise en 2 blocs géologiques : la partie basse à l'Est et le piémont du Sundgau à l'Ouest.

**La Partie Est** se situe, d'un point de vue structural, dans le **graben de Sierentz**. Il correspond à la partie la plus méridionale du Rift Rhénan, comme l'atteste la faille aveugle, de direction subméridienne sur la commune de Bartenheim.

En son sein, s'écoule du Sud vers le Nord le Rhin et constitue la plaine d'écoulement du Rhin.

Cette organisation est remarquée également par la lithologie de cette région.

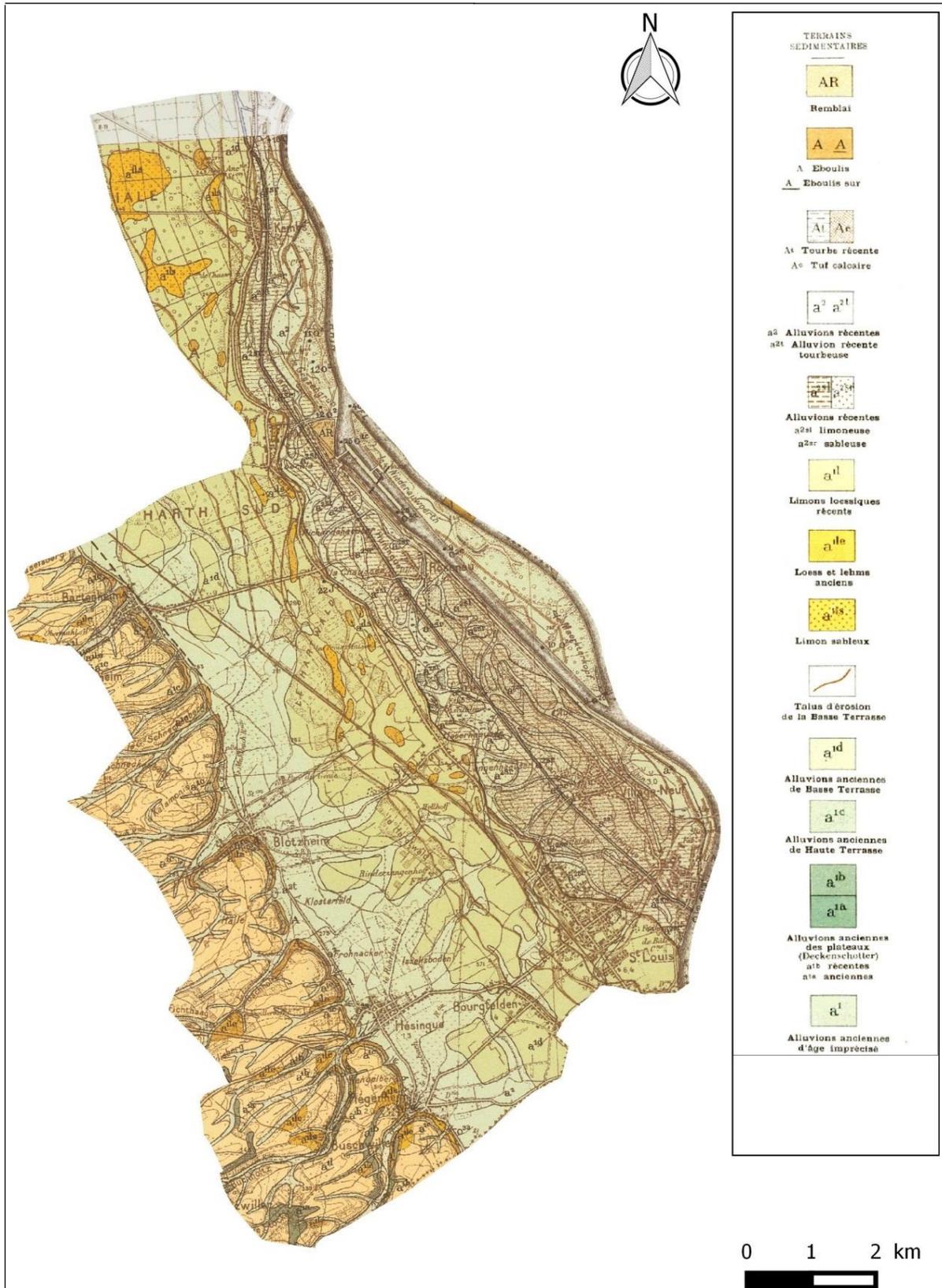
On retrouve ainsi une succession d'alluvions actuelles (notées a<sup>2</sup> et a<sup>2t</sup>) d'âge Holocène, d'alluvions récentes limoneuses à sableuses (notées a<sup>2sl</sup> et a<sup>2sr</sup>) qui correspondent à la zone d'inondation normale du Rhin ainsi que des alluvions de la basse terrasse rhénane du Weichsélien (notées a<sup>1c</sup>) correspondantes au lit majeur du Rhin.

En pied du Sundgau, on note une large dépression constituée de matériaux remaniés, datée du Pléistocène à aujourd'hui, correspondant à des cônes de déjection. Ceux-ci sont générés par l'érosion du relief sus-jacent.

**La partie Ouest** du territoire correspond au contrefort du Sundgau. Son relief est dû au jeu de faille normale ayant été actif lors de la formation du rift rhénan au cours du Tertiaire (Horst de Mulhouse).

Les dépôts, mis à l'affleurement par le creusement des vallées des cours d'eau, sont considérés comme des alluvions anciennes constituées de cailloutis et correspondant à la moyenne terrasse du Rhin (couche notée a<sup>1a</sup>). Leurs présences sont les témoins d'anciens dépôts d'alluvions du Rhin, remontant à l'époque pliocène au quaternaire ancien, lorsque le Rhin s'écoulait encore vers le Sud et rejoignait la vallée de la Saône et du Rhône.

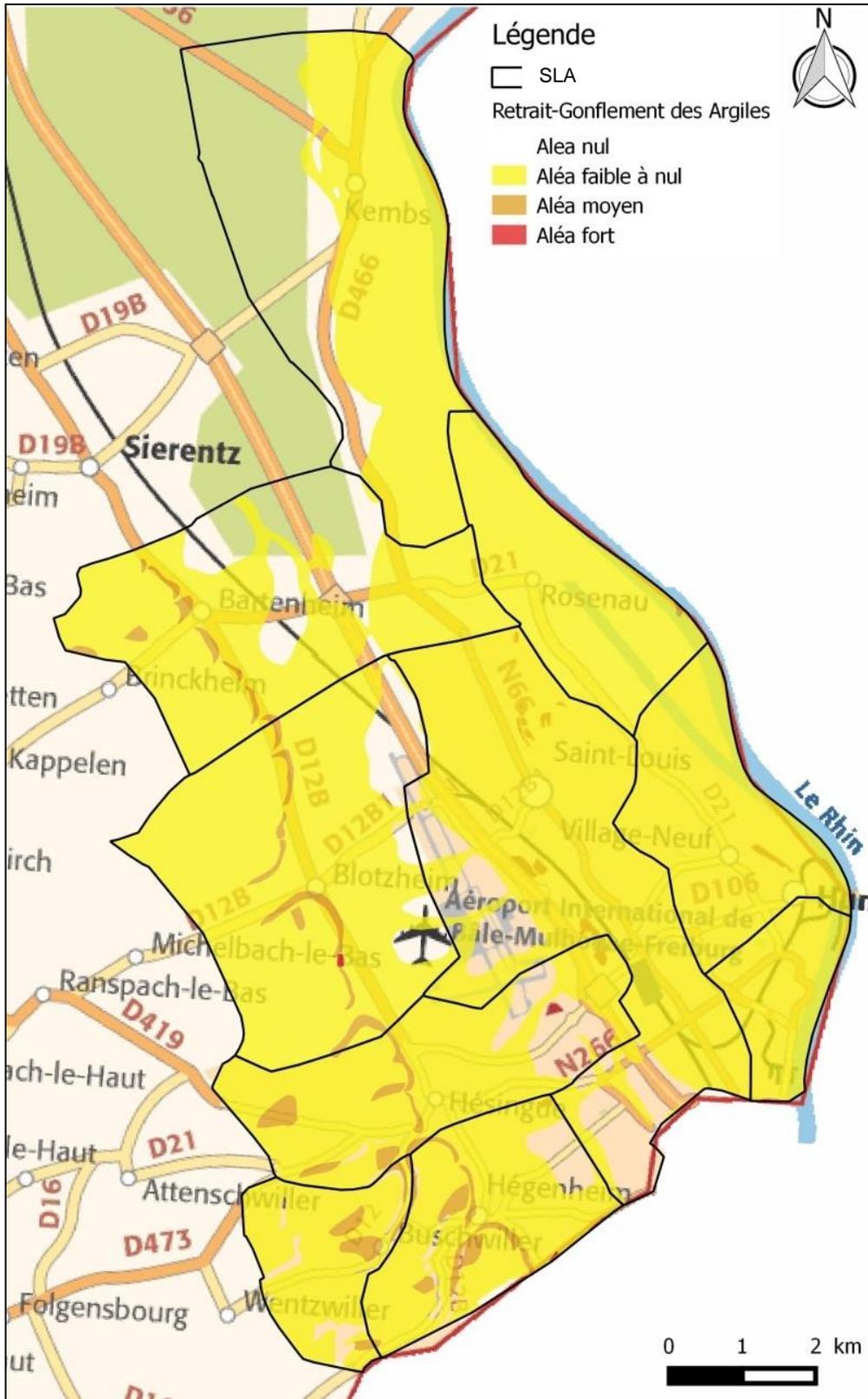
Au-dessus de ces terrains reposent de grands dépôts de loess et lehms, déposés par les vents froids pendant les dernières périodes glaciaires (notés a<sup>1e</sup> et a<sup>1b</sup>).



Extrait des cartes géologiques au 1/50 000 d'Altkirch et de Mulhouse

### 3.3.1.1. ALEAS LIES A LA NATURE DU SOUS-SOL

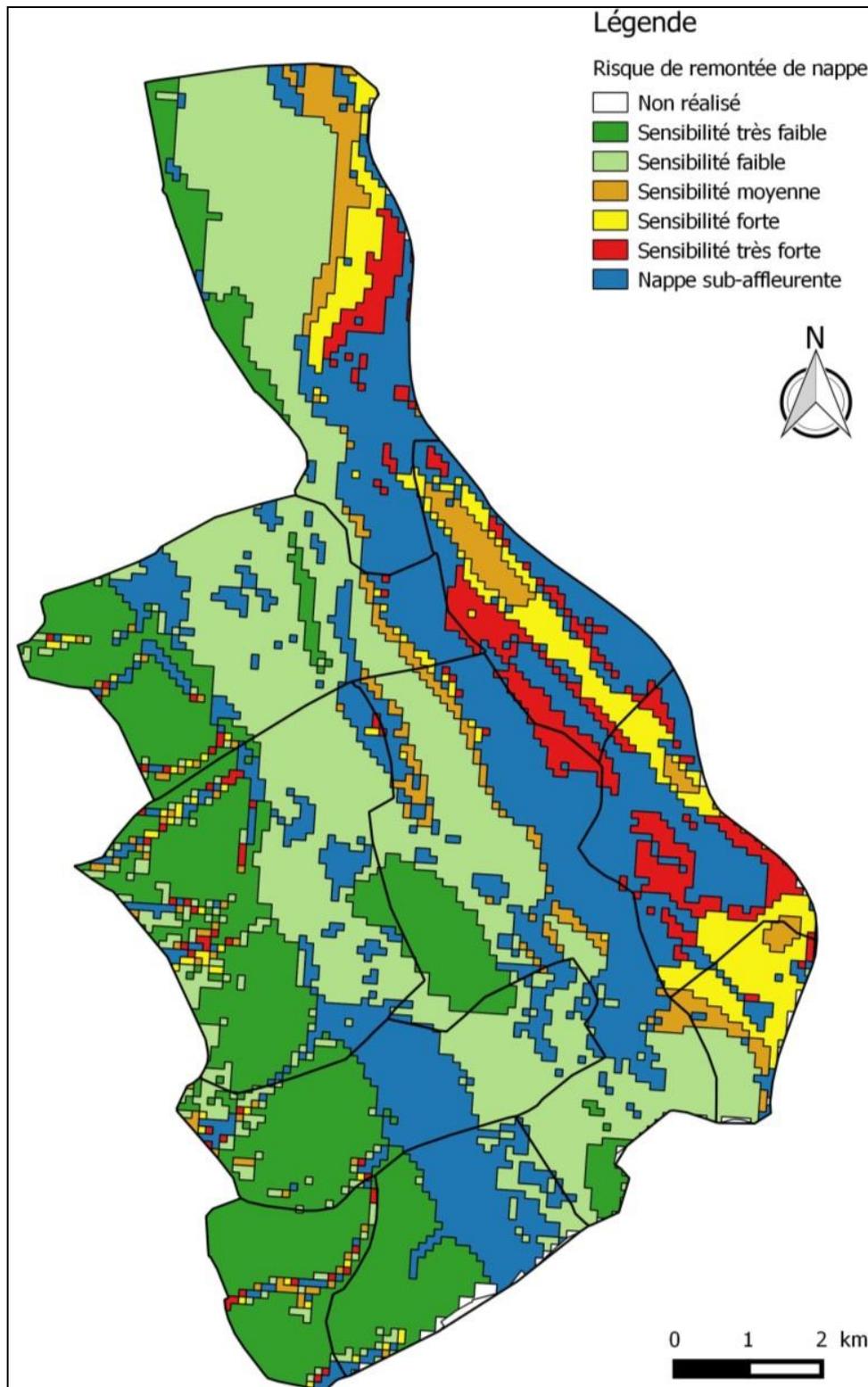
Le territoire est soumis au **retrait gonflement des argiles**, en particulier la partie Ouest, au piémont du Sundgau, qui est soumise à un aléa faible à moyen.



Carte des aléas retrait gonflement des argiles

### 3.3.2. SENSIBILITE AUX VARIATIONS DE NAPPE

D'après la carte éditée par le BRGM, le territoire est sensible au phénomène de remontées de la nappe, en particulier le long de la plaine du Rhin et en pied des contreforts du Sundgau.

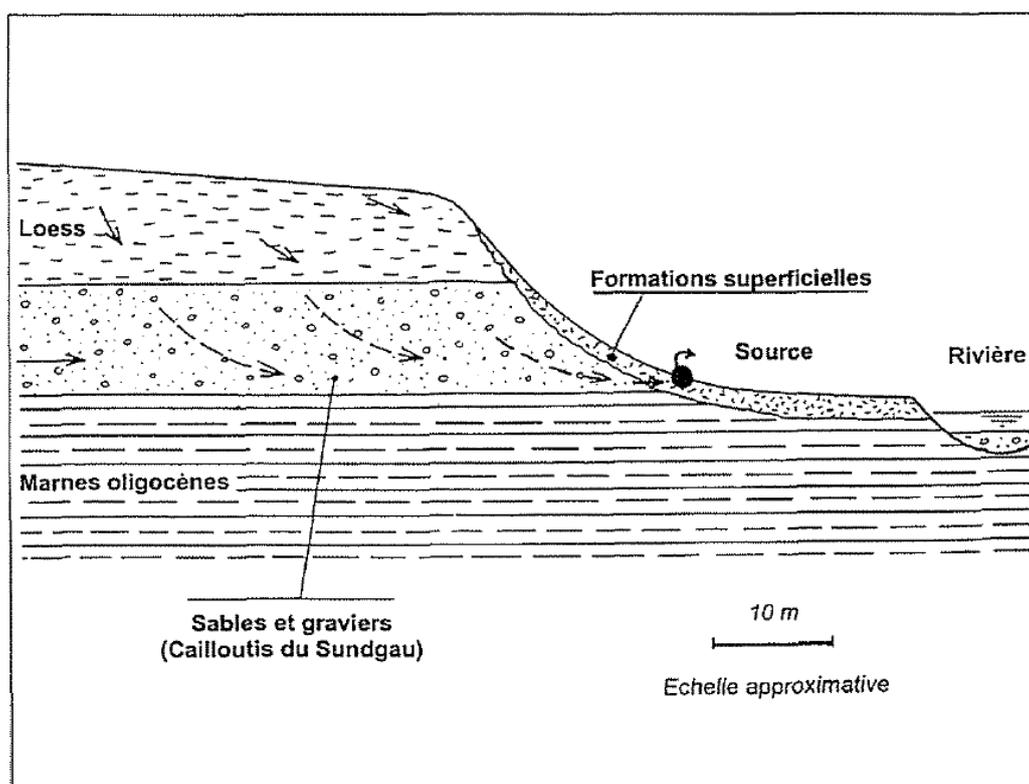


Carte de sensibilité de remontées de la nappe (source BRGM)

### 3.3.3. HYDROGEOLOGIE

- le **Sundgau** ne dispose d'aucun réservoir aquifère intéressant. A signaler cependant la présence d'un réseau karstique dans le calcaire à Mélanies (exsurgence de la Bornkapelle à Brunstatt, débit pouvant dépasser 100 m<sup>3</sup>/h) et dans les grès calcaires du Hausteim (exsurgence de Steinbrunn-le-Haut) ;
- les **alluvions du Pléistocène** anciennes et moyennes, en partie indurées en conglomérats, sont étagées en terrasses plus ou moins déformées par solifluxion et empâtées de loess. Les parties subhorizontales et mal drainées de ces terrasses donnent des zones sourceuses, généralement sans débits importants. Elles sont localement captées par forage ;
- la **plaine alluviale** renferme par contre un réservoir aquifère d'une exceptionnelle richesse. Les alluvions y atteignent une épaisseur considérable ; elles sont perméables et bien alimentées par les rivières Vosgiennes d'une part et par le Rhin d'autre part.

Le niveau du toit de la nappe phréatique est conditionné par la valeur des précipitations, le niveau des rivières s'abaissant au cours de la belle saison et avec le niveau du Rhin (débits maxima en juin-juillet : 1800 m<sup>3</sup>/s ; débits minima en novembre : 400 m<sup>3</sup>/s). La nappe présente donc un aspect dynamique. Les réserves exploitables sont estimées à environ 800 millions de m<sup>3</sup>/an (Simler, 1973).

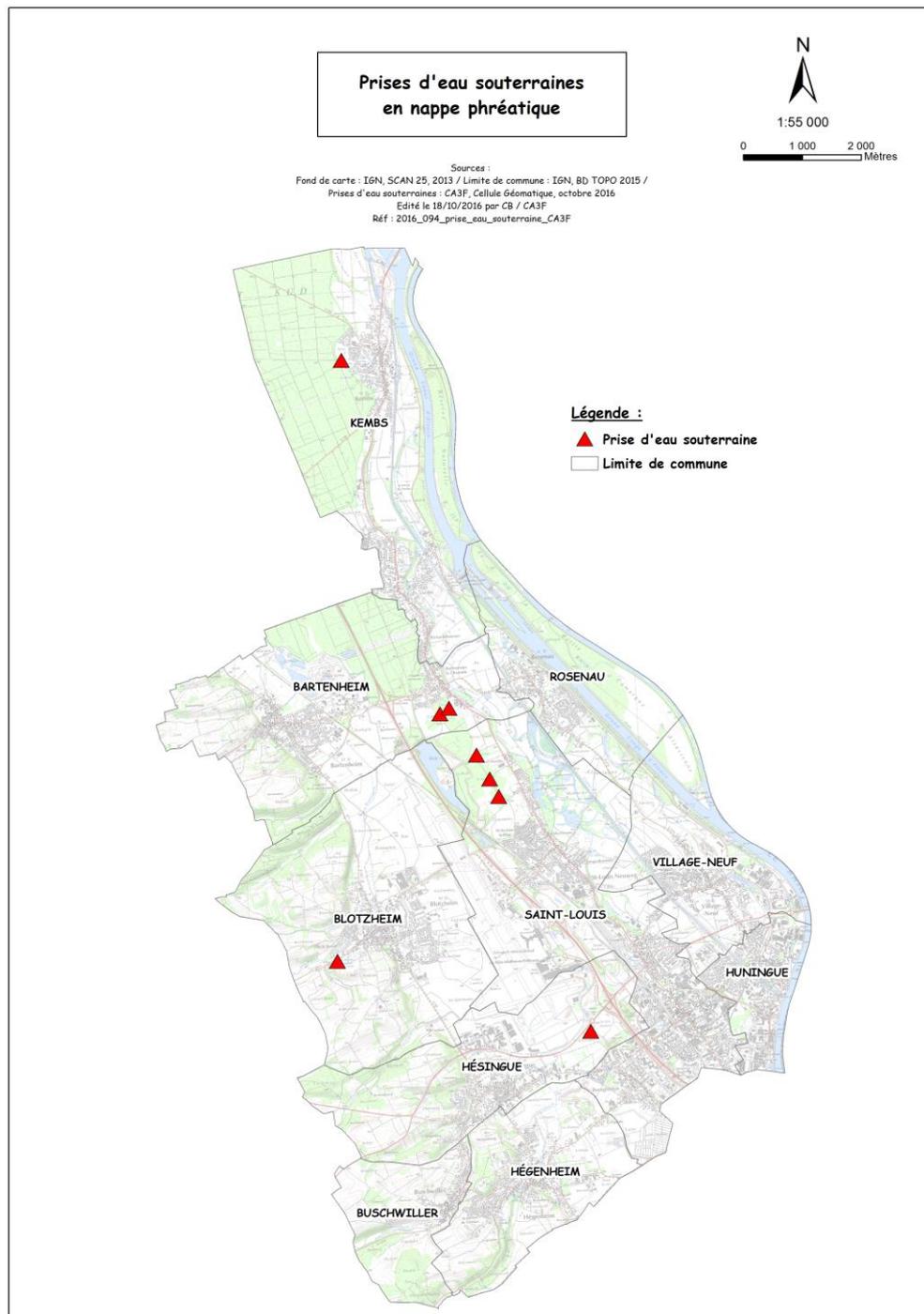


*Schéma de fonctionnement des circulations d'eau dans les cailloutis du Sundgau  
(source : BRGM)*

### 3.3.3.1. USAGES DE L'EAU

Il existe 8 prises d'eau souterraines en nappe pour l'alimentation en eau potable de la population :

- Bartenheim : 2
- Blotzheim : 1
- Hésingue : 1
- Kembs : 1
- Saint-Louis : 3



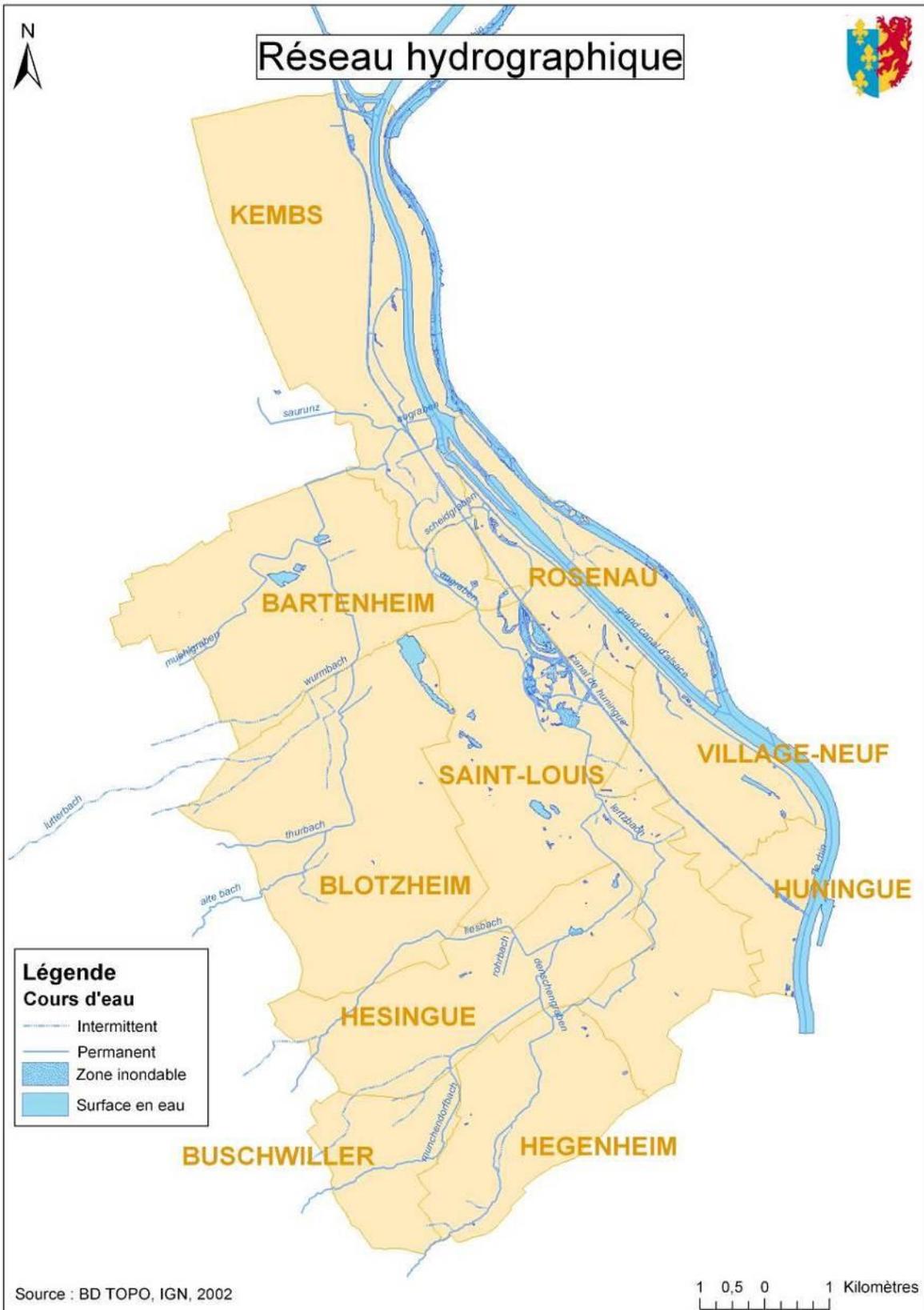
### **3.4. HYDROGRAPHIE**

Le territoire est traversé par plusieurs cours d'eaux :

- le Rhin du Sud-Est au Nord-Est ;
- le Canal de Huningue, du Sud au Nord ;
- le Lertzgraben et l'Augraben, du Sud au Nord.

Respectivement du Nord au Sud du territoire et d'Ouest en Est :

- Le Muehlgraben ;
- Le Thurbach ;
- Le Liesbach ;
- Le Denschengraben.



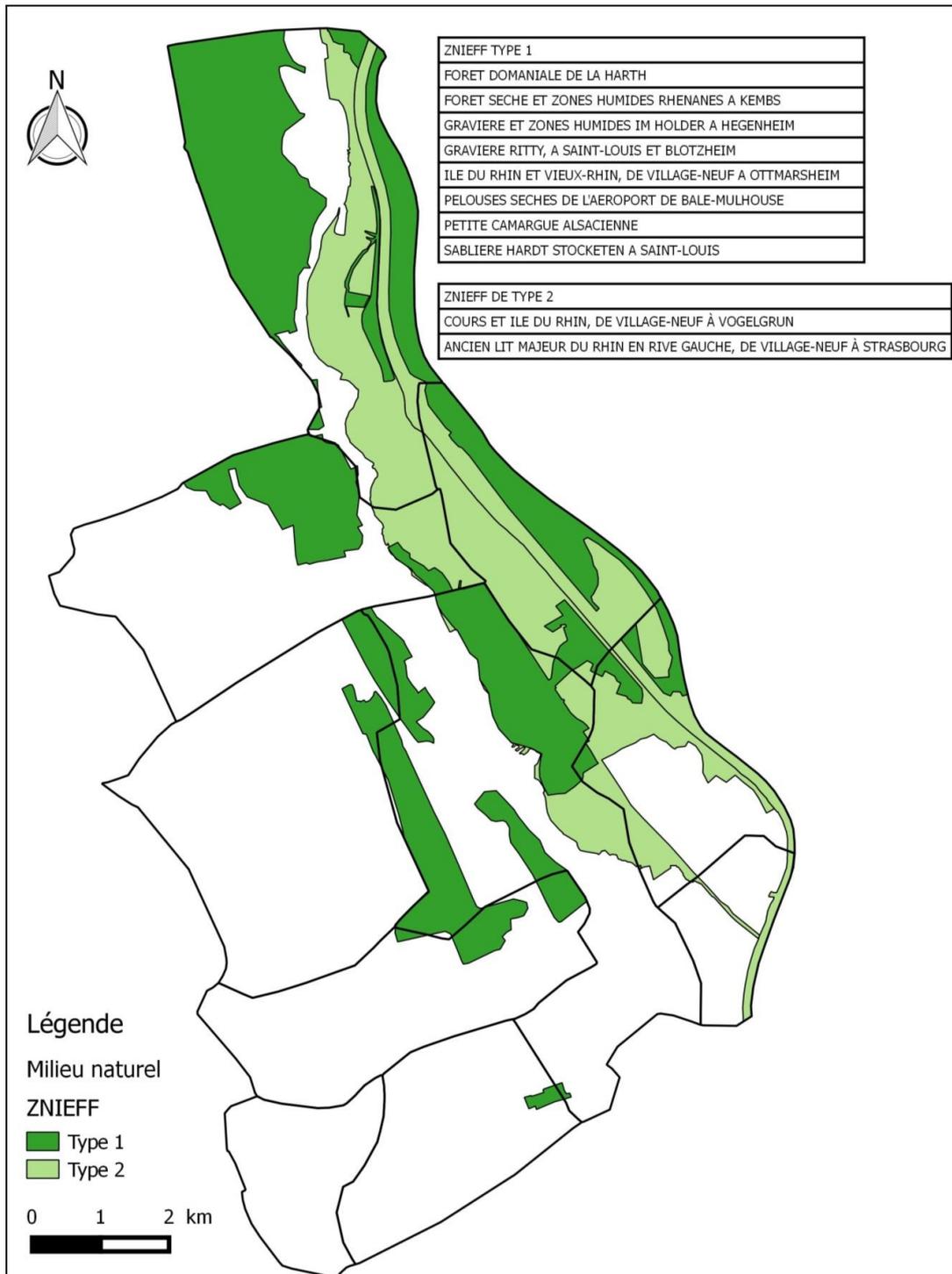
### 3.5. ZONES NATURELLES PROTEGEES

L'inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) a été lancé en 1982 sur l'initiative du Ministère de l'Environnement. Il permet de localiser sur le territoire national des sites intéressants du point de vue du patrimoine naturel. Il donne du patrimoine naturel régional une connaissance précise : localisation et délimitation exacte de toutes les zones importantes, même de superficie modeste, typologie des milieux, liste des espèces végétales et animales marquantes, en particulier celles qui méritent une politique active de protection.

Il existe 2 types de ZNIEFF :

- zone de type 1 : secteurs d'une superficie en général limitée, caractérisée par la présence d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional ;
- zone de type 2 : grands ensembles naturels (massif forestier, vallée, plateau...) riches et peu modifiés, ou qui offrent des potentialités biologiques importantes. Dans ces zones, il importe de respecter les grands équilibres écologiques en tenant compte, notamment, du domaine vital de la faune sédentaire ou migratrice.

Le territoire est concerné par 10 zones répertoriées sur la carte ci-après.



*Cartographie des zones ZNIEFF*

Sur notre territoire, aucune zone naturelle sensible n'est recensée.

## 4. LES DIFFERENTS MODES D'ASSAINISSEMENT EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE

Chaque logement doit être assaini conformément à la réglementation en vigueur, soit par un système collectif, soit par un système d'assainissement individuel.

On distingue différents types de systèmes d'évacuation et de traitement des eaux usées et des eaux pluviales :

–  **systèmes collectifs séparatifs :**

Les riverains sont desservis par un réseau d'eaux usées strictes affecté à l'évacuation des eaux usées domestiques (eaux vannes et eaux ménagères).

Le réseau d'eaux usées aboutit à un système de traitement des eaux (station d'épuration). Le réseau d'eaux pluviales, quand il existe, se rejette directement dans le milieu superficiel.

Ce type de système permet d'évacuer rapidement et efficacement les eaux les plus polluées, sans aucun contact avec l'extérieur et d'assurer un fonctionnement régulier de l'unité de traitement.

Dans SLA, ce système représente un peu plus de 13 % du linéaire total des réseaux de collecte et concerne principalement des opérations d'urbanisation relativement récentes ( $\leq 20$  ans).

–  **systèmes collectifs unitaires :**

Les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées par un réseau unique qui est en général muni de déversoirs d'orage permettant le rejet d'une partie des eaux lors de pluie importante vers le milieu naturel.

Ce système s'impose dès qu'il n'est pas possible d'envisager économiquement un réseau séparatif et une reprise des branchements particuliers.

C'est historiquement le système le plus utilisé sur le territoire de SLA avec près de 260 kilomètres de canalisations qui collectent et acheminent les eaux usées de la population vers la seule station d'épuration implantée à Village-Neuf, dont les caractéristiques techniques sont les suivantes :

Capacité nominale	82 000 EH (équivalents-habitants)	
Mise aux normes européennes	2008	
Capacité de traitement	Temps sec	Temps de pluie
Hydraulique :		
- débit journalier	26 240 m <sup>3</sup> /j	52 480 m <sup>3</sup> /j
- débit de pointe horaire	1 415 m <sup>3</sup> /h	2 187 m <sup>3</sup> /h
Charges polluantes :		
- DBO5	4 920 kg/j	7 380 kg/j
- DCO	11 070 kg/j	16 605 kg/j
- MES	7 380 kg/j	14 760 kg/j
- NTK	1 230 kg/j	1 476 kg/j
- NH4+	902 kg/j	1 082 kg/j
- P total	328 kg/j	394 kg/j

Performances épuratoires par temps sec :	
- MES	30 mg/l et 90 % (rendement)
- DCO	100 mg/l et 75 %
- DBO5	25 mg/l et 90 %
- NGL	15 mg/l et 70 %
- NH4+	10 mg/l et 75 %
- P total	2 mg/l et 80 %
Procédé de traitement	Réacteur à Flore Fixée Fluidisée (R3F)

A signaler que l'exploitation de l'ensemble du système d'assainissement collectif de SLA est confiée à Veolia Eau au travers d'un contrat de délégation du service public qui couvre la période 2013/2024.

– **systemes non collectifs** :

Chaque riverain traite sur une filière individuelle, type fosse toutes eaux (prétraitement) suivie d'un système d'épandage dans le sol (traitement), ses eaux usées.

Les eaux pluviales sont soit évacuées sur la parcelle, soit renvoyées au milieu superficiel.

Les systèmes non collectifs sont utilisés lorsque la densité de l'habitat est faible et rend trop coûteuse la mise en place de réseau public.

Le type de filière à mettre en place dépend des contraintes du site : surface disponible, aménagement de la parcelle, nature et perméabilité du sol, zone inondable.

Le territoire est assaini à plus de 99 % en mode collectif. Seules 131 propriétés recensées ne sont pas desservies par un collecteur public d'eaux usées.

## 5. ELABORATION DES PLANS DE ZONAGE ASSAINISSEMENT

### 5.1. COMPATIBILITE DE LA NATURE DES SOLS AVEC LA REALISATION DE L'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le but de l'étude pédologique est de déterminer l'aptitude des sols à la mise en place de système d'assainissement autonome.

La réalisation de sondages à la tarière à main permet de déterminer un type de sol à partir de carottes de terre renseignant sur la texture, la structure et la superposition d'horizons.

Les sondages ont été réalisés de la façon suivante :

- un sondage par parcelle pour l'habitat dispersé,
- des sondages à la parcelle pour les zones d'habitat concentré.

Les différents sondages permettent d'établir un profil de sol qui est classé dans une unité pédologique, à savoir : 1a, 1b, 1c, 2, 3, 4a, 4b et 5.

La synthèse de l'aptitude des sols à l'infiltration est la suivante :

Unités pédologiques	Aptitude à l'épandage souterrain par :			
	Tranchées filtrantes	Sol reconstitué	Terre d'infiltration	Massif sableux drainé (éventuellement terre drainé)
	Type I	Type II	Type II	Type III
1a (sol perméable)	x			
1b (sol très perméable)		x	x	
1c (sol avec roche peu profonde)		x	x	x
2 (sol perméable avec eaux parasites)				x
3 (sol peu perméable)				x
4a (sol avec nappe peu profonde) > supérieure à 1.50 m		x	x	x
4b (sol avec nappe peu profonde) < proche ou inférieur à 1.50 m	x rehaussé	x rehaussé	x	
5 (sol remblayé)		x (selon remblais)		x (selon remblais)

## 5.2. METHODOLOGIE GENERALE

Il s'agit d'établir un plan de zonage assainissement pour chacune des 10 communes. Ce plan couvre l'ensemble du ban communal et tient compte en matière des prévisions d'urbanisation du plan de zonage du document d'urbanisme communal (POS ou PLU) en vigueur au moment de l'étude du zonage assainissement.

Le plan de zonage comprend 2 zones :

- **zone d'assainissement collectif** :

d'emblée, toutes les zones déjà desservies par un réseau d'assainissement existant ont été classées en zone d'assainissement collectif.

- **zone d'assainissement non collectif** :

sont classées dans cette zone toutes les propriétés existantes non desservies par un réseau collectif d'eaux usées et dont l'étude technico-économique conclue au maintien de ces propriétés en assainissement non collectif ainsi que tout le reste du ban communal non classé en zone d'assainissement collectif.

Les plans de zonage sont regroupés dans la partie 3 du présent dossier.

## 5.3. ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE

L'étude technico-économique a pour objet d'analyser pour chaque propriété non desservie par un réseau public d'assainissement les contraintes techniques et financières pour assainir la propriété dans le but au final de la classer soit en assainissement collectif, soit en assainissement non collectif.

Le listing des propriétés concernées est le suivant :

Commune	N° ANC	Localisation	Nombre de propriétés concernées	Sous-total /commune
<b>BARTENHEIM</b>	ANC 1	1 rue de Sierentz	1	<b>6</b>
	ANC 2	1 chemin du Hattel	1	
	ANC 3	Etang de pêche Aéroport	1	
	ANC 4	18 rue des Acacias	1	
	ANC 5	Centre équestre Trois Frontières - 2 chemin du Hattel	1	
	ANC 6	Etang de pêche AAPP Bartenheim	1	
<b>BLOTZHEIM</b>	ANC 1	44 et 46 avenue Nathan Katz	2	<b>7</b>
	ANC 2	Holcim France Gravière	1	
	ANC 3	Etang de pêche rue Jean Moulin	1	
	ANC 4	26 et 28 rue du Moulin	2	
	ANC 5	16 rue du Kellergraben	1	
<b>BUSCHWILLER</b>	-	-	-	<b>NEANT</b>
<b>HEGENHEIM</b>	ANC 1	10 et 12 rue des Acacias	2	<b>19</b>
	ANC 2	101 et 105 rue de Bourgfelden	3	
	ANC 3	102, 102B et 102C rue de Bourgfelden	3	
	ANC 4	1 et 3 chemin de la Forêt	2	
	ANC 5	2 et 4 chemin de l'Horticulture	2	
	ANC 6	31 vieille rue de Hagenthal	1	
	ANC 7	1, 3 et 4 rue de la Scierie	3	
	ANC 8	3, 3A et 5 quartier Stegmatten	3	
<b>HESINGUE</b>	ANC 1	Ferme Reckwiller	1	<b>2</b>
	ANC 2	21 impasse du Fronacker	1	
<b>HUNINGUE</b>	-	-	-	<b>NEANT</b>
<b>KEMBS</b>	ANC 1	Usine hydro-électrique	1	<b>9</b>
	ANC 2	2A et 2B rue des Faisans	2	
	ANC 3	Ferme du Moulin	1	
	ANC 4	Chalet Barichello	1	
	ANC 5	Etang de pêche	1	
	ANC 6	50 rue de Habsheim	1	
	ANC 7	Ecluse - canal Freyssinet	1	
	ANC 8	42 rue du Moulin	1	
<b>ROSENAU</b>	ANC 1	59 rue du Village-Neuf	1	<b>9</b>
	ANC 2	41 et 43 rue de Kembs + étang de Pêche	3	

	ANC 3	Ecluse	1	
	ANC 4	19, 21 et 23 route du Sipes	3	
	ANC 5	rue de Bartenheim	1	
SAINT-LOUIS	ANC 1	Etang de pêche AAPP Neuweg + Maisons éclusière	2	72
	ANC 2	Petite Camargue Alsacienne	1	
	ANC 3	Bureaux Holcim France Gravière	1	
	ANC 4	55, 55A, 57 et 96 rue de la Chapelle	4	
	ANC 5	45 et 47 rue de l'Aéroport	2	
	ANC 6	159 au 213ter rue de Mulhouse (excepté 165, 167, 169 et 185)	31	
	ANC 7	166 à 174B rue de Mulhouse	8	
	ANC 8	200 au 226 (excepté 210 et 212) et 234 rue de Mulhouse	16	
	ANC 9	70 à 78 rue de Michelfelden	5	
	ANC 10	12 et 12A rue de la Frontière	2	
VILLAGE-NEUF	ANC 1	Base nautique	1	7
	ANC 2	Foyer des aviculteurs + chenil Langhag	2	
	ANC 3	97 et 99 rue de Rosenau	2	
	ANC 4	Barrage Markt	1	
	ANC 5	Cabanon Langhag	1	
<b>TOTAL</b>				<b>131</b>

On trouvera dans le sous-dossier partie 2 l'ensemble des éléments nécessaires à la compréhension du classement final.

**PARTIE 2 : ETUDE TECHNICO-ECONOMIQUE DES  
PROPRIETES EXISTANTES NON DESSERVIES PAR UN  
RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT**

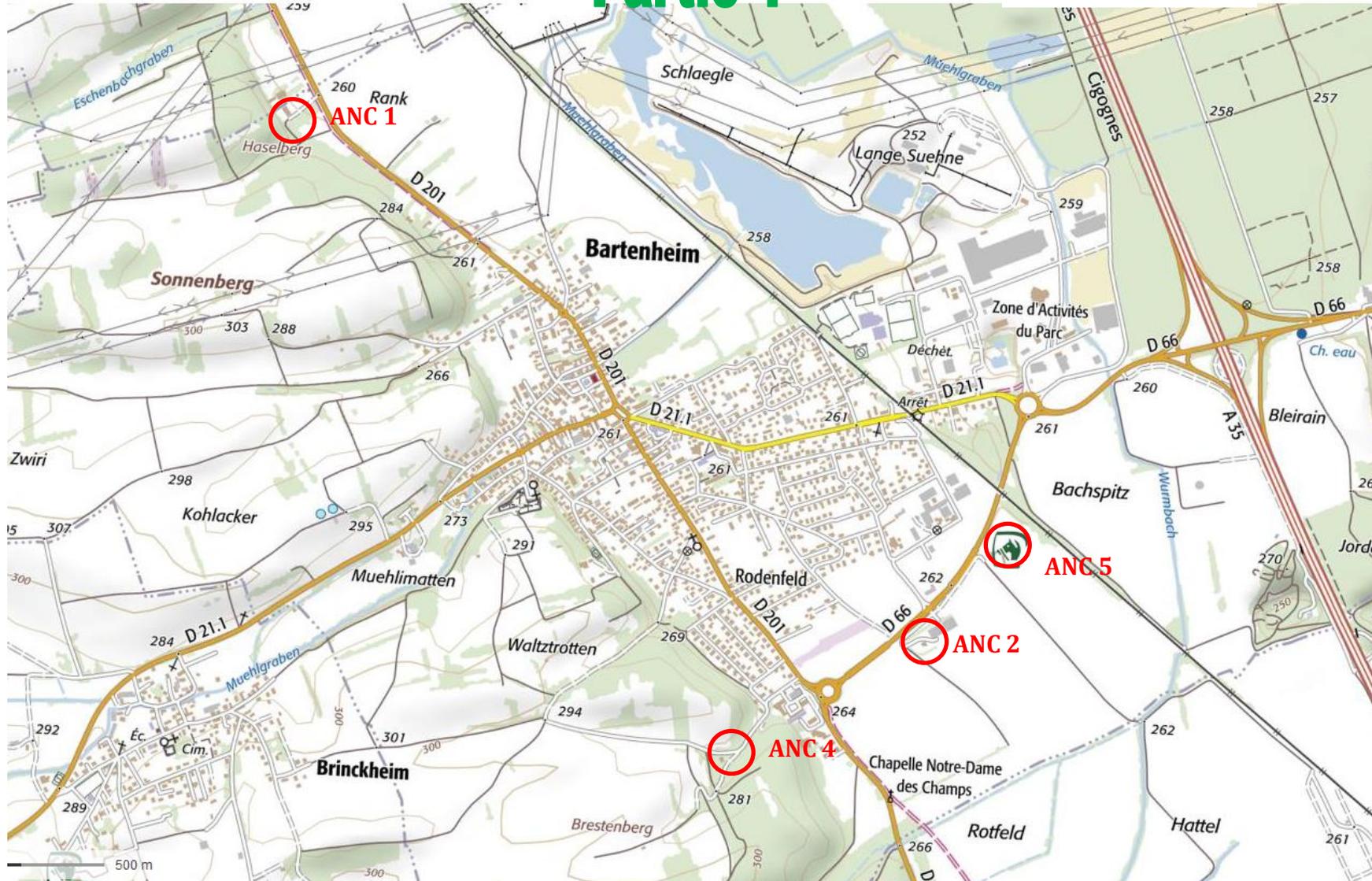
# 1. BARTENHEIM

## 1.1. CARTE DE LOCALISATION DES ZONES

# Partie 1

Légende :

○ Secteurs d'études  
ANC 1

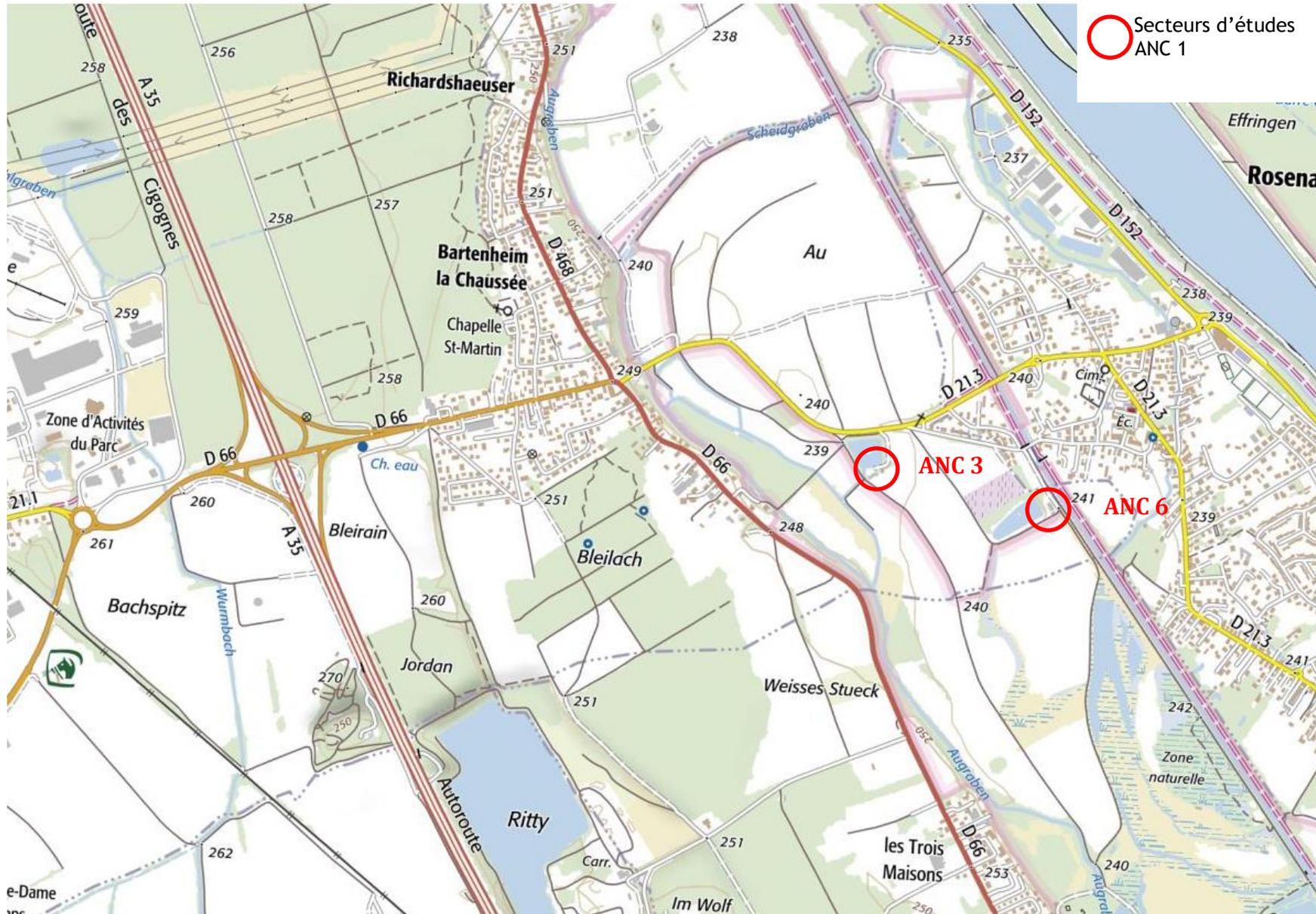


Extrait : carte IGN

# Partie 2

Légende :

○ Secteurs d'études ANC 1



Extrait : carte IGN

## 1.2. DONNEES TECHNIQUES

### 1.2.1. ANC 1 : 1 RUE DE SIERENTZ

#### ➤ Assainissement actuel



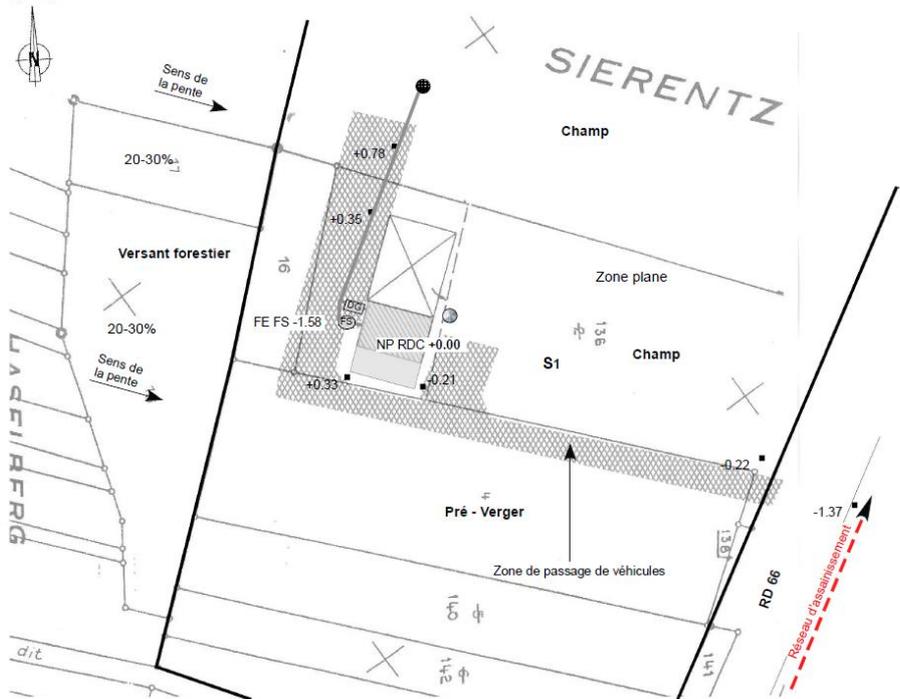
#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE: BARTENHEIM  
N° de secteur et de maison: ANC1

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1972**  
Fosse septique (volume 2000l)  
+ séparateur à graisse (volume ND)  
+ puits perdu

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation : V
  - Préfiltre 20-30% : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) : TF
  - Lit d'épandage (LE) : LE
  - Sol reconstruit (SR) : SR
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV): FSDV
  - Terre d'infiltration (TI): TI
  - Regard
  - Puits (captage)
  - Puits d'infiltration (eaux usées):
  - Poste de relevage (PR)
  - Canalisation d'écoulement
  - Conduite de refoulement
  - Sondage pédologique (n°) : S1
  - Cotes de niveau : +/-0,00
- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fosse : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères: EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle : NP
  - NP: niveau de plancher
  - Grg: garage
  - SS: sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée



#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0		AH	Limons argileux de coloris brun foncé
10			
20			
30			
40		Js/Jp	Limons sableux à limons sablo-argileux (loess)
50			Coloris beige
60			Pas de taches de pseudogley
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de bonne perméabilité			

## ➤ Assainissement souhaitable

### Assainissement & Environnement SCHEMA DES INSTALLATIONS

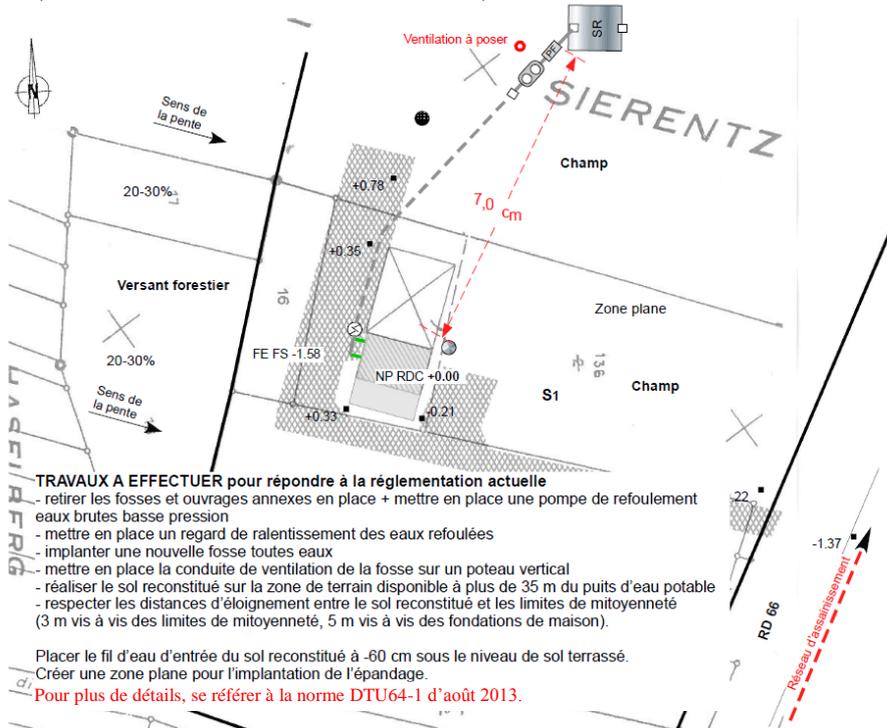
<b>Légendes:</b>		
Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser		
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	:	
Lit d'épandage (LE)	:	
Sol reconstitué (SR)	:	
	:	
	:	
	:	
	:	
	:	
	:	
	:	
Canalisation d'écoulement à conserver		
Sondage pédologique (n°)	:	S1
Cotes de niveau	:	+/-0,00
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	:	NP
Niveau fond de réseau (buse)	:	FR (FB)
Niveau fond de fossé	:	FF
Eaux vanne/Eaux ménagères:	:	EV/EM
Fil d'eau	:	FE
Eaux pluviales/Eaux usées	:	EP/EU
Niveau de dalle	:	NP
	:	NP: niveau de plancher
	:	Grg: garage
	:	SS: sous-sol
	:	Rdc: rez de chaussée

### ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE (conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: BARTENHEIM  
N° de secteur et de maison: ANC1

#### ASSAINISSEMENT FUTUR

Pompe de refoulement eaux brutes + Fosse toutes eaux de 4 m<sup>3</sup> + préfiltre de 500l + Sol reconstitué de 30 m<sup>2</sup> + ventilation



## 1.2.2. ANC 2 : 1 CHEMIN DU HATTEL

### ➤ Assainissement actuel



### ASSAINISSEMENT ACTUEL

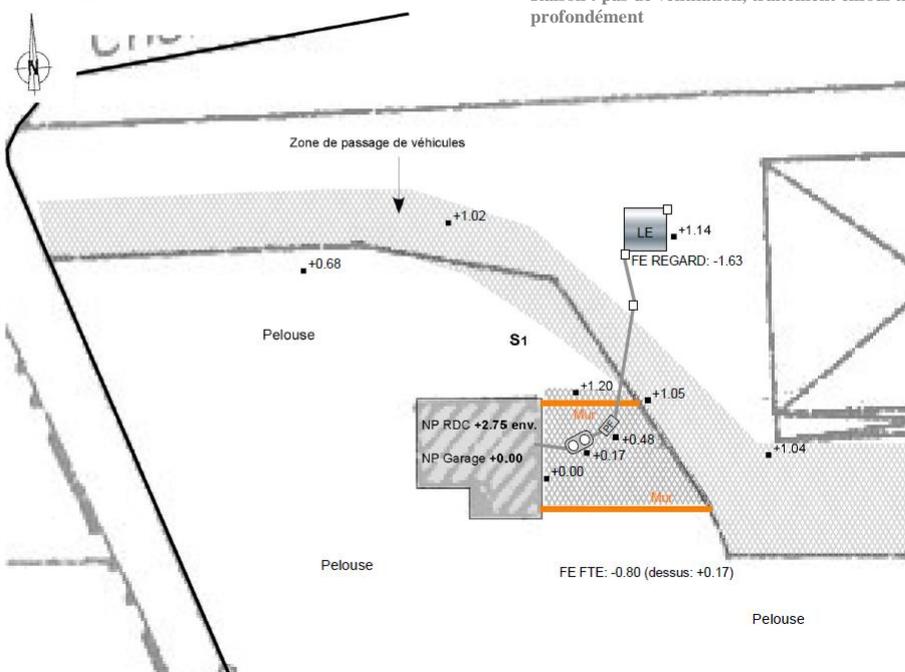
**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: ND	
	: NP	niveau de plancher
	: Grg	garage
	: SS	sous-sol
	: Rdc	rez de chaussée

COMMUNE DE: **BARTENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC2**

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1991**  
Fosse toutes eaux (volume 3000l) + préfiltre (volume ND)  
+ lit d'épandage de 20 m2 environ

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Partiellement conforme**  
Raison : pas de ventilation, traitement enfoui très profondément



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0			
10		Ah	Limons argileux de coloris brun foncé
20		Js	Loess sablonneux de coloris beige
30			
40			
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110		Jp	Présence de graviers et galets roulés
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**



**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	

Tranchées filtrantes (TF) :

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstitué (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV) :

Terre d'infiltration (TI) :

Regard :

Puits (captage eau potable) :

Puits d'infiltration (PI) :

Poste de relevage (PR) :

Canalisation d'écoulement :

Canalisation de refoulement :

Canalisation d'écoulement à conserver :

Sondage pédologique (n°) : S1

Cotes de niveau : +/-0,00

**Abréviations:**

Niveau plancher : NP

Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)

Niveau fond de fossé : FF

Eaux vannes/Eaux ménagères : E/EEM

Fil d'eau : FE

Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU

Niveau de dalle :

Niveau de plancher : NP

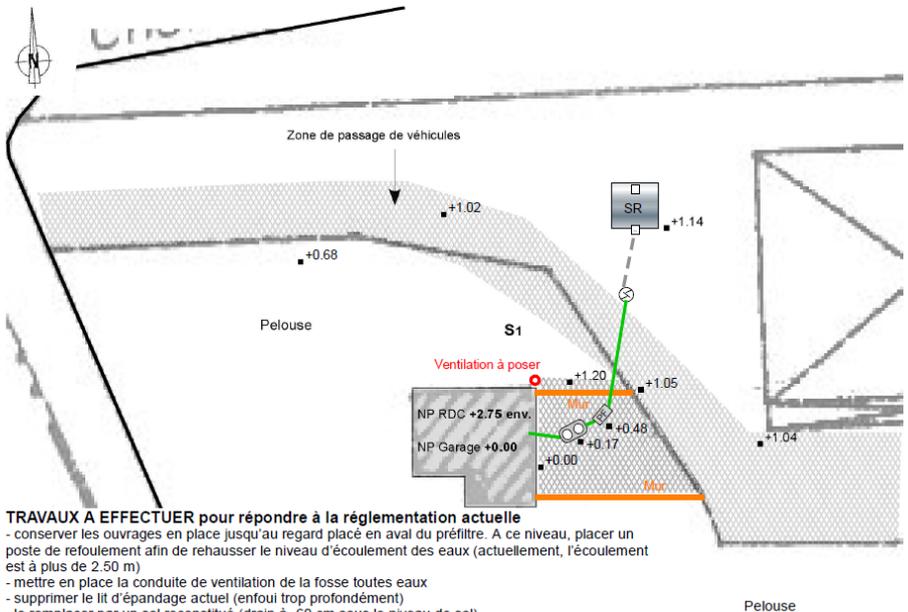
Grig: garage

SS:sous-sol

Rdc: rez de chaussée

COMMUNE DE: **BARTENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC2**  
Propriétaire:

**ASSAINISSEMENT FUTUR**  
Fosse toutes eaux de 3 m3 à conserver + préfiltre à conserver + ventilation à poser + pompe de refoulement  
+ Sol reconstitué de 25 m2 (ouvrage actuel à refaire)



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- conserver les ouvrages en place jusqu'au regard placé en aval du préfiltre. A ce niveau, placer un poste de refoulement afin de rehausser le niveau d'écoulement des eaux (actuellement, l'écoulement est à plus de 2.50 m)
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse toutes eaux
- supprimer le lit d'épandage actuel (enfoui trop profondément)
- le remplacer par un sol reconstitué (drain à -60 cm sous le niveau de sol)
- respecter les distances d'éloignement entre le sol reconstitué et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

### 1.2.3. ANC 3 : ETANG DE PECHE AEROPORT

#### ➤ Assainissement actuel

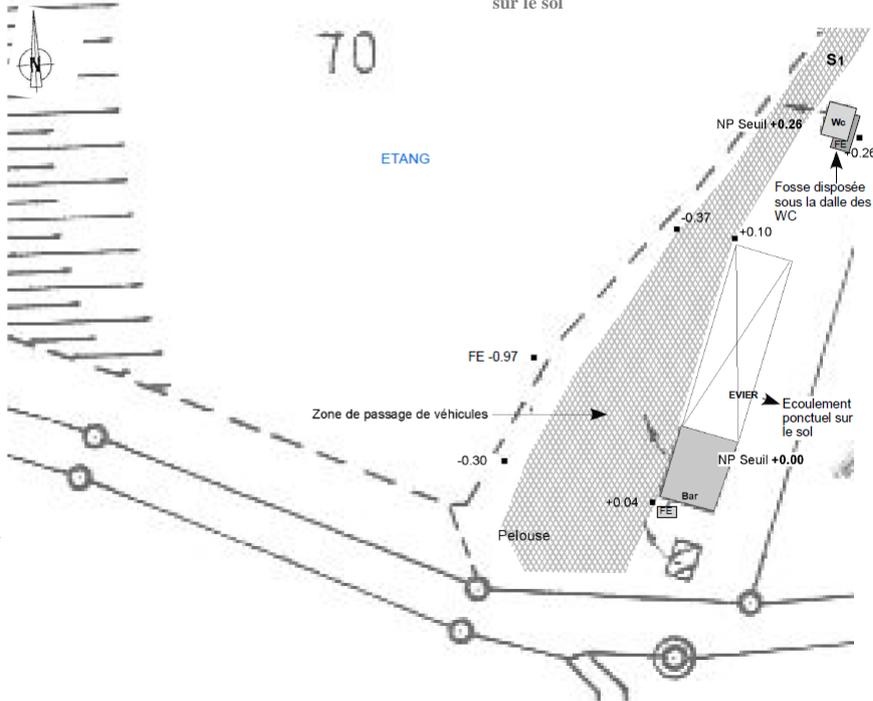


COMMUNE DE: **BARTENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC3**

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation :
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) :
  - Lit d'épandage (LE) :
  - Sol reconstitué (SR) :
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV):
  - Terre d'infiltration (TI):
  - Regard :
  - Puits (captage eau potable) :
  - Puits d'infiltration (PI):
  - Poste de relevage (PR) :
  - Canalisation d'écoulement :
  - Conduite de refolement :
  - Sondage pédologique (n°) : **S1**
  - Cotes de niveau : **+/-0,00**
- Abréviations:**
- NP: Niveau plancher
  - FR (FB): Niveau fond de réseau (buse)
  - FF: Niveau fond de fossé
  - EV/EM: Eau vannes/Eaux ménagères
  - FE: Fil d'eau
  - EP/EU: Eau pluviales/Eaux usées
  - NP: niveau de plancher
  - Grg: garage
  - SS: sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1986**  
Fosses étanches (nb: 2) (volume total de 6000l)



**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Conforme sous réserve**  
Raison : rejet d'eaux d'un évier en arrière du bâtiment, sur le sol

#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 3		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 4b		Description des horizons	
0		Ah	Limons argileux de coloris brun foncé
10		Js	Limons argilo-sableux à limons sablo-argileux Coloris clair
20			
30			
40			
50		Jp	Présence de quelques taches de pseudogley (présence de la nappe) Limons sablo-argileux à limons argilo-sableux
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 2		Référence : alluviosols perméables sur nappe peu profonde	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**



**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraiseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	

Tranchées filtrantes (TF) :

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstitué (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV):

Tertre d'infiltration (TI):

Regard	:
Puits (captage eau potable)	:
Puits d'infiltration (PI)	:
Poste de relevage (PR)	:
Canalisation d'écoulement	:
Conduite de refoulement	:

Canalisation d'écoulement à conserver

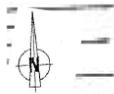
Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +/-0,00

<b>Abréviations:</b>	
Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher Grg: garage SS: sous-sol Rdc: rez de chaussée

COMMUNE DE: BARTENHEIM  
N° de secteur et de maison: ANC3

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosses étanches à conserver + ventilations à poser (pour extraire les gaz et préserver la structure béton des attaques corrosives) + évier à supprimer

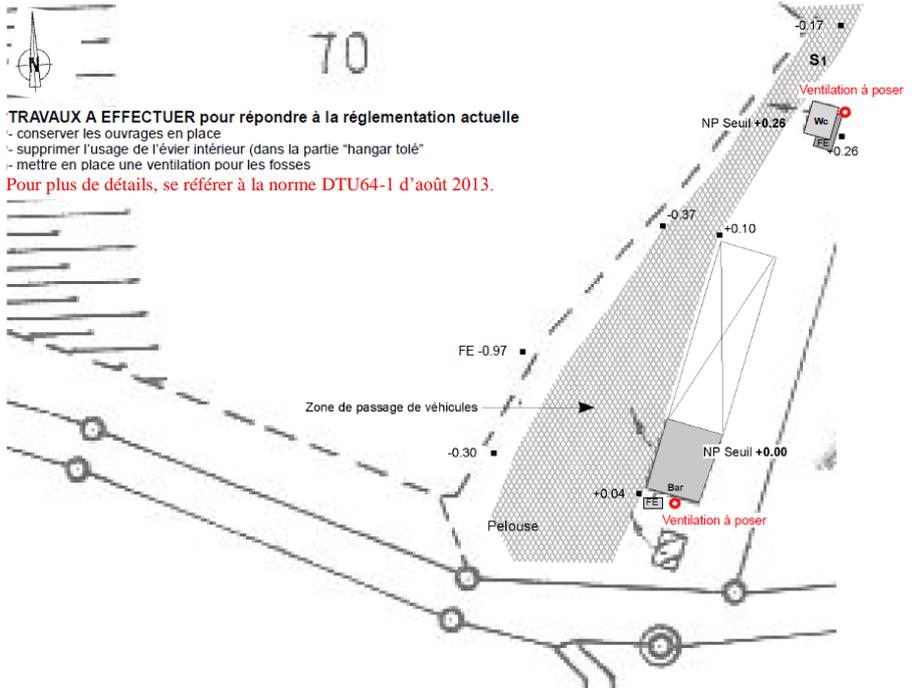


70

**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- conserver les ouvrages en place
- supprimer l'usage de l'évier intérieur (dans la partie "hangar tolé"
- mettre en place une ventilation pour les fosses

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.



## 1.2.4. ANC 4 : 18 RUE DES ACACIAS

### ➤ Assainissement actuel

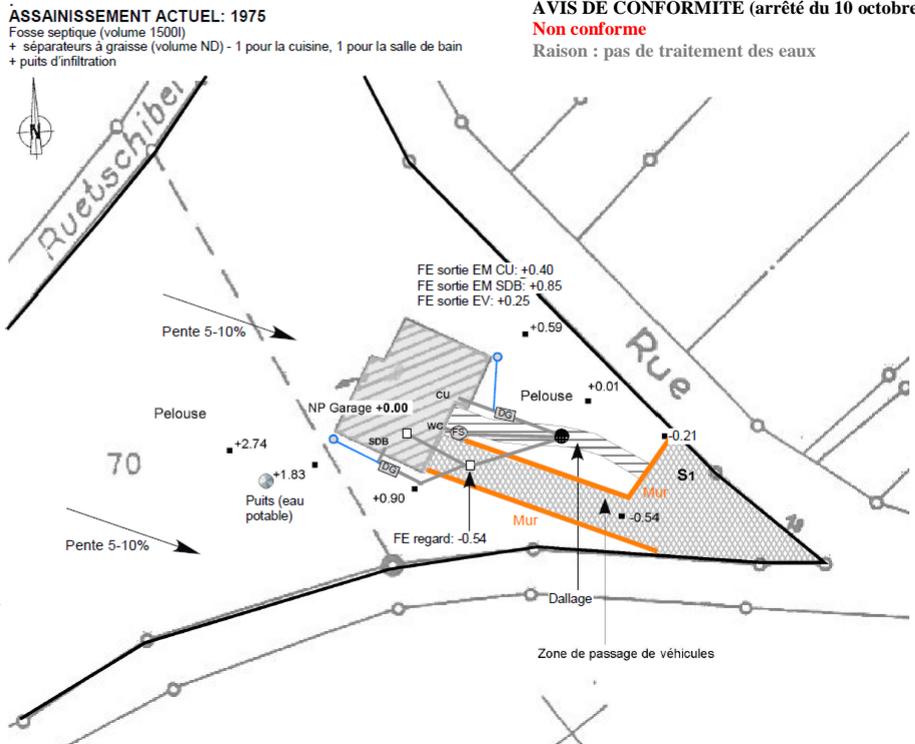


### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE: **BARTENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 4**

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation : V
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF)
  - Lit d'épandage (LE)
  - Sol reconstitué (SR)
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV)
  - Tertre d'infiltration (TI)
  - Regard
  - Puits (captage eau potable)
  - Puits d'infiltration (PI)
  - Poste de relevage (PR)
  - Canalisation d'écoulement
  - Conduite de refoulement
  - Sondage pédologique (n°)
  - Cotes de niveau
- Abréviations:**
- NP Niveau plancher
  - FR (FB) Niveau fond de réseau (buse)
  - FF Niveau fond de fossé
  - EV/EM Eaux vannes/Eaux ménagères
  - FE Fil d'eau
  - EPI/EU Eaux pluviales/Eaux usées
  - NP: niveau de plancher
  - Grg: garage
  - SS: sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 4		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 2		Description des horizons	
0			
10		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun foncé
20			Présence de cailloutis roulé en surface
30			
40		S(g)	Limons argileux à limons argilo-sableux
50			Présence de taches de pseudogley éparses
60			
70			
80			Sols perméables avec possibles passages d'eaux parasites
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 2		Référence : colluviosols perméables avec passages d'eaux parasites	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de bonne perméabilité pouvant subir des engorgements temporaires			

➤ Assainissement souhaitable

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	

Lit filtrant à massif de zéolithe : LFMZ

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstitué (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV):

Terre d'infiltration (TI):

Regard	:
Puits (captage eau potable)	:
Puits d'infiltration (PI)	:
Poste de relevage (PR)	:
Canalisation d'écoulement	:
Conduite de refoulement	:

Canalisation d'écoulement à conserver

Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +/-0,00

**Abréviations:**

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EPI/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher Grg: garage SS: sous-sol Rdc: rez de chaussée

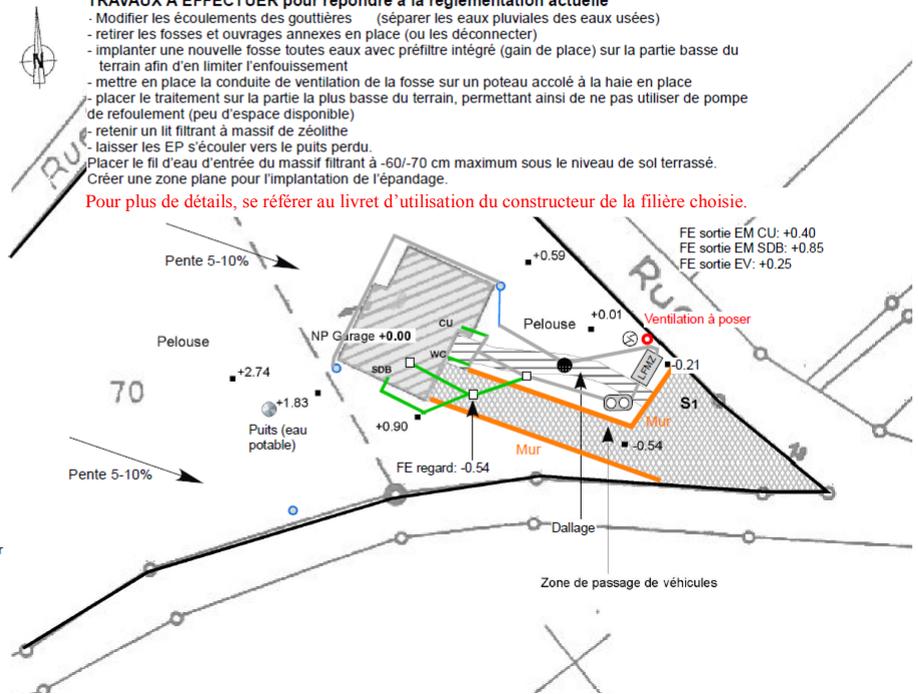
**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 5 m<sup>3</sup> + préfiltre intégré (gain de place) + ventilation à poser  
+ Lit filtrant à massif de zéolithe de 5 m<sup>2</sup> + rejet vers les puits d'infiltration

**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- Modifier les écoulements des gouttières (séparer les eaux pluviales des eaux usées)
  - retirer les fosses et ouvrages annexes en place (ou les déconnecter)
  - implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré (gain de place) sur la partie basse du terrain afin d'en limiter l'enfouissement
  - mettre en place la conduite de ventilation de la fosse sur un poteau accolé à la haie en place
  - placer le traitement sur la partie la plus basse du terrain, permettant ainsi de ne pas utiliser de pompe de refoulement (peu d'espace disponible)
  - retenir un lit filtrant à massif de zéolithe
  - laisser les EP s'écouler vers le puits perdu.
- Placer le fil d'eau d'entrée du massif filtrant à -60/-70 cm maximum sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer au livret d'utilisation du constructeur de la filière choisie.



FE sortie EM CU: +0.40  
FE sortie EM SDB: +0.85  
FE sortie EV: +0.25

## 1.2.5. ANC 5 : CENTRE EQUESTRE DES TROIS FRONTIERES

### ➤ Assainissement actuel



### ASSAINISSEMENT ACTUEL

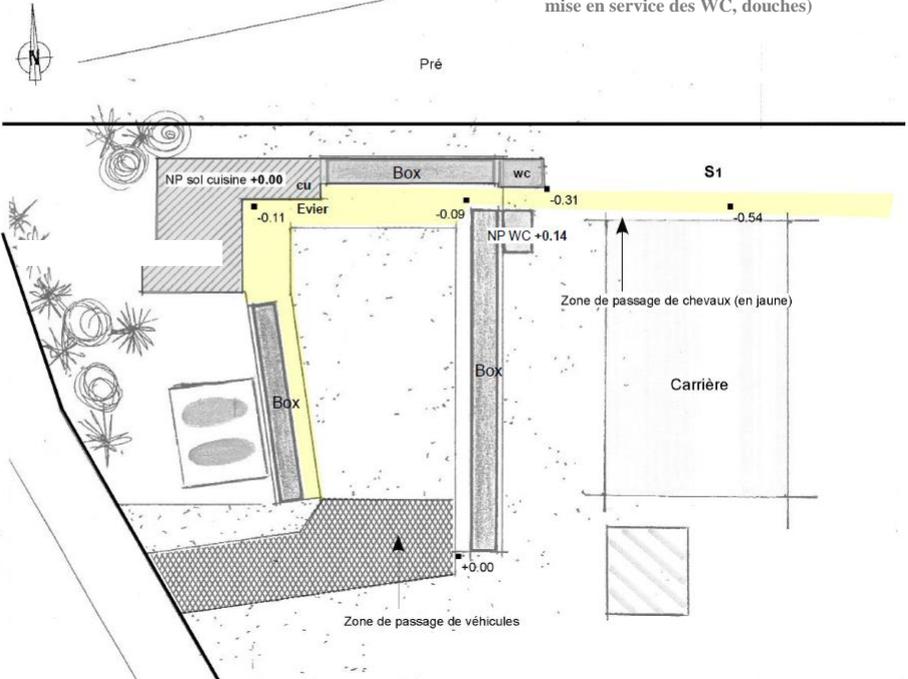
COMMUNE DE: **BARTENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 5**

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: Aucun - Installations récentes**  
Ouvrages d'assainissement devant être mis en place début 2007

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Aucun avis**  
Raison : pas de rejet (rejets effectifs en 2007, date de mise en service des WC, douches)

Légendes:

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: O	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	:	
Puits (captage eau potable)	:	
Puits d'infiltration (PI)	:	
Poste de relevage (PR)	:	
Canalisation d'écoulement	:	
Conduite de refoulement	:	
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher	
	: Grg: garage	
	: SS: sous-sol	
	: Rdc: rez de chaussée	



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 5		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1a		Description des horizons	
0			
10		Ah	Limons sablo-argileux de coloris brun foncé
20			
30			
40		Js	Limons argileux à graviers et galets
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de bonne à moyenne perméabilité			

➤ Assainissement souhaitable



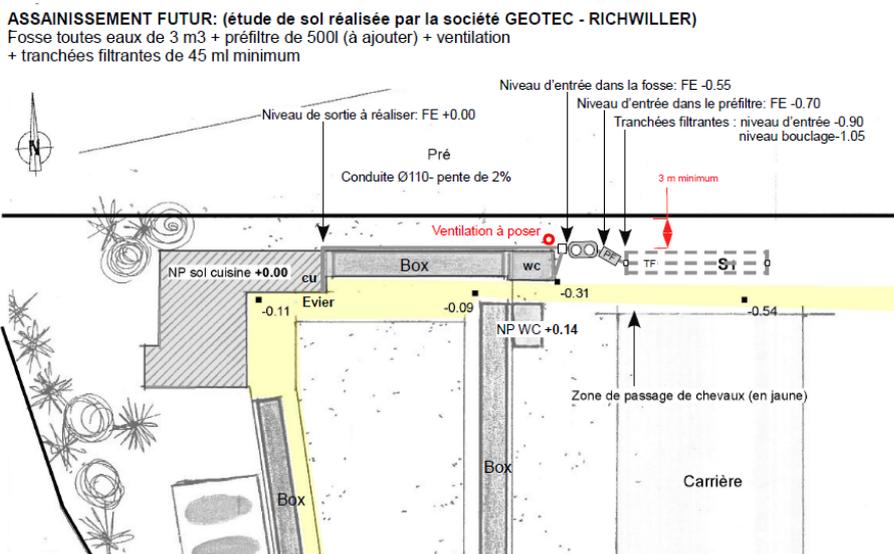
COMMUNE DE: BARTENHEIM  
N° de secteur et de maison: ANC 5

ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation à poser : V
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF)
  - Lit d'épandage (LE)
  - Sol reconstitué (SR)
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV)
  - Terre d'infiltration (TI)
  - Regard
  - Puits (captage eau potable)
  - Puits d'infiltration (PI)
  - Poste de relevage (PR)
  - Canalisation d'écoulement
  - Conduite de refoulement

Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +/-0,00

- Abréviations:**
- NP: niveau de plancher
  - FR (FB): Niveau fond de réseau (buse)
  - FF: Niveau fond de fossé
  - EV/EM: Eaux vannes/Eaux ménagères
  - FE: Fil d'eau
  - EP/EU: Eaux pluviales/Eaux usées
  - Grg: garage
  - SS: sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- ne pas faire descendre les sorties d'EM sous la dalle de la cuisine. Faire une sortie à la hauteur de la dalle, puis accrocher la conduite contre le mur du bâtiment (ne pas l'enfourer sous le niveau du sol car la conduite serait alors trop profonde pour respecter l'enfouissement maximum des tranchées filtrantes
- placer un regard en amont de la fosse toutes eaux pour la collecte des eaux ménagères et eaux vannes
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec un préfiltre extérieur
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser les tranchées filtrantes sur la zone de terrain disponible
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison)

Placer le fil d'eau d'entrée des drains à -60/-70 cm sous le niveau de sol tassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

**Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.**

## 1.2.6. ANC 6 : ETANG DE PECHE AAPP BARTENHEIM

### ➤ Assainissement actuel



### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE: **BARTENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 6**

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1972**  
Fosse septique (volume ND)  
+ séparateur à graisse (volume ND) + Filtre bactérien (volume ND)  
+ puits d'infiltration

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux

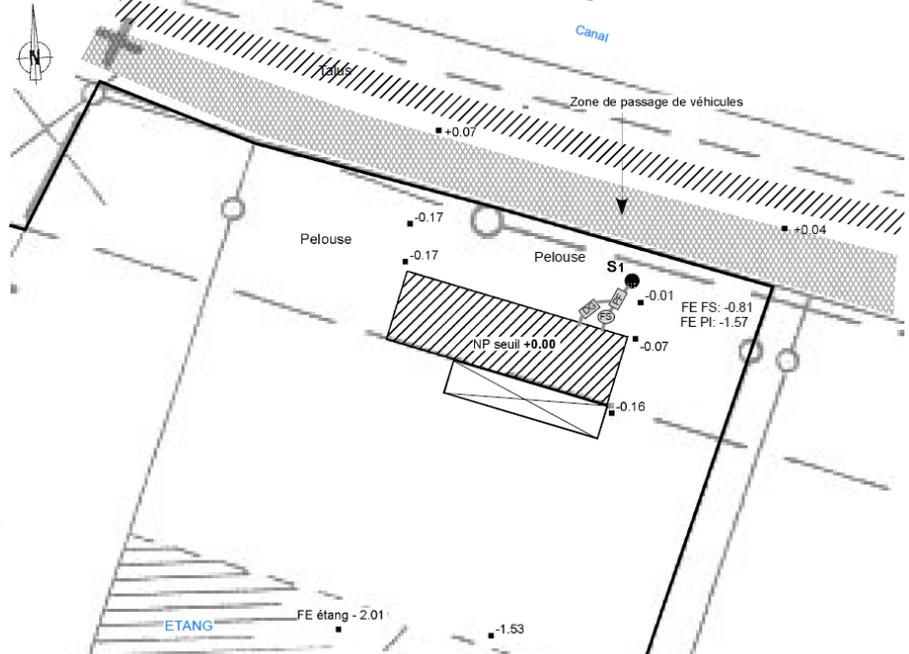
**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	

Sondage pédologique (n°) : **S1**  
Cotes de niveau : **+/-0,00**

**Abréviations:**

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher
	Grg: garage
	SS: sous-sol
	Rdc: rez de chaussée



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 6		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 4b		Description des horizons	
0			
10		Ah	Limons sableux de coloris beige
20			Présence de cailloutis et galets
30			
40			
50		Js	Niveau de graviers - Refus à la tarière
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

## ➤ Assainissement souhaitable



COMMUNE DE:  
N° de secteur et de maison:

**BARTENHEIM**  
**ANC 6**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

### Légendes:

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	

Tranchées filtrantes (TF) :

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstitué (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV):

Tertre d'infiltration (TI):

Regard :

Puits (captage eau potable) :

Puits d'infiltration (PI) :

Poste de relevage (PR) :

Canalisation d'écoulement :

Conduite de refoulement :

Canalisation d'écoulement à conserver :

Sondage pédologique (n°) : S1

Cotes de niveau : +/-0,00

### Abréviations:

Niveau plancher : NP

Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)

Niveau fond de fossé : FF

Eaux vannes/Eaux ménagères: EV/EM

Fil d'eau : FE

Eaux pluviales/Eaux usées : EPI/EU

Niveau de dalle :

NP: niveau de plancher

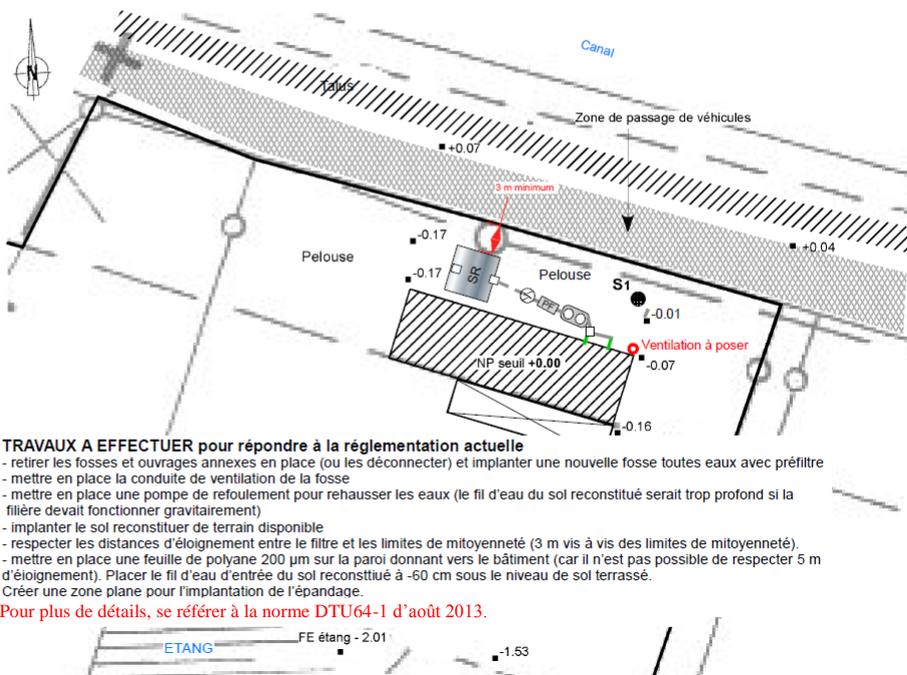
Grg: garage

SS: sous-sol

Rdc: rez de chaussée

### ASSAINISSEMENT FUTUR

Fosse toutes eaux de 3 m<sup>3</sup> + préfiltre de 500l + ventilation + pompe de refoulement (pour rehausser le niveau des eaux)  
+ Sol reconstitué de 25 m<sup>2</sup>



### TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place (ou les déconnecter) et implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- mettre en place une pompe de refoulement pour rehausser les eaux (le fil d'eau du sol reconstitué serait trop profond si la filière devait fonctionner gravitairement)
- implanter le sol reconstitué de terrain disponible
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté).
- mettre en place une feuille de polyane 200 µm sur la paroi donnant vers le bâtiment (car il n'est pas possible de respecter 5 m d'éloignement). Placer le fil d'eau d'entrée du sol reconstitué à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.
- Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

### 1.3. DONNEES ECONOMIQUES

Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif		Mode d'assainissement collectif					
	Montant des travaux	Montant entretien/an	Montant des travaux			Montant entretien/an		
			Privé	Public	Total	Privé	Public	Total
ANC 1	11 890,00 €	312,50 €	6 400,00 €	70 950,00 €	77 350,00 €	200,00 €	126,00 €	326,00 €
ANC 2	11 790,00 €	337,50 €	14 300,00 €	26 050,00 €	40 350,00 €	200,00 €	105,00 €	305,00 €
ANC 3	500,00 €	112,50 €	22 100,00 €	21 600,00 €	43 700,00 €	200,00 €	105,00 €	305,00 €
ANC 4	15 340,00 €	112,50 €	5 160,00 €	61 250,00 €	66 410,00 €	0,00 €	497,00 €	497,00 €
ANC 5	9 430,00 €	112,50 €	10 700,00 €	12 300,00 €	23 000,00 €	200,00 €	168,00 €	368,00 €
ANC 6	13 490,00 €	312,50 €	6 700,00 €	19 500,00 €	26 200,00 €	200,00 €	105,00 €	305,00 €

Les montants indiqués sont hors taxes.

## 1.4. PROPOSITION DE CLASSEMENT

Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif		Mode d'assainissement collectif		Mode d'assainissement retenu
	Contraintes techniques	Contraintes financières	Contraintes techniques	Contraintes financières	
ANC 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (473 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 85 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 4 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (233 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant (rue des Landes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 71 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'ANC est à peine plus cher que celui l'AC, ce qui est négligeable</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement sur partie privée et publique</li> <li>➤ Longueur importante sur partie privée et publique (251 ml au total) pour raccorder la propriété au réseau existant (rue de Savigneux à Rosenau)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 99 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 63 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Séparer les eaux pluviales du réseau d'eaux usées</li> <li>➤ Petite surface plane disponible pour la filière de traitement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Filière compacte est plus chère qu'une filière dite "traditionnelle"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Longueur importante sur partie publique (200 ml au total) pour raccorder la propriété au réseau existant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 77 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 77 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (123 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant (rue de Huningue)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC est 59 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 70 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Fil d'eau d'entrée de la fosse est trop profond pour la filière de traitement : poste de relevage</li> <li>➤ Mise en place d'une feuille polyane : la distance obligatoire entre le bâtiment et la filière est transgressée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réseau public d'assainissement insuffisamment profond : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (195 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant (rue de Savigneux)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 49 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'ANC est à peine plus cher que celui l'AC, ce qui est négligeable</li> </ul>	Assainissement non collectif

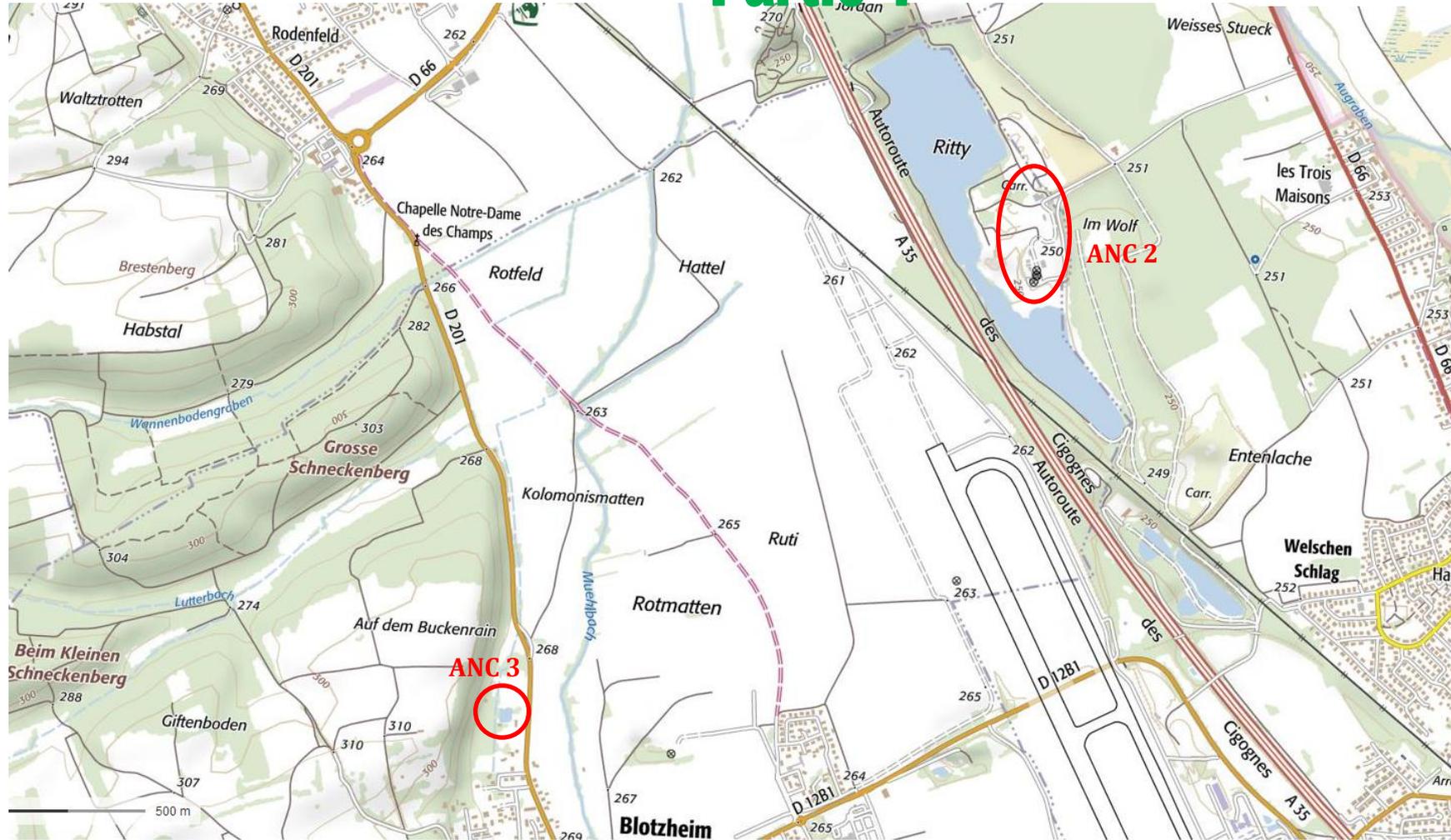
## 2. BLOTZHEIM

### 2.1. CARTE DE LOCALISATION DES ZONES

Légende :

○ Secteurs d'études  
ANC 1

# Partie 1

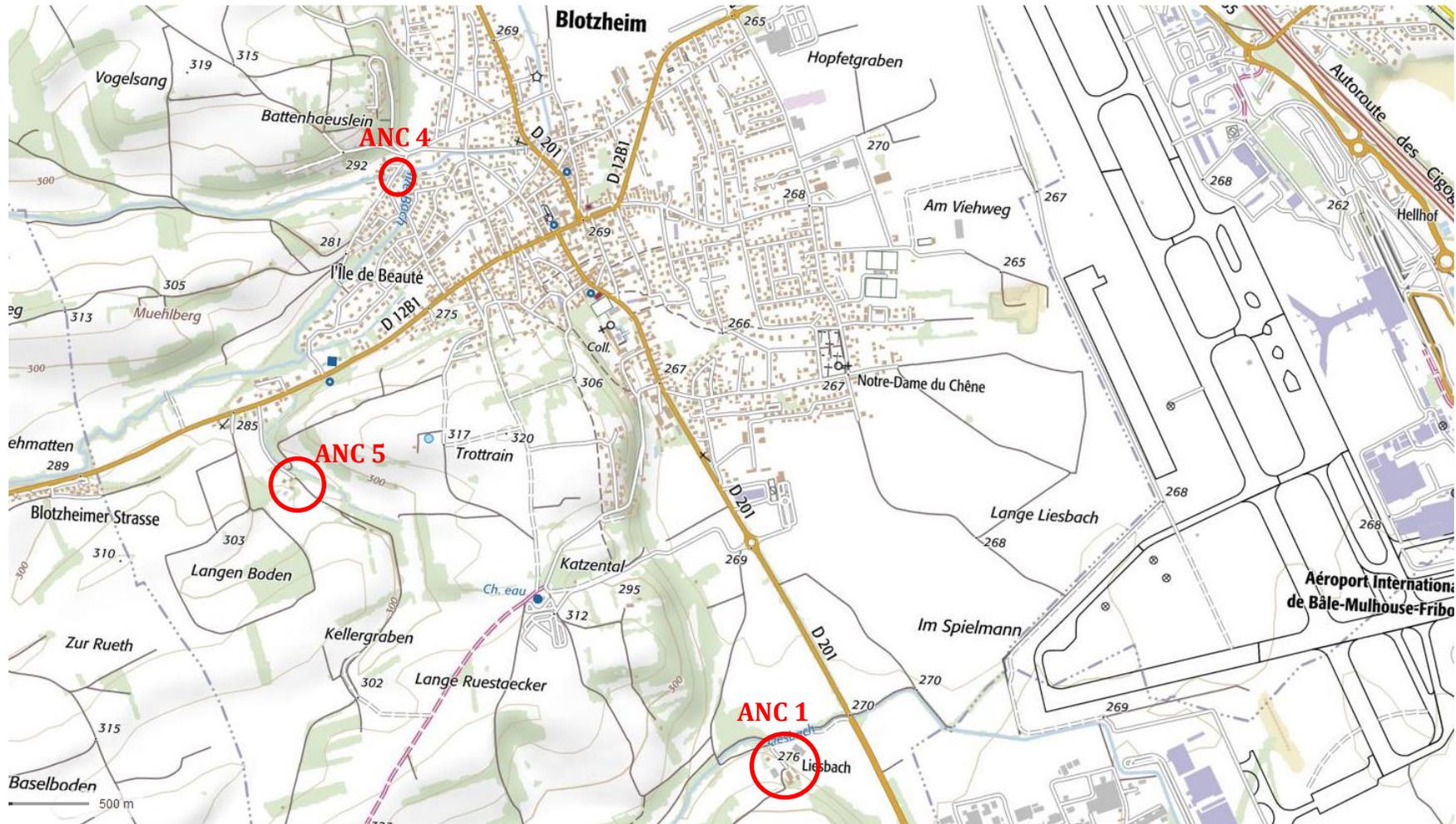


Extrait : carte IGN

# Partie 2

Légende :

○ Secteurs d'études  
ANC 1



Extrait : carte IGN

## 2.2. DONNEES TECHNIQUES

### 2.2.1. ANC 1-1 : 44 AVENUE NATHAN KATZ

#### ➤ Assainissement actuel



#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

- Légendes:
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation : V
  - Préfiltre : PF

Tranchées filtrantes (TF) :

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstruit (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV) :

Terre d'infiltration (TI) :

- Regard
- Puits (captage eau potable)
- Puits d'infiltration (PI)
- Poste de relevage (PR)
- Canalisation d'écoulement
- Conduite de refoulement

Sondage pédologique (n°) : S1

Cotes de niveau : +/-0,00

- Abréviations:
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fosse : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères : EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle : NP
  - niveau de plancher : NP
  - garage : Grg
  - sous-sol : SS
  - rez de chaussée : Rdc

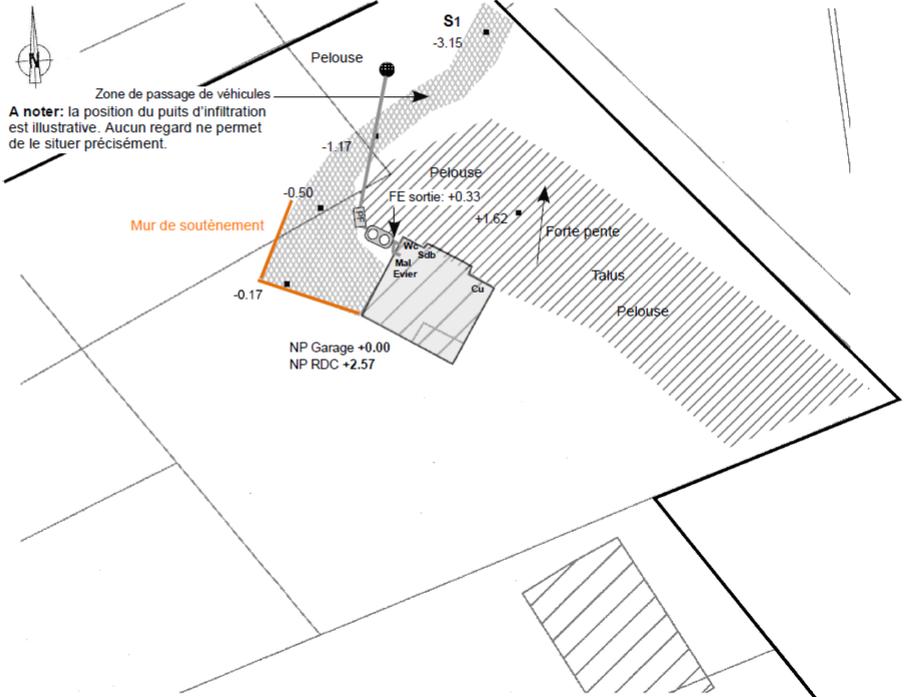
COMMUNE DE: **BLOTZHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC1-1**

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1992**  
Fosse toutes eaux (volume 3000l)  
+ préfiltre (volume ND)  
+ puits d'infiltration

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**

**Non conforme**

Raison : pas de traitement des eaux



#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 1-1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0			
10		Ah	Loess de coloris brun foncé
20			
30			
40		Js	Loess beige, sans taches de pseudogley Textures malléables, peu humide
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**



Assainissement & Environnement

**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
<b>Tranchées filtrantes (TF)</b> :		
<b>Lit d'épandage (LE)</b> :		
<b>Sol reconstitué (SR)</b> :		
<b>Filtre à sable vertical drainé (FSDV)</b> :		
<b>Tertre d'infiltration (TI)</b> :		
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
<b>Canalisation d'écoulement à conserver</b> :		
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	

**Abréviations:**

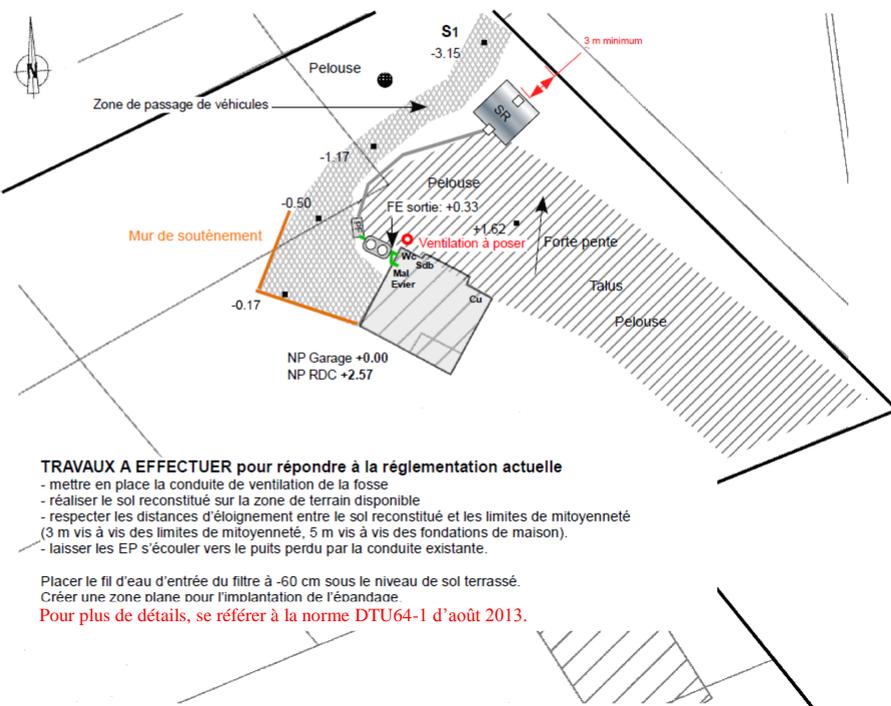
Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fosse	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: ND
	: NP: niveau de plancher
	: Grg: garage
	: SS: sous-sol
	: Rdc: rez de chaussée

COMMUNE DE: **BLOTZHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC1-1**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m<sup>3</sup> à conserver + préfiltre à conserver + ventilation à ajouter + pompe de refoulement (si besoin) + Sol reconstitué de 25 m<sup>2</sup>



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le sol reconstitué sur la zone de terrain disponible
- respecter les distances d'éloignement entre le sol reconstitué et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).
- laisser les EP s'écouler vers le puits perdu par la conduite existante.

Placer le fil d'eau d'entrée du filtre à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

## 2.2.2. ANC 1-2 : 46 AVENUE NATHAN KATZ

### ➤ Assainissement actuel



### ASSAINISSEMENT ACTUEL

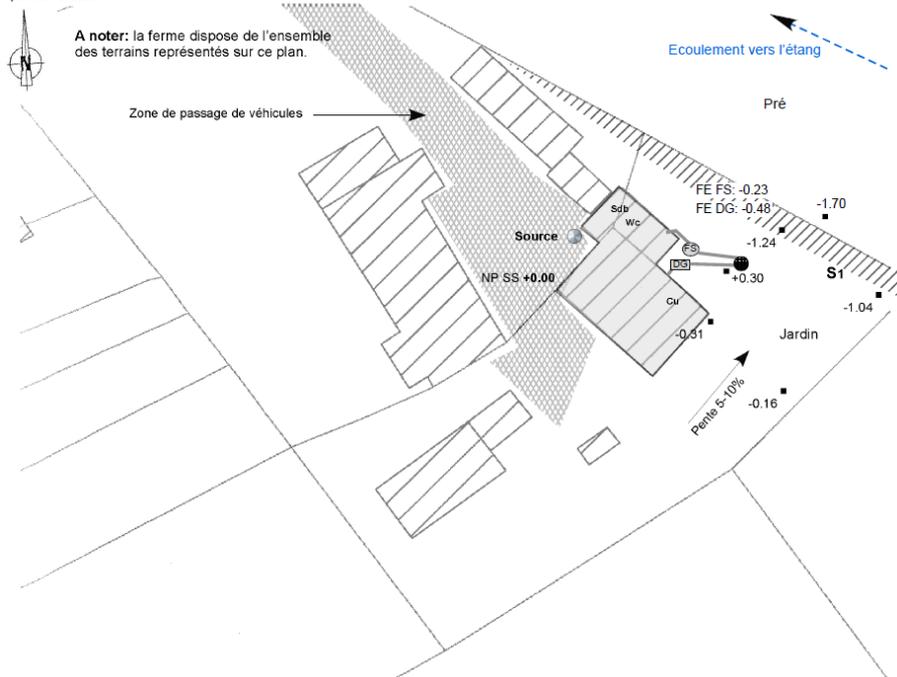
**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filter à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Terre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: ND	
	: NP: niveau de plancher	
	: Grg: garage	
	: SS: sous-sol	
	: Rdc: rez de chaussée	

COMMUNE DE: **BLOTZHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC1-2**

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1975**  
Fosse septique (volume ND)  
+ séparateur à graisse (volume ND)  
+ puits d'infiltration

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 1-2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 3		Description des horizons	
0		Ah	Limons à limons argileux de coloris brun foncé
10			
20			
30			
40		S	Limons argileux de coloris beige clair Horizon malléable
50			
60		Cg	Argiles à argiles limoneuses de coloris ocre Présence de taches de pseudogley Terre lourde (sol remblayé ?)
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 2-3		Référence : colluviosols rédoxiques	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de perméabilité moyenne à faible			

➤ **Assainissement souhaitable**



**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

COMMUNE DE: **BLOTZHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC1-2**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**Légendes:**

- Fosse toutes eaux : FTE
- Fosse septique : FS
- Fosse étanche : FE
- Dégraisseur : DG
- Ventilation à poser :
- Préfiltre : PF
  
- Tranchées filtrantes (TF) :
- Lit d'épandage (LE) :
- Sol reconstitué (SR) :
- Filtre à sable vertical drainé (FSDV) :
- Terre d'infiltration (TI) :
- Regard :
- Puits (captage eau potable) :
- Puits d'infiltration (PI) :
- Poste de relevage (PR) :
- Canalisation d'écoulement :
- Conduite de refoulement :

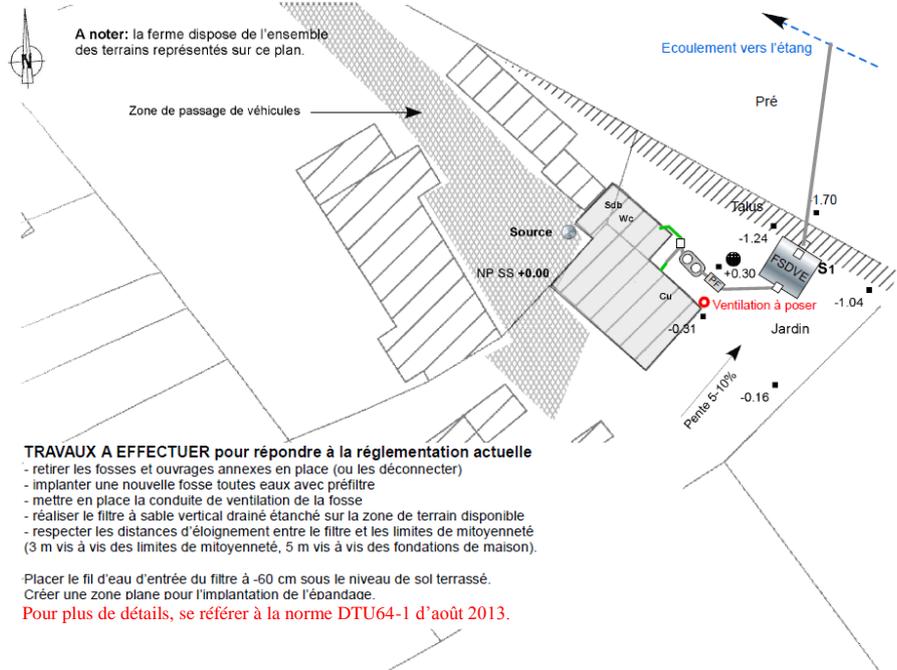
Canalisation d'écoulement à conserver

Sondage pédologique (n°) : **S1**  
Cotes de niveau : **+/-0.00**

- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères: EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle :
  - NP: niveau de plancher
  - Grg: garage
  - SS: sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m3 + préfiltre + ventilation  
+ Filtre à sable vertical drainé étanché (FSDVE) de 25 m2 + rejet vers l'écoulement superficiel



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place (ou les déconnecter)
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le filtre à sable vertical drainé étanché sur la zone de terrain disponible
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).

Placer le fil d'eau d'entrée du filtre à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

**Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.**

## 2.2.3. ANC 2 : HOLCIM FRANCE GRAVIERE

### ➤ Assainissement actuel



### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE: **BLOTZHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC2**

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: +30 ans (Bat1) - 1997 (ALGECO)**  
ALGECO: po  
Fosse toutes eaux (volume ND)  
+ préfiltre (volume ND)  
+ puits d'infiltration  
Bat 1:  
Regard dégraisseur + Fosse septique (volume ND)  
+ puits d'infiltration ? (position non repérée)

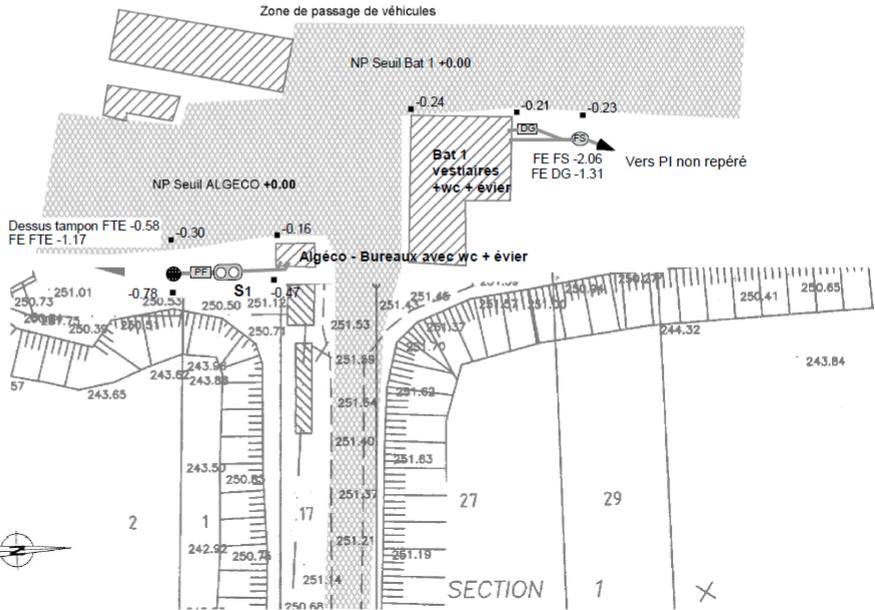
**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme pour les deux systèmes**  
Raison : pas de traitement des eaux

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation :
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) :
  - Lit d'épandage (LE) :
  - Sol reconstitué (SR) :
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV):
  - Tertre d'infiltration (TI):
  - Regard :
  - Puits (captage eau potable) :
  - Puits d'infiltration (PI):
  - Poste de relevage (PR) :
  - Canalisation d'écoulement :
  - Conduite de refoulement :

Sondage pédologique (n°) : S1

Cotes de niveau : +/-0,00

- Abréviations:**
- NP : Niveau plancher
  - FR (FB) : Niveau fond de réseau (buse)
  - FF : Niveau fond de fossé
  - EV/EM : Eaux vannes/Eaux ménagères
  - FE : Fil d'eau
  - EPIEU : Eaux pluviales/Eaux usées
  - NP : Niveau de plancher
  - Grg : garage
  - SS : sous-sol
  - Rdc : rez de chaussée



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0		Ah	Limons sablo-argileux de coloris brun foncé
10			
20			
30		Refus	Niveau de graviers et sables (site : gravière)
40			
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**BF**  
Assainissement & Environnement  
**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

COMMUNE DE: **BLOTZHEIM**  
N° de secteur et de maison:

**ANC2**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	

Tranchées filtrantes (TF) :

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstitué (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV):

Terre d'infiltration (TI):

Regard :

Puits (captage eau potable) :

Puits d'infiltration (PI) :

Poste de relevage (PR) :

Canalisation d'écoulement :

Conduite de refoulement :

Canalisation d'écoulement à conserver :

Sondage pédogologique (n°) : **S1**

Cotes de niveau : **+/-0,00**

**Abréviations:**

Niveau plancher : **NP**

Niveau fond de réseau (buse) : **FR (FB)**

Niveau fond de fosse : **FF**

Eaux vannes/Eaux ménagères: **EV/EM**

Fil d'eau : **FE**

Eaux pluviales/Eaux usées : **EPI/EU**

Niveau de dalle : **Org: garage**

SS: sous-sol

Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

**ALGECO (travaux à réaliser)**

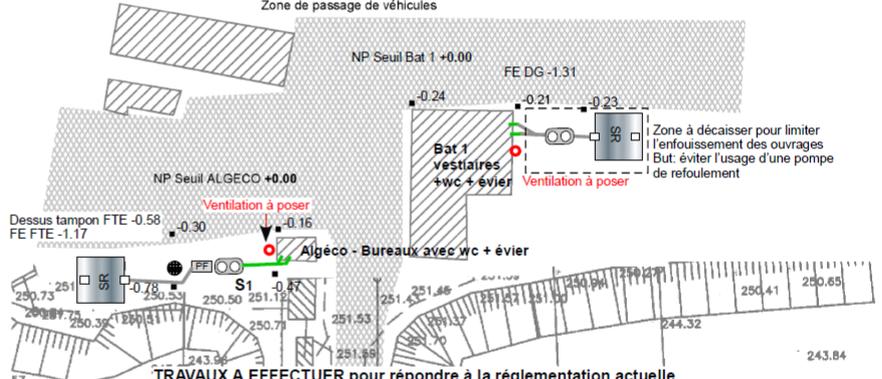
Fosse toutes eaux à conserver + préfiltre à conserver + ventilation à poser

+ Sol reconstitué de 25 m2

**Bat 1 (travaux souhaitables)**

Fosse toutes eaux de 3 m3 + préfiltre intégré (gain de dénivelé) + ventilation à poser

+ Sol reconstitué de 25 m2 (zone d'implantation à décaisser)



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

Pour l'Algéco: il suffit d'ajouter un sol reconstitué et d'ajouter la conduite de ventilation-

Pour le Bat 1:

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place (ou les déconnecter)
  - implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré (gain de place)
  - mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
  - réaliser le sol reconstitué sur la zone de terrain disponible (à décaisser afin de limiter la profondeur du dispositif
- 2 - respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations du bâtiment)  
Placer le fil d'eau d'entrée du filtre à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

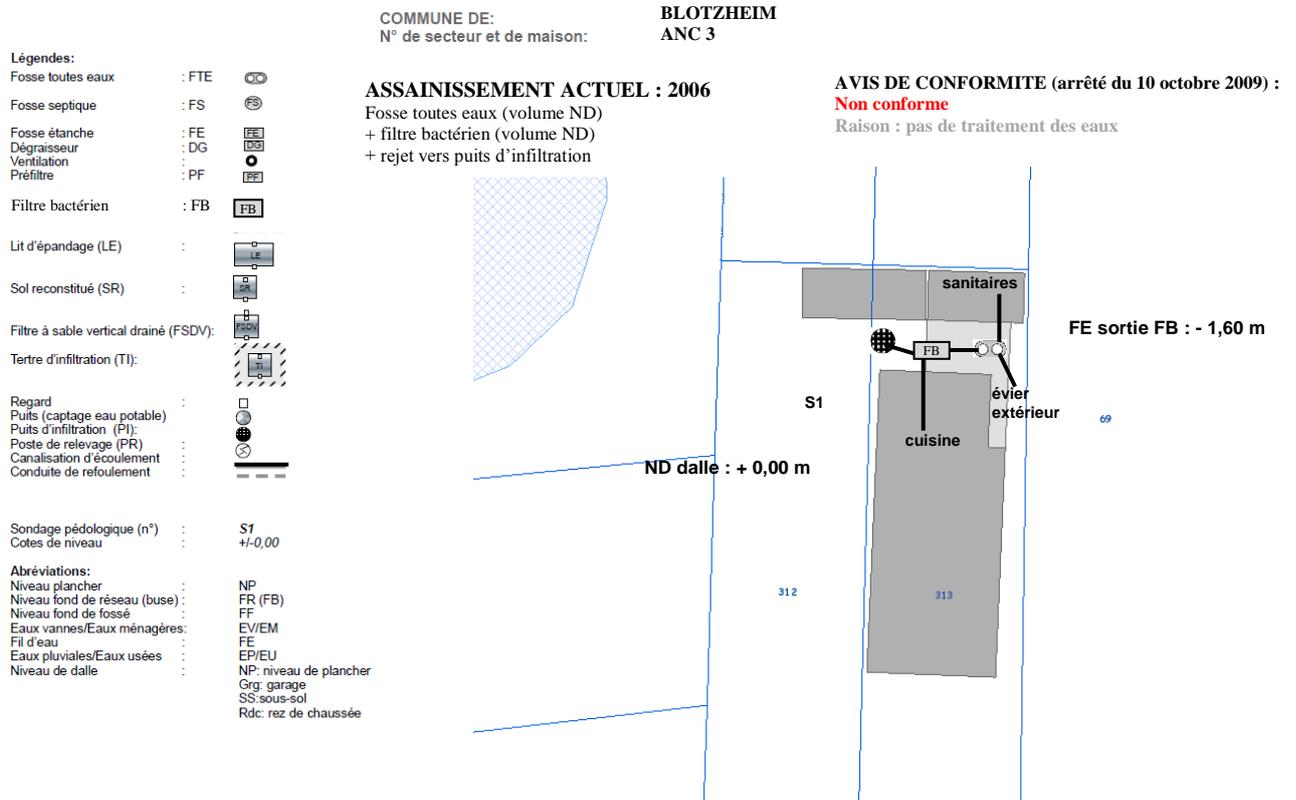
Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.



## 2.2.4. ANC 3 : ETANG DE PECHE RUE JEAN MOULIN

### ➤ Assainissement actuel

### ASSAINISSEMENT ACTUEL



### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 3		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0		Ah	Loess de coloris brun foncé
10			
20			
30		Js	Loess de coloris ocre sans tâches de pseudogley
40			
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

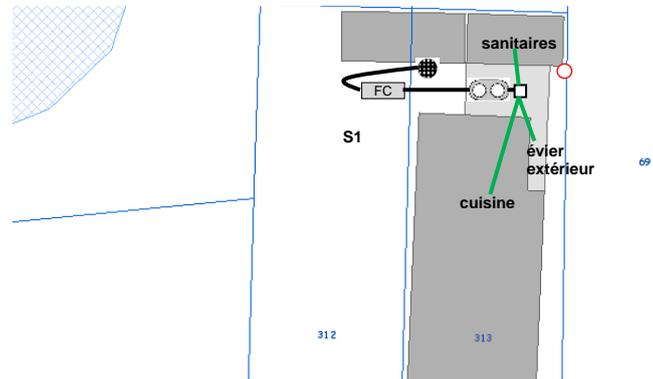
**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **BLOTZHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 3**

<b>Légendes:</b>		
Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: PF	
Préfiltre	: PF	
Filtre compacte	: FC	
Lit d'épandage (LE)	:	
Sol reconstruit (SR)	:	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV):	:	
Terre d'infiltration (TI):	:	
Regard	:	
Puits (captage eau potable)	:	
Puits d'infiltration (PI)	:	
Poste de relevage (PR)	:	
Canalisation d'écoulement	:	
Conduite de refoulement	:	
Canalisation d'écoulement à conserver	:	
Sondage pédologique (n°)	:	<b>S1</b>
Cotes de niveau	:	<b>+/-0,00</b>
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	:	NP
Niveau fond de réseau (buse)	:	FR (FB)
Niveau fond de fossé	:	FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	:	EV/EM
Fil d'eau	:	FE
Eaux pluviales/Eaux usées	:	EP/EU
Niveau de dalle	:	NP: niveau de plancher Gr: garage SS: sous-sol Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 5 m<sup>3</sup> + pré-filtre intégré + ventilation à poser + lit filtrant à massif de zéolithe de 5 m<sup>2</sup> + rejet vers le puits d'infiltration



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

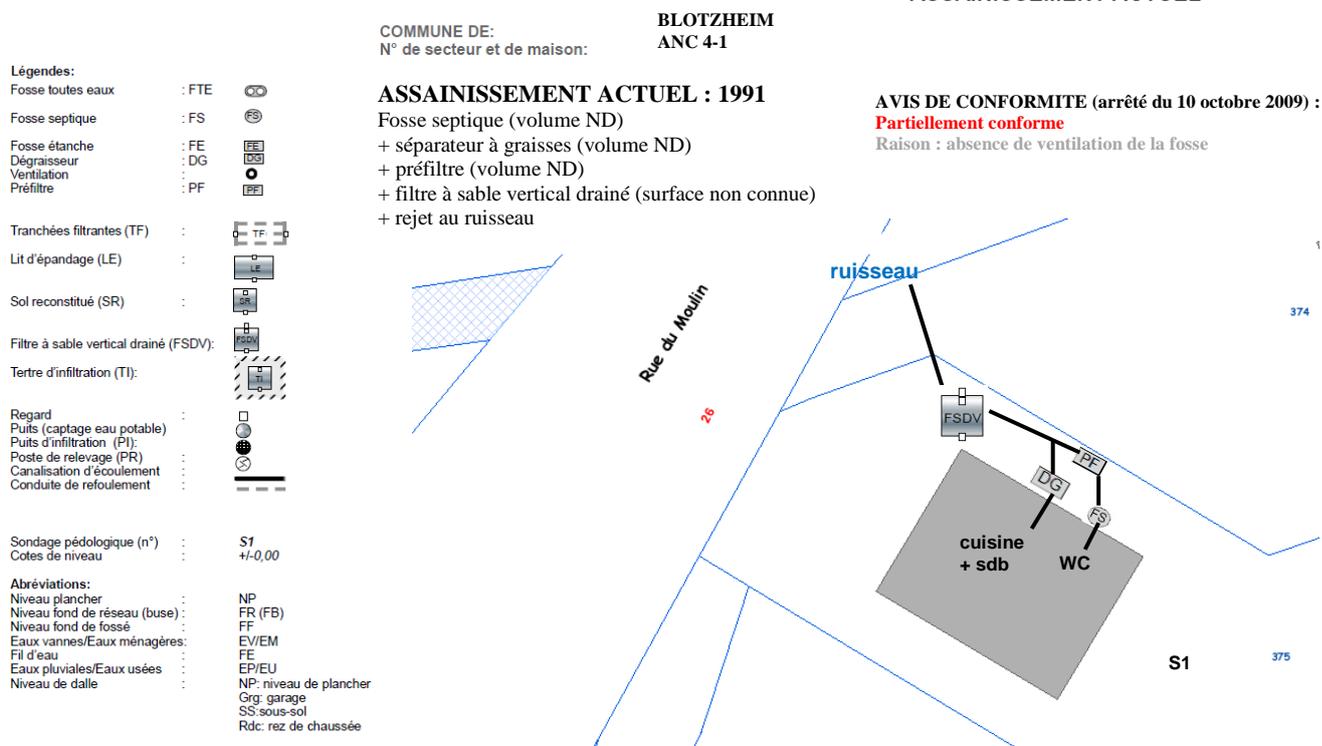
- retirer les fosses et ouvrages annexes en place
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec pré-filtre intégré
- mettre en place une conduite de ventilation de la fosse
- implanter le fil filtrant à massif de zéolithe sur la zone disponible (hors zone de circulation des engins agricoles)
- rejet des eaux épurées vers le puits d'infiltration

Remonter le fil d'eau d'entrée de la fosse à - 40 cm sous le niveau du sol tassé.  
Pour plus de détails, se référer au livret d'utilisation du constructeur de la filière choisie.

## 2.2.5. ANC 4-1 : 26 RUE DU MOULIN

### ➤ Assainissement actuel

### ASSAINISSEMENT ACTUEL



### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 4-1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 5		Description des horizons	
0		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun
10			Présence de galets
20			Zone remblayée
30			
40			
50			
60			
70		Js	Limons argileux de coloris brun
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

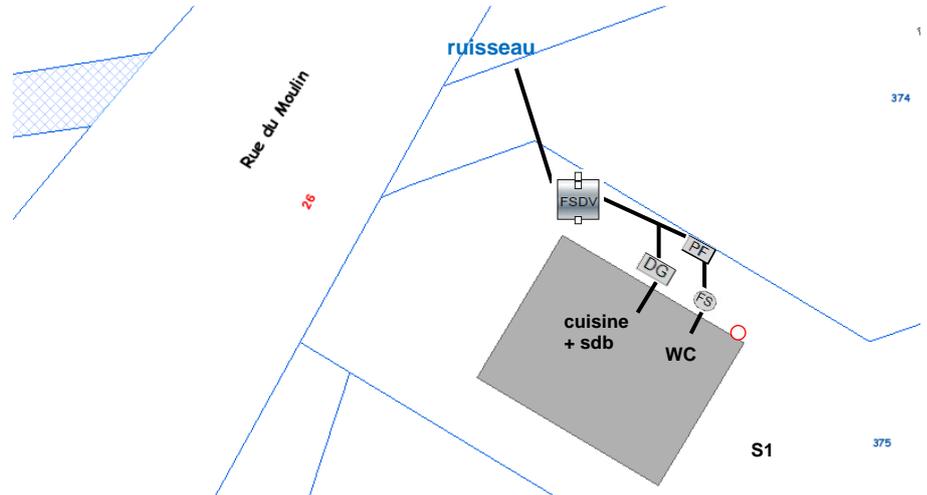
**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **BLOTZHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 4-1**

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse septique à conserver + préfiltre à conserver + séparateur à graisses à conserver + ventilation à poser + filtre à sable vertical drainé à conserver

<b>Légendes:</b>	
Fosse toutes eaux	: FTE 
Fosse septique	: FS 
Fosse étanche	: FE 
Dégraisseur	: DG 
Ventilation à poser	: V 
Préfiltre	: PF 
Tranchées filtrantes (TF)	: 
Lit d'épandage (LE)	: 
Sol reconstitué (SR)	: 
Filtre à sable vertical drainé (FSDV):	
Tertre d'infiltration (TI):	
Regard	: 
Puits (captage eau potable)	: 
Puits d'infiltration (PI)	: 
Poste de relevage (PR)	: 
Canalisation d'écoulement	: 
Conduite de refoulement	: 
Canalisation d'écoulement à conserver	: 
Sondage pédologique (n°)	: S1
Cotes de niveau	: +/-0,00
<b>Abréviations:</b>	
Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher Grg: garage SS: sous-sol Rdc: rez de chaussée



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

## 2.2.6. ANC 4-2 : 28 RUE DU MOULIN

### ➤ Assainissement actuel

### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE: **BLOTZHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 4-2**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filter à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Terre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	

Sondage pédologique (n°) : **S1**  
Cotes de niveau : **+/-0,00**

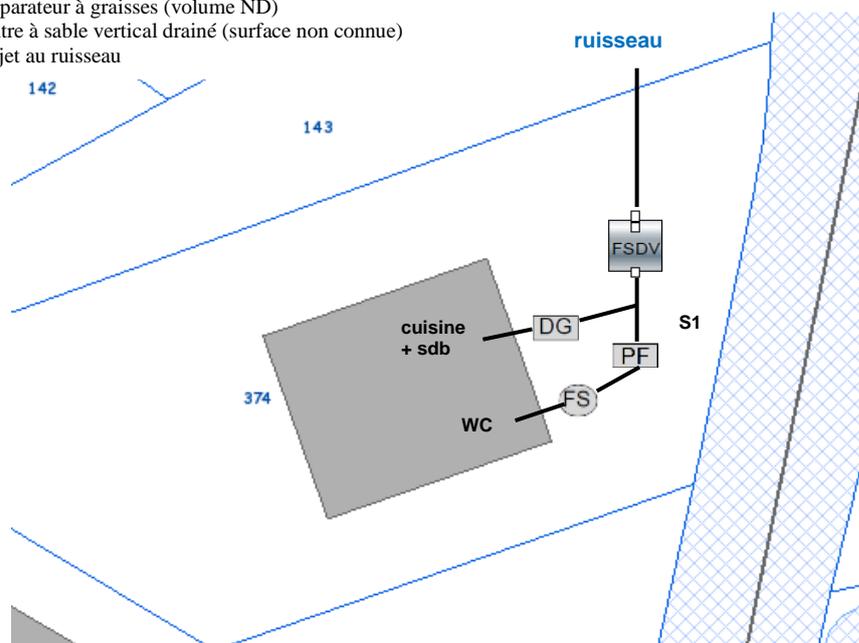
**Abréviations:**

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: E/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher
	: Grg: garage
	: SS: sous-sol
	: Rdc: rez de chaussée

### ASSAINISSEMENT ACTUEL : 2009

Fosse septique (volume ND)  
+ préfiltre (volume ND)  
+ séparateur à graisses (volume ND)  
+ filtre à sable vertical drainé (surface non connue)  
+ rejet au ruisseau

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Partiellement conforme**  
Raison : absence de ventilation de la fosse



### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 4-2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 5		Description des horizons	
0		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun
10			Présence de galets
20			Zone remblayée
30			
40			
50			
60		Js	Limons argileux de coloris brun
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

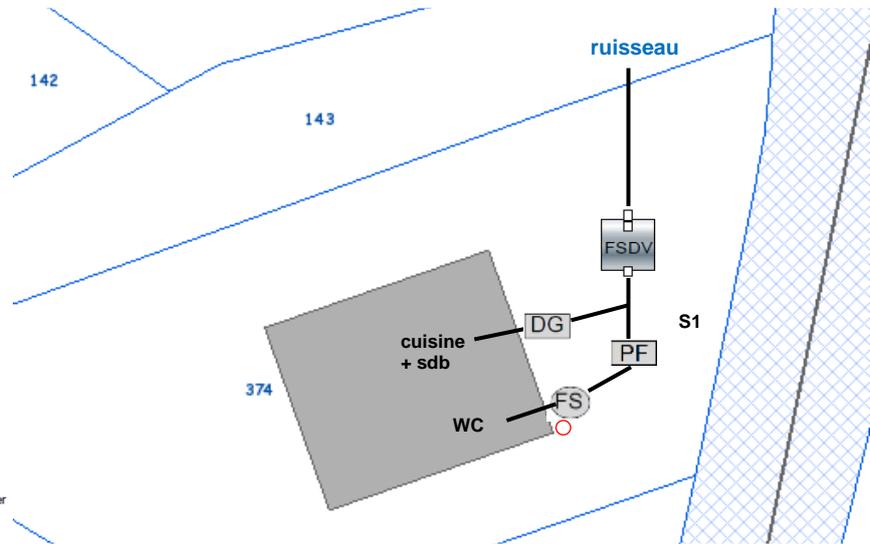
**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **BLOTZHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 4-2**

<b>Légendes:</b>		
Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstruit (SR)	: SR	
Filter à sable vertical drainé (FSDV):	FSDV	
Terre d'infiltration (TI):	TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refolement	: CR	
Canalisation d'écoulement à conserver		
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: NP	
	: Grg: garage	
	: SS: sous-sol	
	: Rdc: rez de chaussée	

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse septique à conserver + préfiltre à conserver + séparateur à graisses à conserver + ventilation à poser + filtre à sable vertical drainé à conserver



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

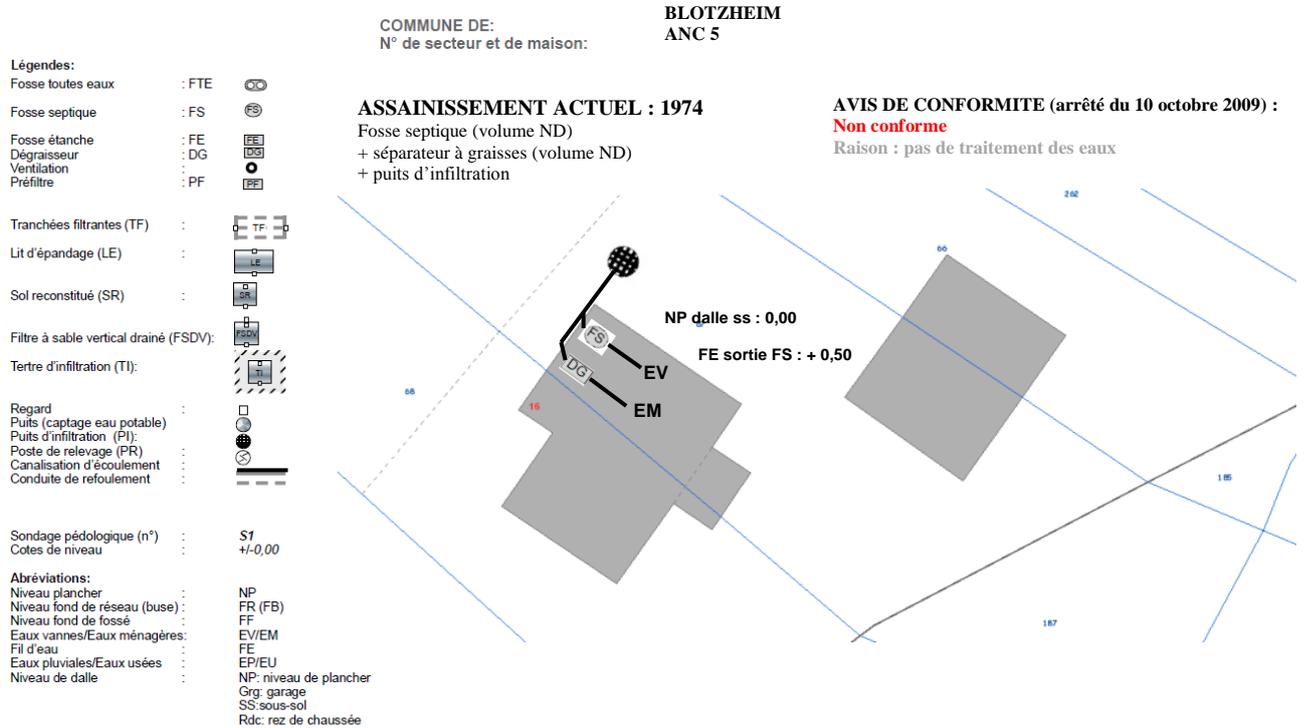
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

## 2.2.7. ANC 5 : 16 RUE DU KELLERGRABEN

### ➤ Assainissement actuel

### ASSAINISSEMENT ACTUEL



### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 5		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0		Ah	Loess de coloris brun foncé
10			
20			
30		Js	Loess sablonneux de coloris ocre
40			Texture malléables, peu humide
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **BLOTZHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 5**

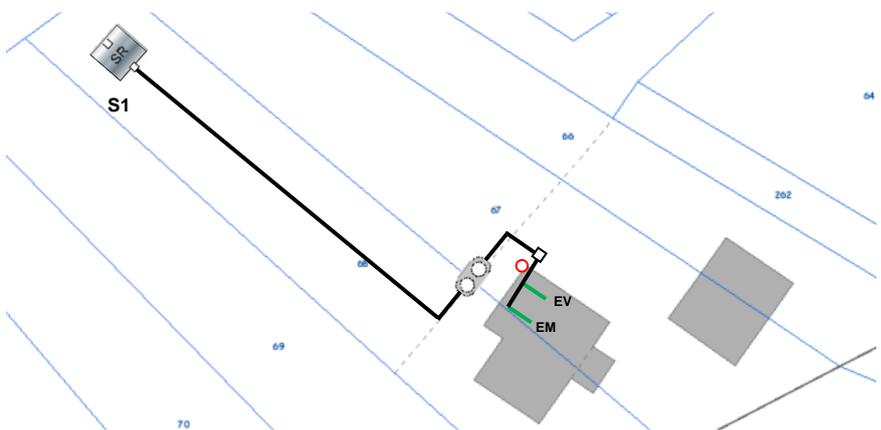
- |  |      |  |
|--|------|--|
| Fosse septique                         | : FS |  |
| Fosse étanche                          | : FE |  |
| Dégraisseur                            | : DG |  |
| Ventilation à poser                    | : PF |  |
| Préfiltre                              | : PF |  |
|  |      |  |
| Tranchées filtrantes (TF)              | :    |  |
| Lit d'épandage (LE)                    | :    |  |
| Sol reconstitué (SR)                   | :    |  |
|  | :    |  |
| Filtre à sable vertical drainé (FSDV): |      |  |
| Tertre d'infiltration (TI):            |      |  |
|  |      |  |
| Regard                                 | :    |  |
| Puits (captage eau potable)            | :    |  |
| Puits d'infiltration (PI)              | :    |  |
| Poste de relevage (PR)                 | :    |  |
| Canalisation d'écoulement              | :    |  |
| Conduite de refoulement                | :    |  |
| Canalisation d'écoulement à conserver  |      |  |

Sondage pédologique (n°) : **S1**  
Cotes de niveau : **+/-0,00**

- Abréviations:**
- |                              |                          |
|------------------------------|--------------------------|
| Niveau plancher              | : NP                     |
| Niveau fond de réseau (buse) | : FR (FB)                |
| Niveau fond de fossé         | : FF                     |
| Eaux vannes/Eaux ménagères:  | EV/EM                    |
| Fil d'eau                    | : FE                     |
| Eaux pluviales/Eaux usées    | : EP/EU                  |
| Niveau de dalle              | : NP: niveau de plancher |
|                              | Grg: garage              |
|                              | SS: sous-sol             |
|                              | Rdc: rez de chaussée     |

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m<sup>3</sup> + préfiltre intégré + ventilation à poser + sol reconstitué de 25 m<sup>2</sup>



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

- court-circuiter la fosse et les ouvrages annexes en place
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec pré-filtre intégré
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le sol reconstitué en contre bas du terrain sur la zone plane
- respecter les distances d'éloignement entre le sol reconstitué et les arbres (3 m vis-à-vis des arbres)

Placer le fil d'eau d'entrée des drains à - 50 / - 60 cm sous le niveau du sol tassé.  
Agrandir la zone plane (si besoin) pour l'implantation du sol reconstitué.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

## 2.3. DONNEES ECONOMIQUES

Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif				Mode d'assainissement collectif					
	Montant des travaux	Montant entretien/an	Total travaux	Total entretien/an	Montant des travaux			Montant entretien/an		
					Privé	Public	Total	Privé	Public	Total
ANC 1-1	11 790,00 €	312,50 €	21 190,00 €	425,00 €	42 192,00 €	60 700,00 €	102 892,00 €	200,00 €	210,00 €	410,00 €
ANC 1-2	9 400,00 €	112,50 €								
ANC 2	15 880,00 €	225,00 €	15 880,00 €	225,00 €	117 800,00 €	10 695,00 €	128 495,00 €	200,00 €	210,00 €	410,00 €
ANC 3	10 340,00 €	112,50 €	10 340,00 €	112,50 €	10 192,00 €	20 296,00 €	30 488,00 €	0,00 €	212,80 €	212,80 €
ANC 4-1	300,00 €	112,50 €	600,00 €	225,00 €	11 900,00 €	9 300,00 €	21 200,00 €	200,00 €	210,00 €	410,00 €
ANC 4-2	300,00 €	112,50 €								
ANC 5	12 790,00 €	112,50 €	12 790,00 €	112,50 €	6 860,00 €	46 000,00 €	52 860,00 €	0,00 €	399,00 €	399,00 €

Les montants indiqués sont hors taxes.

## 2.4. PROPOSITION DE CLASSEMENT

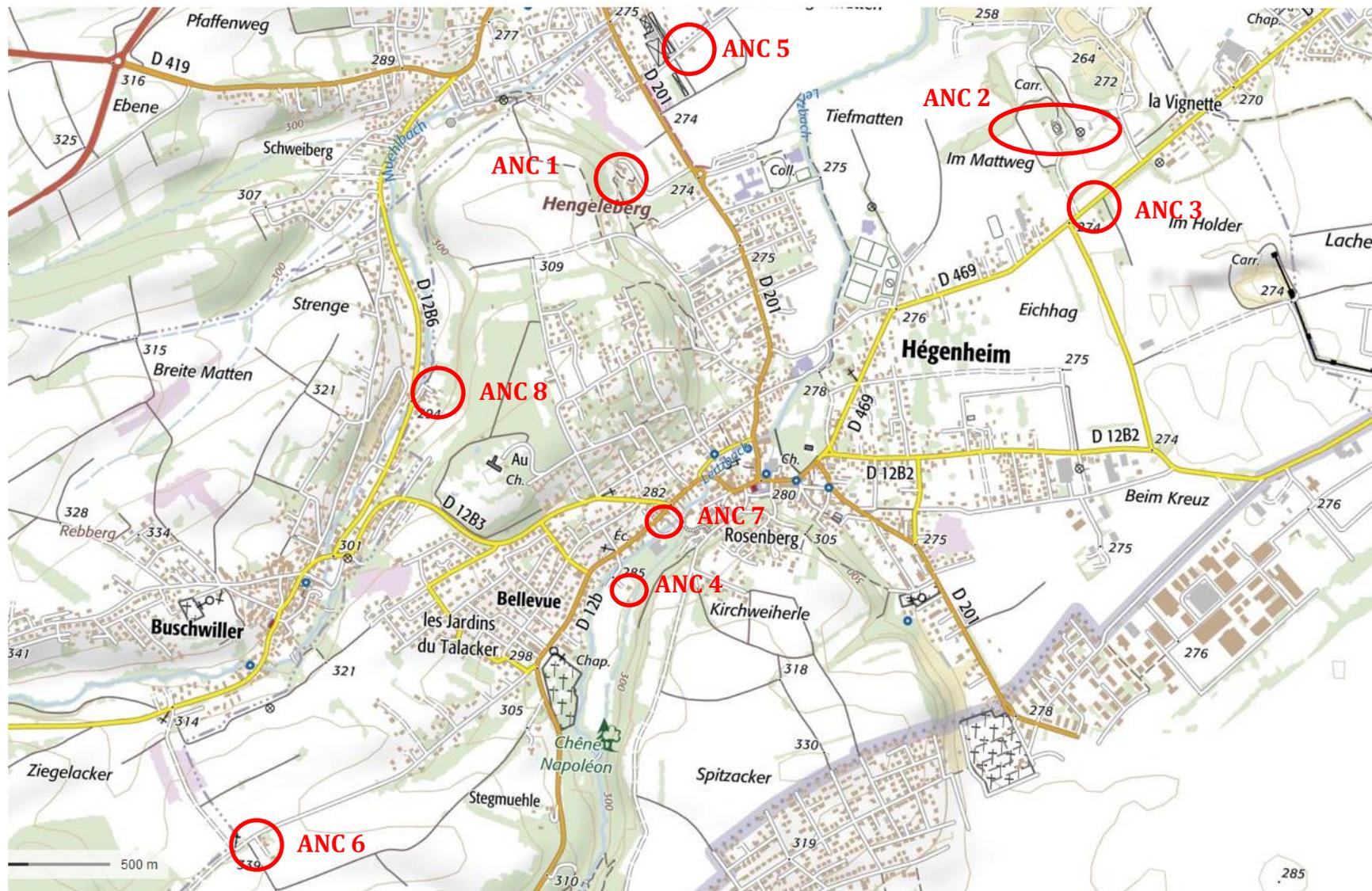
Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif		Mode d'assainissement collectif		Mode d'assainissement retenu
	Contraintes techniques	Contraintes financières	Contraintes techniques	Contraintes financières	
ANC 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : probablement besoin d'un poste de refoulement (ANC 1-1)</li> <li>➤ Séparer les eaux pluviales du réseau d'eaux usées (ANC 1-1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Longueur importante (990 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant (rue de Metz à Héringue)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 80 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'ANC est à peine plus cher que celui l'AC, ce qui est négligeable</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : zone à décaisser pour limiter l'enfouissement des ouvrages</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (environ 1km) pour raccorder la propriété au réseau existant (rue de Strasbourg)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 88 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 45 % plus cher que ceux de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Petite surface disponible pour la filière complète</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Filière compacte est plus chère qu'une filière dite "traditionnelle"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 66 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 47 % plus cher que ceux de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 97 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'ANC est 45 % plus cher que ceux de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographique : longueur importante entre sortie fosse et sol reconstitué</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Longueur importante (200 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 76 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 72 % plus cher que ceux de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif

### 3. HEGENHEIM

#### 3.1. CARTE DE LOCALISATION DES ZONES

Légende :

○ Secteurs d'études  
ANC 1



Extrait : carte IGN

## 3.2. DONNEES TECHNIQUES

### 3.2.1. ANC 1-1 : 12 RUE DES ACACIAS

#### ➤ Assainissement actuel



#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

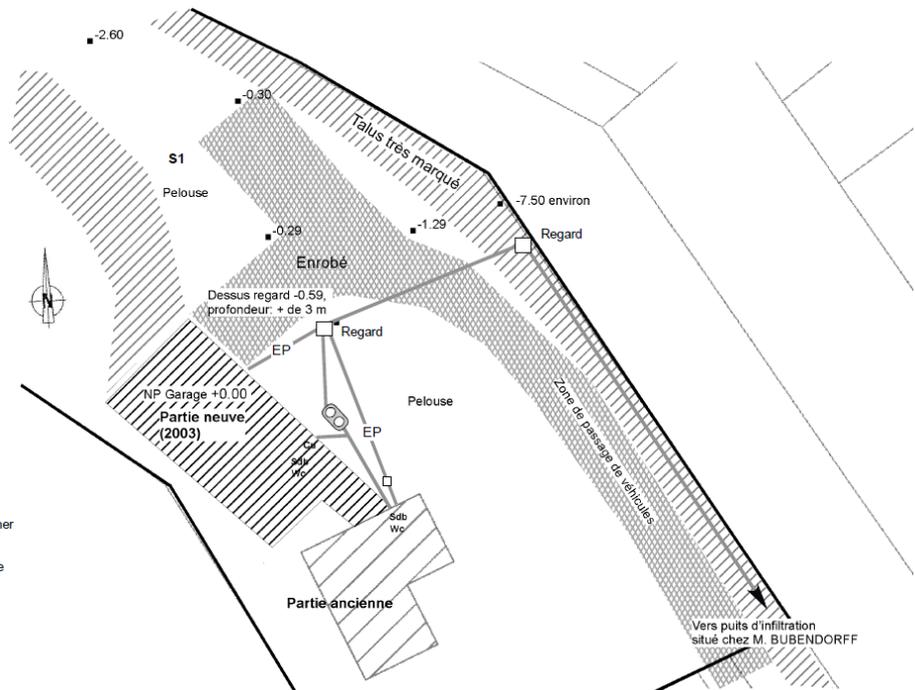
COMMUNE DE: HEGENHEIM  
N° de secteur et de maison: ANC1-1

ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1967 (rénovation 2003)  
Fosse toutes eaux (volume ND) + Préfiltre??  
+ rejet vers puits d'infiltration éloigné

AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
<b>Tranchées filtrantes (TF)</b> :		
<b>Lit d'épandage (LE)</b> :		
<b>Sol reconstruit (SR)</b> :		
<b>Filtre à sable vertical drainé (FSDV)</b> :		
<b>Terre d'infiltration (TI)</b> :		
<b>Regard</b> :		
<b>Puits (captage eau potable)</b> :		
<b>Puits d'infiltration (PI)</b> :		
<b>Poste de relevage (PR)</b> :		
<b>Canalisation d'écoulement</b> :		
<b>Conduite de refoulement</b> :		
<b>Sondage pédologique (n°)</b> : S1		
<b>Cotes de niveau</b> : +/-0,00		
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher	
	: Grg: garage	
	: SS: sous-sol	
	: Rdc: rez de chaussée	



#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 1-1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 3		Description des horizons	
0			
10		Ah	Limons argileux de coloris brun foncé
20			
30			
40		S	Argiles limoneuses de coloris brun clair Veines blanchâtres
50			
60			
70		Cg	Argiles à sables, graviers et galets Présence de taches de pseudogley
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 2-3		Référence : colluviosols argillo-sableux peu perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de perméabilité réduite à faible			

## ➤ Assainissement souhaitable



COMMUNE DE:  
N° de secteur et de maison:

HEGENHEIM  
ANC1-1

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

### Légendes:

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	

Tranchées filtrantes (TF) :

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstitué (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV) :

Terre d'infiltration (TI) :

Regard

Puits (captage eau potable)

Puits d'infiltration (PI)

Poste de relevage (PR)

Canalisation d'écoulement

Conduite de refoulement

Canalisation d'écoulement à conserver

Sondage pédologique (n°)

Cotes de niveau

Abréviations:

Niveau plancher

Niveau fond de réseau (buse)

Niveau fond de fossé

Eaux vannes/Eaux ménagères:

Fil d'eau

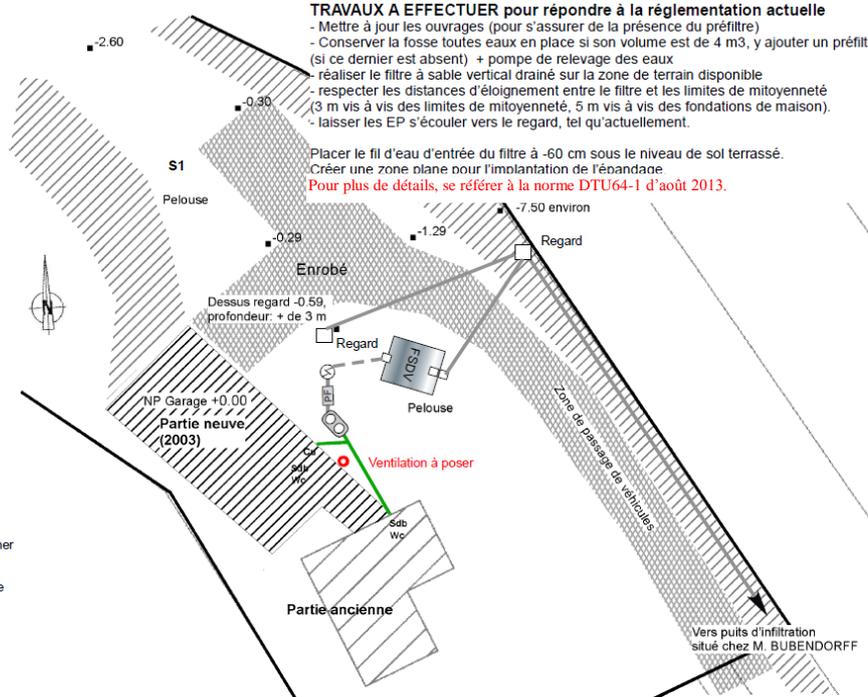
Eaux pluviales/Eaux usées

Niveau de dalle

NP	NP: niveau de plancher
FR (FB)	FR (FB): Niveau fond de réseau (buse)
FF	FF: Niveau fond de fossé
EV/EM	EV/EM: Eau vannes/Eaux ménagères
FE	FE: Fil d'eau
EP/EU	EP/EU: Eau pluviales/Eaux usées
NP	NP: niveau de plancher
Grg	Grg: garage
SS	SS: sous-sol
Rdc	Rdc: rez de chaussée

### ASSAINISSEMENT FUTUR

Fosse toutes eaux de 4 m<sup>3</sup> + préfiltre (si ce dernier est absent) + ventilation + pompe de refoulement  
+ Filtre à sable vertical drainé de 30 m<sup>2</sup> + rejet vers regard acheminant les eaux vers le puits d'infiltration



### 3.2.2. ANC 1-2 : 10 RUE DES ACACIAS

#### ➤ Assainissement actuel



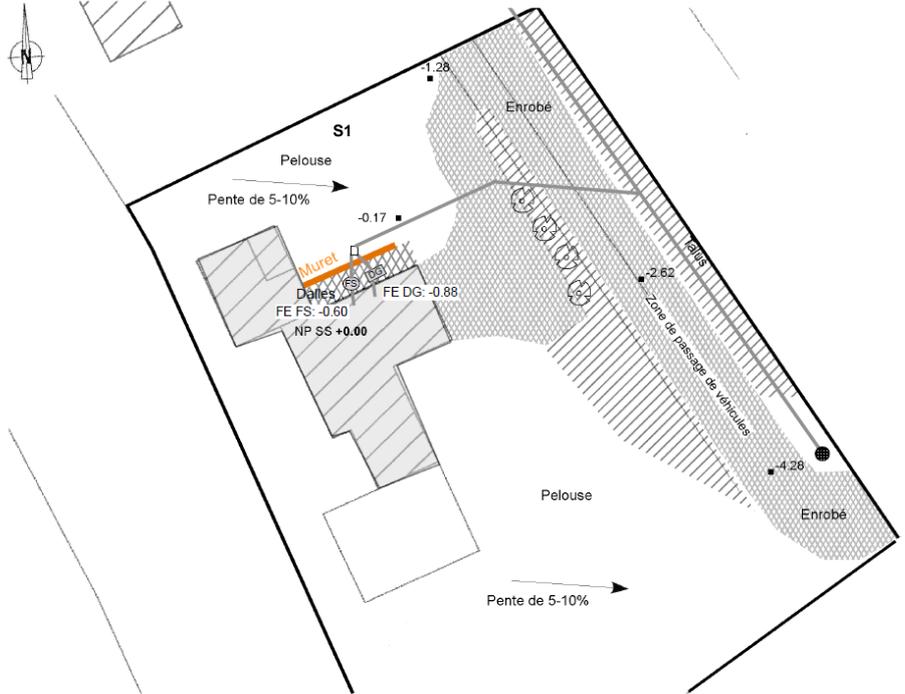
#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE: HEGENHEIM  
N° de secteur et de maison: ANC1-2

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation : V
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF)
  - Lit d'épandage (LE)
  - Sol reconstitué (SR)
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV)
  - Tertre d'infiltration (TI)
  - Regard
  - Puits (captage eau potable)
  - Puits d'infiltration (PI)
  - Poste de relevage (PR)
  - Canalisation d'écoulement
  - Conduite de refolement
  - Sondage pédologique (n°) : S1
  - Cotes de niveau : +/-0,00
- Abréviations:**
- NP: Niveau plancher
  - FR (FB): Niveau fond de réseau (buse)
  - FF: Niveau fond de fossé
  - EV/EM: Eaux vannes/Eaux ménagères
  - FE: Fil d'eau
  - EP/EU: Eaux pluviales/Eaux usées
  - Niveau de dalle
  - NP: niveau de plancher
  - Grg: garage
  - SS: sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1967**  
Fosse septique (volume ND)  
+ séparateur à graisse (volume ND)  
+ puits d'infiltration

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux



#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 1-2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 3		Description des horizons	
0			
10			
20		Ah	Limons argileux de coloris brun foncé
30			
40			
50			
60		Sg	Argiles limoneuses de coloris brun clair
70			
80			
90			
100			Présence de taches de pseudogley
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 2-3		Référence : colluviosols argillo-sableux peu perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de perméabilité réduite à faible			

➤ **Assainissement souhaitable**



**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: PF	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	:	
Lit d'épandage (LE)	:	
Sol reconstitué (SR)	:	
Filter à sable vertical drainé (FSDV):	:	
Terre d'infiltration (TI):	:	
Regard	:	
Puits (captage eau potable)	:	
Puits d'infiltration (PI)	:	
Poste de relevage (PR)	:	
Canalisation d'écoulement	:	
Conduite de refoulement	:	

Canalisation d'écoulement à conserver

Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +/-0,00

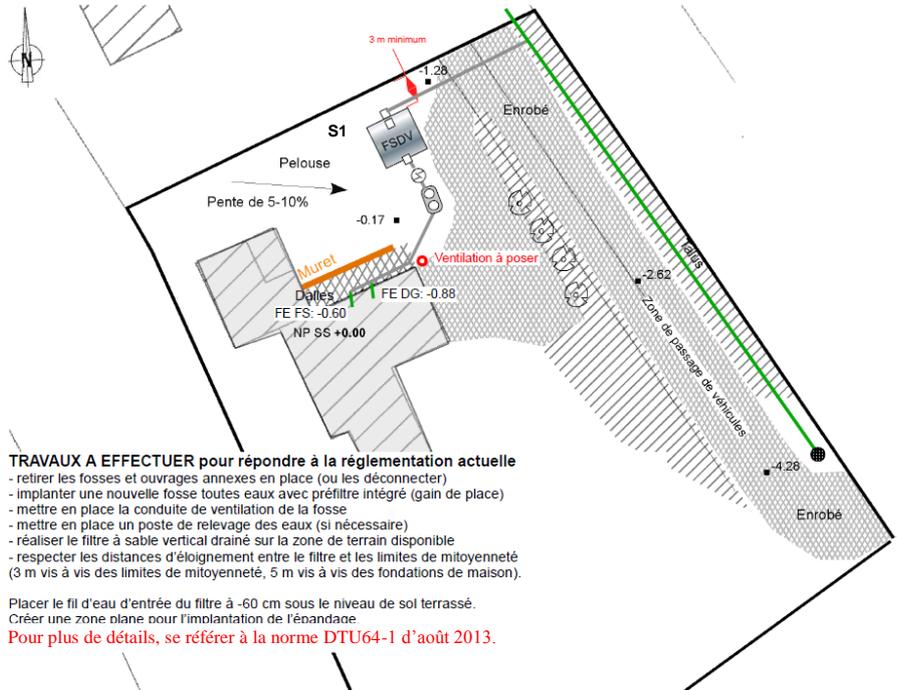
<b>Abréviations:</b>	
Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: E/VEM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher
	: Grg: garage
	: SS: sous-sol
	: Rdc: rez de chaussée

COMMUNE DE: HEGENHEIM  
N° de secteur et de maison: ANC1-2

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m3 + préfiltre intégré (gain de place) + ventilation + pompe de refoulement (si besoin)  
+ Filtre à sable vertical drainé de 25 m2 + rejet vers le puits d'infiltration



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place (ou les déconnecter)
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré (gain de place)
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- mettre en place un poste de relevage des eaux (si nécessaire)
- réaliser le filtre à sable vertical drainé sur la zone de terrain disponible
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).

Placer le fil d'eau d'entrée du filtre à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

### 3.2.3. ANC 2 : 101 ET 105 RUE DE BOURGFELDEN

#### ➤ Assainissement actuel (105 rue de Bourgfelden - Gravière)



#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

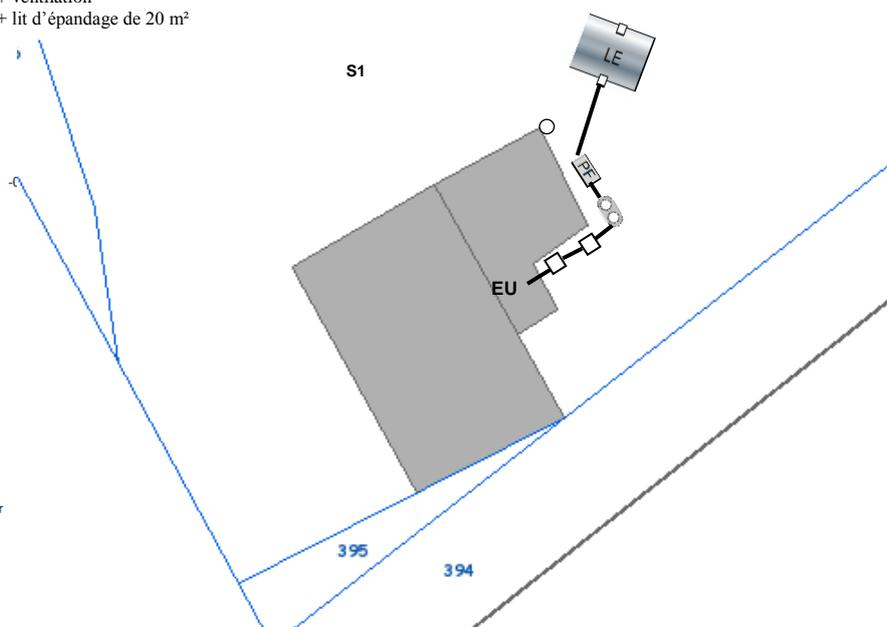
COMMUNE DE: **HEGENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 2**

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation :
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) :
  - Lit d'épandage (LE) :
  - Sol reconstitué (SR) :
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV):
  - Terre d'infiltration (TI):
  - Regard :
  - Puits (captage eau potable) :
  - Puits d'infiltration (PI):
  - Poste de relevage (PR):
  - Canalisation d'écoulement :
  - Conduite de refoulement :

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL : 2016

Fosse toutes eaux (volume 2 000 l)  
+ préfiltre intégré  
+ ventilation  
+ lit d'épandage de 20 m<sup>2</sup>

AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :  
**Conforme**



#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0		Ah	Limons sablo-argileux de surface
10			
20		Refus	Niveau graveleux - Alluvions grossières Sol perméable
30			
40			
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

#### ➤ Assainissement souhaitable

Le système actuellement en place est conforme à la réglementation en vigueur. De ce fait, il n'y a pas de travaux à prévoir.

### 3.2.4. ANC 3 : 102, 102B ET 102C RUE DE BOURGFELDEN

#### ➤ Assainissement actuel (102 rue de Bourgfelden)



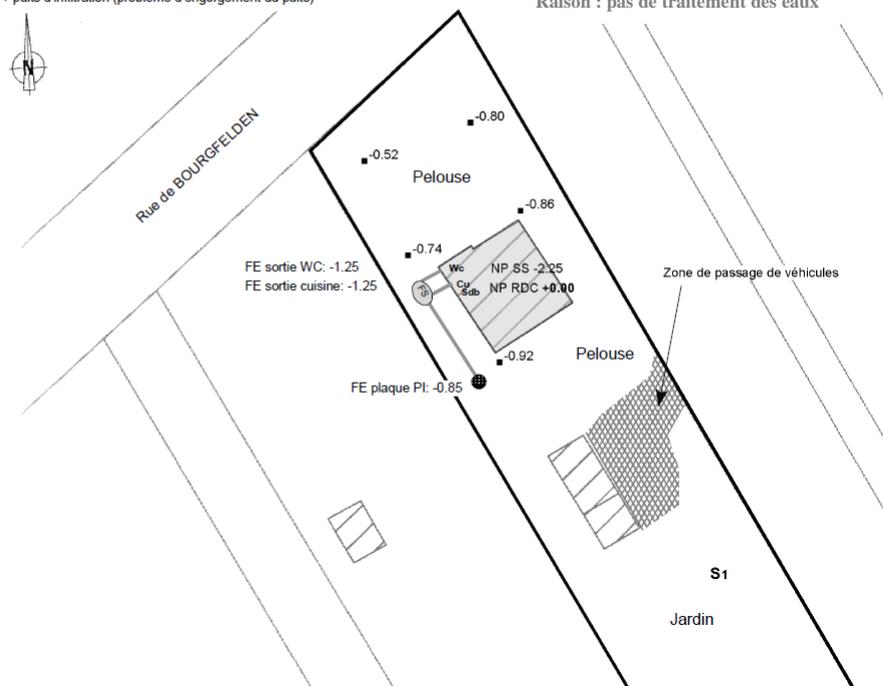
- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation :
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) :
  - Lit d'épandage (LE) :
  - Sol reconstitué (SR) :
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV) :
  - Terte d'infiltration (TI) :
  - Regard :
  - Puits (captage eau potable) :
  - Puits d'infiltration (PI) :
  - Poste de relevage (PR) :
  - Canalisation d'écoulement :
  - Conduite de refoulement :
  - Sondage pédologique (n°) : S1
  - Cotes de niveau : +/-0,00
- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères : EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle : NP
  - Niveau de plancher : NP
  - Grg : garage
  - SS : sous-sol
  - Rdc : rez de chaussée

COMMUNE DE: **HEGENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 3**

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1960**  
Fosse septique maçonnée (volume ND) intégrant le séparateur à graisse (volume ND)  
+ puits d'infiltration (problème d'engorgement du puits)

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux



#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 3		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0		Ah	Limons argileux de coloris brun foncé
10			Horizon compact
20			
30			
40			
50			
60		Refus	Niveau graveleux - Alluvions grossières
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

## ➤ Assainissement souhaitable

### BF Assainissement & Environnement SCHEMA DES INSTALLATIONS

#### Légendes:

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filter à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Canalisation d'écoulement à conserver		

Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +/-0,00

#### Abréviations:

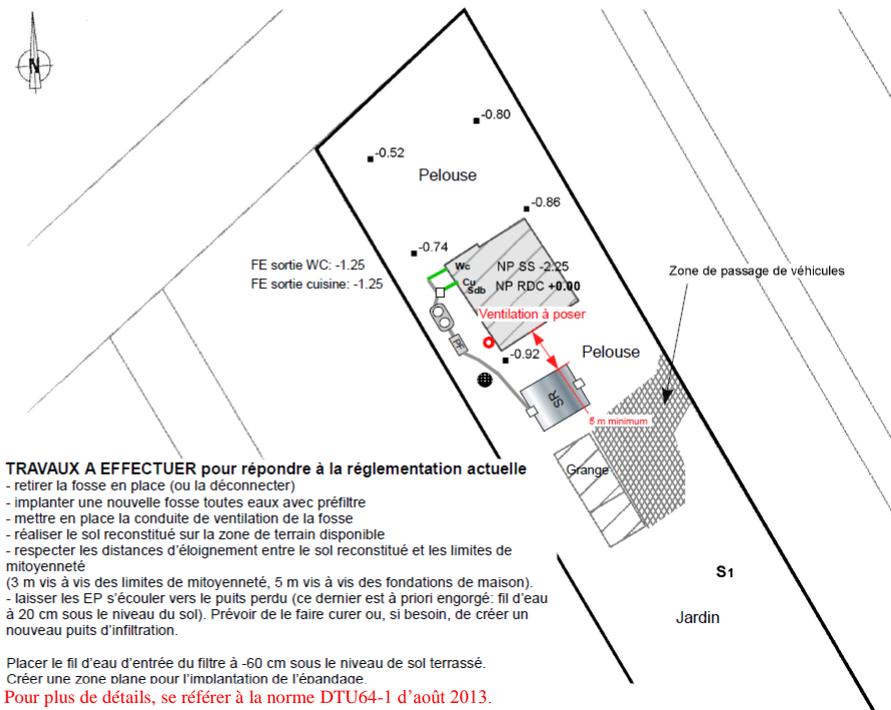
Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: ND
NP: niveau de plancher	
Grg: garage	
SS:sous-sol	
Rdc: rez de chaussée	

COMMUNE DE: HEGENHEIM  
N° de secteur et de maison: ANC 3

### ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE (conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

#### ASSAINISSEMENT FUTUR

Fosse toutes eaux de 4 m<sup>3</sup> (6 personnes) + préfiltre + ventilation  
+ Sol reconstitué de 30 m<sup>2</sup> (maison pour 6 personnes)



#### TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle

- retirer la fosse en place (ou la déconnecter)
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le sol reconstitué sur la zone de terrain disponible
- respecter les distances d'éloignement entre le sol reconstitué et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).
- laisser les EP s'écouler vers le puits perdu (ce dernier est à priori engorgé; fil d'eau à 20 cm sous le niveau du sol). Prévoir de le faire curer ou, si besoin, de créer un nouveau puits d'infiltration.

Placer le fil d'eau d'entrée du filtre à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

### 3.2.5. ANC 4 : 1 ET 3 CHEMIN DE LA FORET

#### ➤ Assainissement actuel (3 chemin de la Forêt)



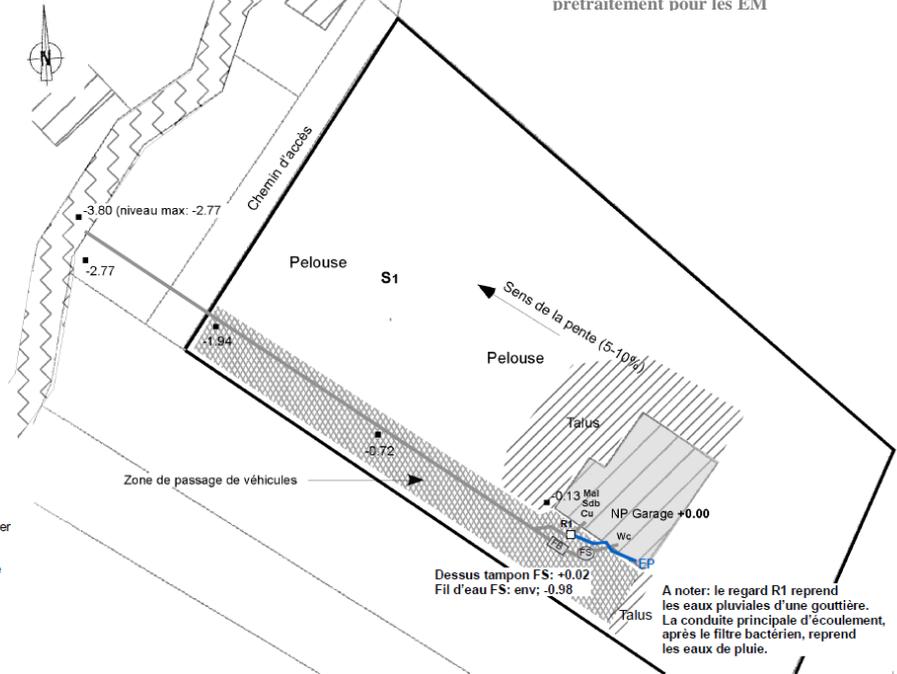
#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE: **HEGENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 4**

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse élanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation :
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) :
  - Lit d'épandage (LE) :
  - Sol reconstitué (SR) :
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV):
  - Terre d'infiltration (TI):
  - Regard :
  - Puits (captage eau potable) :
  - Puits d'infiltration (PI):
  - Poste de relevage (PR) :
  - Canalisation d'écoulement :
  - Conduite de refoulement :
  - Sondage pédologique (n°) : **S1**
  - Cotes de niveau : **+/-0,00**
  - Abréviations:**
  - Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères: EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle : NP: niveau de plancher
  - Grg: garage
  - SS:sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1975**  
Fosse septique (volume ND)  
+ Filtre bactérien (volume ND)  
+ rejet vers le ruisseau

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux, pas de prétraitement pour les EM



A noter: le regard R1 reprend les eaux pluviales d'une gouttière. La conduite principale d'écoulement, après le filtre bactérien, reprend les eaux de pluie.

#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 4		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 3		Description des horizons	
0			
10		Ah	Loess argileux beige
20		S	Limons argileux de coloris brun clair à veines blanches
30			
40		Cg	Argiles de coloris brun ocre Présence de concrétions ferromanganiques Nombreuses taches de pseudogley
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 3		Référence : rédoxisols sur argiles	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de faible perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**BF**  
Assainissement & Environnement  
**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

COMMUNE DE: **HEGENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 4**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation à poser : V
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) : TF
  - Lit d'épandage (LE) : LE
  - Sol reconstitué (SR) : SR
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV): FSDV
  - Terre d'infiltration (TI): TI
  - Regard :
  - Puits (captage eau potable) :
  - Puits d'infiltration (PI) :
  - Poste de relevage (PR) :
  - Canalisation d'écoulement :
  - Conduite de refoulement :
  - Canalisation d'écoulement à conserver :

Sondage pédologique (n°) : **S1**  
Cotes de niveau : **+/-0,00**

- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères: EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle : NP
  - niveau de plancher : NP
  - garage : Grg
  - sous-sol : SS
  - rez de chaussée : Rdc

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

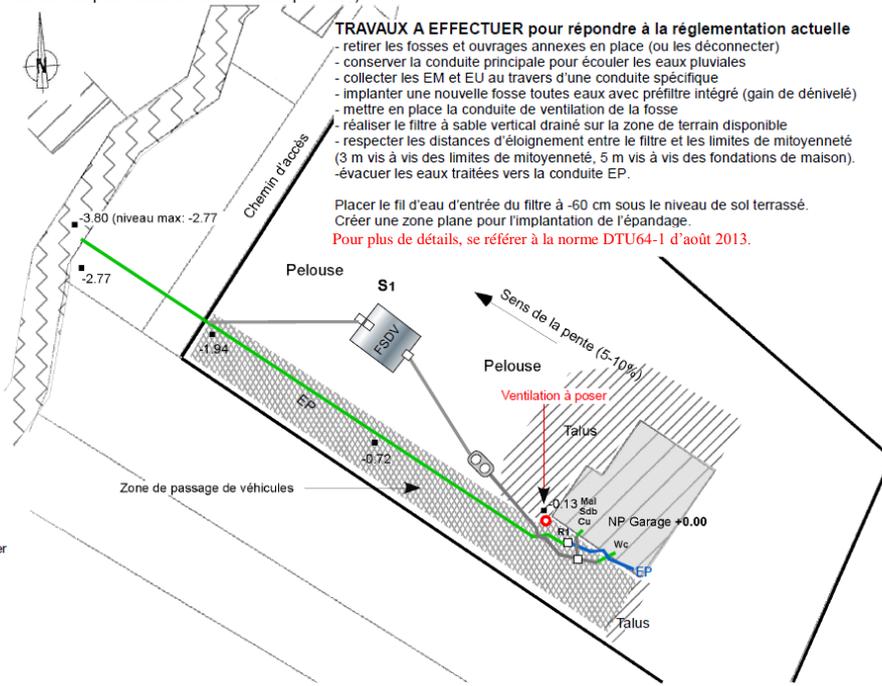
Fosse toutes eaux de 4 m<sup>3</sup> + préfiltre intégré (gain de dénivelé) + ventilation  
+ Filtre à sable vertical drainé de 30 m<sup>2</sup> + rejet vers le ruisseau (raccordement vraisemblablement possible sur la conduite conservée pour l'écoulement des eaux pluviales)

**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place (ou les déconnecter)
- conserver la conduite principale pour écouler les eaux pluviales
- collecter les EM et EU au travers d'une conduite spécifique
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré (gain de dénivelé)
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le filtre à sable vertical drainé sur la zone de terrain disponible
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).
- évacuer les eaux traitées vers la conduite EP.

Placer le fil d'eau d'entrée du filtre à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.



### 3.2.6. ANC 5 : 2 ET 4 CHEMIN DE L'HORTICULTURE

#### ➤ Assainissement actuel (2 chemin de l'Horticulture)



#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE: **HEGENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 5**

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation : V
  - Préfiltre : PF

Tranchées filtrantes (TF) :

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstitué (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV) :

Terre d'infiltration (TI) :

- Regard
- Puits (captage eau potable)
- Puits d'infiltration (PI)
- Poste de relevage (PR)
- Canalisation d'écoulement
- Conduite de refoulement

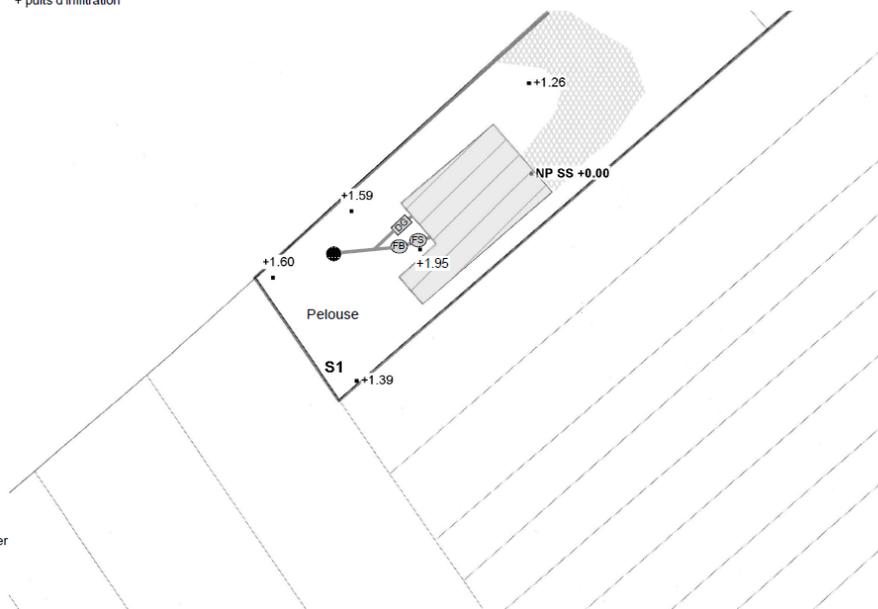
Sondage pédologique (n°) : **S1**

Cotes de niveau : **+/-0,00**

- Abréviations:**
- NP: Niveau plancher
  - FR (FB): Niveau fond de réseau (buse)
  - FF: Niveau fond de fossé
  - EV/EM: Eaux vannes/Eaux ménagères
  - FE: Fil d'eau
  - EP/EU: Eaux pluviales/Eaux usées
  - Niveau de dalle

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1976**  
Fosse septique (volume 1500l)  
+ séparateur à graisse (volume ND) + Filtre bactérien (volume ND)  
+ puits d'infiltration

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux



#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 5		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1a		Description des horizons	
0			
10		Ah	Limons argileux de coloris brun foncé
20			
30			
40		Js	Limons argileux de coloris brun clair Textures malléables - Pas de taches de pseudogley
50			
60			Sol perméable
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de bonne perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**



COMMUNE DE:  
N° de secteur et de maison:

HEGENHEIM  
ANC 5

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

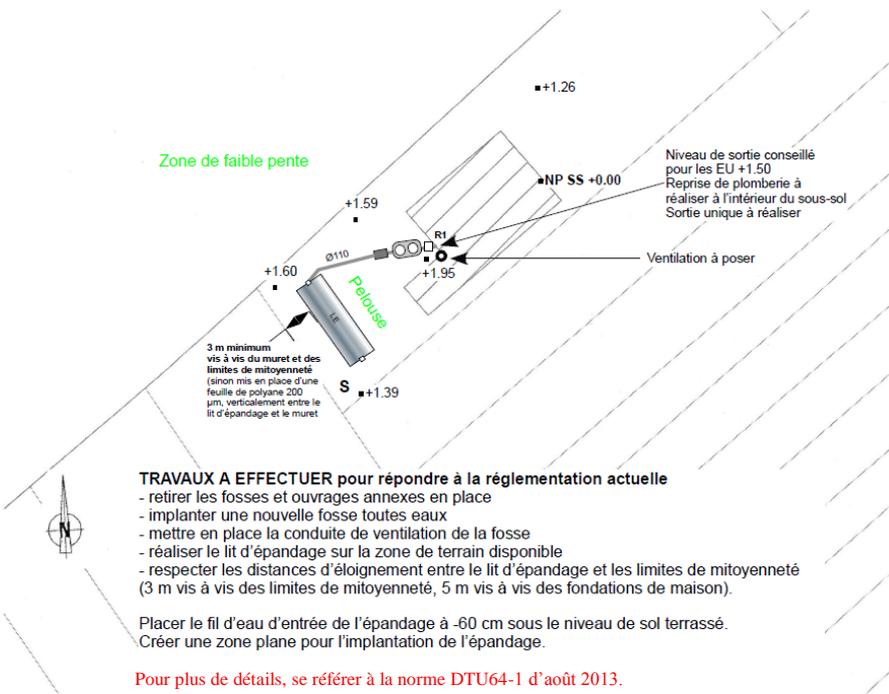
**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Ventilation à poser	: PF	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	:	
Lit d'épandage (LE)	:	
Sol reconstitué (SR)	:	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	:	
Tertre d'infiltration (TI)	:	
Regard	:	
Puits (captage)	:	
Puits d'infiltration (eaux usées)	:	
Poste de relevage (PR)	:	
Canalisation d'écoulement	:	
Conduite de refoulement	:	
Sondage pédologique (n°)	: S	
Cotes de niveau	:	+/-0,00

**Abréviations:**

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher
	: Grg: garage
	: SS:sous-sol
	: Rdc: rez de chaussée

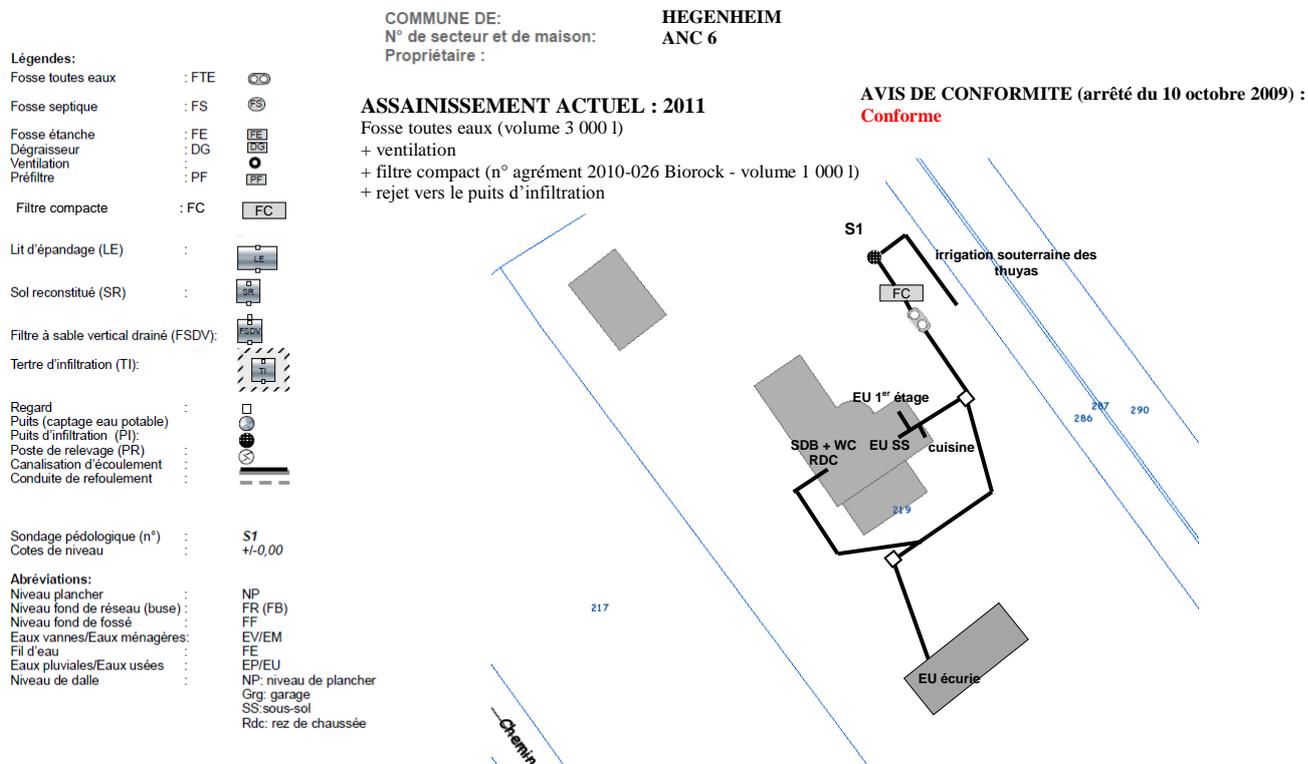
**ASSAINISSEMENT FUTUR**  
Fosse toutes eaux de 4 m<sup>3</sup> + préfiltre de 500l + Lit d'épandage de 30 m<sup>2</sup> + ventilation  
+ Bloc pompe pour les eaux usées du garage (évier)



### 3.2.7. ANC 6 : 31 VIEILLE RUE DE HAGENTHAL

#### ➤ Assainissement actuel

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL



#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 6		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 3		Description des horizons	
0		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun foncé
10			
20		Js	Loess beige sablo-argileux de coloris beige Présence de taches de pseudogley Engorgement temporaire par passages d'eaux parasites
30			
40			
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 2-3		Référence : colluviosols moyennement rédoxique	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de perméabilité réduite			

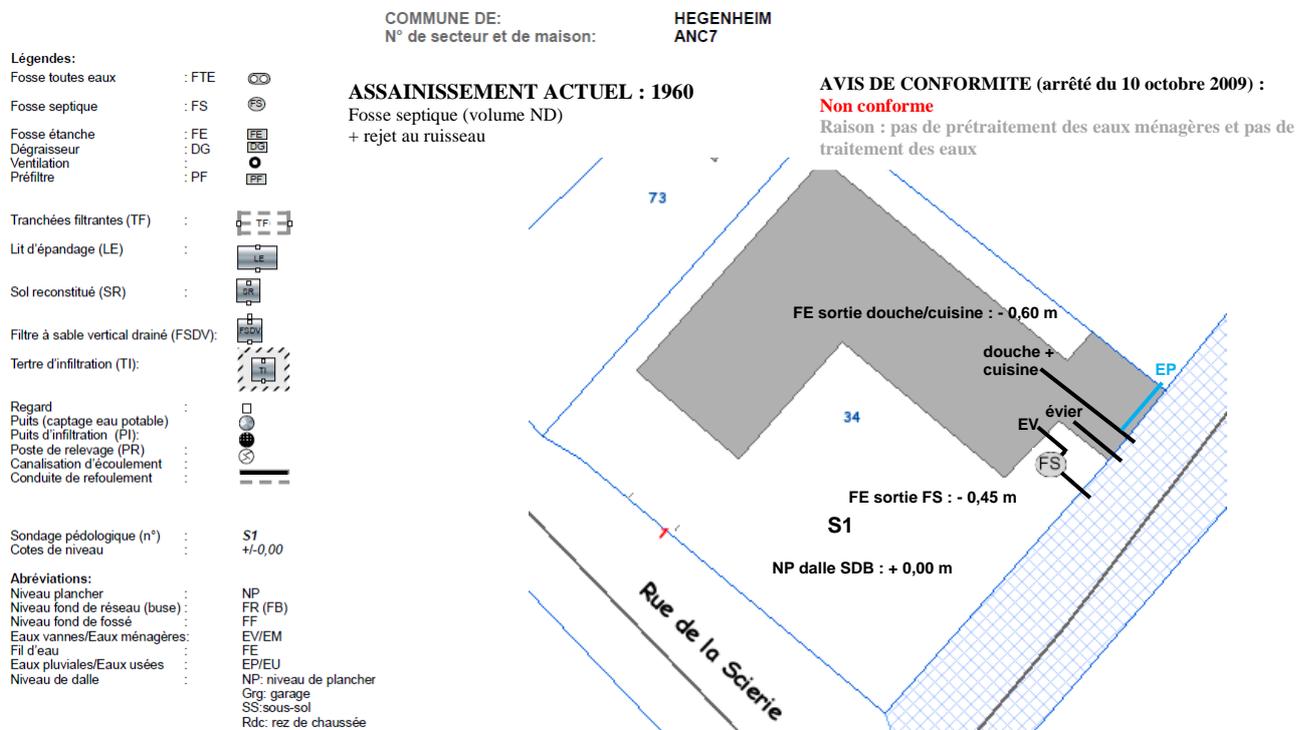
#### ➤ Assainissement souhaitable

Le système actuellement en place est conforme à la réglementation en vigueur. De ce fait, il n'y a pas de travaux à prévoir.

### 3.2.8. ANC 7 : 1, 3 ET 4 RUE DE LA SCIERIE

#### ➤ Assainissement actuel (1 rue de la Scierie)

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL



#### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 7		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 3		Description des horizons	
0		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun foncé Présence de cailloutis et galets
10			
20			
30			
40		Js	Refus à la tarière Zone remblayée
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 3		Référence : rédoxisols sur argiles	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de faible perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **HEGENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 7**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
Micro-station	:	
Lit d'épandage (LE)	:	
Sol reconstitué (SR)	:	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV):		
Tertre d'infiltration (TI):		
Regard	:	
Puits (captage eau potable)	:	
Puits d'infiltration (PI)	:	
Poste de relevage (PR)	:	
Canalisation d'écoulement	:	
Conduite de refoulement	:	
Canalisation d'écoulement à conserver	:	

Sondage pédologique (n°)	: S1
Cotes de niveau	: +/-0,00

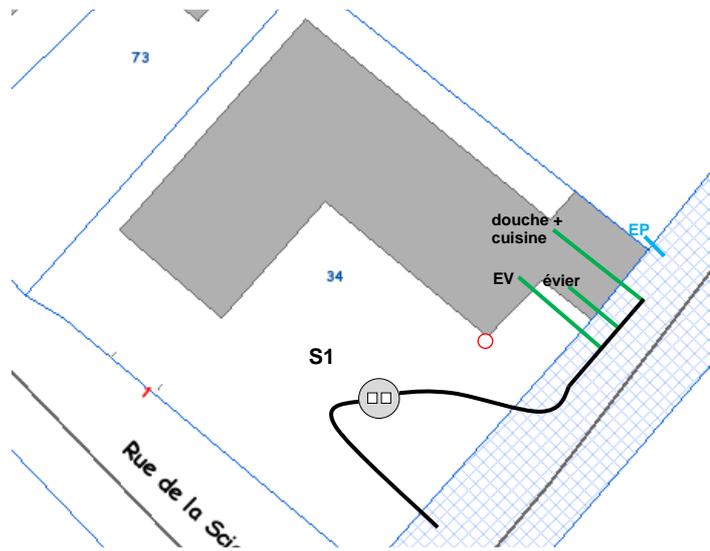
  

**Abréviations:**

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: Rdz

NP: niveau de plancher  
Gr: garage  
SS: sous-sol  
Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**  
Micro-station à culture fixée de 3EH + rejet vers le ruisseau



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

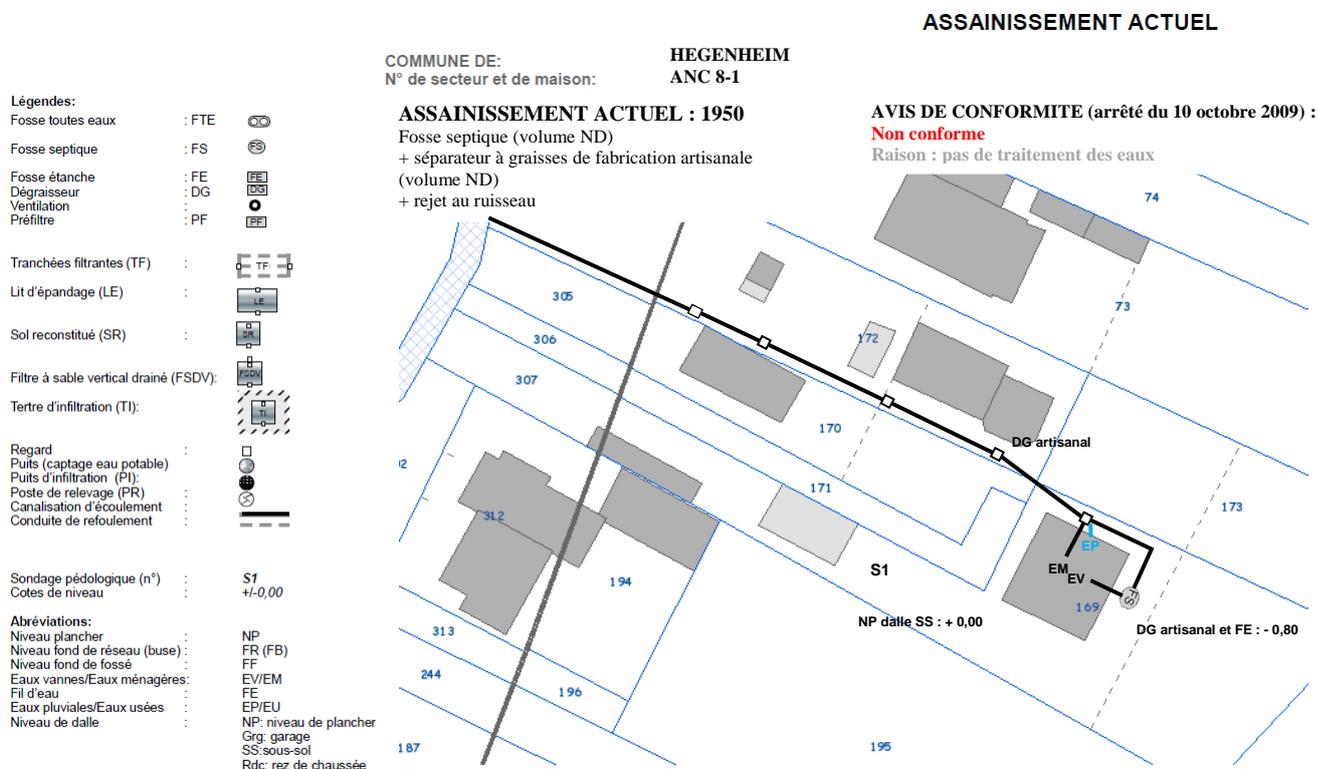
- court-circuiter la fosse en place
- suspendre une canalisation dans le ruisseau et rejoinde l'espace vert situé à l'avant de la maison
- implanter la micro-station
- mettre en place la conduite de ventilation de la micro-station
- maintenir les eaux pluviales au ruisseau
- rejeter le trop-plein de la micro-station au ruisseau

Pour plus de détails, se référer au livret d'utilisation du constructeur de la filière choisie.

### 3.2.9. ANC 8 : 3, 3A ET 5 QUARTIER STEGMATTEN

#### 3.2.9.1. ANC 8-1 : 3 QUARTIER STEGMATTEN

##### ➤ Assainissement actuel



##### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 8-1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 3		Description des horizons	
0		Ah	Limons à limons argileux de coloris brun foncé
10			
20			
30		S	Argiles à argiles limoneuses de coloris ocre
40			Présence de tâches de pseudogley
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 2-3		Référence : colluviosols rédoxiques	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de perméabilité moyenne à faible			

➤ **Assainissement souhaitable**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

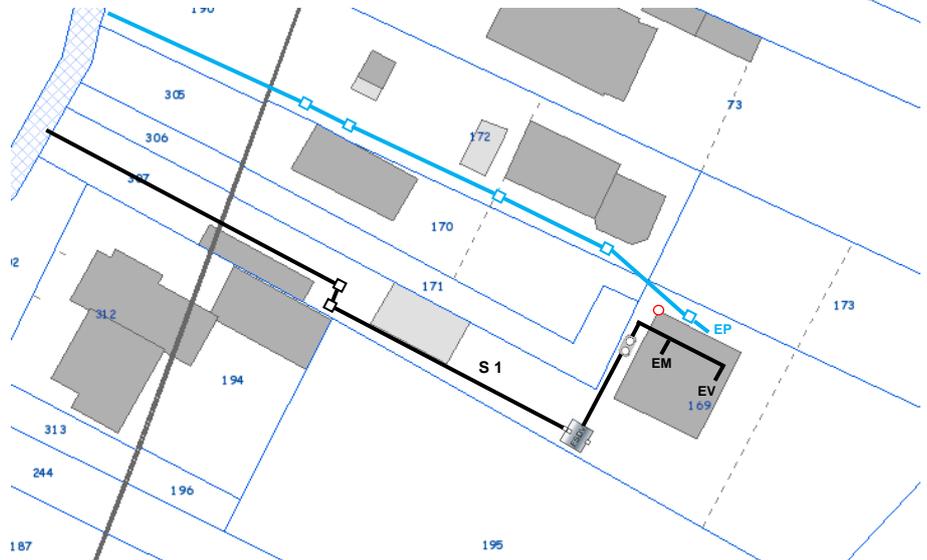
COMMUNE DE: **HEGENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 8-1**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
<b>Tranchées filtrantes (TF)</b> :		
<b>Lit d'épandage (LE)</b> :		
<b>Sol reconstitué (SR)</b> :		
<b>Filtre à sable vertical drainé (FSDV)</b> :		
<b>Tertre d'infiltration (TI)</b> :		
<b>Regard</b> :		
<b>Puits (captage eau potable)</b> :		
<b>Puits d'infiltration (PI)</b> :		
<b>Poste de relevage (PR)</b> :		
<b>Canalisation d'écoulement</b> :		
<b>Conduite de refoulement</b> :		
<b>Canalisation d'écoulement à conserver</b> :		
<b>Sondage pédologique (n°)</b> : <b>S1</b>		
<b>Cotes de niveau</b> : <b>+/-0,00</b>		
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: NP	
	: NP: niveau de planche	
	: Grg: garage	
	: SS: sous-sol	
	: Rdc: rez de chaussée	

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m<sup>3</sup> + préfiltre intégré + ventilation à poser + filtre à sable vertical drainé de 25 m<sup>2</sup> + rejet au ruisseau



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

- réorganiser des évacuations en sous-sol
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser un filtre à sable vertical drainé
- rejeter les eaux épurées au ruisseau
- laisser les eaux pluviales s'écouler dans le circuit de la propriété n° 3A

Placer le fil d'eau d'entrée du filtre à sable vertical drainé à - 60 cm sous le niveau du sol terrassé.  
Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013 et au guide de l'utilisateur du dispositif.

### 3.2.9.2. ANC 8-2 : 3A QUARTIER STEGMATTEN

#### ➤ Assainissement actuel

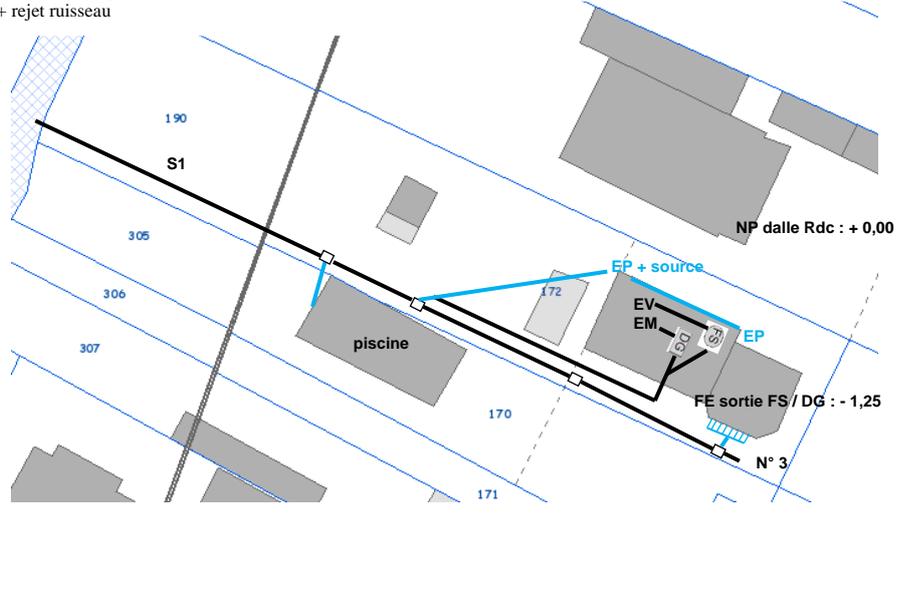
#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE: **HEGENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 8-2**

**ASSAINISSEMENT ACTUEL : 1982**  
Fosse septique (volume ND)  
+ séparateur à graisses (volume ND)  
+ rejet ruisseau

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation :
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) :
  - Lit d'épandage (LE) :
  - Sol reconstitué (SR) :
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV):
  - Tertre d'infiltration (TI):
  - Regard :
  - Puits (captage eau potable) :
  - Puits d'infiltration (PI):
  - Poste de relevage (PR) :
  - Canalisation d'écoulement :
  - Conduite de refoulement :
  - Sondage pédologique (n°) : S1
  - Cotes de niveau : +/-0,00
- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères : EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle : NP
  - Grq: garage
  - SS: sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée



#### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 8-2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 3		Description des horizons	
0		Ah	Limons à limons argileux de coloris brun foncé
10			
20			
30		S	Argiles à argiles limoneuses de coloris ocre
40			Présence de tâches de pseudogley
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 2-3		Référence : colluviosols rédoxiques	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de perméabilité moyenne à faible			

➤ **Assainissement souhaitable**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **HEGENHEIM**  
N° de secteur et de maison: **ANC 8-2**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	

Tranchées filtrantes (TF) :

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstitué (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV):

Terre d'infiltration (TI):

Regard :

Puits (captage eau potable) :

Puits d'infiltration (PI) :

Poste de relevage (PR) :

Canalisation d'écoulement :

Conduite de refoulement :

Canalisation d'écoulement à conserver :

Sondage pédologique (n°) : **S1**

Cotes de niveau : **+/-0,00**

**Abréviations:**

Niveau plancher : **NP**

Niveau fond de réseau (buse) : **FR (FB)**

Niveau fond de fossé : **FF**

Eaux vannes/Eaux ménagères: **EV/EM**

Fil d'eau : **FE**

Eaux pluviales/Eaux usées : **EP/EU**

Niveau de dalle : **NP**

NP: niveau de planche

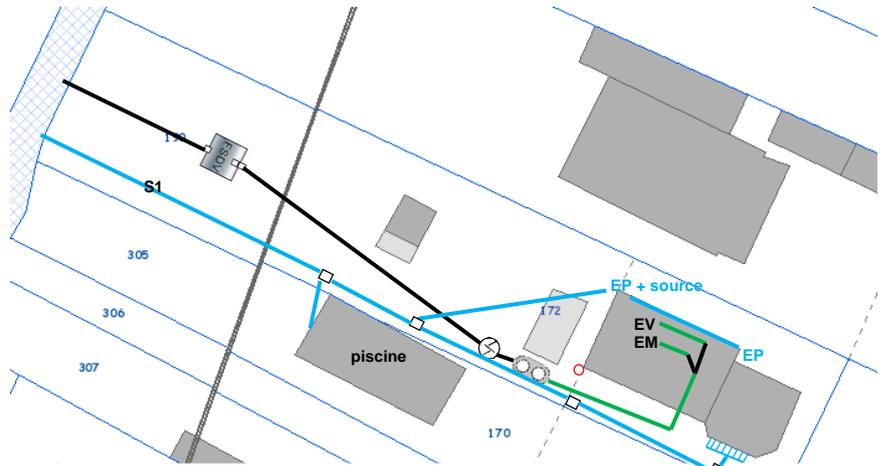
Grq: garage

SS: sous-sol

Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m<sup>3</sup> + préfiltre intégré + ventilation à poser + pompe de refoulement + filtre à sable vertical drainé de 25 m<sup>2</sup> + reiet ruisseau



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

- court-circuiter les fosses et les ouvrages annexes en place
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec pré-filtre intégré
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- mettre en place une pompe de refoulement
- réaliser le filtre à sable vertical drainé
- rejeter les eaux épurées vers le ruisseau
- séparer les eaux usées des eaux pluviales, de sources et de piscine
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les arbres (3 m vis-à-vis des plantations)

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

### 3.3. DONNEES ECONOMIQUES

Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif				Mode d'assainissement collectif					
	Montant des travaux	Montant entretien/an	Total travaux	Total entretien/an	Montant des travaux			Montant entretien/an		
					Privé	Public	Total	Privé	Public	Total
ANC 1-1	8 725,00 €	312,50 €	29 785,00 €	625,00 €	7 700,00 €	21 750,00 €	29 450,00 €	200,00 €	231,00 €	431,00 €
ANC 1-2	21 060,00 €	312,50 €								
ANC 2	0,00 €	337,50 €	0,00 €	337,50 €	72 130,00 €	23 250,00 €	95 380,00 €	400,00 €	84,00 €	484,00 €
ANC 3	25 470,00 €	337,50 €	25 470,00 €	337,50 €	30 500,00 €	28 050,00 €	58 550,00 €	200,00 €	126,00 €	326,00 €
ANC 4	21 385,00 €	225,00 €	21 385,00 €	225,00 €	22 700,00 €	5 700,00 €	28 400,00 €	200,00 €	231,00 €	431,00 €
ANC 5	15 000,00 €	225,00 €	15 000,00 €	225,00 €	13 200,00 €	22 500,00 €	35 700,00 €	200,00 €	252,00 €	452,00 €
ANC 6	0,00 €	112,50 €	0,00 €	112,50 €	5 360,00 €	175 664,00 €	181 024,00 €	0,00 €	1 036,00 €	1 036,00 €
ANC 7	32 435,00 €	937,50 €	32 435,00 €	937,50 €	20 600,00 €	26 250,00 €	46 850,00 €	600,00 €	273,00 €	873,00 €
ANC 8 -1	15 950,00 €	112,50 €	44 625,00 €	637,50 €	25 138,00 €	33 080,00 €	58 218,00 €	0,00 €	5 115,00 €	5 115,00 €
ANC 8 -2	13 800,00 €	312,50 €								

3 propriétés se situent en zone ANC 8 mais que 2 propriétés ont été contrôlées par le SPANC. De ce fait, le coût moyen des travaux et de l'entretien de la propriété non contrôlée est la moyenne des coûts de l'ANC 8-1 et 8-2. Le total des travaux et de l'entretien est donc la somme de l'ANC 8-1, ANC 8-2 et la moyenne de la 3<sup>e</sup> propriété.

Les montants indiqués sont hors taxes.

### 3.4. PROPOSITION DE CLASSEMENT

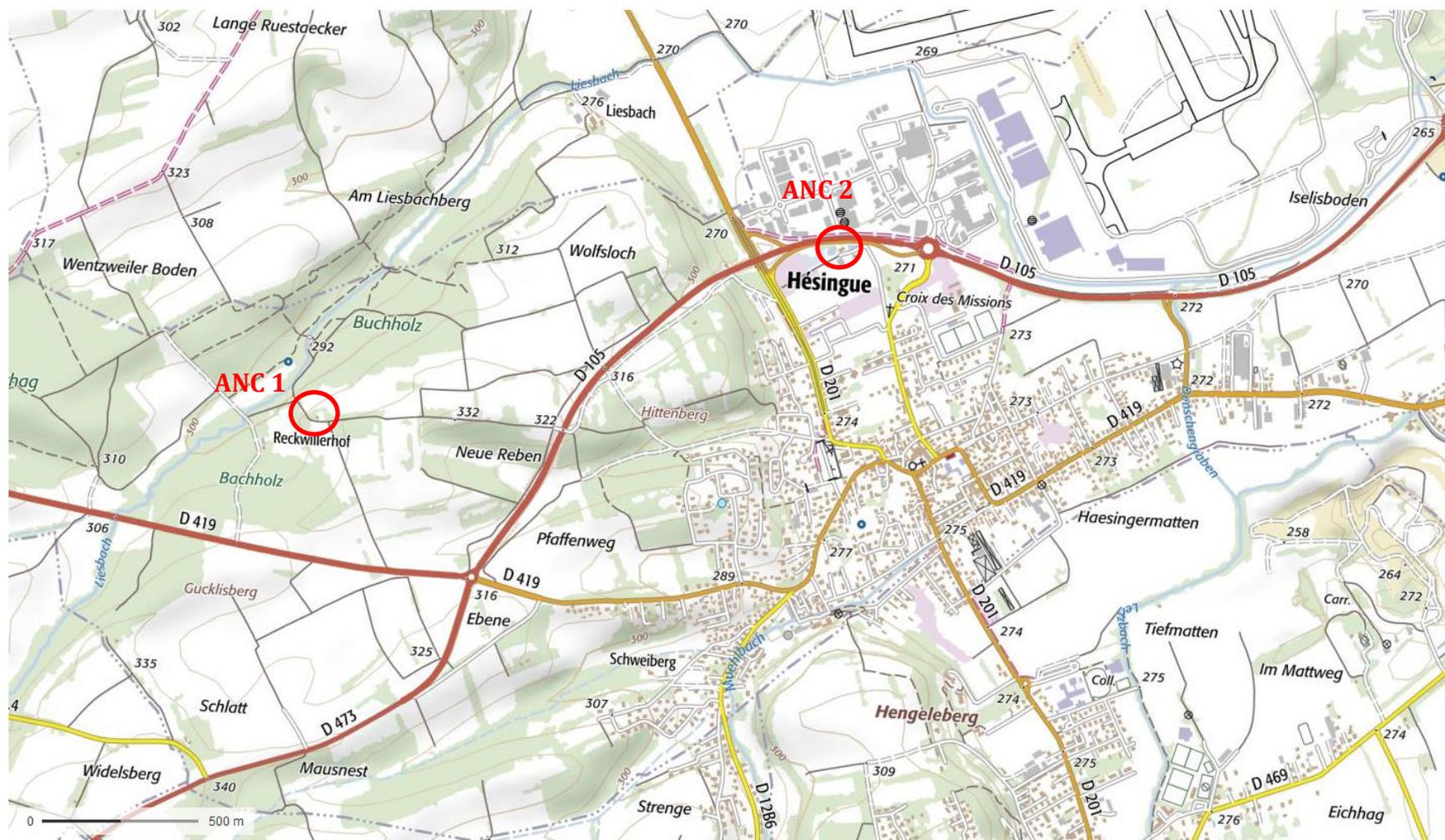
Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif		Mode d'assainissement collectif		Mode d'assainissement retenu
	Contraintes techniques	Contraintes financières	Contraintes techniques	Contraintes financières	
ANC 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poste de relevage : profondeur de l'évacuation des eaux usées &gt; à 3 m (ANC 1-1)</li> <li>➤ Probablement besoin d'un poste de relevage : conduite d'évacuation des eaux usées trop profonde (ANC 1-2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographique : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (145 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<p>Assainissement non collectif</p> <p>Le coût des travaux entre l'assainissement collectif et non collectif est équivalent et la zone est non constructible</p>
ANC 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (577 ml) pour raccorder les propriétés au réseau existant rue de Bourgfelden</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 100 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 30 % plus cher que ceux de l'ANC</li> </ul>	<p>Assainissement non collectif</p>
ANC 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Séparer les eaux pluviales du réseau d'eaux usées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (429 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant rue de Bourgfelden</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 57 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'ANC est à peine plus cher que celui l'AC, ce qui est négligeable</li> </ul>	<p>Assainissement non collectif</p>
ANC 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Petite surface disponible pour la filière complète (N° 1)</li> <li>➤ Séparer les eaux pluviales du réseau d'eaux usées (N° 3)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Filière compacte est plus chère qu'une filière dite "traditionnelle"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie et cours d'eau : poste de refoulement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 25 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 48 % plus cher que ceux de l'ANC</li> </ul>	<p>Assainissement non collectif</p>
ANC 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réorganisation de la plomberie en sous-sol</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (150 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant rue de Hégenheim à Hésingue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 58 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 50 % plus cher que ceux de l'ANC</li> </ul>	<p>Assainissement non collectif</p>
ANC 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Longueur importante (475 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 100 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 89 % plus cher que ceux de l'ANC</li> </ul>	<p>Assainissement non collectif</p>
ANC 7	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Petite surface disponible pour la filière complète</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Filière compacte est plus chère qu'une filière dite "traditionnelle"</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Pont à traverser : calorifuger les conduites</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 31 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'ANC est à peine plus cher que celui de l'AC, ce qui est négligeable</li> </ul>	<p>Assainissement non collectif</p>
ANC 8	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Séparer les eaux pluviales du réseau d'eaux usées</li> <li>➤ Distance importante entre le filtre et l'exutoire (ANC 8-1)</li> <li>➤ Distance importante entre la fosse et le filtre (ANC 8-2)</li> <li>➤ Le fil d'eau est trop profond, ce qui nécessite un poste de relevage pour la filière de traitement (ANC 8-2)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 23 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 88 % plus cher que ceux de l'ANC</li> </ul>	<p>Assainissement non collectif</p>

## 4. HESINGUE

### 4.1. CARTE DE LOCALISATION DES ZONES

Légende :

 Secteurs d'études  
ANC 1



Extrait : carte IGN

## 4.2. DONNEES TECHNIQUES

### 4.2.1. ANC 1 : FERME RECKWILLER

#### ➤ Assainissement actuel



#### Légendes:

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	

Tranchées filtrantes (TF) :

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstitué (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV) :

Terre d'infiltration (TI) :

Regard :

Puits (captage eau potable) :

Puits d'infiltration (PI) :

Poste de relevage (PR) :

Canalisation d'écoulement :

Conduite de refoulement :

Sondage pédologique (n°) : S1

Cotes de niveau : +/-0,00

#### Abréviations:

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher
	Grg: garage
	SS: sous-sol
	Rdc: rez de chaussée

COMMUNE DE: HESINGUE  
N° de secteur et de maison: ANC1

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1956**  
Aucun assainissement - Cabanon servant de WC  
Écoulement des eaux de cuisine directement sur le sol en contrebas des wc

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : ni prétraitement, ni traitement des eaux



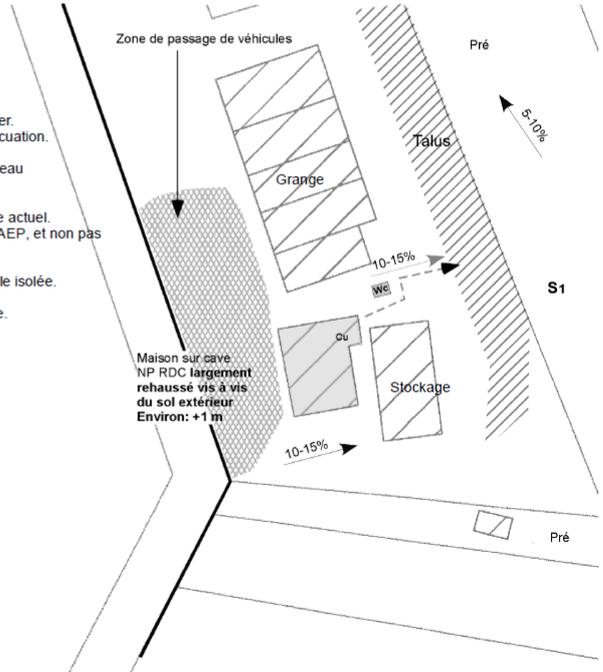
**A note:** la cuisine comporte seulement un évier.  
Ce dernier ne comporte pas de conduite d'évacuation.

Les EM sont jetées à l'extérieur, dans un caniveau dont l'écoulement rejoint les prés.

La maison ne dispose d'aucun confort sanitaire actuel.  
Les propriétaires, âgés, ne disposent pas de l'AEP, et non pas de moyen de locomotion.

La propriété correspond à une propriété agricole isolée.

La surface de terrain disponible est très grande.



#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 3		Description des horizons	
0		Ah	Limons argileux de coloris brun foncé
10			Présence de taches de pseudogley
20			
30			Limons argileux à loess beige
40			Présence de taches de pseudogley
50		Cg	
60			
70			Sol humide
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 2-3		Référence : colluviosols argileux	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de faible perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**



COMMUNE DE: HESINGUE  
N° de secteur et de maison: ANC1

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: PF	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filter à sable vertical drainé (FSDV):		
Tertre d'infiltration (TI):		
Regard		
Puits (captage eau potable)		
Puits d'infiltration (PI)		
Poste de relevage (PR)		
Canalisation d'écoulement		
Conduite de refoulement		

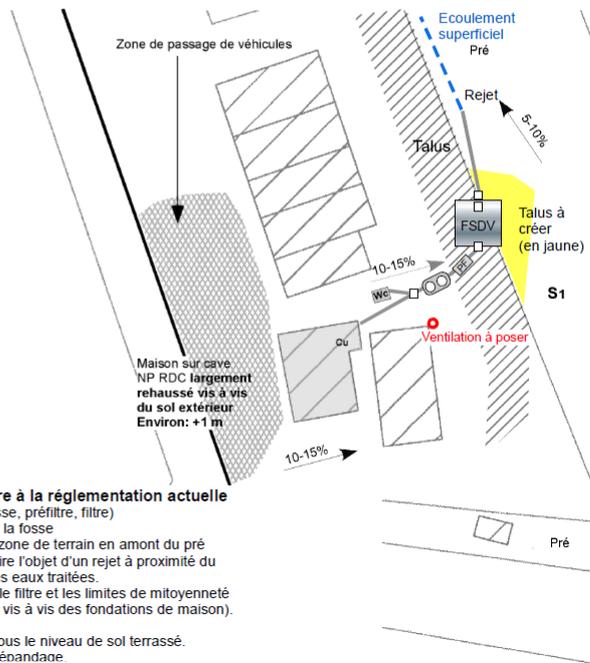
Canalisation d'écoulement à conserver

Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +/-0,00

**Abréviations:**

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP
	: NP niveau de plancher
	: Grg: garage
	: SS: sous-sol
	: Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**  
Fosse toutes eaux de 3 m3 + préfiltre + ventilation  
+ Filtre à sable vertical drainé de 25 m2 + rejet superficiel



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- pose d'une filière conforme (écoulement, fosse, préfiltre, filtre)
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le filtre à sable vertical drainé sur la zone de terrain en amont du pré (afin que le niveau de sortie du filtre puisse faire l'objet d'un rejet à proximité du filtre) + réaliser un fossé d'écoulement pour les eaux traitées.
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).

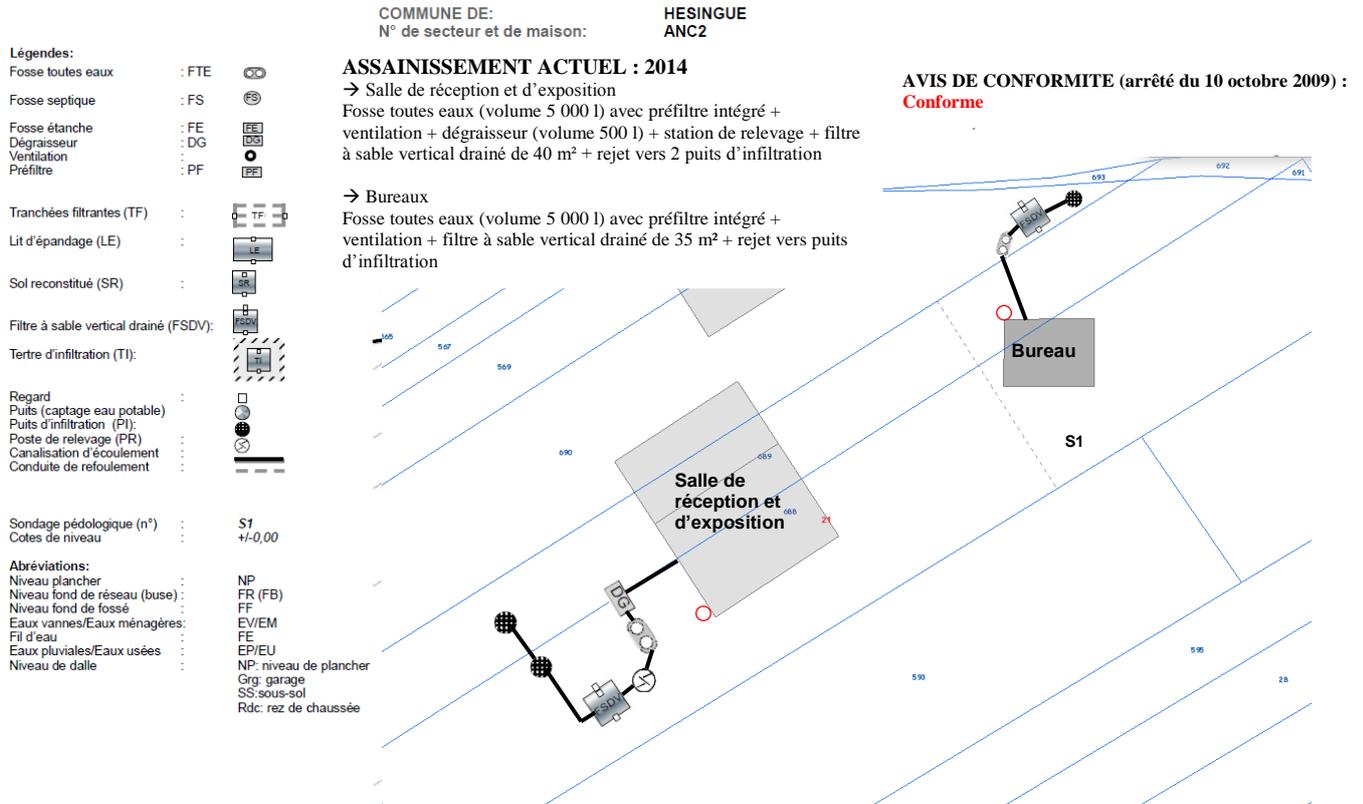
Placer le fil d'eau d'entrée du filtre à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

## 4.2.2. ANC 2 : 21 IMPASSE DU FRONACKER

### ➤ Assainissement actuel

### ASSAINISSEMENT ACTUEL



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 3		Description des horizons	
0		Ah	Limons argileux de coloris brun foncé
10			
20			
30		C(g)	Limons argileux à argiles limoneuses beige ocre
40			Profil indifférencié sur toute la hauteur
50			Présence de quelques taches de pseudogley
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 2-3		Référence : alluviosols argileux	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de faible perméabilité			

### ➤ Assainissement souhaitable

Le système actuellement en place est conforme à la réglementation en vigueur. De ce fait, il n'y a pas de travaux à prévoir.

### 4.3. DONNEES ECONOMIQUES

Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif				Mode d'assainissement collectif					
	Montant des travaux	Montant entretien/an	Total travaux	Total entretien/an	Montant des travaux			Montant entretien/an		
					Privé	Public	Total	Privé	Public	Total
ANC 1	7 400,00 €	112,50 €	7 400,00 €	112,50 €	37 900,00 €	150 000,00 €	187 900,00 €	200,00 €	105,00 €	305,00 €
ANC 2	0,00 €	425,00 €	0,00 €	425,00 €	20 400,00 €	41 250,00 €	61 650,00 €	200,00 €	315,00 €	515,00 €

Les montants indiqués sont hors taxes.

#### 4.4. PROPOSITION DE CLASSEMENT

Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif		Mode d'assainissement collectif		Mode d'assainissement retenu
	Contraintes techniques	Contraintes financières	Contraintes techniques	Contraintes financières	
ANC 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Talus à créer afin de réaliser le filtre à sable vertical drainé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (1 km) pour raccorder la propriété au réseau existant rue de Folgensbourg</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 96 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 63 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (322 m) pour raccorder la propriété au réseau existant rue du 20 Novembre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 100 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 18 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif

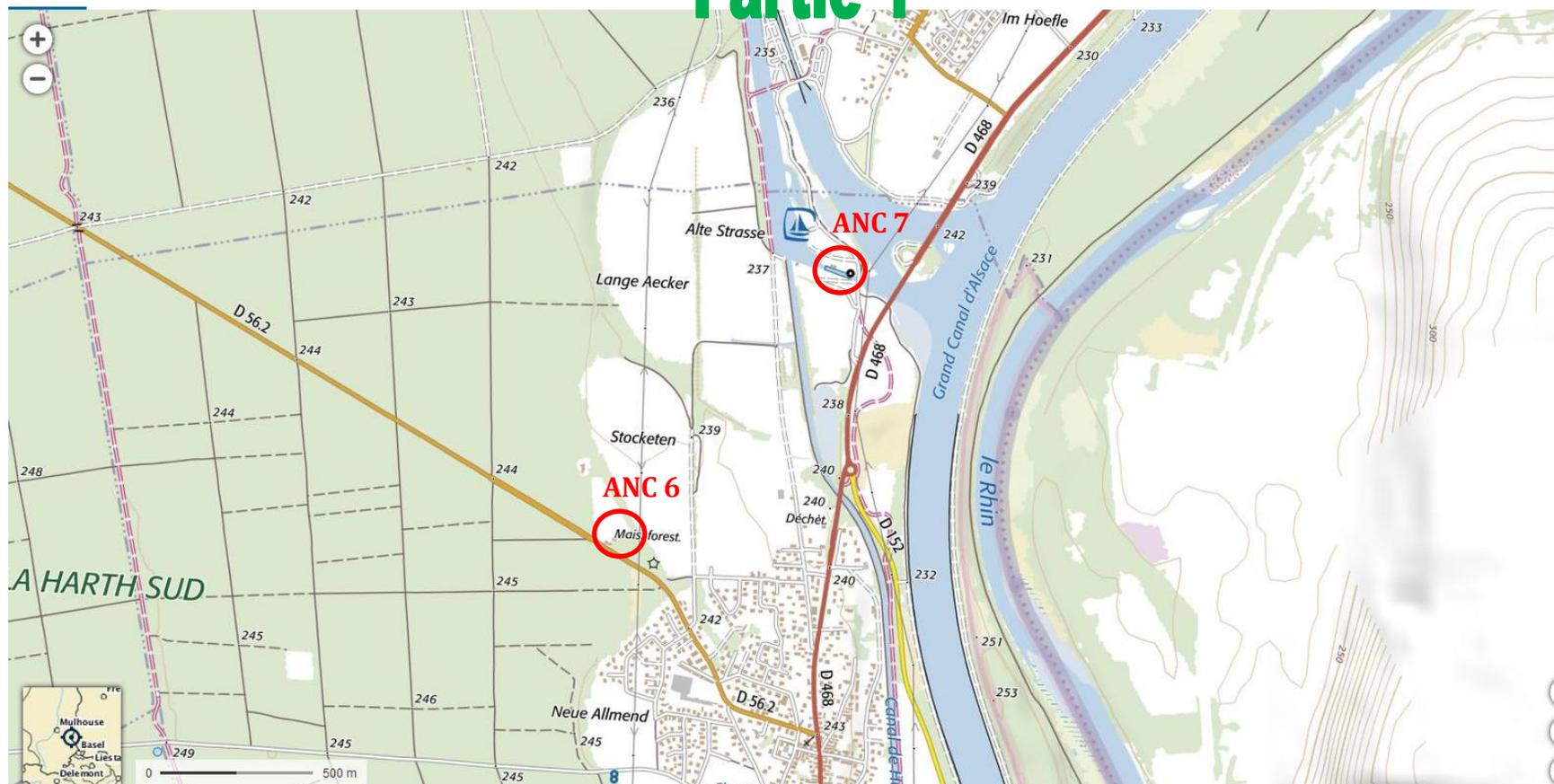
## 5. KEMBS

### 5.1. CARTE DE LOCALISATION DES ZONES

Légende :

○ Secteurs d'études  
ANC 1

# Partie 1

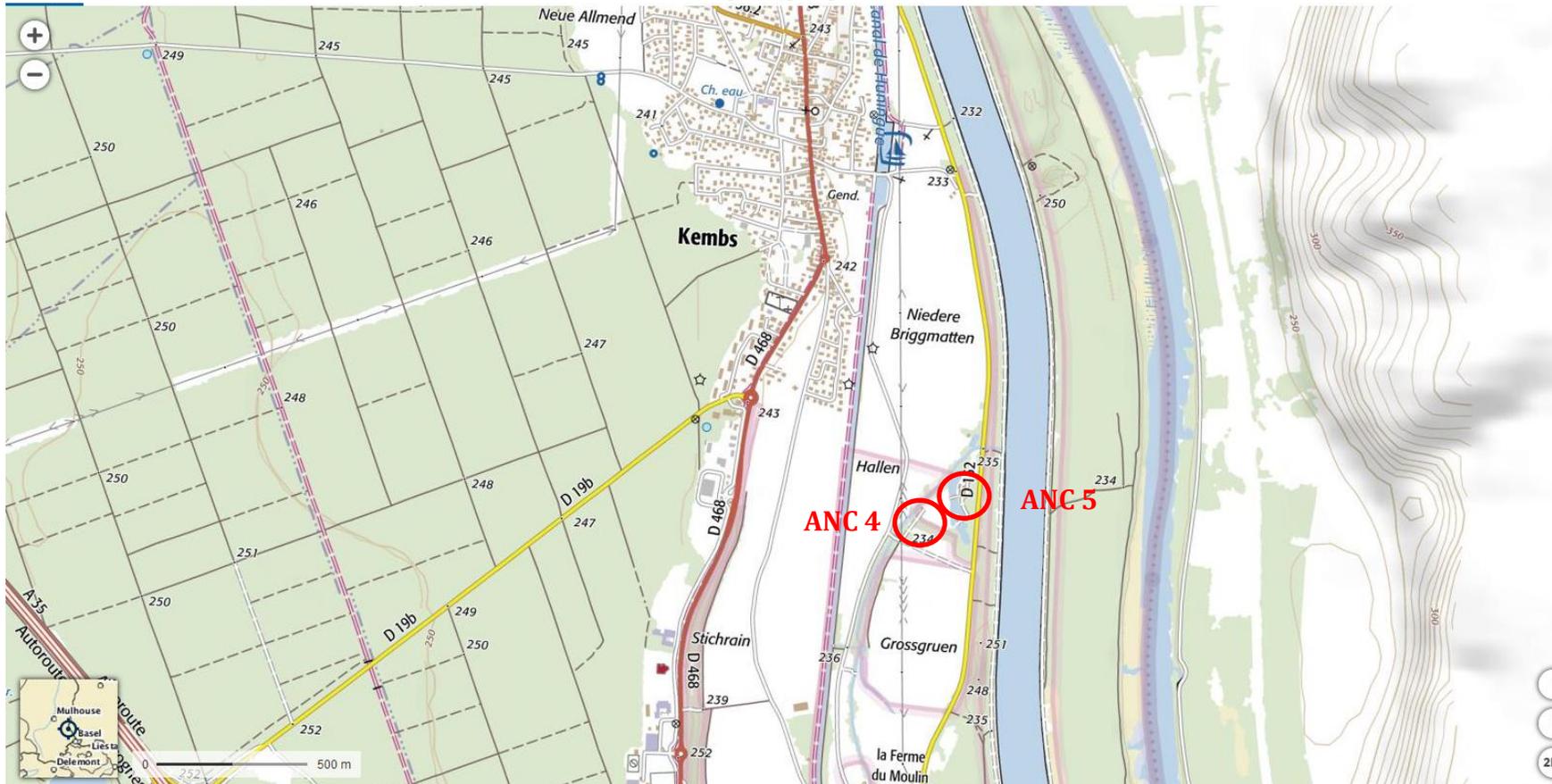


Extrait : carte IGN

Légende :

 Secteurs d'études  
ANC 1

## Partie 2

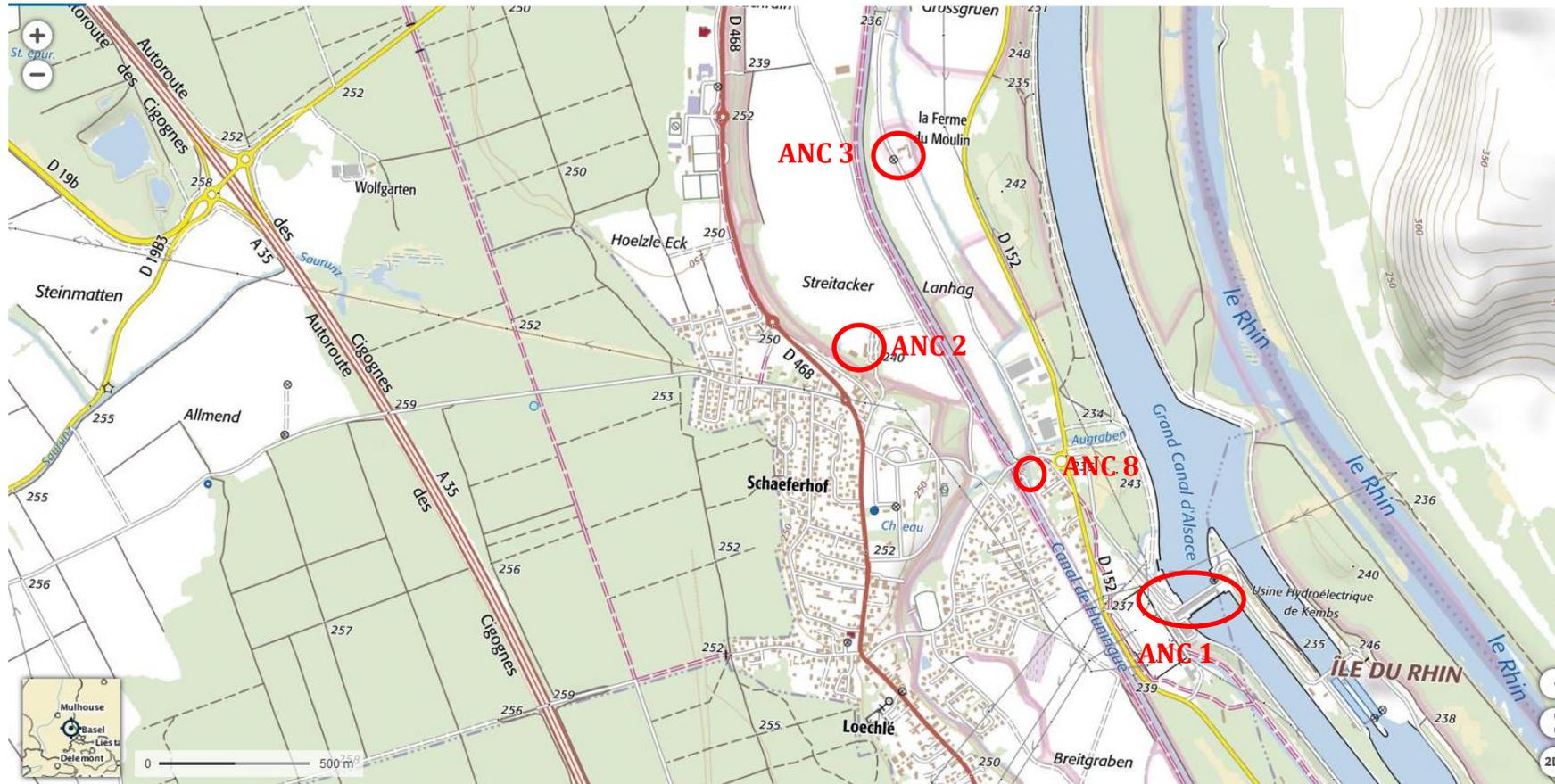


Extrait : carte IGN

# Partie 3

Légende :

○ Secteurs d'études  
ANC 1

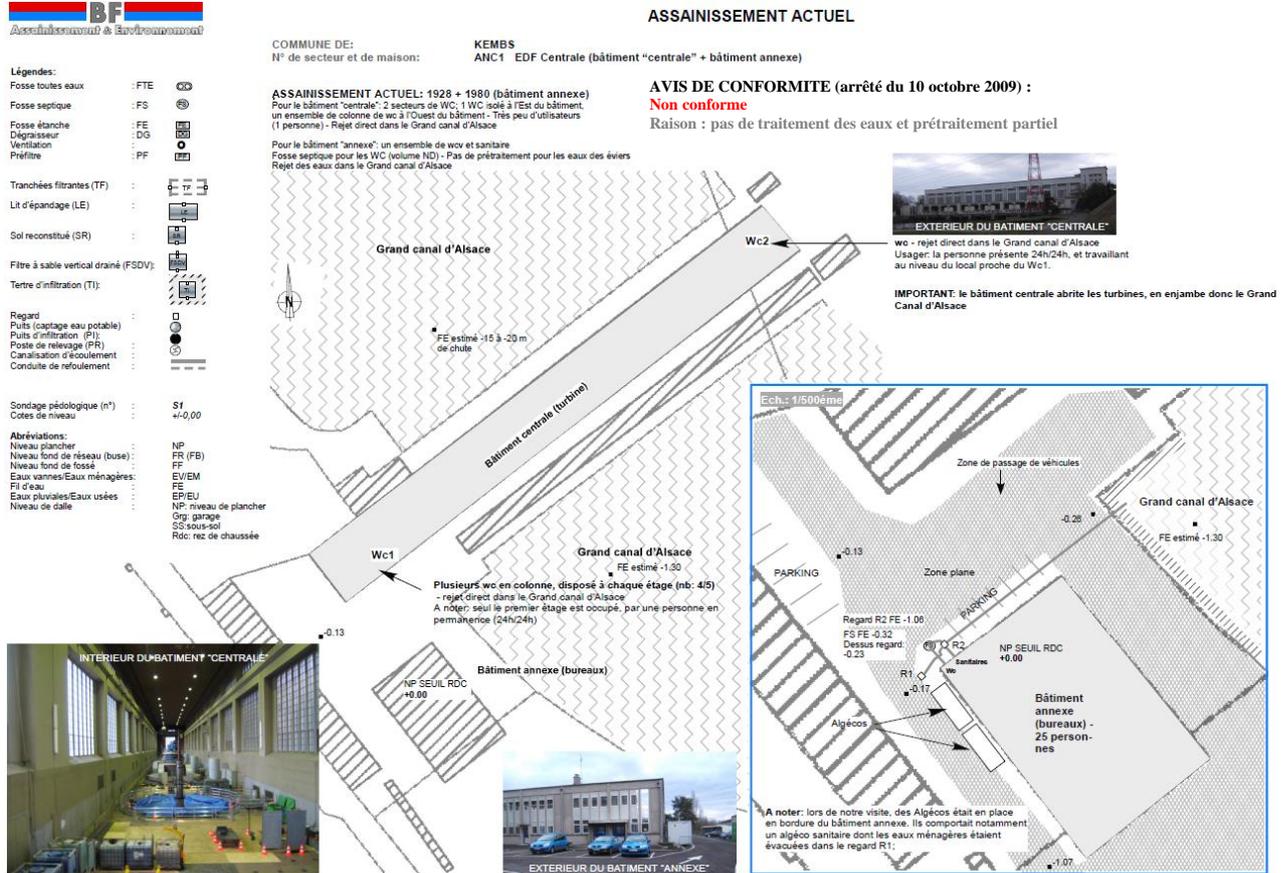


Extrait : carte IGN

## 5.2. DONNEES TECHNIQUES

### 5.2.1. ANC 1 : USINE HYDRO-ELECTRIQUE

#### ➤ Assainissement actuel



#### ➤ Profil de sol

La parcelle est totalement imperméabilisée par des enrobés. De ce fait, le sondage à la tarière n'a pas pu être effectué.

## ➤ Assainissement souhaitable

### ASSAINISSEMENT SOUHAITABLE (conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

Légendes:

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: VP	
Préfiltre	: PF	

Micro-station :

Sol reconstitué (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV) :

Terre d'infiltration (TI) :

Regard :

Puits (captage eau potable) :

Puits d'infiltration (Pi) :

Poste de relevage (PR) :

Canalisation d'écoulement :

Conduite de refoulement :

Canalisation d'écoulement à conserver :

Sondage pédologique (n°) : S1

Cotes de niveau : +0,00

Abréviations :

Niveau plancher : NP

Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)

Niveau fond de fosse : FF

Eau vannes/Eaux ménagères : EVEM

Fil d'eau : FE

Eaux pluviales/Eaux usées : EPEU

NP: niveau de plancher

Grg: garage

SS: sous-sol

Rdc: rez de chaussée

COMMUNE DE: KEMBS  
N° de secteur et de maison: ANC1 EDF Centrale (bâtiment "centrale" + bâtiment annexe)

#### ASSAINISSEMENT FUTUR

##### → Bâtiment centrale :

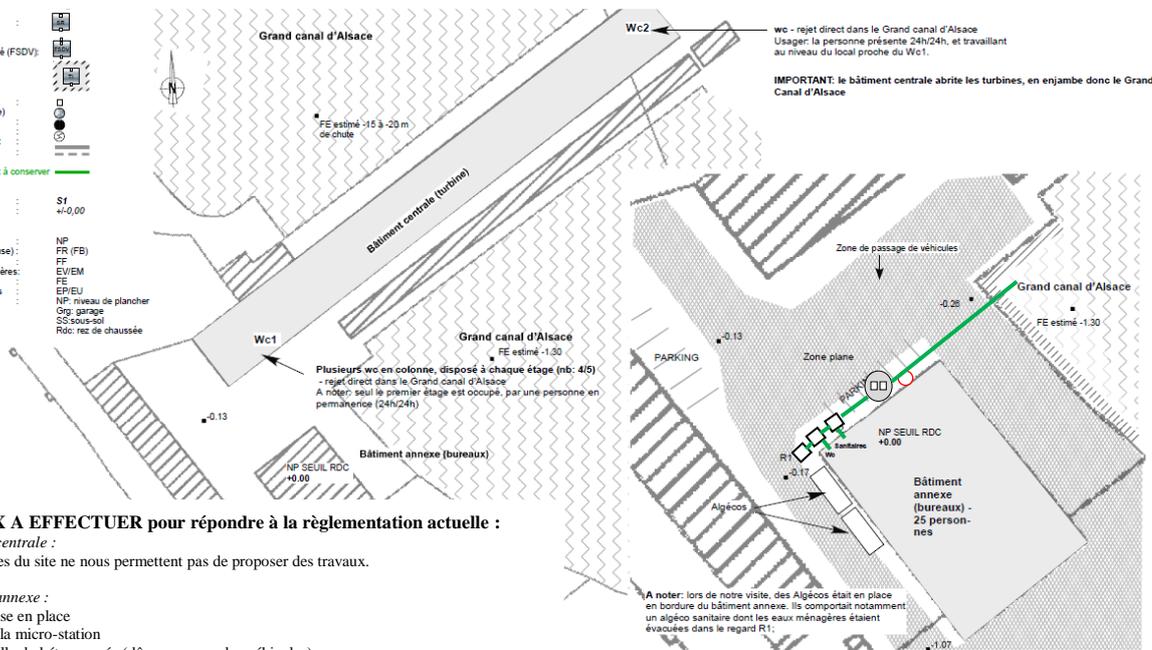
Compte-tenu des contraintes que présente le site (ouvrage de génie civil ne permettant aucun travaux intérieur), tous travaux semblent impossible car techniquement très contraignant à impossible.

Le mode d'évacuation devrait donc être conservé en l'état.

Nous précisons que l'impact du rejet dans le Grand canal d'Alsace peut être considéré comme nul, compte-tenu du faible ration volume de rejet/débit du canal.

##### → Bâtiment annexe :

Micro-station à culture fixée de 16 EH + rejet dans le Grand Canal d'Alsace



#### TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :

##### → Bâtiment centrale :

Les contraintes du site ne nous permettent pas de proposer des travaux.

##### → Bâtiment annexe :

- retirer la fosse en place
- y implanter la micro-station
- créer une dalle de béton armée (dû au passage des véhicules)
- mettre en place la conduite de ventilation de la micro-station
- maintenir le rejet au Grand Canal d'Alsace

Pour plus de détails, se référer au livret d'utilisation du constructeur de la filière choisie.

## 5.2.2. ANC 2-1 : 2A RUE DES FAISANS

### ➤ Assainissement actuel



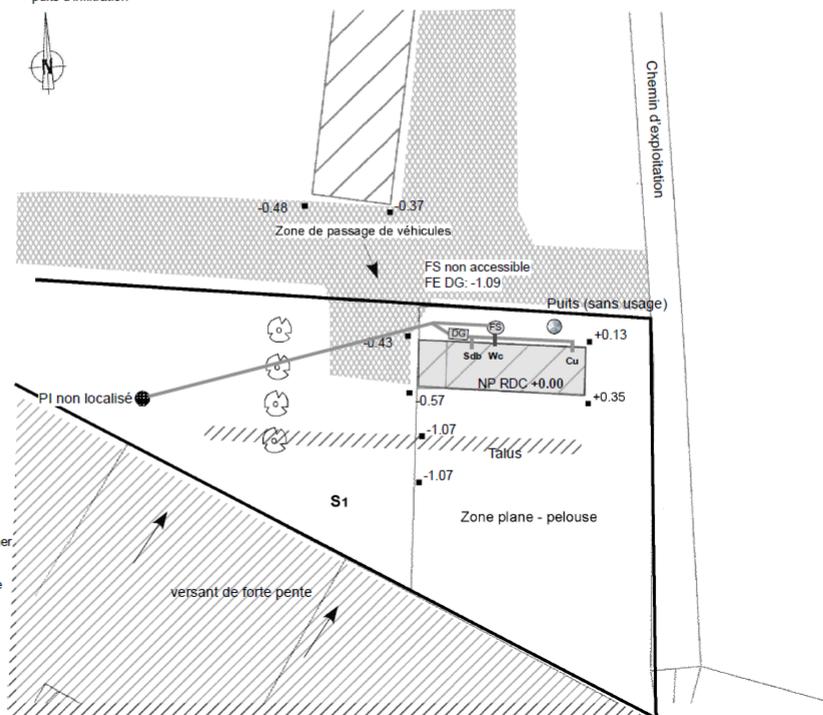
### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE: KEMBS  
N° de secteur et de maison: ANC2-1 MEYER

AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation : V
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF)
  - Lit d'épandage (LE)
  - Sol reconstitué (SR)
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV)
  - Tertre d'infiltration (TI)
  - Regard
  - Puits (captage eau potable)
  - Puits d'infiltration (PI)
  - Poste de relevage (PR)
  - Canalisation d'écoulement
  - Conduite de refolement
  - Sondage pédologique (n°) : S1
  - Cotes de niveau : +/-0,00
- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères : EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle : Grg: garage, SS:sous-sol, Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1964**  
Fosse septique (volume ND)  
+ séparateur à graisse (volume ND)  
+ puits d'infiltration



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 2-1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 3		Description des horizons	
0		Ah	Limons argileux de brun foncé
10		Sg	Argiles limoneuses + taches de pseudogley
20			
30		Cg	Argiles de coloris brun foncé Nombreuses taches de pseudogley
40			
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 3-4		Référence : rédoxisols	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de faible perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

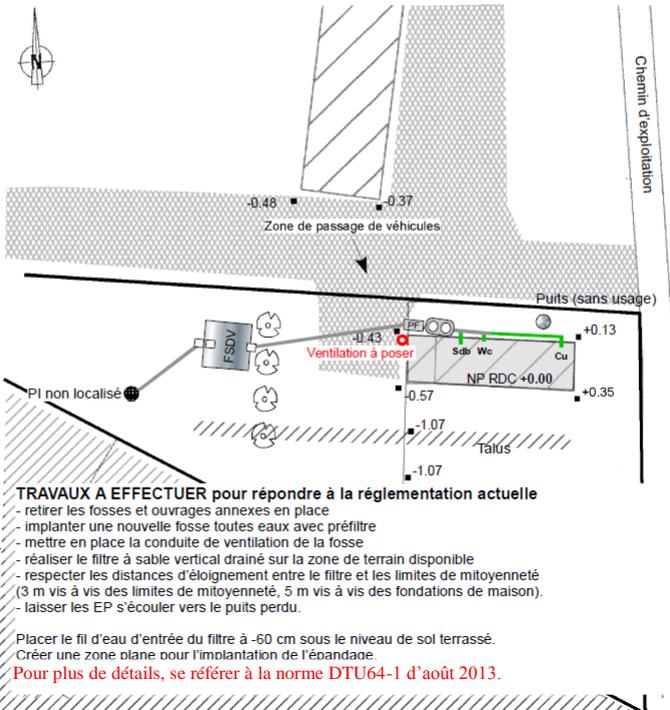


**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **KEMBS**  
N° de secteur et de maison: **ANC2-1 MEYER**

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation à poser : V
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) : TF
  - Lit d'épandage (LE) : LE
  - Sol reconstitué (SR) : SR
  - Filter à sable vertical drainé (FSDV): FSDV
  - Terre d'infiltration (TI): TI
  - Regard :
  - Puits (captage eau potable) :
  - Puits d'infiltration (PI) :
  - Poste de relevage (PR) :
  - Canalisation d'écoulement :
  - Conduite de refoulement :
  - Canalisation d'écoulement à conserver :
  - Sondage pédologique (n°) : S1
  - Cotes de niveau : +/-0,00
- Abréviations:**
- NP: niveau de plancher
  - FR (FB): Niveau fond de réseau (buse)
  - FF: Niveau fond de fossé
  - EV/EM: Eaux vannes/Eaux ménagères
  - FE: Fil d'eau
  - EP/EU: Eaux pluviales/Eaux usées
  - SS: sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**  
Fosse toutes eaux de 3 m3 + préfiltre de 500l + ventilation  
+ Filtre à sable vertical drainé de 25 m2 + rejet vers le puits d'infiltration



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le filtre à sable vertical drainé sur la zone de terrain disponible
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).
- laisser les EP s'écouler vers le puits perdu.

Placer le fil d'eau d'entrée du filtre à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

## 5.2.3. ANC 2-2 : 2B RUE DES FAISANS

### ➤ Assainissement actuel



### ASSAINISSEMENT ACTUEL

**Légendes:**  
 Fosse toutes eaux : FTE  
 Fosse septique : FS  
 Fosse étanche : FE  
 Dégraisseur : DG  
 Ventilation : V  
 Préfiltre : PF

Tranchées filtrantes (TF) : TF

Lit d'épandage (LE) : LE

Sol reconstitué (SR) : SR

Filtre à sable vertical drainé (FSDV) : FSDV

Terre d'infiltration (TI) : TI

Regard : R

Puits (captage eau potable) : P

Puits d'infiltration (PI) : PI

Poste de relevage (PR) : PR

Canalisation d'écoulement : C

Conduite de refoulement : CR

Sondage pédologique (n°) : S1

Cotes de niveau : +/-0,00

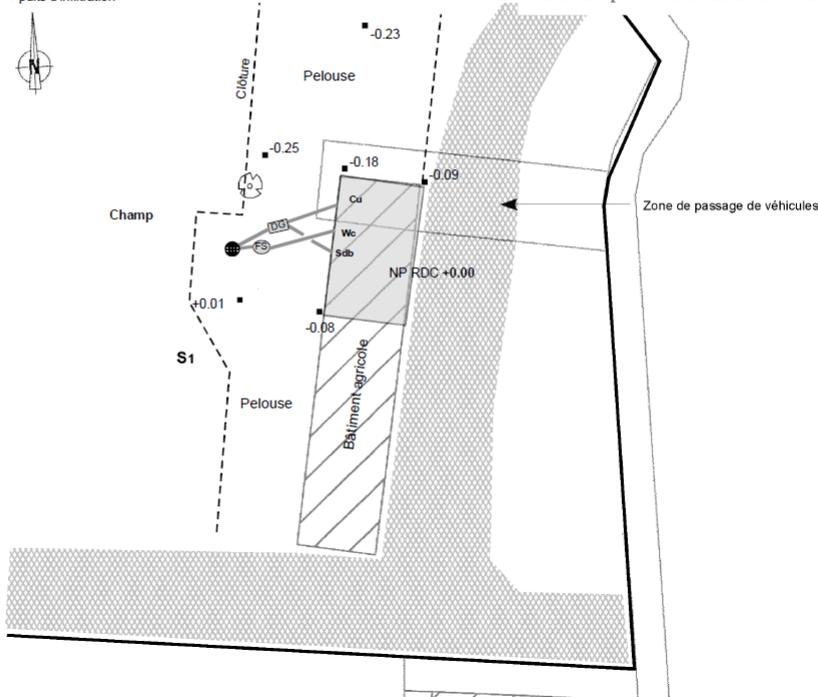
**Abréviations:**  
 Niveau plancher : NP  
 Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)  
 Niveau fond de fossé : FF  
 Eaux vannes/Eaux ménagères : EV/EM  
 Fil d'eau : FE  
 Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU  
 Niveau de dalle : N

NP: niveau de plancher  
 Gr: garage  
 SS: sous-sol  
 Rdc: rez de chaussée

COMMUNE DE: KEMBS  
 N° de secteur et de maison: ANC2-2 MEYER

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1960**  
 Fosse septique (volume 3000l)  
 + séparateur à graisse (volume ND)  
 + puits d'infiltration

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
 Raison : pas de traitement des eaux



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 2-2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 4a		Description des horizons	
0			
10		AH	Loess de coloris brun foncé
20			
30		Refus	Niveau de graviers et galets
40			
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**BF**  
Assainissement & Environnement  
**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser		
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)		
Lit d'épandage (LE)		
Sol reconstitué (SR)		
Filter à sable vertical drainé (FSDV)		
Tertre d'infiltration (TI)		
Regard		
Puits (captage eau potable)		
Puits d'infiltration (PI)		
Poste de relevage (PR)		
Canalisation d'écoulement		
Conduite de refoulement		
Canalisation d'écoulement à conserver		
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	

**Abréviations:**

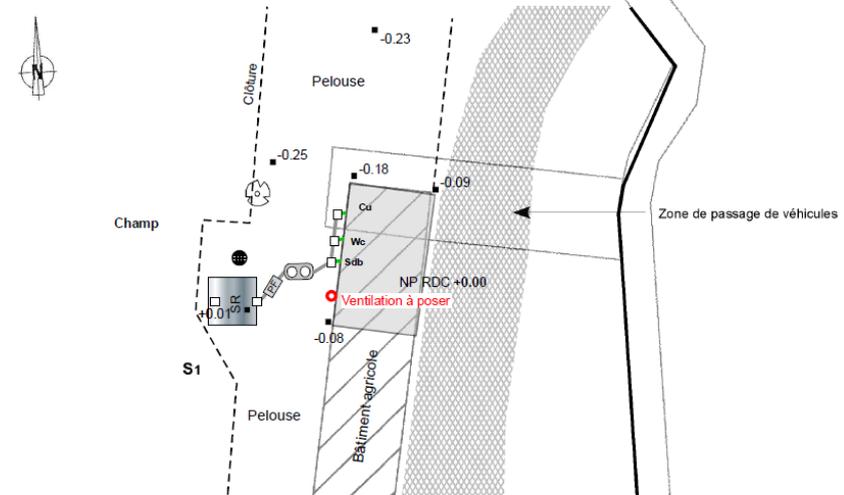
Niveau plancher	: NP
Niveau fond de buse (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP
	: Grg: garage
	: SS: sous-sol
	: Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **KEMBS**  
N° de secteur et de maison: **ANC2-2 MEYER**

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m3 + préfiltre + ventilation + pompe de refoulement (si besoin)  
+ Sol reconstitué de 25 m2



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place (ou les déconnecter)
- planter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le sol reconstitué sur la zone de terrain disponible (si la profondeur d'enfouissement devait être importante, prévoir l'usage d'une pompe de refoulement (en l'absence de tout regard, il ne nous est pas possible d'estimer les niveaux de sortie des eaux usées au droit de la maison)
- respecter les distances d'éloignement entre le sol reconstitué et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).

Placer le fil d'eau d'entrée du sol reconstitué à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage

**Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.**

## 5.2.4. ANC 3 : FERME DU MOULIN

### ➤ Assainissement actuel



### ASSAINISSEMENT ACTUEL

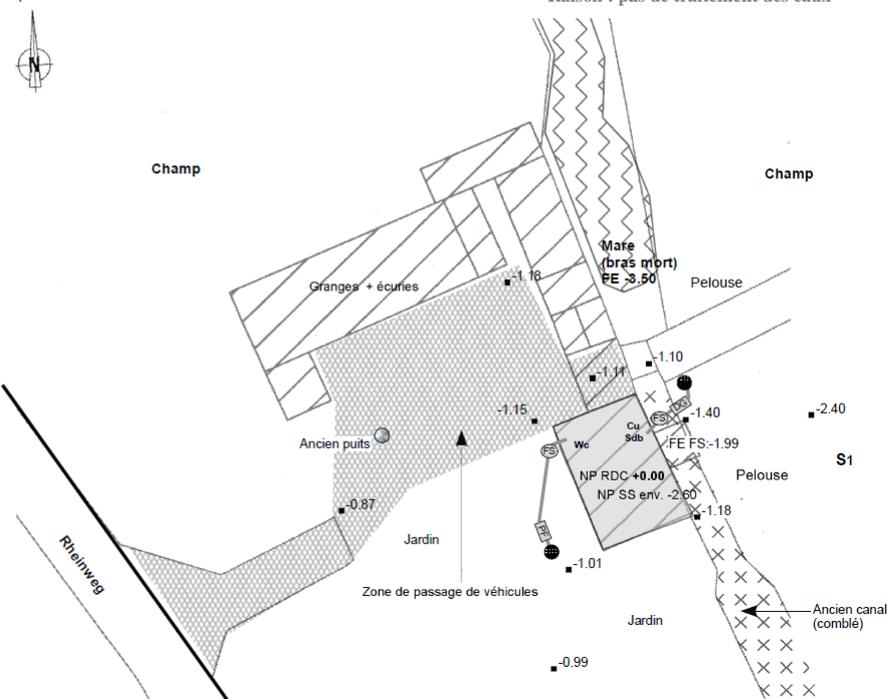
COMMUNE DE: KEMBS  
N° de secteur et de maison: ANC3

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1952 (travaux en 1989)**  
Fosse septique (volume ND) pour les EV + puits d'infiltration  
Fosse septique (volume 1500l) pour les EM + séparateur à graisse (volume 350l) + puits d'infiltration

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: ND	
	: NP	niveau de plancher
	: Crg	garage
	: SS	sous-sol
	: Rdc	rez de chaussée



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 3		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 4a		Description des horizons	
0		Ah	Limons argileux et limons sablo-argileux de coloris brun foncé
10			
20		Js	Limons sablo-argileux de coloris brun clair à beige (loess)
30			
40			
50			
60			
70			
80		Refus	Niveau de graviers et galets
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**



COMMUNE DE: **KEMBS**  
N° de secteur et de maison: **ANC3**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
	: FSDV	
	: TI	
	: Regard	
	: Puits (captage eau potable)	
	: Puits d'infiltration (PI)	
	: Poste de relevage (PR)	
	: Canalisation d'écoulement	
	: Conduite de refoulement	
Canalisation d'écoulement à conserver		

Sondage pédologique (n°) : **S1**  
Cotes de niveau : **+/-0,00**

**Abréviations:**  
Niveau plancher : NP  
Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)  
Niveau fond de fossé : FF  
Eaux vannes/Eaux ménagères : EV/EM  
Fil d'eau : FE  
Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU  
Niveau de dalle : NP  
NP: niveau de plancher  
Gr: garage  
SS: sous-sol  
Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**  
Fosse toutes eaux de 5 m3 + préfiltre + ventilation  
+ Sol reconstitué de 35 m2

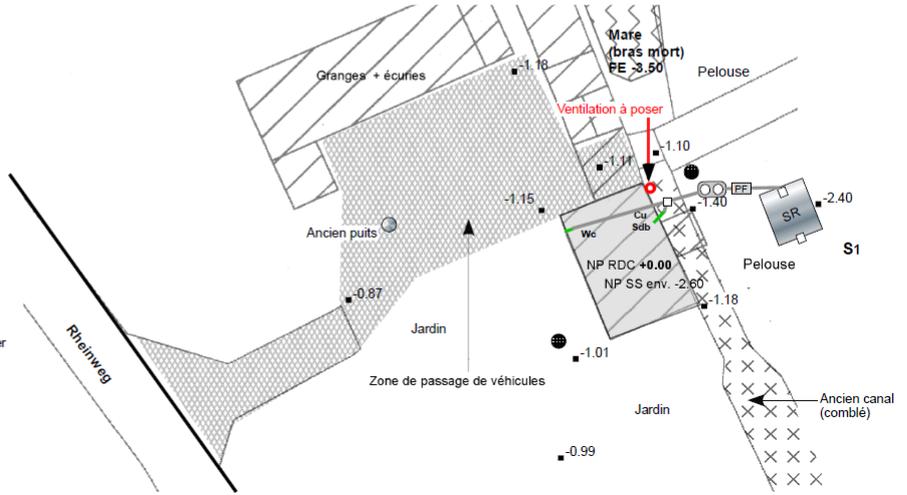


**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place (ou les déconnecter)
- Modifier l'écoulement des EV en passant par la partie cave (pour éviter de contourner l'habitation)
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré (gain de place)
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le sol reconstitué sur la zone de terrain disponible
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).

Placer le fil d'eau d'entrée du sol reconstitué à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.



## 5.2.5. ANC 4 : CHALET BARICHELLO

### ➤ Assainissement actuel



### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE: KEMBS  
N° de secteur et de maison: ANC4

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation : V
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF)
  - Lit d'épandage (LE)
  - Sol reconstitué (SR)
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV)
  - Terre d'infiltration (TI)
  - Regard
  - Puits (captage eau potable)
  - Puits d'infiltration (PI)
  - Poste de relevage (PR)
  - Canalisation d'écoulement
  - Conduite de refoulement

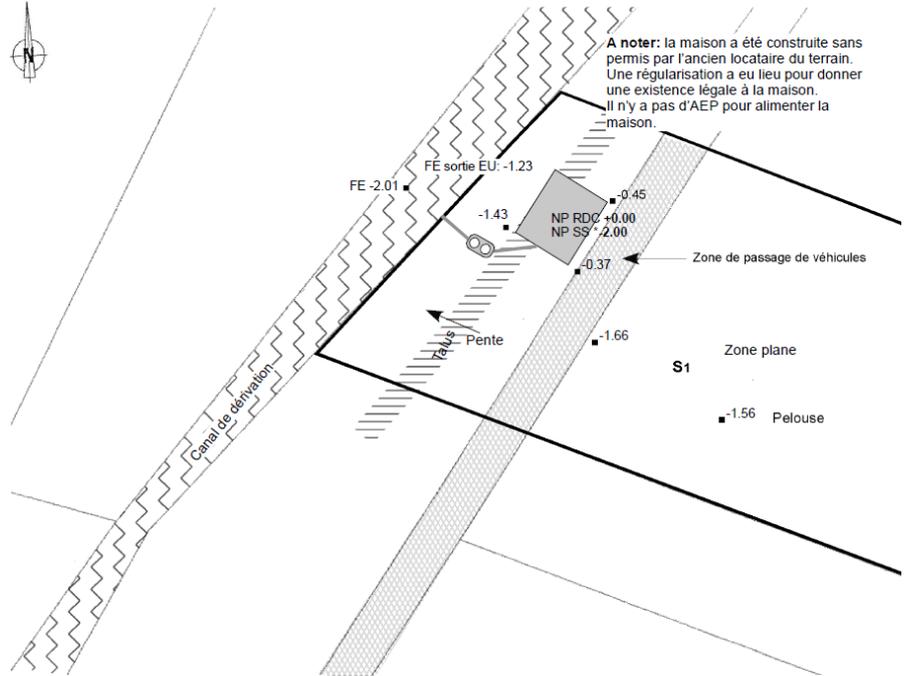
**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1996 (maison de 1970-1975)**  
Fosse toutes eaux plastique (volume 3000)  
+ indicateur de colmatage intégré  
+ rejet vers le canal de dérivation

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**

**Non conforme**

**Raison : pas de traitement des eaux**

**A noter:** la maison a été construite sans permis par l'ancien locataire du terrain. Une régularisation a eu lieu pour donner une existence légale à la maison. Il n'y a pas d'AEP pour alimenter la maison.



- Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +/-0,00
- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères: E/V/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle : NP
  - Grg: garage
  - SS: sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée

### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 4		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 4a		Description des horizons	
0		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun clair
10		Js	Loess de coloris brun clair à beige Sol perméable
20			
30			
40			
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**



**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	

Tranchées filtrantes (TF) :

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstitué (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV):

Tertre d'infiltration (TI):

Regard	:
Puits (captage eau potable)	:
Puits d'infiltration (PI)	:
Poste de relevage (PR)	:
Canalisation d'écoulement	:
Conduite de refoulement	:

Canalisation d'écoulement à conserver

Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +/-0,00

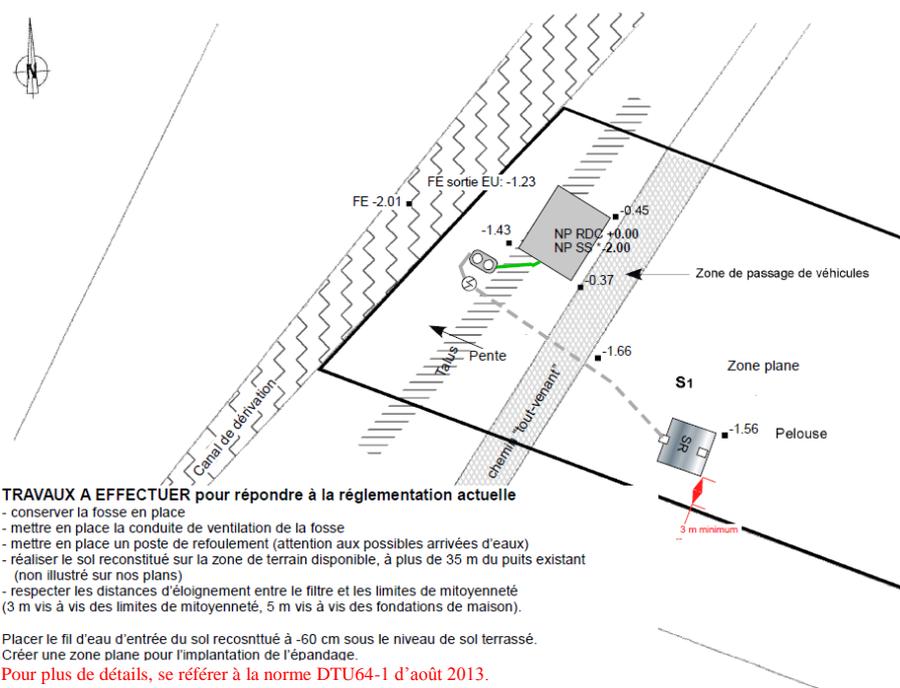
<b>Abréviations:</b>	
Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: Gg: garage SS: sous-sol Rdc: rez de chaussée

COMMUNE DE: **KEMBS**  
N° de secteur et de maison: **ANC4**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m3 à conserver + ventilation à poser + pompe de refoulement  
+ Sol reconstitué de 25 m2



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- conserver la fosse en place
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- mettre en place un poste de refoulement (attention aux possibles arrivées d'eaux)
- réaliser le sol reconstitué sur la zone de terrain disponible, à plus de 35 m du puits existant (non illustré sur nos plans)
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).

Placer le fil d'eau d'entrée du sol reconstitué à -60 cm sous le niveau de sol tassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

## 5.2.6. ANC 5 : ETANG DE PECHE

### ➤ Assainissement actuel



COMMUNE DE: **KEMBS**  
N° de secteur et de maison: **ANC5**

### ASSAINISSEMENT ACTUEL

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation :
  - Préfiltre : PF

- Tranchées filtrantes (TF) :
- Lit d'épandage (LE) :
- Sol reconstitué (SR) :
- Filtre à sable vertical drainé (FSDV) :
- Terre d'infiltration (TI) :
- Regard :
- Puits (captage eau potable) :
- Puits d'infiltration (PI) :
- Poste de relevage (PR) :
- Canalisation d'écoulement :
- Conduite de refoulement :

Sondage pédologique (n°) : **S1**  
Cotes de niveau : **+/-0,00**

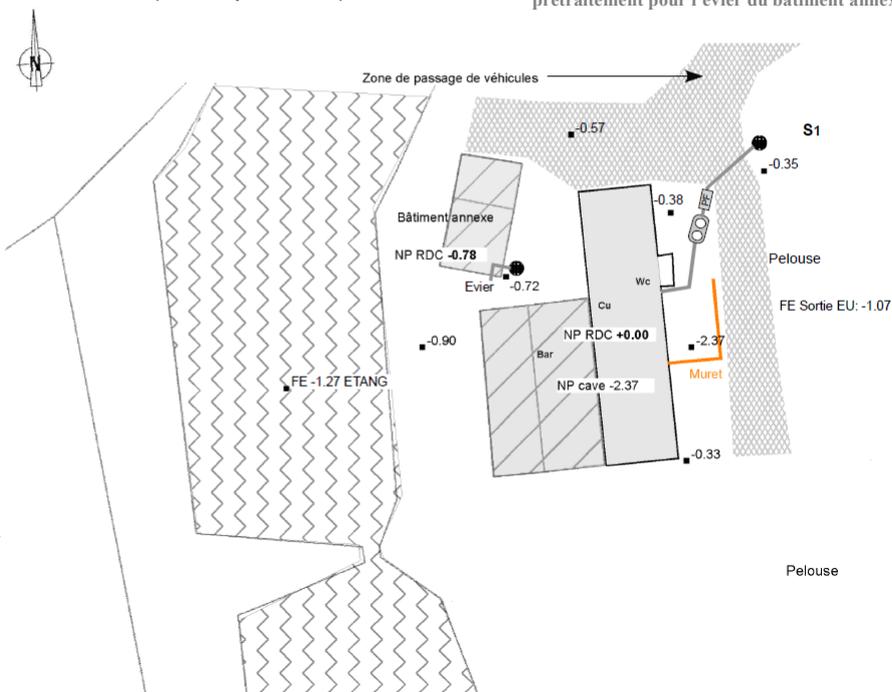
- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères : EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle : NP
  - Gr: garage
  - SS: sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1955 (modification en 1999)**  
Fosse toutes eaux (volume 3000l)  
+ filtre épurateur (volume 1600l) + puits d'infiltration  
Pour le bâtiment annexe: pour l'évier, rejet direct dans un puits d'infiltration

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**

**Non conforme**

Raison : pas de traitement des eaux et pas de prétraitement pour l'évier du bâtiment annexe



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 5		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 4a		Description des horizons	
0		Ah	Limons sableux de coloris brun foncé
10			
20			
30			
40		Js	Sables limoneux
50			
60			
70		Jp	Sables beiges, de moyenne granulométrie
80			
90			
100			
110			Quelques taches de pseudogley éparses
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables sur nappe peu profonde	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**BF**  
Assainissement & Environnement  
**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **KEMBS**  
N° de secteur et de maison: **ANC5**

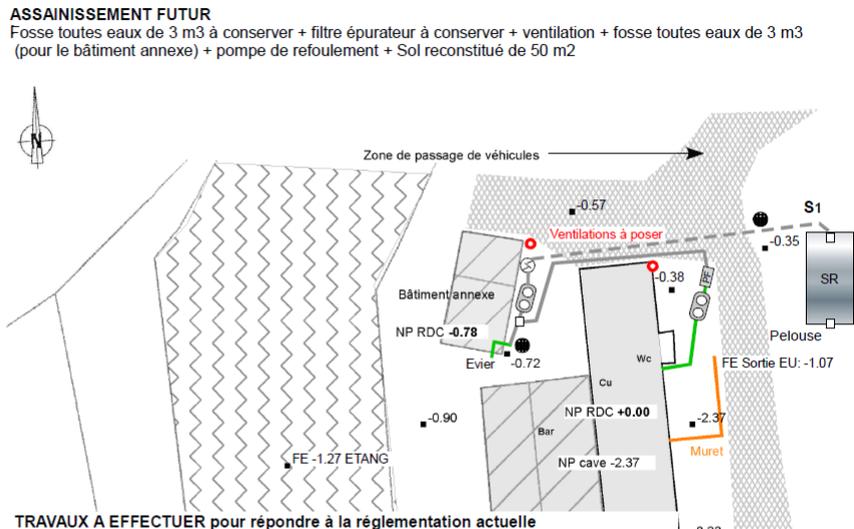
- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation à poser : VS
  - Préfiltre : PF

- Tranchées filtrantes (TF) :
- Lit d'épandage (LE) :
- Sol reconstruit (SR) :
- Filtre à sable vertical drainé (FSDV) :
- Terre d'infiltration (TI) :
- Regard :
- Puits (captage eau potable) :
- Puits d'infiltration (PI) :
- Poste de relevage (PR) :
- Canalisation d'écoulement :
- Conduite de refoulement :

Canalisation d'écoulement à conserver

Sondage pédologique (n°) : **S1**  
Cotes de niveau : **+/-0,00**

- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères : EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle :
- NP: niveau de plancher  
Grg: garage  
SS: sous-sol  
Rdc: rez de chaussée



**ASSAINISSEMENT FUTUR**  
Fosse toutes eaux de 3 m<sup>3</sup> à conserver + filtre épurateur à conserver + ventilation + fosse toutes eaux de 3 m<sup>3</sup> (pour le bâtiment annexe) + pompe de refoulement + Sol reconstruit de 50 m<sup>2</sup>

**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**  
Compte-tenu de la capacité d'accueil de la salle principale (pouvant accueillir de petits mariages, le volume actuel de 3 m<sup>3</sup> semble sous-dimensionnée. Les eaux de l'évier du bâtiment annexe ne sont pas collectées. Nous proposons de conserver l'existant avec des ajouts:  
- conserver les fosses et ouvrages annexes en place (ou les déconnecter) - reprise des eaux après le filtre épurateur  
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré pour le bâtiment annexe  
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse + la pompe de relevage  
- réaliser le sol reconstruit sur la zone de terrain disponible  
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).

Placer le fil d'eau d'entrée du filtre à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.  
**Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.**

## 5.2.7. ANC 6 : 50 RUE DE HABSHEIM

### ➤ Assainissement actuel



COMMUNE DE: KEMBS  
N° de secteur et de maison: ANC6

### ASSAINISSEMENT ACTUEL

**Légendes:**  
Fosse toutes eaux : FTE  
Fosse septique : FS  
Fosse étanche : FE  
Dégrossisseur : DG  
Ventilation : V  
Préfiltre : PF

Tranchées filtrantes (TF)  
Lit d'épandage (LE)  
Sol reconstitué (SR)  
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)  
Tertre d'infiltration (TI)

Regard  
Puits (captage eau potable)  
Puits d'infiltration (PI)  
Poste de relevage (PR)  
Canalisation d'écoulement  
Conduite de refoulement

Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +/-0,00

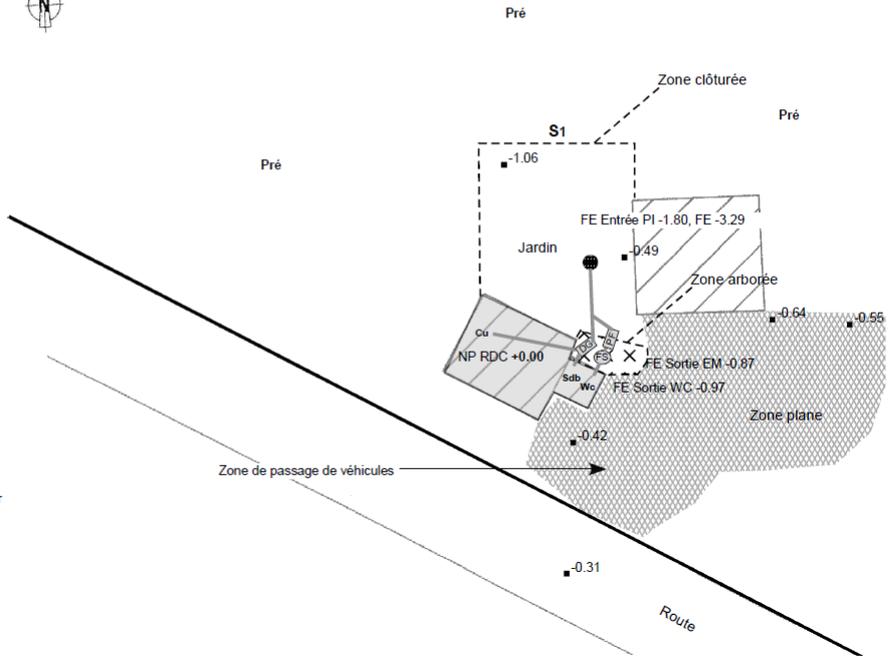
**Abréviations:**  
Niveau plancher : NP  
Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)  
Niveau fond de fossé : FF  
Eaux vannes/Eaux ménagères : EV/EM  
Fil d'eau : FE  
Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU  
Niveau de dalle : D

NP: niveau de plancher  
Gr: garage  
SS: sous-sol  
Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1945 (rénovation ?)**  
Fosse septique (volume ND)  
+ séparateur à graisse (volume ND) + Filtre bactérien (volume ND)  
+ f



**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 6		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0		Ah	Limons sablo-argileux de coloris brun foncé
10			
20			
30		S(g)	Sables argileux de coloris ocre Présence de quelques taches de pseudogley en surface (sol tassé)
40			
50			
60		Refus	Niveau graveleux (alluvions grossières)
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**BF**  
Assainissement & Environnement  
**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	:	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	:	
Lit d'épandage (LE)	:	
Sol reconstitué (SR)	:	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	:	
Terre d'infiltration (TI)	:	
Regard	:	
Puits (captage eau potable)	:	
Puits d'infiltration (PI)	:	
Poste de relevage (PR)	:	
Canalisation d'écoulement	:	
Conduite de refoulement	:	
Canalisation d'écoulement à conserver	:	

Sondage pédologique (n°)	: S1
Cotes de niveau	: +/-0,00
<b>Abréviations:</b>	
Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher
	: Grg: garage
	: SS: sous-sol
	: Rdc: rez de chaussée

COMMUNE DE: **KEMBS**  
N° de secteur et de maison: **ANC6**

**ASSAINISSEMENT FUTUR**  
Fosse toutes eaux de 3 m3 + préfiltre intégré (gain de place) + ventilation  
+ Sol reconstitué de 25 m2



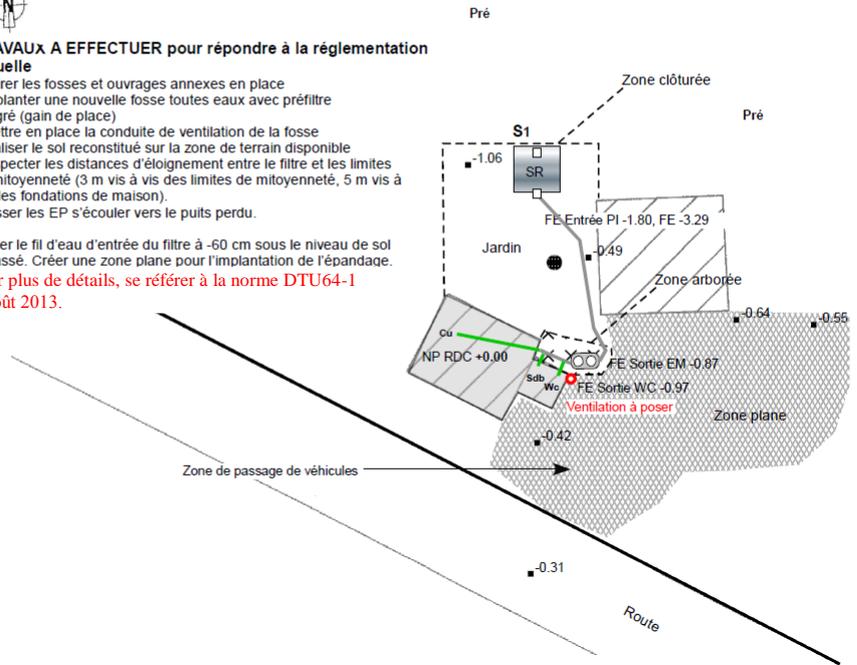
**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place
- planter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré (gain de place)
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le sol reconstitué sur la zone de terrain disponible
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).
- laisser les EP s'écouler vers le puits perdu.

Placer le fil d'eau d'entrée du filtre à -60 cm sous le niveau de sol terrassé. Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)



## 5.2.8. ANC 7 : ECLUSE - CANAL FREYSSINET

### ➤ Assainissement actuel



### ASSAINISSEMENT ACTUEL

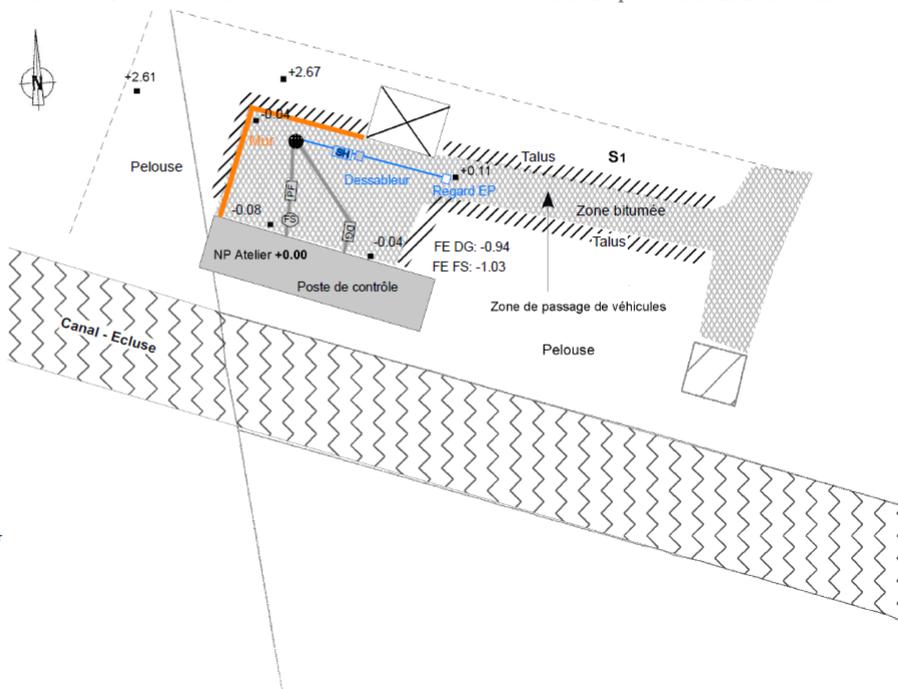
COMMUNE DE: KEMBS  
N° de secteur et de maison: ANC7

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: Grg: garage	
	: SS: sous-sol	
	: Rdc: rez de chaussée	

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1961 (travaux > 20 ans)**  
Fosse septique (volume ND)  
+ séparateur à graisse (volume ND) + Préfiltre (volume ND)  
+ séparateurs à hydrocarbure (SH) + puits d'infiltration

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 7		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0		Ah	Limons sableux argileux à limons argileux Pas de taches de pseudogley
10			
20			
30			
40			
50			
60		Refus	Niveau graveleux
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**BF**  
Assainissement & Environnement  
**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: PF	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Terre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Canalisation d'écoulement à conserver	: C	

Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +/-0,00

**Abréviations:**

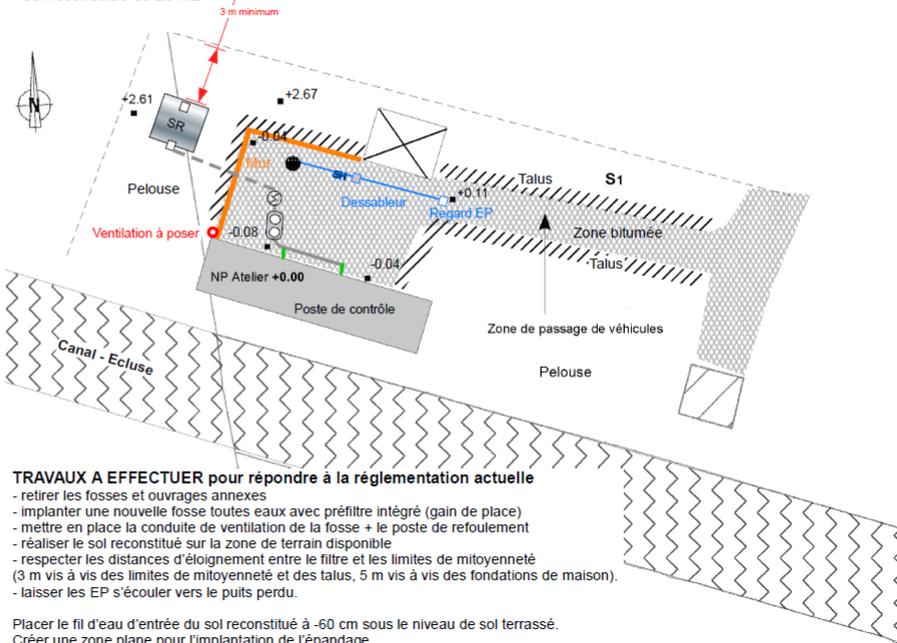
Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: Grg: garage
	: SS: sous-sol
	: Rdc: rez de chaussée

COMMUNE DE: KEMBS  
N° de secteur et de maison: ANC7

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m<sup>3</sup> + préfiltre intégré (gain de place) + ventilation + pompe de refoulement  
+ Sol reconstitué de 25 m<sup>2</sup>



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- retirer les fosses et ouvrages annexes
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré (gain de place)
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse + le poste de refoulement
- réaliser le sol reconstitué sur la zone de terrain disponible
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté et des talus, 5 m vis à vis des fondations de maison).
- laisser les EP s'écouler vers le puits perdu.

Placer le fil d'eau d'entrée du sol reconstitué à -60 cm sous le niveau de sol tassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

## 5.2.9. ANC 8 : 42 RUE DU MOULIN

### ➤ Assainissement actuel



### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE: KEMBS  
N° de secteur et de maison: ANC8

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: non daté (+ 40 ans)**  
Fosse septique (volume ND)  
+ séparateur à graisse (?)  
+ puits d'infiltration (no localisé)

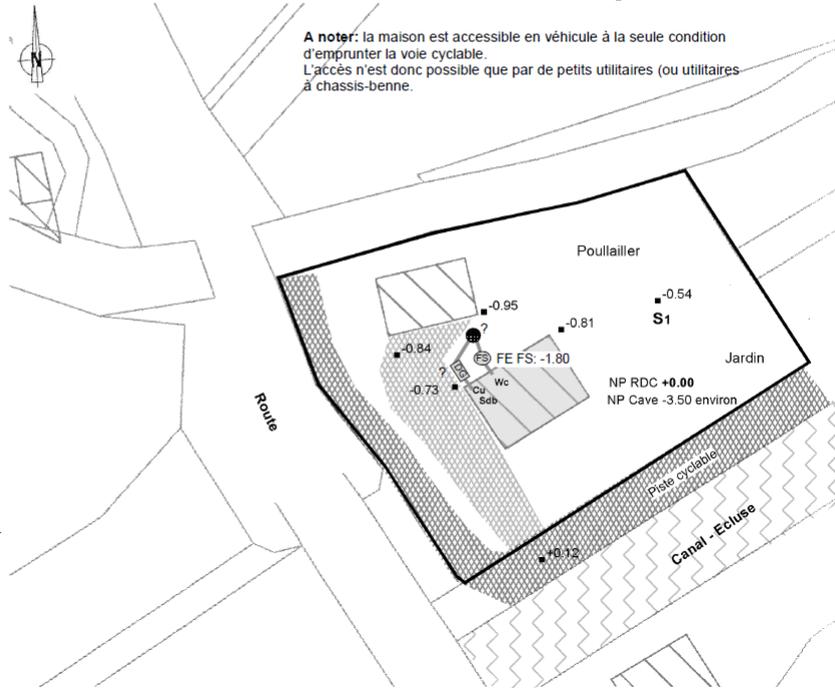
**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**

**Non conforme**

Raison : pas de traitement des eaux

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher	
	: Grg: garage	
	: SS: sous-sol	
	: Rdc: rez de chaussée	



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 8		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0			
10		Ah	Limons sableux à limons sablo-argileux de coloris brun noirâtre
20			Charge en galets de surface
30			
40			
50			Refus
60		Js	Niveau de galets
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**BF**  
Assainissement & Environnement  
**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

COMMUNE DE: **KEMBS**  
N° de secteur et de maison:

**ANC8**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstruit (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Terre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Canalisation d'écoulement à conserver		
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: ND	
	: NP: niveau de plancher	
	: Gr: garage	
	: SS: sous-sol	
	: Rdc: rez de chaussée	

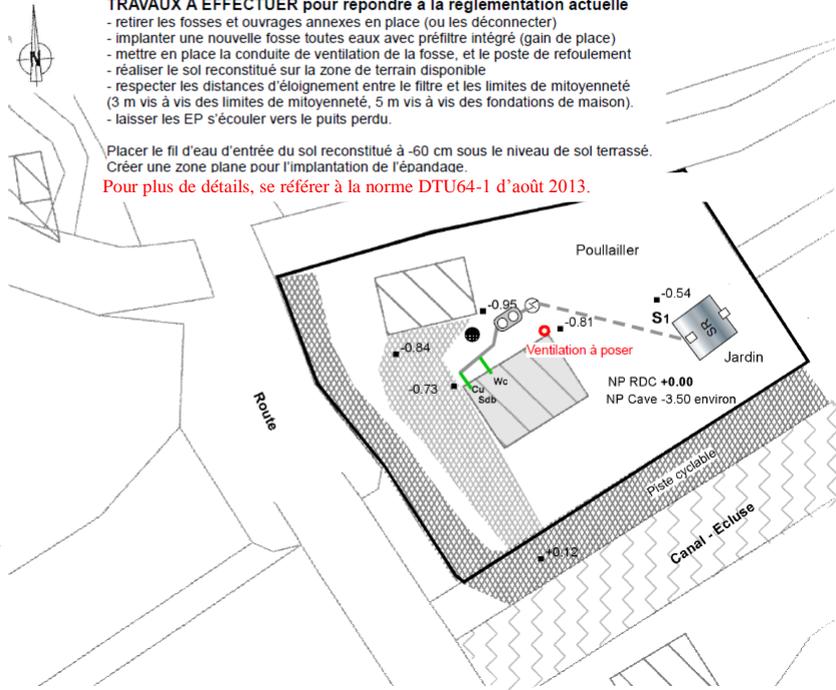
**ASSAINISSEMENT FUTUR**  
Fosse toutes eaux de 3 m3 + préfiltre intégré (gain de place) + ventilation + pompe de refoulement  
+ Sol reconstruit de 25 m2

**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place (ou les déconnecter)
- planter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré (gain de place)
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse, et le poste de refoulement
- réaliser le sol reconstruit sur la zone de terrain disponible
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).
- laisser les EP s'écouler vers le puits perdu.

Placer le fil d'eau d'entrée du sol reconstruit à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

**Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.**



### 5.3. DONNEES ECONOMIQUES

Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif				Mode d'assainissement collectif					
	Montant des travaux	Montant entretien/an	Total travaux	Total entretien/an	Montant des travaux			Montant entretien/an		
					Privé	Public	Total	Privé	Public	Total
ANC 1	33 760,00 €	312,50 €	33 760,00 €	312,50 €	58 684,00 €	6 296,00 €	64 980,00 €	0,00 €	404,60 €	404,60 €
ANC 2-1	7 900,00 €	112,50 €	19 190,00 €	225,00 €	26 498,00 €	3 750,00 €	30 248,00 €	0,00 €	259,00 €	259,00 €
ANC 2-2	11 290,00 €	112,50 €								
ANC 3	7 370,00 €	112,50 €	7 370,00 €	112,50 €	24 200,00 €	101 400,00 €	125 600,00 €	200,00 €	147,00 €	347,00 €
ANC 4	9 090,00 €	312,50 €	9 090,00 €	312,50 €	43 200,00 €	202 500,00 €	245 700,00 €	200,00 €	105,00 €	305,00 €
ANC 5	20 000,00 €	312,50 €	20 000,00 €	312,50 €	13 200,00 €	249 000,00 €	262 200,00 €	200,00 €	210,00 €	410,00 €
ANC 6	10 790,00 €	112,50 €	10 790,00 €	112,50 €	9 200,00 €	48 450,00 €	57 650,00 €	200,00 €	105,00 €	305,00 €
ANC 7	14 490,00 €	312,50 €	14 490,00 €	312,50 €	42 700,00 €	103 950,00 €	146 650,00 €	200,00 €	105,00 €	305,00 €
ANC 8	13 990,00 €	312,50 €	13 990,00 €	312,50 €	8 200,00 €	14 400,00 €	22 600,00 €	200,00 €	105,00 €	305,00 €

Les montants indiqués sont hors taxes.

## 5.4. PROPOSITION DE CLASSEMENT

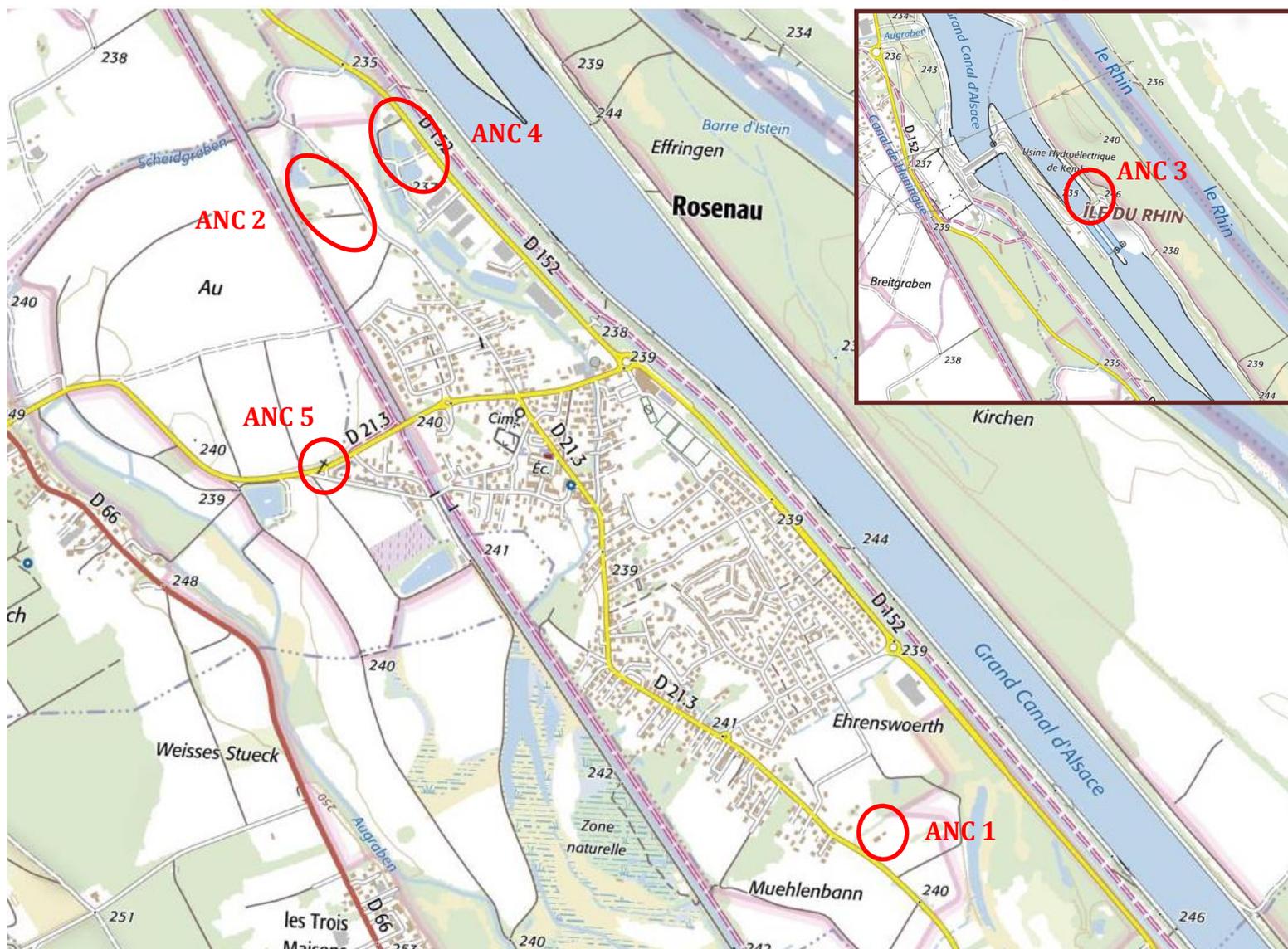
Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif		Mode d'assainissement collectif		Mode d'assainissement retenu
	Contraintes techniques	Contraintes financières	Contraintes techniques	Contraintes financières	
ANC 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Parking et pas de zone enherbée : dalle de répartition nécessaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Longueur importante (565 m) pour raccorder la propriété au réseau existant rue de Rosenau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 48 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 23 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Séparer les eaux pluviales du réseau d'eaux usées (ANC 2-1)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Longueur importante (225 m) pour raccorder la propriété au réseau existant rue des Faisans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 37 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 13 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (856 m) pour raccorder la propriété au réseau gravitaire existant route EDF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 94 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 68 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La profondeur du fil d'eau (1,2 m) et l'importante distance entre la fosse et le filtre nécessitent l'installation d'un poste de refoulement</li> <li>➤ Respecter 35 m entre le captage et le filtre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (1,72 km) pour raccorder la propriété au réseau gravitaire existant route EDF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 96 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'ANC est à peine plus cher que celui de l'AC, ce qui est négligeable</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La profondeur du fil d'eau (env. 1 m) et l'importante distance entre la fosse et le filtre nécessitent l'installation d'un poste de refoulement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (1,73 km) pour raccorder la propriété au réseau gravitaire existant route EDF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 92 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 24 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Séparer les eaux pluviales du réseau d'eaux usées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (323 m) pour raccorder la propriété au réseau existant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 82 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 63 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 7	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La profondeur du fil d'eau (env. 1 m) et l'importante distance entre la fosse et le filtre nécessitent l'installation d'un poste de refoulement</li> <li>➤ Séparer les eaux pluviales du réseau d'eaux usées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (1,058 km) pour raccorder la propriété au réseau existant rue du Maréchal Foch</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 90 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'ANC est à peine plus cher que celui de l'AC, ce qui est négligeable</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 8	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La profondeur du fil d'eau (env. 1,80 m) et l'importante distance entre la fosse et le filtre nécessitent l'installation d'un poste de refoulement</li> <li>➤ Séparer les eaux pluviales du réseau d'eaux usées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : Poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (116 m) pour raccorder la propriété au réseau existant rue de Rosenau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 38 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'ANC est à peine plus cher que celui de l'AC, ce qui est négligeable</li> </ul>	Assainissement non collectif

## 6. ROSENAU

### 6.1. CARTE DE LOCALISATION DES ZONES

Légende :

○ Secteurs d'études  
ANC 1



Extrait : carte IGN

## 6.2. DONNEES TECHNIQUES

### 6.2.1. ANC 1 : 59 RUE DE VILLAGE-NEUF

#### ➤ Assainissement actuel



COMMUNE DE: ROSENAU  
N° de secteur et de maison: ANC1

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

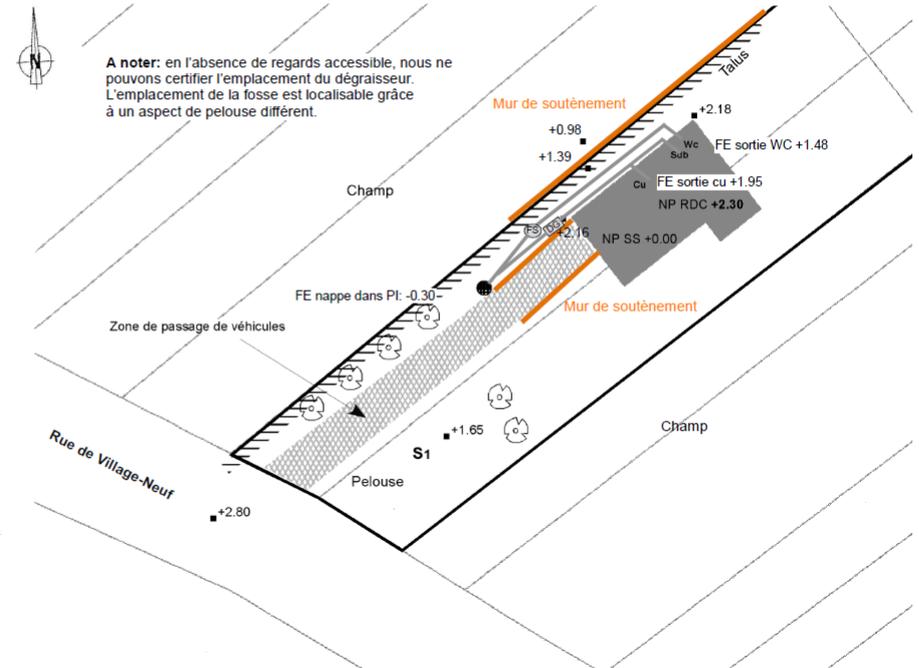
- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation :
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) :
  - Lit d'épandage (LE) :
  - Sol reconstruit (SR) :
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV):
  - Terre d'infiltration (TI):
  - Regard
  - Puits (captage eau potable)
  - Puits d'infiltration (PI):
  - Poste de relevage (PR)
  - Canalisation d'écoulement
  - Conduite de refoulement
  - Sondage pédologique (n°) : S1
  - Cotes de niveau : +/-0,00
- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères: EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle :
  - NP: niveau de plancher
  - Crg: garage
  - SS:sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1974**  
Fosse septique (volume ND)  
+ séparateur à graisse (volume ND) + Filtre bactérien (volume ND)  
+ puits d'infiltration

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**

**Non conforme**

Raison : pas de traitement des eaux



#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 4b		Description des horizons	
0			
10			Limons argilo-sableux de coloris brun foncé
20			
30			
40			
50			Limons sablo-argileux de coloris beige
60			
70			
80			
90			
100			Limons sableux et graveleux brun clair + cailloutis
110			Attention : nappe à 2 m sur la partie haute du terrain, mais à moins d'1.50 m sur la partie basse du terrain
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**BF**  
Assainissement & Environnement  
**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	

Lit filtrant à massif de zéolithe : LFMZ

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstitué (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV) :

Terre d'infiltration (TI) :

Regard	
Puits (captage eau potable)	
Puits d'infiltration (PI)	
Poste de relevage (PR)	
Canalisation d'écoulement	
Conduite de refoulement	

Canalisation d'écoulement à conserver

Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +/-0,00

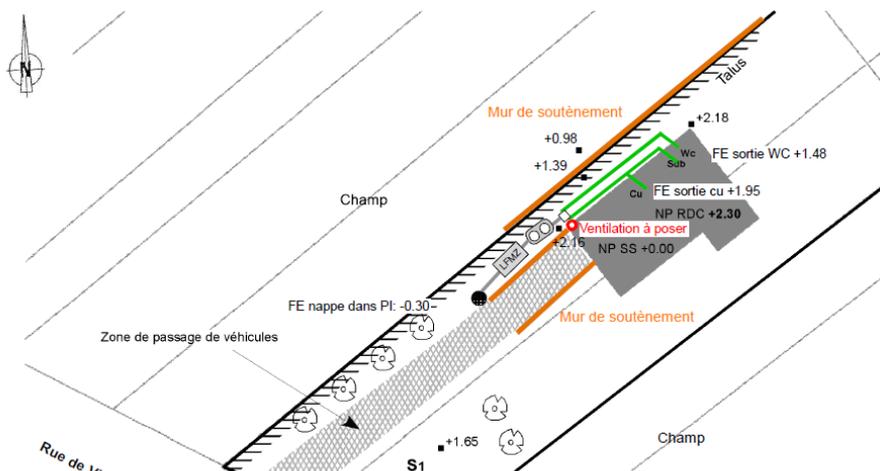
**Abréviations:**

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher Gr: garage SS:sous-sol Rdc: rez de chaussée

COMMUNE DE: ROSENAU  
N° de secteur et de maison: ANC1

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**ASSAINISSEMENT FUTUR**  
Fosse toutes eaux de 5 m<sup>3</sup> + préfiltre intégré (gain de place) + ventilation  
+ lit filtrant à massif de zéolithe de 5 m<sup>2</sup> + rejet vers le puits d'infiltration



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**  
Il convient de conserver les ouvrages sur la partie rehaussée du terrain afin de tenir compte du niveau de la nappe peu profonde sur le secteur. Il faut prévoir de:

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place (ou les déconnecter)
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré (gain de place)
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- implanter le lit filtrant à massif de zéolithe sur la zone de terrain de faible largeur
- rejet des eaux épurées vers le puits d'infiltration.

Placer le fil d'eau d'entrée du filtre à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer au livret d'utilisation du constructeur de la filière choisie.

## 6.2.2. ANC 2-1 : 43 RUE DE KEMBS

### ➤ Assainissement actuel



### ASSAINISSEMENT ACTUEL

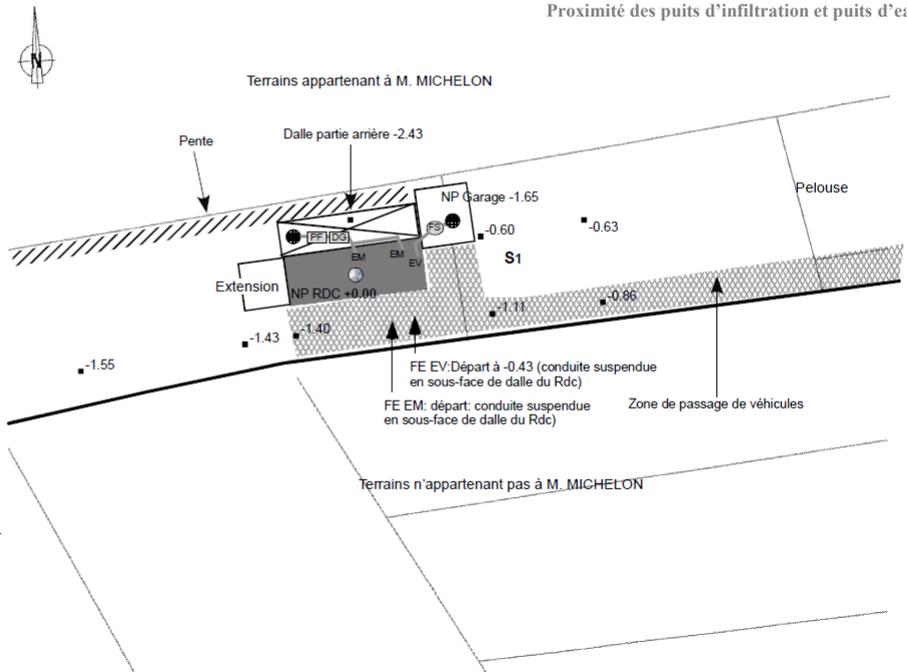
COMMUNE DE: ROSENAU  
N° de secteur et de maison: ANC2-1

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1938 (déclaration de travaux en 2005)**  
Fosse septique (volume ND) dans le garage  
+ séparateur à graisse (volume ND) sous la partie avant arrière de la maison  
+ puits d'infiltration (nb: 2) - 1 pour les EM, 1 pour les EV

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux -  
Proximité des puits d'infiltration et puits d'eau potable

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: ND	
	: NP: niveau de plancher	
	: Grg: garage	
	: SS: sous-sol	
	: Rdc: rez de chaussée	



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 2-1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0			
10		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun foncé
20			
30			
40		Js	Niveau de sables et graviers
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**BF**  
Assainissement & Environnement  
**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **ROSENAU**  
N° de secteur et de maison: **ANC2-1**

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation à poser
  - Préfiltre : PF

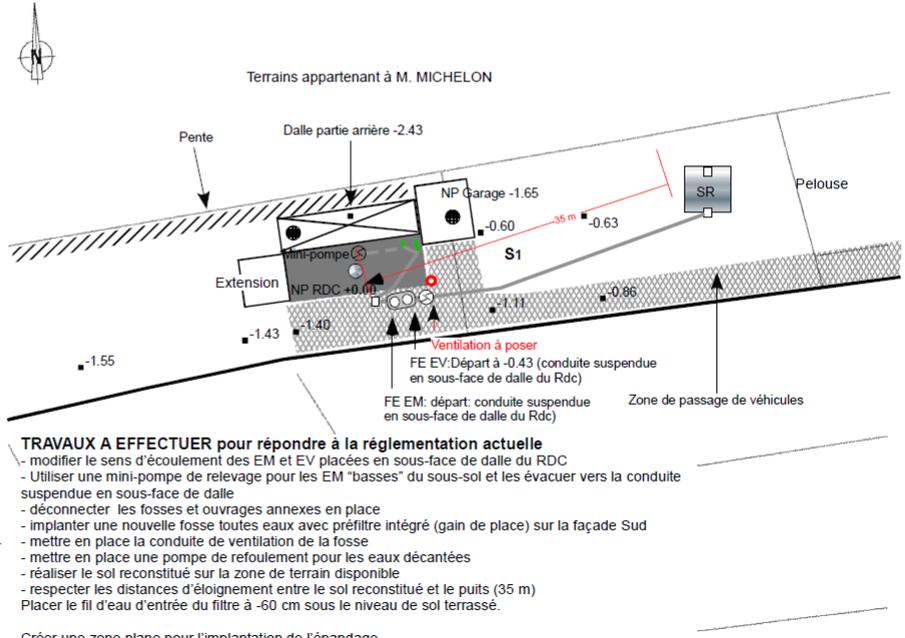
- Tranchées filtrantes (TF)
- Lit d'épandage (LE)
- Sol reconstitué (SR)
- Filtre à sable vertical drainé (FSDV)
- Terte d'infiltration (TI)
- Regard
- Puits (captage eau potable)
- Puits d'infiltration (PI)
- Poste de relevage (PR)
- Canalisation d'écoulement
- Conduite de refoulement
- Canalisation d'écoulement à conserver

Sondage pédologique (n°) : **S1**  
Cotes de niveau : **+/-0,00**

- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères : EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle : Grg: garage, SS:sous-sol, Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Mini-pompe pour les EM de la cave + modification des écoulement (reprise de plomberie)  
Fosse toutes eaux de 3 m3 + préfiltre intégré (gain de place) + ventilation + pompe de refoulement  
+ Sol reconstitué de 25 m2 (à plus de 35 m du puits)



- TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**
- modifier le sens d'écoulement des EM et EV placées en sous-face de dalle du RDC
  - Utiliser une mini-pompe de relevage pour les EM "basses" du sous-sol et les évacuer vers la conduite suspendue en sous-face de dalle
  - déconnecter les fosses et ouvrages annexes en place
  - implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré (gain de place) sur la façade Sud
  - mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
  - mettre en place une pompe de refoulement pour les eaux décantées
  - réaliser le sol reconstitué sur la zone de terrain disponible
  - respecter les distances d'éloignement entre le sol reconstitué et le puits (35 m)
  - Placer le fil d'eau d'entrée du filtre à -60 cm sous le niveau de sol tassé.

Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.  
Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

## 6.2.3. ANC 2-2 : 41 RUE DE KEMBS

### ➤ Assainissement actuel



### ASSAINISSEMENT ACTUEL

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard		
Puits (captage eau potable)		
Puits d'infiltration (PI)		
Poste de relevage (PR)		
Canalisation d'écoulement		
Conduite de refoulement		
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: NP	
	: Grg	garage
	: SS	sous-sol
	: Rdc	rez de chaussée

COMMUNE DE: ROSENAU  
N° de secteur et de maison: ANC2-2

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1963**  
Fosse septique (volume ND)  
+ séparateur à graisse (volume ND)  
+ puits d'infiltration

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 2-2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0		Ah	Limons argileux brun clair
10		S	Sables limoneux de coloris beige
20			
30		Refus	Niveau graveleux
40			
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**



**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **ROSENAU**  
N° de secteur et de maison: **ANC2-2**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	

Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Terre d'infiltration (TI)	: TI	

Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refolement	: CR	

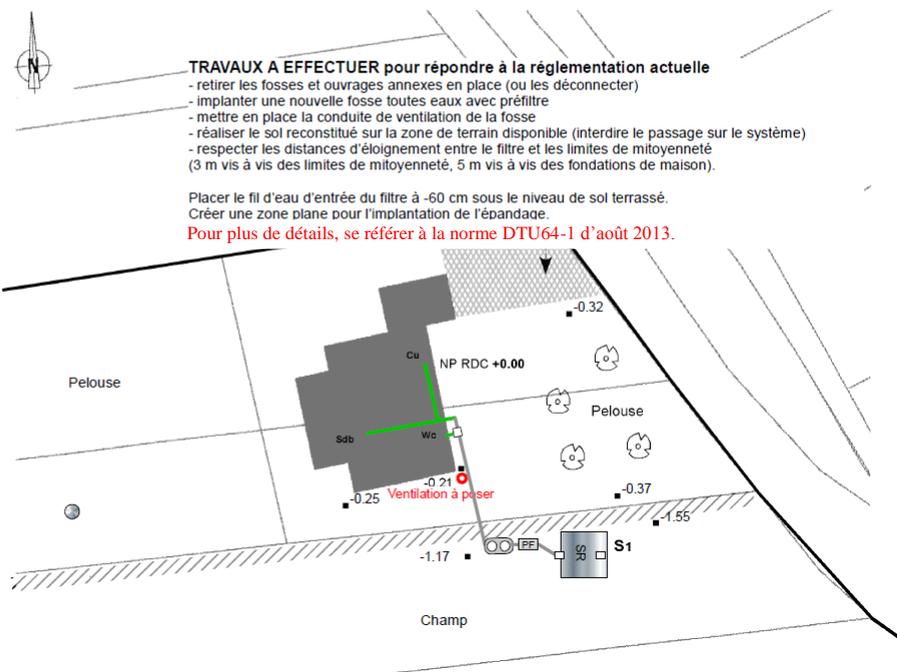
Canalisation d'écoulement à conserver

Sondage pédologique (n°)	: S1
Cotes de niveau	: +/-0,00

**Abréviations:**

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher
	Grg: garage
	SS: sous-sol
	Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**  
Fosse toutes eaux de 3 m3 + préfiltre intégré (gain de place) + ventilation + pompe de refolement (si besoin)  
+ Filtre à sable vertical drainé de 25 m2 + rejet vers le puits perdu (fil d'eau à plus de 3 m de profondeur)



## 6.2.4. ANC 2-3 : ETANG DE PECHE

### ➤ Assainissement actuel



COMMUNE DE:  
N° de secteur et de maison:

ROSENAU  
ANC 2-3

### ASSAINISSEMENT ACTUEL

#### Légendes:

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtere à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	

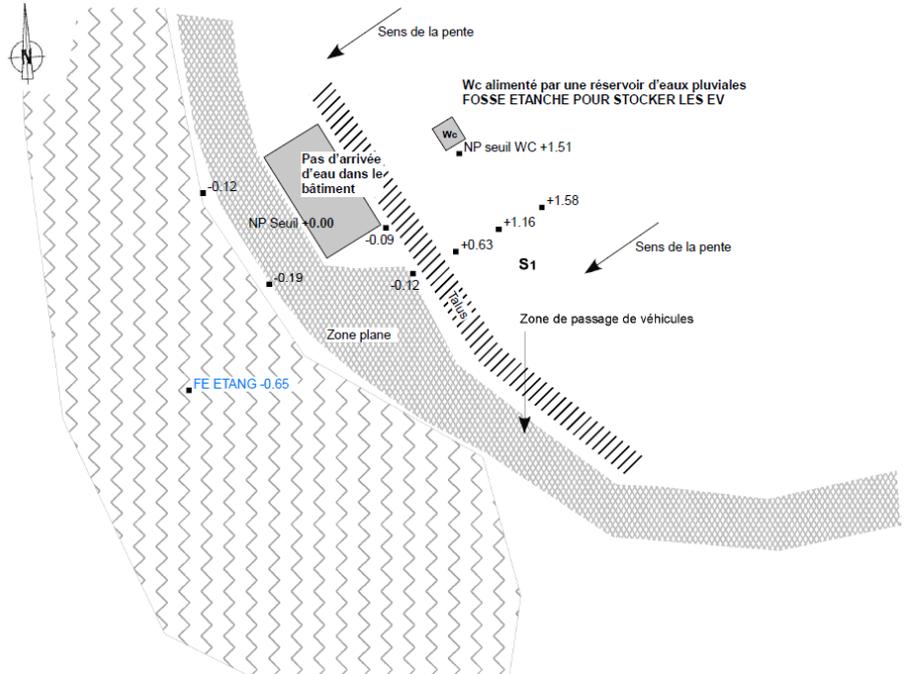
Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +/-0,00

#### Abréviations:

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher
	Grg: garage
	SS: sous-sol
	Rdc: rez de chaussée

ASSAINISSEMENT ACTUEL: ?  
Fosse étanche (volume ND)

AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :  
**Conforme**  
Raison : pas de rejet d'eaux usées



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 2-3		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0		Ah	Limons sablo-graveleux de coloris brun foncé
10		Js	Refus - Niveau très graveleux
20			
30			
40			
50			
60			
70			
80			Nappe à plus de 1.50 m sur la partie haute du terre Nappe à plus de 1.00 m sur la partie basse du terre
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**



COMMUNE DE: **ROSENAU**  
N° de secteur et de maison:

**ANC 2-3**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	

Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	

Filter à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	

Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	

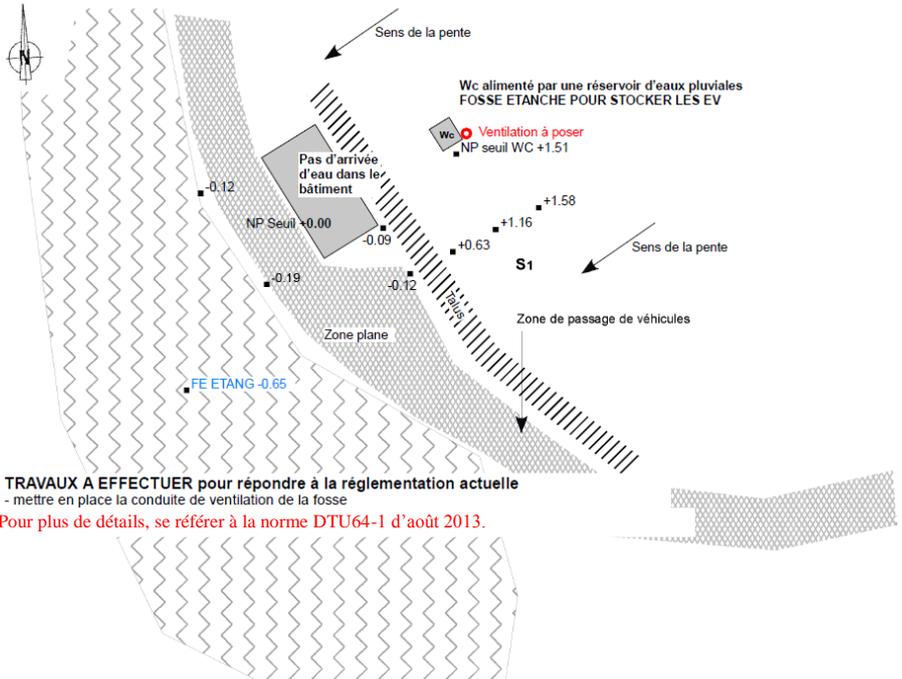
Canalisation d'écoulement à conserver

Sondage pédologique (n°)	: S1
Cotes de niveau	: +/-0,00

**Abréviations:**

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher
	Grg: garage
	SS: sous-sol
	Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**  
Fosse étanche à conserver + ventilation à ajouter



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**  
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse  
**Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.**



➤ **Assainissement souhaitable**

**BF**  
Assainissement & Environnement  
**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Terte d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Canalisation d'écoulement à conserver		

Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +/-0,00

**Abréviations:**

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher
	: Grg: garage
	: SS: sous-sol
	: Rdc: rez de chaussée

COMMUNE DE: ROSENAU  
N° de secteur et de maison: ANC3

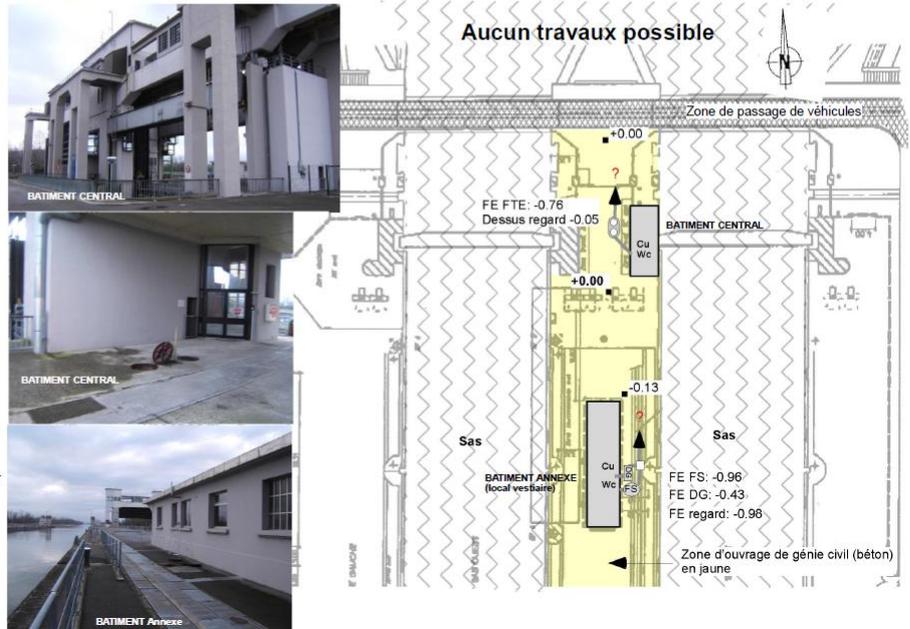
**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Compte-tenu des contraintes que présente le site (écluse correspondant à un ouvrage de génie civil ne permettant aucun travaux d'enfouissement, et pourtour des bâtiments annexes monopolisés pour les servitudes de passage du site, tous travaux est impossible, car techniquement très contraignant à impossible.

Le mode d'évacuation devrait donc être conservé en l'état.

Nous précisons que l'impact du rejet dans le GRAND CANAL D'ALSACE peut être considéré comme nul, compte-tenu du faible ration volume de rejet/débit du canal).

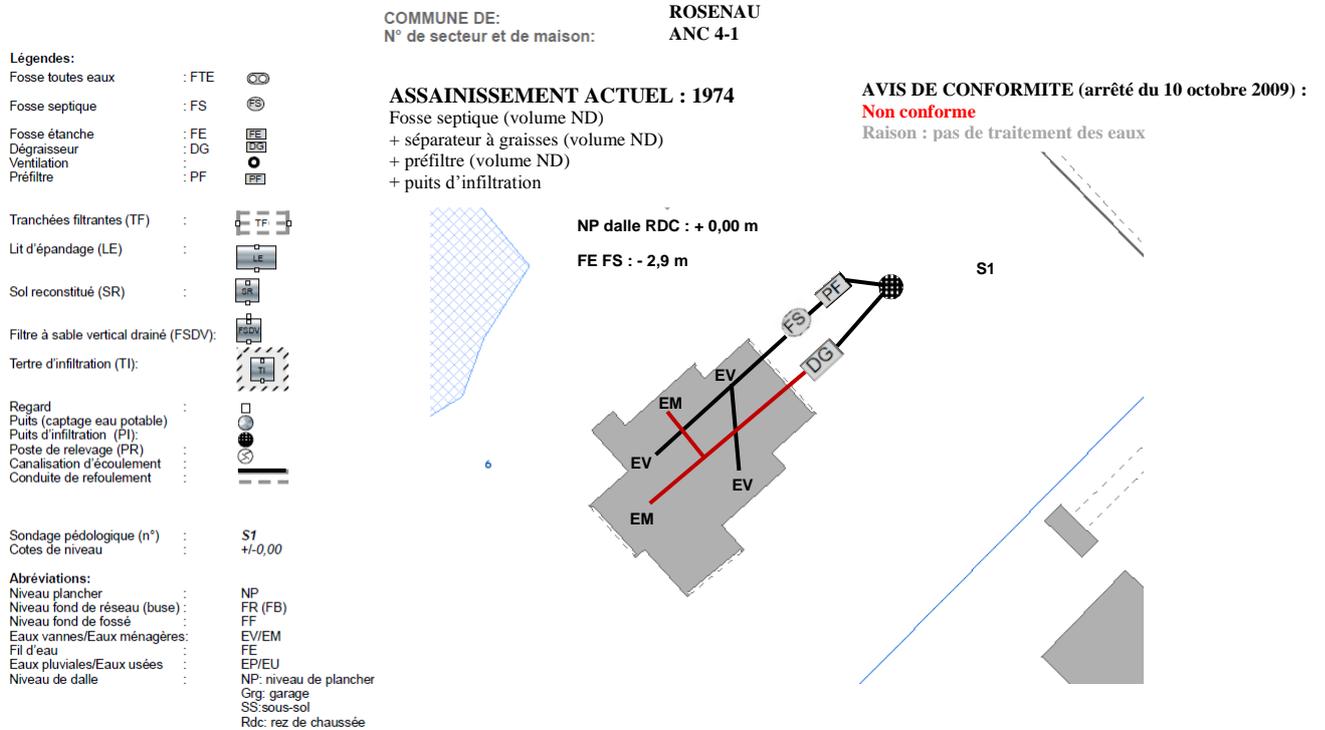


## 6.2.6. ANC 4 : 19, 21 ET 23 ROUTE DU SIPES

### 6.2.6.1. ANC 4-1 : 19 ROUTE DU SIPES

#### ➤ Assainissement actuel

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL



#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 4-1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 4b		Description des horizons	
0		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun foncé
10			Présence de galets
20			Zone remblayée
30			
40		Refus	Refus à la tarière
50			Niveau graveleux
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité avec nappe peu profonde			

➤ **Assainissement souhaitable**

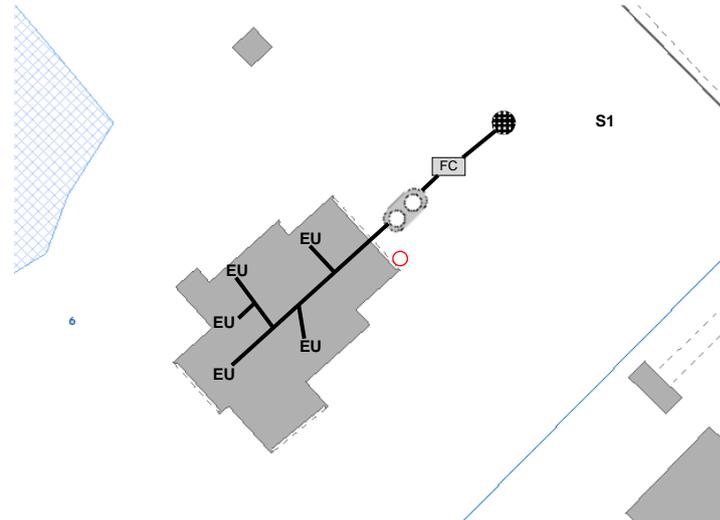
**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **ROSENAU**  
N° de secteur et de maison: **ANC 4-1**

<b>Legendes:</b>		
Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: PF	
Préfiltre	: PF	
Filter compacte	: FC	
Lit d'épandage (LE)	:	
Sol reconstitué (SR)	:	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV):		
Tertre d'infiltration (TI):		
Regard	:	
Puits (captage eau potable)	:	
Puits d'infiltration (PI)	:	
Poste de relevage (PR)	:	
Canalisation d'écoulement	:	
Conduite de refoulement	:	
Canalisation d'écoulement à conserver		
Sondage pédologique (n°)	:	S1
Cotes de niveau	:	+/-0,00
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	:	NP
Niveau fond de réseau (buse)	:	FR (FB)
Niveau fond de fossé	:	FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	:	EV/EM
Fil d'eau	:	FE
Eaux pluviales/Eaux usées	:	EP/EU
Niveau de dalle	:	NP: niveau de plancher Grg: garage SS: sous-sol Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 5 m<sup>3</sup> + préfiltre intégré + ventilation à poser + lit filtrant à massif de zéolithe de 5 m<sup>2</sup> + rejet vers un puits d'infiltration



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

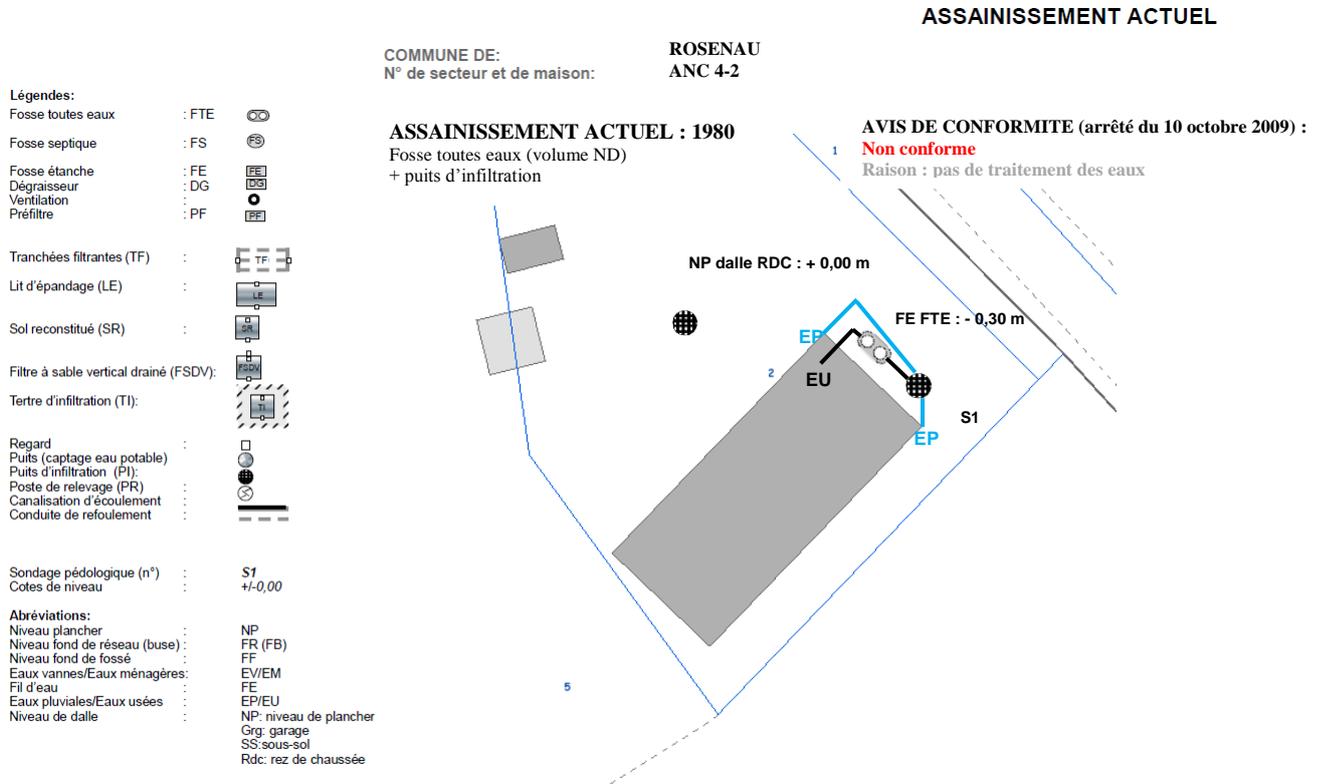
- réorganiser les évacuations en sous-sol afin de les réunir sur une conduite et de ne plus les faire s'écouler dans la dalle
- condamner les toilettes situés dans le sous-sol
- combler les fosses ou ouvrages annexes en place
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré dans le talus afin de ne pas se trouver dans la nappe
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- placer le lit filtrant sur la partie plane du terrain
- créer un puits d'infiltration pour y rejeter les eaux épurées

Placer le fil d'eau d'entrée du massif filtrant à - 30 / - 40 cm maximum sous le niveau du sol terrassé pour éviter la nappe phréatique.

Pour plus de détails, se référer au livret d'utilisation du constructeur de la filière choisie.

## 6.2.6.2. ANC 4-2 : 23 ROUTE DU SIPES

### ➤ Assainissement actuel



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 4-2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 4b		Description des horizons	
0		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun foncé
10			Présence de galets
20			
30			
40			
50			
60		Refus	Refus à la tarière
70			Niveau graveleux
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité avec nappe peu profonde			

➤ **Assainissement souhaitable**

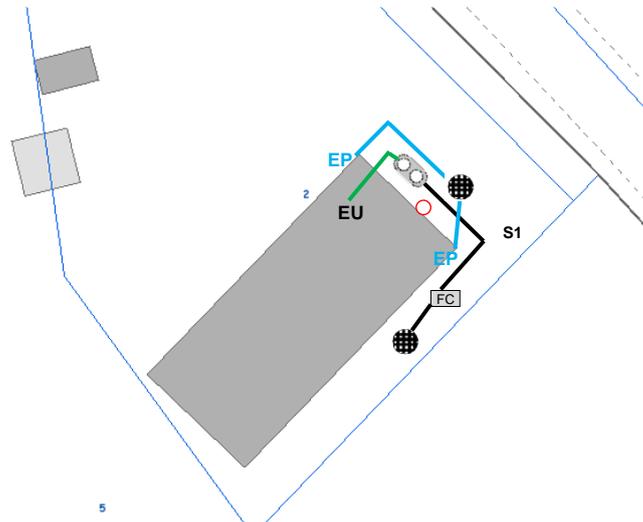
**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **ROSENAU**  
N° de secteur et de maison: **ANC 4-2**

<b>Legendes:</b>		
Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
<b>Autres symboles:</b>		
Filterre compacte	: FC	
Lit d'épandage (LE)	:	
Sol reconstitué (SR)	:	
Filterre à sable vertical drainé (FSDV)	:	
Terre d'infiltration (TI)	:	
Regard	:	
Puits (captage eau potable)	:	
Puits d'infiltration (PI)	:	
Poste de relevage (PR)	:	
Canalisation d'écoulement	:	
Conduite de refoulement	:	
Canalisation d'écoulement à conserver	:	
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	EP/EU	
Niveau de dalle	: NP	
	Gr: garage	
	SS: sous-sol	
	Rdc: rez de chaussée	

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 5 m<sup>3</sup> + préfiltre intégré + ventilation à poser + lit filtrant à massif de zéolithe de 5 m<sup>2</sup> + rejet vers un puits d'infiltration



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

- retirer la fosse en place
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- placer le lit filtrant entre le bâtiment et la limite de propriété. Puis condamner cette zone de tout passage de véhicules
- créer un puits d'infiltration afin d'y rejeter les eaux épurées
- laisser les eaux pluviales s'écouler dans le puits d'infiltration existant

Placer le fil d'eau d'entrée du massif filtrant à - 30 / - 40 cm maximum sous le niveau du sol terrassé pour éviter la nappe phréatique.

Pour plus de détails, se référer au livret d'utilisation du constructeur de la filière choisie.

## 6.2.7. ANC 5 : RUE DE BARTENHEIM

### ➤ Assainissement actuel

### ASSAINISSEMENT ACTUEL

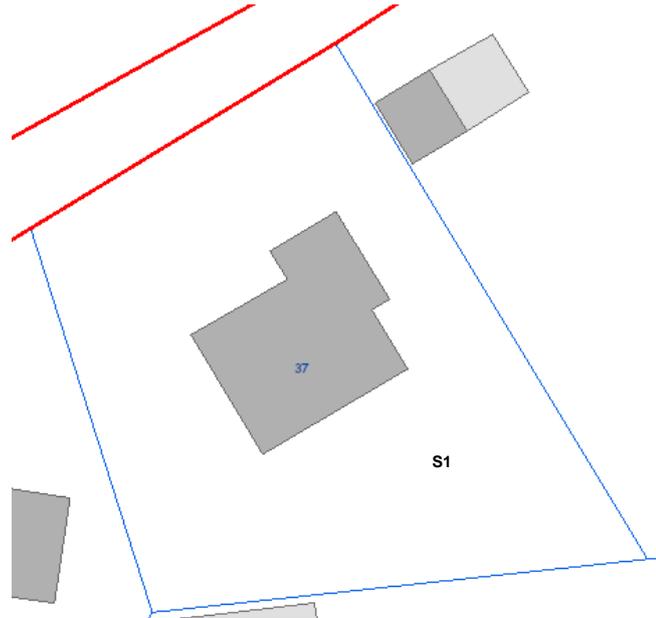
COMMUNE DE: ROSENAU  
N° de secteur et de maison: ANC 5

**ASSAINISSEMENT ACTUEL : ?**  
La maison est en cours de construction.  
Aucun dispositif d'assainissement n'a encore été installé.

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Aucun avis. La maison est en cours de construction. Les différents contrôles seront réalisés selon l'avancement des travaux.**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher	
	Gr: garage	
	SS: sous-sol	
	Rdc: rez de chaussée	



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 5		Texture, structure, hydromorphie		
Unité : 1b		Description des horizons		
0		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun foncé Présence de galets Zone remblayée	
10		Refus		Refus à la tarière Niveau graveleux
20				
30				
40				
50				
60				
70				
80				
90				
100				
110				
120				
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables		
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité				

➤ **Assainissement souhaitable**

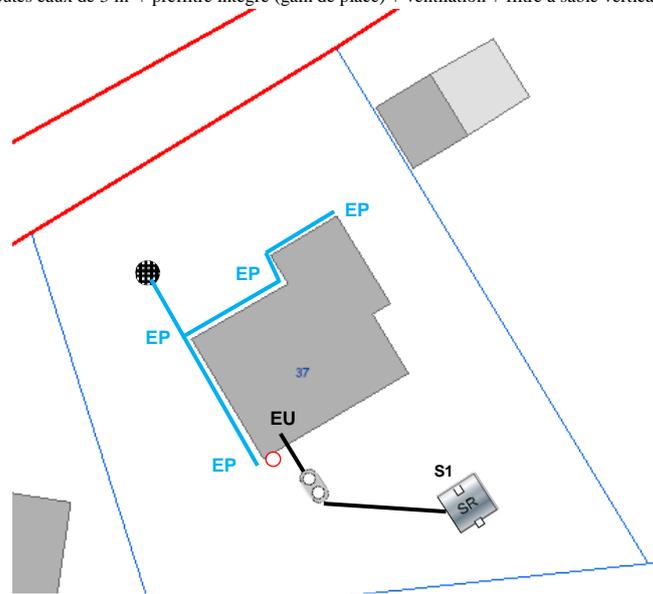
**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **ROSENAU**  
N° de secteur et de maison: **ANC 5**

<b>Legendes:</b>		
Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
Filtre compacte	: FC	
Lit d'épandage (LE)	:	
Sol reconstitué (SR)	:	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV):	:	
Tertre d'infiltration (TI):	:	
Regard	:	
Puits (captage eau potable)	:	
Puits d'infiltration (PI)	:	
Poste de relevage (PR)	:	
Canalisation d'écoulement	:	
Conduite de refoulement	:	
Canalisation d'écoulement à conserver	:	
Sondage pédologique (n°)	:	S1
Cotes de niveau	:	+/-0,00
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	:	NP
Niveau fond de réseau (buse)	:	FR (FB)
Niveau fond de fossé	:	FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	:	EV/EM
Fil d'eau	:	FE
Eaux pluviales/Eaux usées	:	EP/EU
Niveau de dalle	:	ND
	:	NP: niveau de plan
	:	Gr: garage
	:	SS: sous-sol
	:	Rdc: rez de chaus

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m<sup>3</sup> + préfiltre intégré (gain de place) + ventilation + filtre à sable vertical non drainé de 25 m<sup>2</sup>



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

- installer la fosse toutes eaux
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le sol reconstitué sur la zone de terrain disponible
- respecter les distances d'éloignement entre le filtre et les limites de mitoyenneté (3 m vis-à-vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis-à-vis des fondations de la maison)

Placer le fil d'eau d'entrée du filtre à - 60 cm sous le niveau du sol terrassé.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU 64-1 d'août 2013.

### 6.3. DONNEES ECONOMIQUES

Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif				Mode d'assainissement collectif					
	Montant des travaux	Montant entretien/an	Total travaux	Total entretien/an	Montant des travaux			Montant entretien/an		
					Privé	Public	Total	Privé	Public	Total
ANC 1	10 340,00 €	112,50 €	10 340,00 €	112,50 €	10 600,00 €	14 250,00 €	24 850,00 €	200,00 €	105,00 €	305,00 €
ANC 2-1	17 190,00 €	312,50 €	27 780,00 €	537,50 €	33 500,00 €	84 182,00 €	117 682,00 €	200,00 €	648,20 €	848,20 €
ANC 2-2	10 290,00 €	112,50 €								
ANC 2-3	300,00 €	112,50 €								
ANC 3	0,00 €	112,50 €	0,00 €	112,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ANC 4-1	13 415,00 €	112,50 €	37 695,00 €	337,50 €	7 221,00 €	122 390,00 €	129 611,00 €	0,00 €	5 507,00 €	5 507,00 €
ANC 4-2	11 715,00 €	112,50 €								
ANC 5	9 290,00 €	112,50 €	9 290,00 €	112,50 €	5 500,00 €	9 695,00 €	15 195,00 €	200,00 €	105,00 €	305,00 €

- 3 propriétés se situent en zone ANC 4 mais que 2 propriétés ont été contrôlées par le SPANC. De ce fait, le coût moyen des travaux et de l'entretien de la propriété non contrôlé est la moyenne des coûts de l'ANC 4-1 et 4-2. Le total des travaux et de l'entretien est donc la somme de l'ANC 4-1, ANC 4-2 et la moyenne de la 3e propriété.

Les montants indiqués sont hors taxes.

## 6.4. PROPOSITION DE CLASSEMENT

Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif		Mode d'assainissement collectif		Mode d'assainissement retenu
	Contraintes techniques	Contraintes financières	Contraintes techniques	Contraintes financières	
ANC 1	➤ Néant	➤ Filière compacte est plus chère qu'une filière dite "traditionnelle"	➤ Topographie : poste de refoulement ➤ Longueur importante (139 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant	➤ Les travaux d'AC sont 58 % plus chers que ceux de l'ANC ➤ L'entretien de l'AC est 63 % plus cher que celui de l'ANC	Assainissement non collectif
ANC 2	➤ La distance réglementaire entre la fosse et le sol reconstitué de 35 m nécessite un poste de refoulement (ANC 2-1) ➤ Les écoulements bas du sous-sol exigent la mise en place d'une mini-pompe de relevage (ANC 2-1)	➤ Néant	➤ Topographique : poste de refoulement pour l'étang de pêche ➤ Longueur importante (390 ml) pour raccorder les propriétés au réseau existant	➤ Les travaux d'AC sont 76 % plus chers que ceux de l'ANC ➤ L'entretien de l'AC est 37 % plus cher que celui de l'ANC	Assainissement non collectif
ANC 3	➤ L'ouvrage de génie civil ne permet pas de travaux d'enfouissement	➤ Néant	➤ Présence d'obstacles sur le tracé jusqu'au réseau existant rue de Rosenau : centrale hydroélectrique, écluses, Grand Canal d'Alsace	➤ Néant	Assainissement non collectif
ANC 4	➤ La nappe phréatique est proche ➤ Séparer les eaux pluviales du réseau d'eaux usées	➤ Filière compacte est plus chère qu'une filière dite "traditionnelle"	➤ Topographie : poste de refoulement ➤ Longueur importante (200 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant	➤ Les travaux d'AC sont 71 % plus chers que ceux de l'ANC ➤ L'entretien de l'AC est 94 % plus cher que celui de l'ANC	Assainissement non collectif
ANC 5	➤ Néant	➤ Néant	➤ Réseau existant (rue de Savigneux) a une faible profondeur	➤ Les travaux d'AC sont 39 % plus chers que ceux de l'ANC ➤ L'entretien de l'AC est 63 % plus cher que celui de l'ANC	Assainissement non collectif

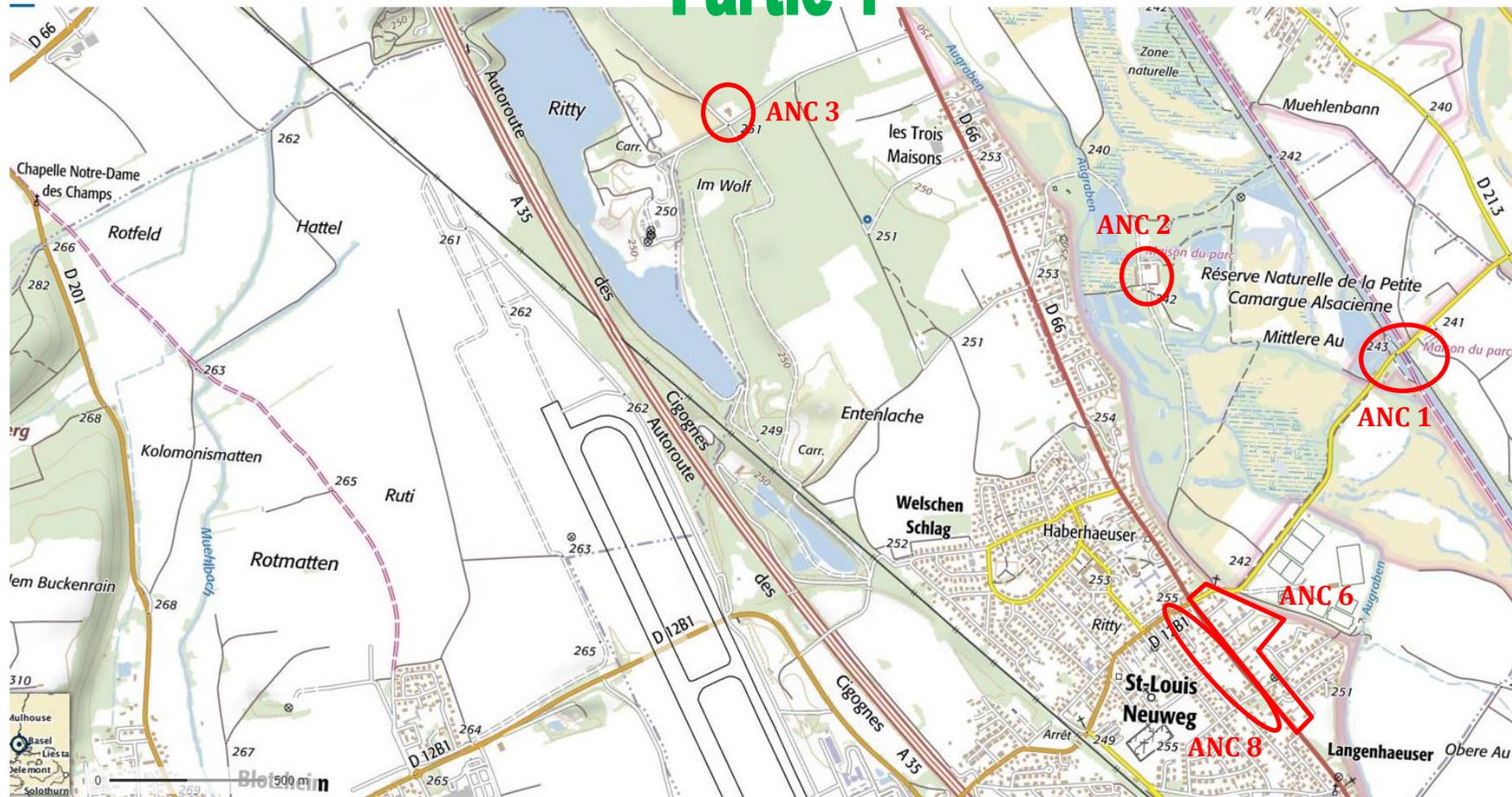
## 7. SAINT-LOUIS

### 7.1. CARTE DE LOCALISATION DES ZONES

# Partie 1

Légende :

○ Secteurs d'études  
ANC 1

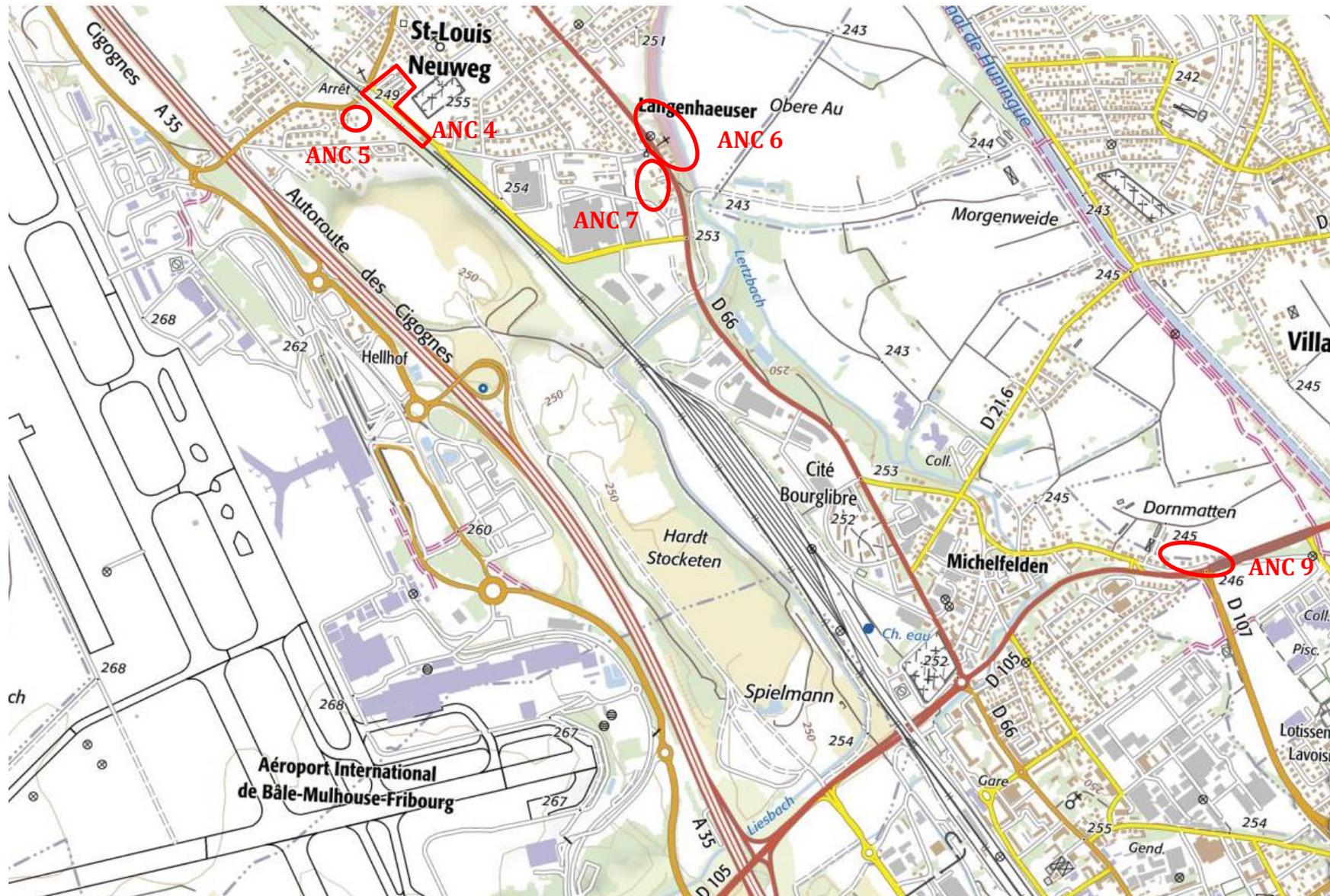


Extrait : carte IGN

# Partie 2

Légende :

○ Secteurs d'études  
ANC 1

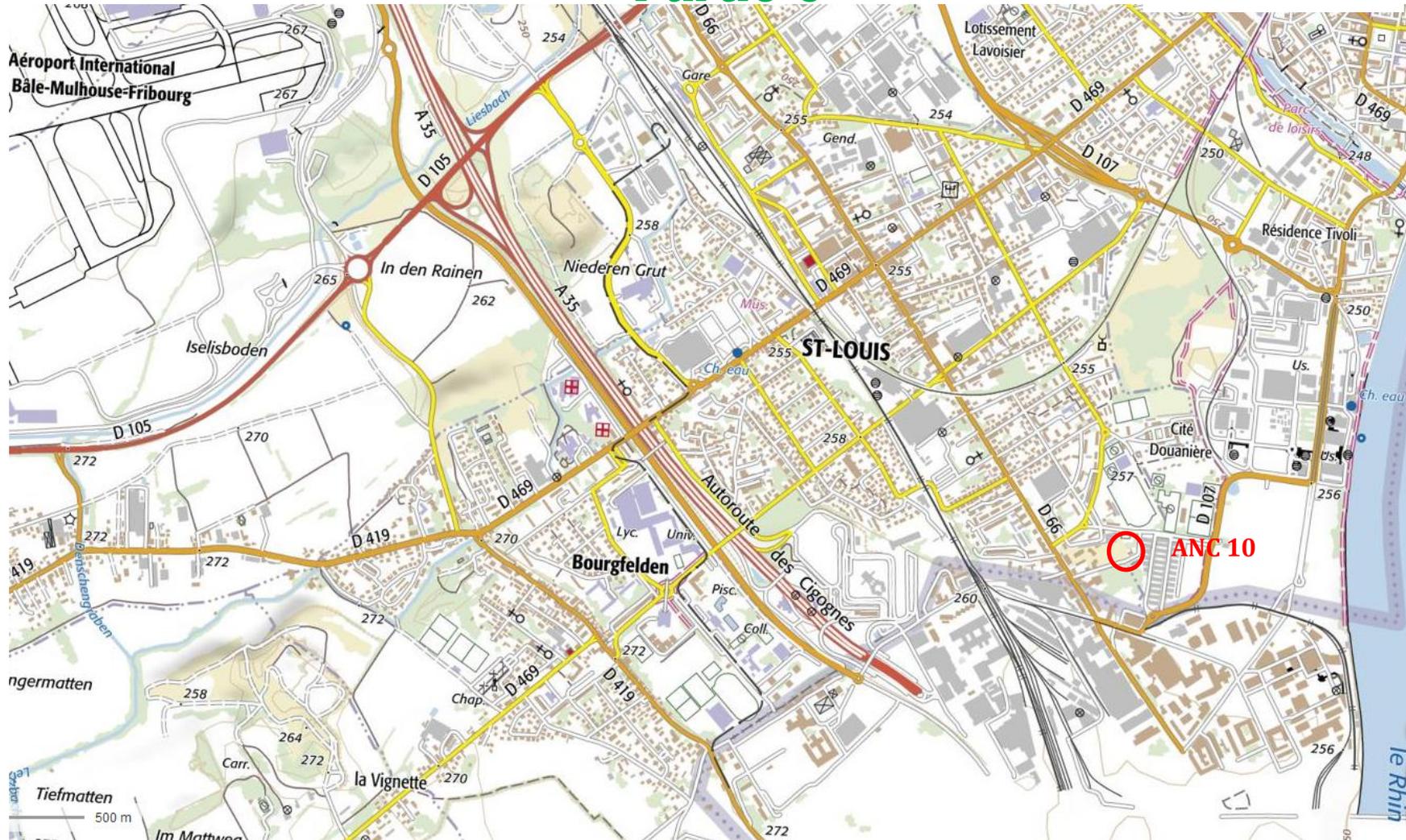


Extrait : carte IGN

# Partie 3

Légende :

○ Secteurs d'études  
ANC 1



Extrait : carte IGN

## 7.2. DONNEES TECHNIQUES

### 7.2.1. ANC 1 : ETANG DE PECHE ET MAISON ECLUSIERE

#### ➤ Assainissement actuel



- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation : V
  - Préfiltre : PF

Tranchées filtrantes (TF) :

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstruit (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV) :

Terre d'infiltration (TI) :

Regard :

Puits (captage) :

Puits d'infiltration (eaux usées) :

Poste de relevage (PR) :

Canalisation d'écoulement :

Conduite de refoulement :

Sondage pédologique (n°) :

Cotes de niveau :

**Abréviations:**

Niveau plancher :

Niveau fond de réseau (buse) :

Niveau fond de fossé :

Eaux vannes/Eaux ménagères :

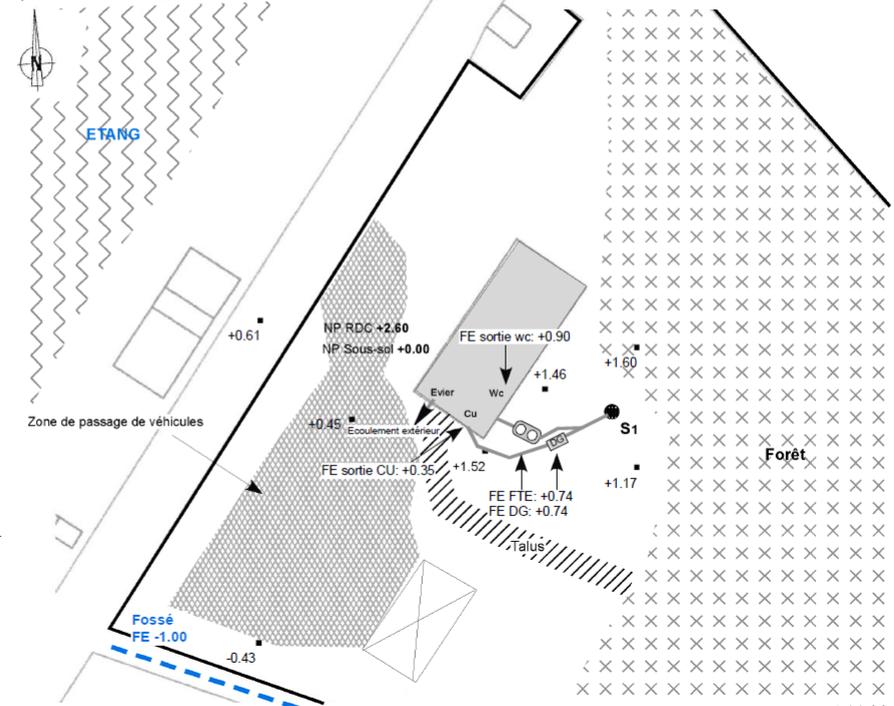
Fil d'eau :

Eaux pluviales/Eaux usées :

Niveau de dalle :

COMMUNE DE: SAINT-LOUIS  
N° de secteur et de maison: ANC 1

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1988**  
Fosse toutes eaux (volume 3000l)  
+ séparateur à graisse (volume ND)  
+ puits d'infiltration



#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**

**Non conforme**

Raison : pas de traitement des eaux

#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 5		Description des horizons	
0			
10		Ah	Limons sablo-argileux à sables argileux de coloris brun foncé
20		Refus	Niveau très graveleux ZONE REMBLAYEE
30			
40			
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : anthroposols reposant sur des alluvions perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**



COMMUNE DE:  
N° de secteur et de maison:

SAINT-LOUIS  
ANC 1

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filter à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage)	: P	
Puits d'infiltration (eaux usées)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Canalisation d'écoulement à conserver		
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher	
	: Grg: garage	
	: SS: sous-sol	
	: Rdc: rez de chaussée	

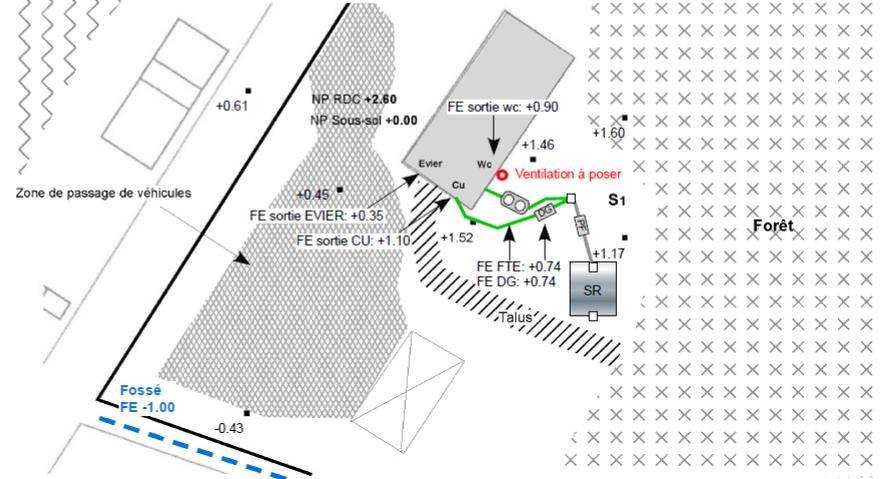
**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m3 à conserver + séparateur à graisses à conserver + préfiltre de 1000l à ajouter + sol reconstitué de 30 m2 + ventilation à poser

**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- conserver les fosses et ouvrages annexes en place
- implanter un préfiltre après fosse toutes eaux et le séparateur à graisses
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le sol reconstitué sur la zone de terrain rehaussé
- respecter les distances d'éloignement entre le lit d'épandage et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).
- supprimer l'évier du sous-sol ou placer un bloc-pompe sous l'évier pour collecter et refouler les eaux vers la conduite de sortie de la cuisine (à l'intérieur du sous-sol)
- Placer le fil d'eau d'entrée du sol reconstitué à -60 cm sous le niveau de sol terrassé.
- Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.



## 7.2.2. ANC 2 : PETITE CAMARGUE ALSACIENNE

### ➤ Assainissement actuel



COMMUNE DE: SAINT-LOUIS  
N° de secteur et de maison: ANC 2

ASSAINISSEMENT ACTUEL

**Légendes:**  
Fosse toutes eaux : FTE  
Fosse septique : FS  
Fosse étanche : FE  
Dégraisseur : DG  
Ventilation : V  
Préfiltre : PF

Tranchées filtrantes (TF) : TF

Lit d'épandage (LE) : LE

Sol reconstitué (SR) : SR

Filtre à sable vertical drainé (FSDV) : FSDV

Terre d'infiltration (TI) : TI

Regard : R

Puits (captage) : P

Puits d'infiltration (eaux usées) : PI

Poste de relevage (PR) : PR

Canalisation d'écoulement : C

Conduite de refoulement : CR

Sondage pédologique (n°) : S1

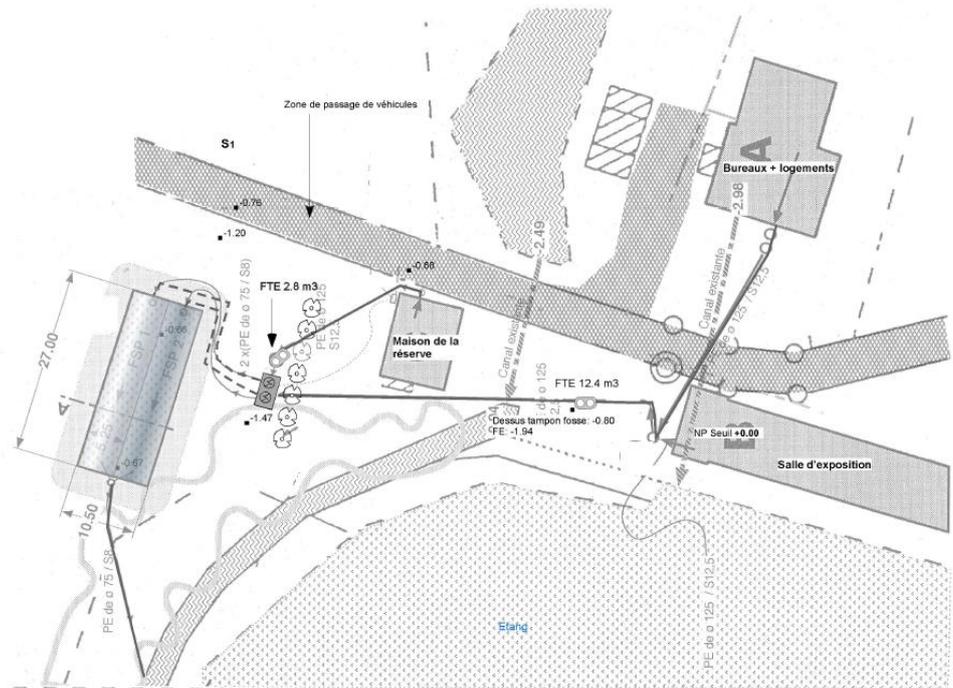
Cotes de niveau : +/-0,00

**Abréviations:**  
NP Niveau plancher  
FR (FB) Niveau fond de réseau (buse)  
FF Niveau fond de fossé  
EV/EM Eau vanne/Eaux ménagères  
FE Fil d'eau  
EP/EU Eau pluviales/Eaux usées  
NP Niveau de plancher  
Gg garage  
SS-sous-sol  
Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1984**  
Fosse toutes eaux (volume 11,4 m<sup>3</sup> - 50 EQH) + Fosse toutes eaux (volume 2,8 m<sup>3</sup> - 13 EQH)  
+ Fosse de refoulement (volume 12 m<sup>3</sup>) à deux pompes  
+ Filtre à sable planté de roseaux (environ 200 m<sup>2</sup>)



**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Système de type « ensemble collectif » n'entrant pas dans le cadre de cette réglementation**  
**Ouvrages approuvés par la DDASS**  
A considérer comme conforme



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 2 Unité : 4b		Texture, structure, hydromorphie Description des horizons	
0			
10		Ah	Limons sablo-argileux à sables argileux de coloris brun foncé
20			
30			
40			
50			
60			
70			
80			
90		Jg	Niveau de sables et graviers (alluvions grossières)
100			Niveau de la nappe
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité avec nappe peu profonde			

## ➤ Assainissement souhaitable

### BF Assainissement & Environnement SCHEMA DES INSTALLATIONS

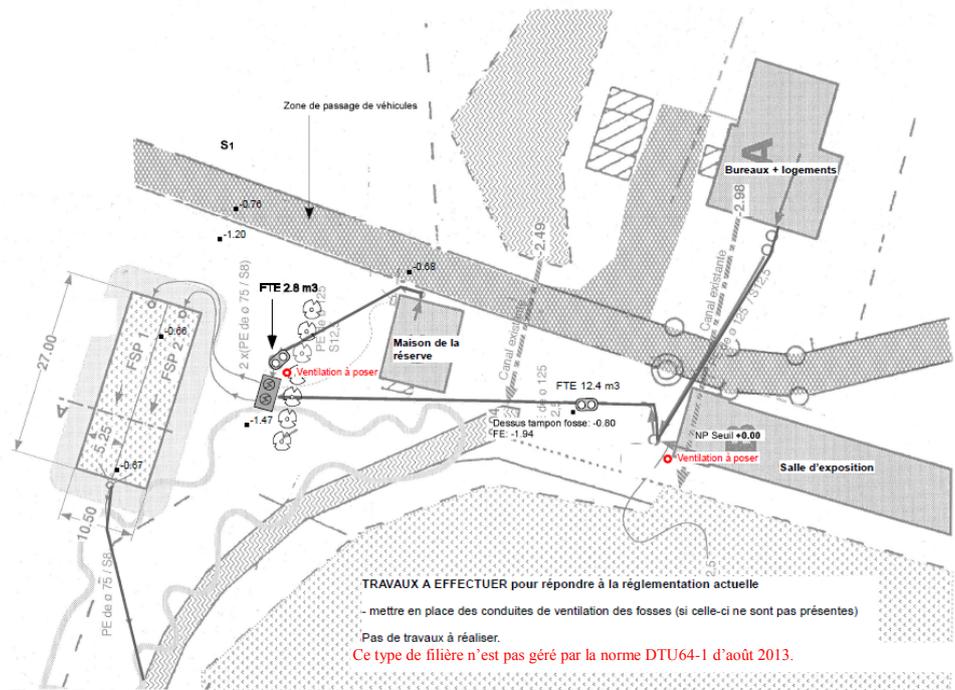
COMMUNE DE: SAINT-LOUIS  
N° de secteur et de maison: ANC 2

ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: VP	
Préfiltre	: PF	
<b>Tranchées filtrantes (TF) :</b>		
<b>Lit d'épandage (LE) :</b>		
<b>Sol reconstitué (SR) :</b>		
<b>Filtre à sable vertical drainé (FSDV) :</b>		
<b>Terre d'infiltration (TI) :</b>		
<b>Regard</b>		
<b>Puits (captage)</b>		
<b>Puits d'infiltration (eaux usées)</b>		
<b>Poste de relevage (PR)</b>		
<b>Canalisation d'écoulement</b>		
<b>Canalisation d'écoulement à conserver</b>		
<b>Sondage pédologique (n°)</b>		
<b>Cotes de niveau</b>		
<b>Abréviations:</b>		
NP: niveau de plancher		
FR (FB): Niveau fond de réseau (buse)		
FF: Niveau fond de fosse		
EV/EM: Eaux vannes/Eaux ménagères		
FE: Fil d'eau		
EPI/EU: Eaux pluviales/Eaux usées		
NP: niveau de plancher		
Grg: garage		
SS: sous-sol		
Rdc: rez de chaussée		

ASSAINISSEMENT FUTUR



## 7.2.3. ANC 3 : BUREAUX HOLCIM FRANCE GRAVIERES

### ➤ Assainissement actuel



**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (caplage)	: P	
Puits d'infiltration (eaux usées)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: NP	
	: Grg	garage
	: SIS	sous-sol
	: Rdc	rez de chaussée

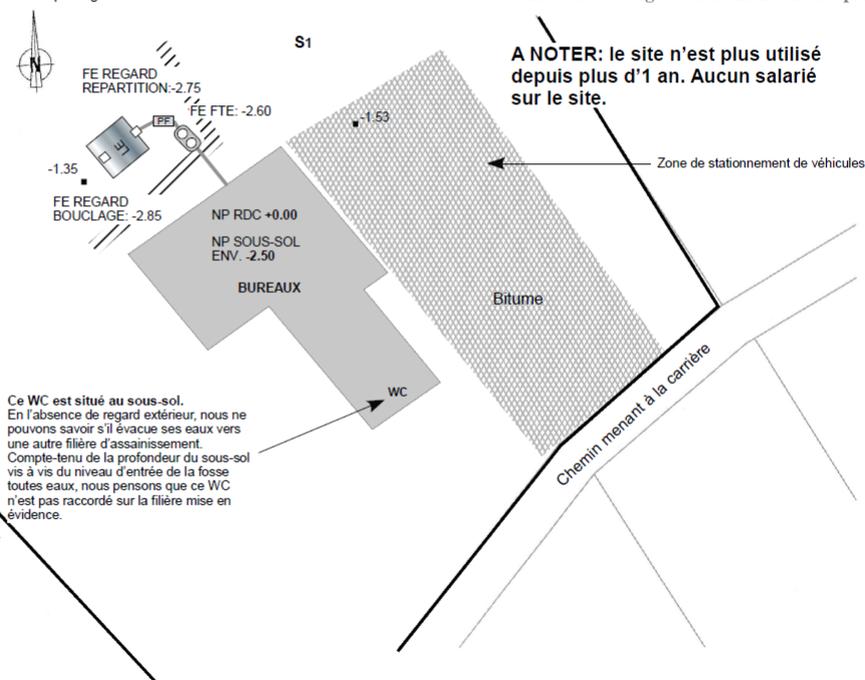
COMMUNE DE:  
N° de secteur et de maison:

SAINT-LOUIS  
ANC 3

### ASSAINISSEMENT ACTUEL

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1988**  
Fosse toutes eaux (volume ND)  
+ préfiltre (volume ND)  
+ Lit d'épandage d'environ 20 m<sup>2</sup>

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Partiellement conforme**  
Raison : ouvrage de traitement enterré profondément



Ce WC est situé au sous-sol. En l'absence de regard extérieur, nous ne pouvons savoir s'il évacue ses eaux vers une autre filière d'assainissement. Compte-tenu de la profondeur du sous-sol vis à vis du niveau d'entrée de la fosse toutes eaux, nous pensons que ce WC n'est pas raccordé sur la filière mise en évidence.

**A NOTER:** le site n'est plus utilisé depuis plus d'1 an. Aucun salarié sur le site.

### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 3		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0			
10		Ah	Limons sableux de coloris brun foncé
20			
30			
40		Refus	Niveaux graveleux et sableux (remblais local de la gravière voisine)
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**BF**  
Assainissement & Environnement  
**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	

Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	

Regard	:
Puits (captage)	:
Puits d'infiltration (eaux usées)	:
Poste de relevage (PR)	:
Canalisation d'écoulement	:
Conduite de refolement	:

Canalisation d'écoulement à conserver

Sondage pédologique (n°)	: S1
Cotes de niveau	: +/-0,00

**Abréviations:**

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP
	: Grg: garage
	: SS: sous-sol
	: Rdc: rez de chaussée

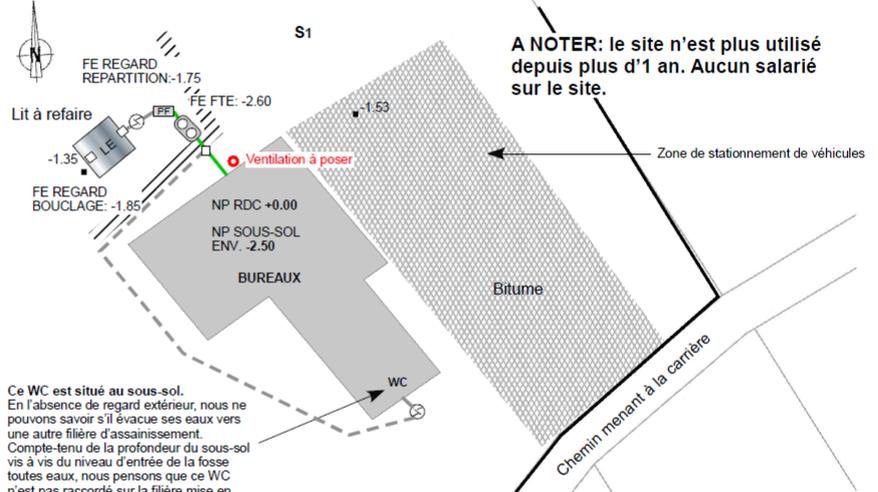
COMMUNE DE: SAINT-LOUIS  
N° de secteur et de maison: ANC 3

SAINT-LOUIS  
ANC 3

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m<sup>3</sup> + préfiltre à conserver + Lit d'épandage de 20 m<sup>2</sup> à refaire (drains à poser à 60 cm maximum sous le sol) + ventilation à poser + poste de refolement eaux brutes à poser au niveau de la sortie du wc indiqué sur le plan (si les eaux usées de ce dernier ne sont pas actuellement évacuées sur la filière en place)



Ce WC est situé au sous-sol. En l'absence de regard extérieur, nous ne pouvons savoir s'il évacue ses eaux vers une autre filière d'assainissement. Compte-tenu de la profondeur du sous-sol vis à vis du niveau d'entrée de la fosse toutes eaux, nous pensons que ce WC n'est pas raccordé sur la filière mise en évidence.

**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

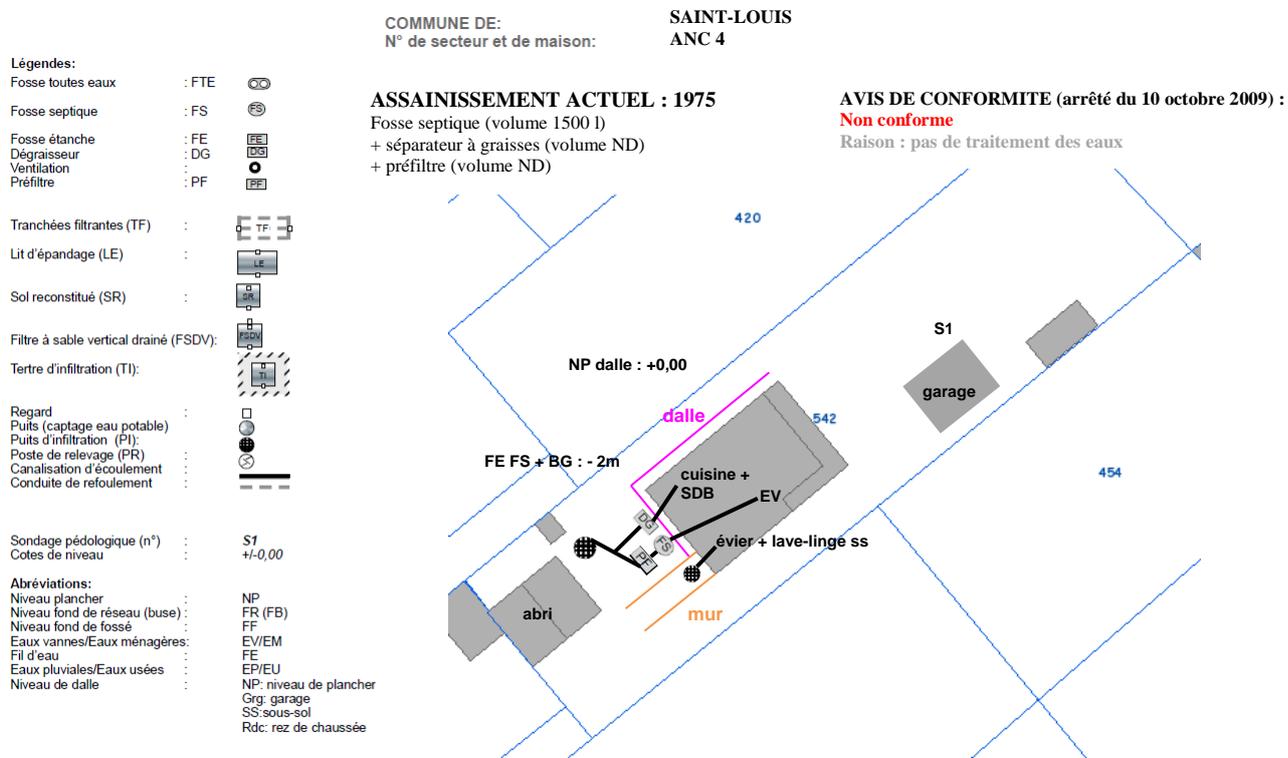
- Conserver la fosse et ouvrages annexes en place
- implanter une pompe de relevage des eaux pour rehausser les eaux en sortie de fosse
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- refaire le lit d'épandage (positionner les drains à -50 cm et non -1.50 m sous le sol)
- respecter les distances d'éloignement entre le lit d'épandage et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).
- collecter les eaux vannes du wc du sous-sol (prévoir une pompe de relevage)

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

## 7.2.4. ANC 4 : 55, 55A, 57 ET 96 RUE DE LA CHAPELLE

### ➤ Assainissement actuel (55A rue de la Chapelle)

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL



### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 4		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 3		Description des horizons	
0		Ah	Limons argileux de coloris foncé
10			
20			
30		Sg	Limons argileux de coloris ocre-brun Présence de tâches d'hydromorphie
40			
50			
60			
70			
80			
90		Refus à la tarière	Argiles de coloris ocre-brun Présence de galets roulés
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 2		Référence : alluviosols sur niveaux argileux	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de faible perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: SAINT-LOUIS  
N° de secteur et de maison: ANC 4

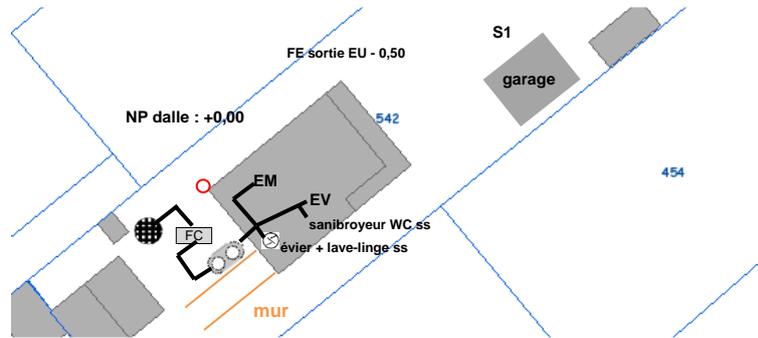
**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: PF	
Préfiltre	: PF	
Filter compacte	: FC	
Lit d'épandage (LE)	:	
Sol reconstitué (SR)	:	
Filter à sable vertical drainé (FSDV)	:	
Tertre d'infiltration (TI)	:	
Regard	:	
Puits (captage eau potable)	:	
Puits d'infiltration (PI)	:	
Poste de relevage (PR)	:	
Canalisation d'écoulement	:	
Conduite de reflux	:	
Canalisation d'écoulement à conserver	:	

Sondage pédologique (n°)	: S1
Cotes de niveau	: +/-0,00
<b>Abréviations:</b>	
Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher
	: Grg: garage
	: SS: sous-sol
	: Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 5 m<sup>3</sup> + préfiltre intégré + ventilation + lit filtrant à massif de zéolithe de 5 m<sup>2</sup> + rejet vers le puits d'infiltration



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

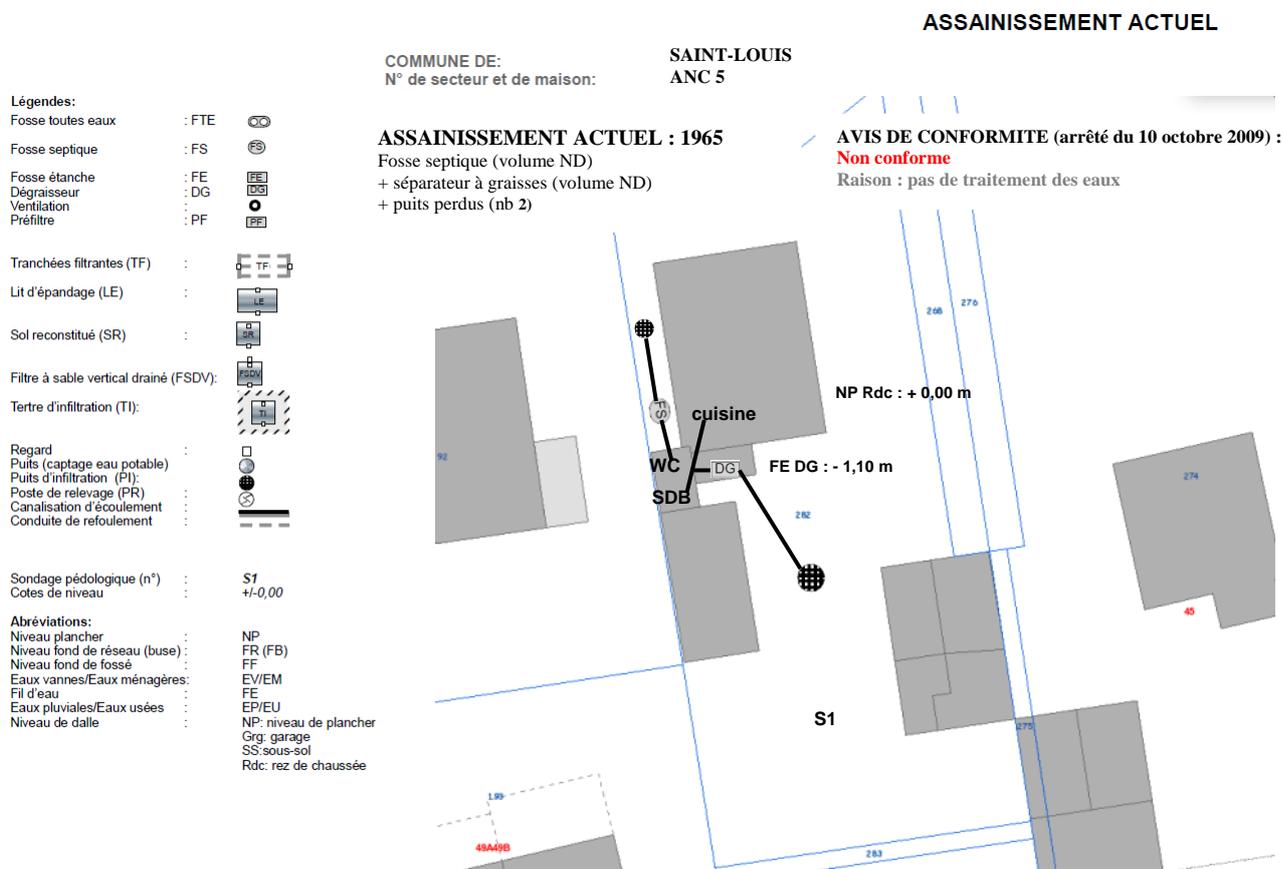
- réorganiser les évacuations en sous-sol
- installer un bloc pompe pour évacuer les eaux usées du lave-linge et de l'évier situés au sous-sol sur l'évacuation principale
- installer un sanibroyeur pour les toilettes du sous-sol et le raccorder sur l'évacuation principale
- implanter une fosse toutes eaux avec préfiltre intégré
- mettre en place une conduite de ventilation de la fosse
- implanter le lit filtrant à massif de zéolithe sur le terrain étroit
- rejet des eaux épurées vers le puits d'infiltration

Placer le fil d'eau d'entrée de la fosse à - 50 cm sous le niveau de la dalle.

Pour plus de détails, se référer au livret d'utilisation du constructeur de la filière choisie.

## 7.2.5. ANC 5 : 45 ET 47 RUE DE L'AEROPORT

### ➤ Assainissement actuel (47 rue de l'Aéroport)



### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 5		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 3		Description des horizons	
0		Ah	Limons argileux de coloris brun foncé
10			
20			
30			
40		S	Limons argileux de colorie claire
50			Absence de signe d'hydromorphie
60			
70		Cg	Argiles compactes
80			Présence de tâches d'hydromorphie
90			
100			Argiles de coloris ocre brun, compactes et
110			lissantes + présence de quelques graviers et
120			galets roulés
Degré d'hydromorphie : 2		Référence : alluviosols sur niveaux argileux	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de faible perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: SAINT-LOUIS  
N° de secteur et de maison: ANC 5

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	

Lit filtrant à massif de zéolithe : LFMZ

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstruit (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV):

Tertre d'infiltration (TI):

Regard :

Puits (captage eau potable) :

Puits d'infiltration (PI) :

Poste de relevage (PR) :

Canalisation d'écoulement :

Conduite de reflux :

Canalisation d'écoulement à conserver :

Sondage pédologique (n°) : S1

Cotes de niveau : +/-0,00

**Abréviations:**

Niveau plancher : NP

Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)

Niveau fond de fossé : FF

Eaux vannes/Eaux ménagères : EV/EM

Fil d'eau : FE

Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU

Niveau de dalle : NP

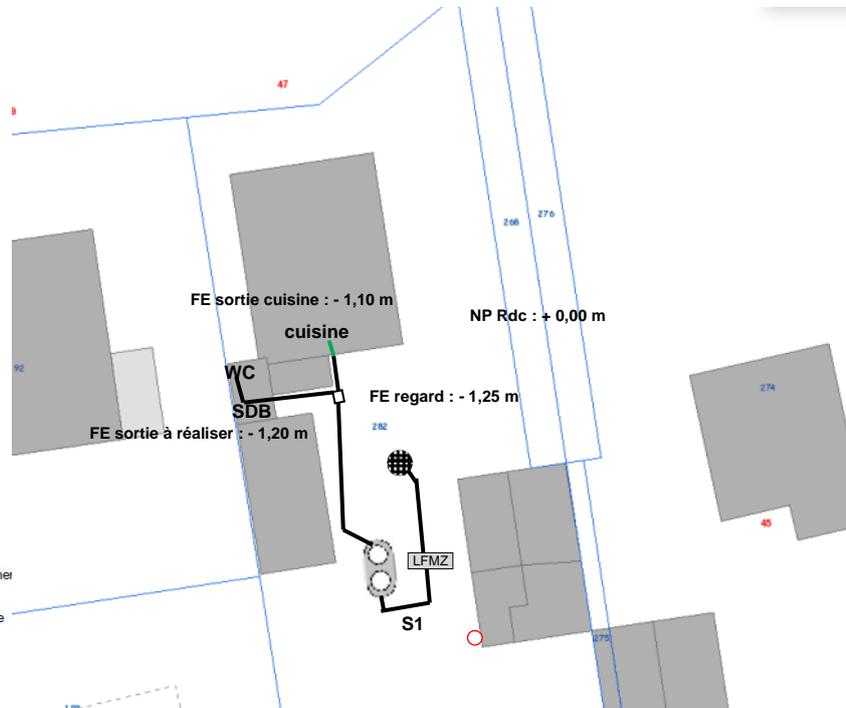
Gr: garage

SS: sous-sol

Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 5 m<sup>3</sup> avec indicateur de colmatage intégré + lit filtrant à massif de zéolithe de 5 m<sup>2</sup> + rejet vers le puits d'infiltration actuel



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

- réorganiser les évacuations dans le vide sanitaire
- installer un regard intermédiaire
- déconnecter les ouvrages existants
- implanter la fosse toutes eaux avec le préfiltre intégré
- implanter la ventilation de la fosse
- implanter le lit filtrant à massif de zéolithe
- rejet des eaux épurées vers le puits d'infiltration existant

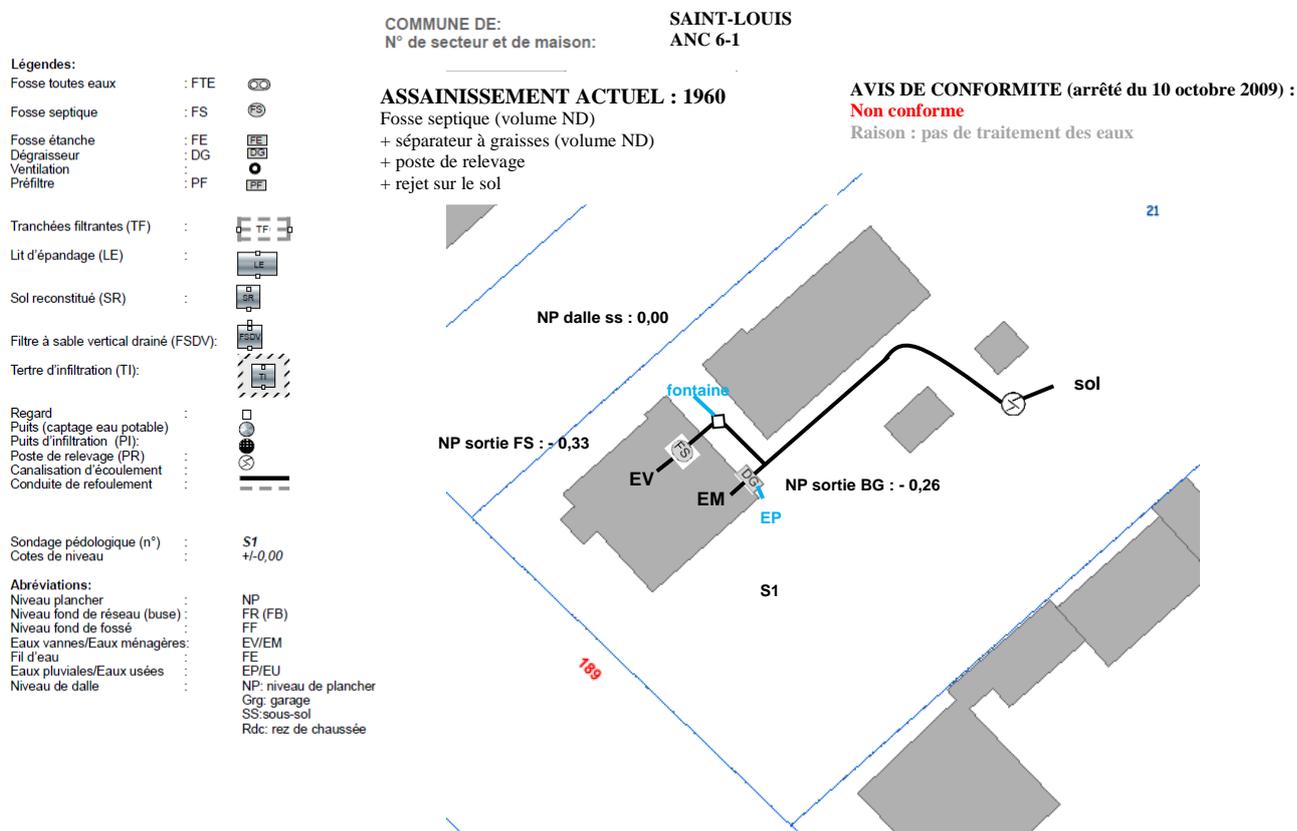
Pour plus de détails, se référer au livret d'utilisation du constructeur de la filière choisie.

## 7.2.6. ANC 6 : 159 AU 213TER RUE DE MULHOUSE (EXCEPTE 165, 167, 169 ET 185)

### 7.2.6.1. ANC 6-1 : 189 RUE DE MULHOUSE

#### ➤ Assainissement actuel

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL



#### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 6-1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1B		Description des horizons	
0		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun foncé
10		Js	Limons sablo-argileux de coloris brun foncé Présence de quelques galets Absence de signe d'hydromorphie
20			
30			
40			
50			
60		Refus à la tarière	Sables et graviers
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols sains	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

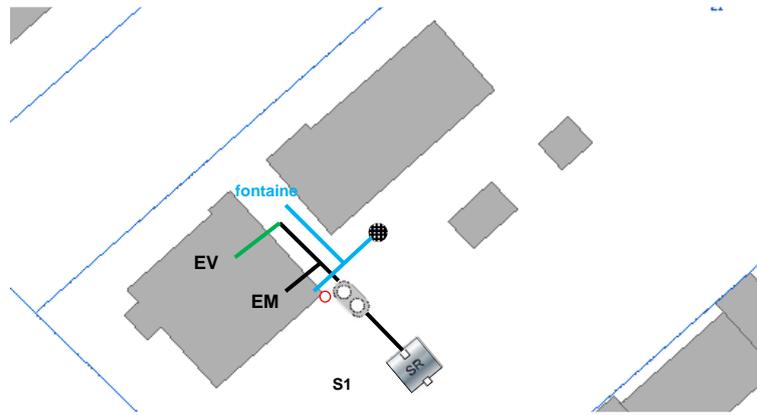
**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: SAINT-LOUIS  
N° de secteur et de maison: ANC 6-1

<b>Légendes:</b>		
Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filter à sable vertical drainé (FSDV):	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI):	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Canalisation d'écoulement à conserver		
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher	
	: Grg: garage	
	: SS: sous-sol	
	: Rdc: rez de chaussée	

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m<sup>3</sup> + préfiltre intégré + ventilation + sol reconstitué de 25 m<sup>2</sup> + puits d'infiltration pour les eaux pluviales



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

- court-circuiter la fosse en place
- retirer le séparateur à graisses
- créer un nouveau réseau pour les eaux pluviales et le trop-plein de la fontaine
- créer un puits d'infiltration pour les eaux pluviales et le trop-plein de la fontaine
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le sol reconstitué
- respecter les distances d'éloignement entre le sol reconstitué et les limites de mitoyenneté (3 m vis-à-vis des limites de mitoyenneté)

Placer le fil d'eau d'entrée du sol reconstitué à - 60 cm sous le niveau du sol terrassé.

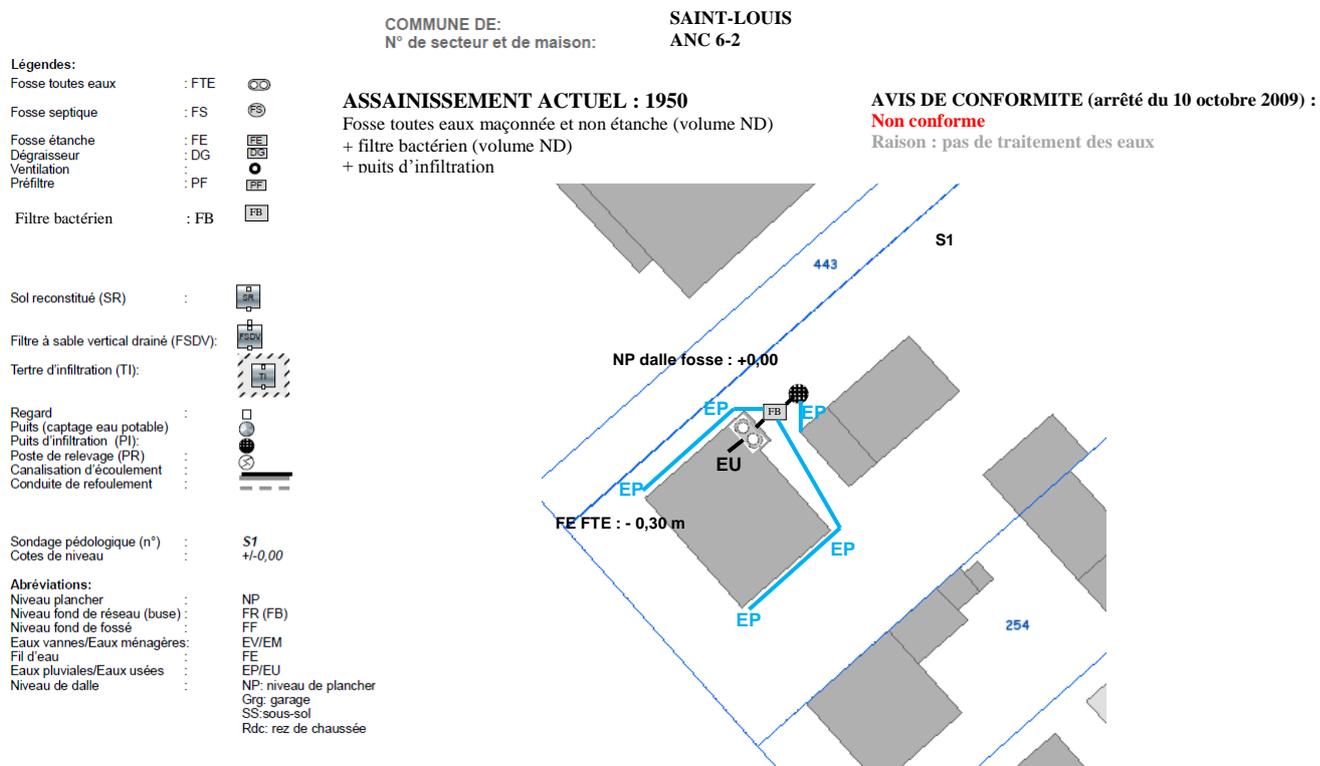
Agrandir la zone plane (si besoin) pour l'implantation du sol reconstitué.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

## 7.2.6.2. ANC 6-2 : 203 RUE DE MULHOUSE

### ➤ Assainissement actuel

### ASSAINISSEMENT ACTUEL



### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 6-2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1 B		Description des horizons	
0		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun foncé
10			
20			
30			
40		Js	Limons sablo-argileux de coloris ocre-brun Présence de quelques galets
50			
60			
70			
80		Jp	Loess sablonneux de coloris beige
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols sains	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de bonne perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

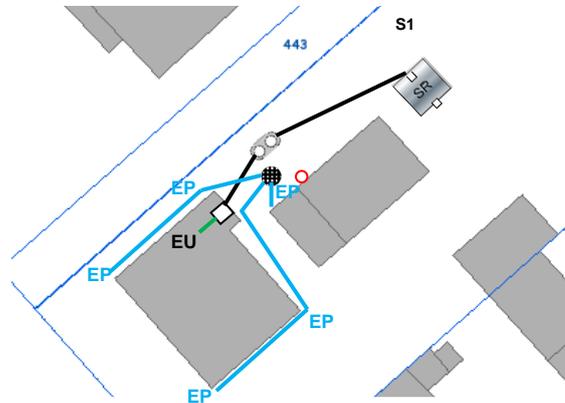
**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **SAINT-LOUIS**  
N° de secteur et de maison: **ANC 6-2**

<b>Légendes:</b>		
Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
<b>Tranchées filtrantes (TF)</b> :		
<b>Lit d'épandage (LE)</b> :		
<b>Sol reconstitué (SR)</b> :		
<b>Filtre à sable vertical drainé (FSDV)</b> :		
<b>Terte d'infiltration (TI)</b> :		
<b>Regard</b> :		
<b>Puits (captage eau potable)</b> :		
<b>Puits d'infiltration (PI)</b> :		
<b>Poste de relevage (PR)</b> :		
<b>Canalisation d'écoulement</b> :		
<b>Conduite de refoulement</b> :		
<b>Canalisation d'écoulement à conserver</b> :		
<b>Sondage pédologique (n°)</b> : <b>S1</b>		
<b>Cotes de niveau</b> : <b>+/-0,00</b>		
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: NP	niveau de plancher
	Gr:	garage
	SS:	sous-sol
	Rdc:	rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m<sup>3</sup> + préfiltre intégré + ventilation + sol reconstitué de 25 m<sup>2</sup>



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

- transformer la fosse en regard de contrôle
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le sol reconstitué dans la zone plane en contre-bas en respectant au minimum les 3 m vis-à-vis des arbres
- laisser les eaux pluviales s'écouler vers le puits d'infiltration

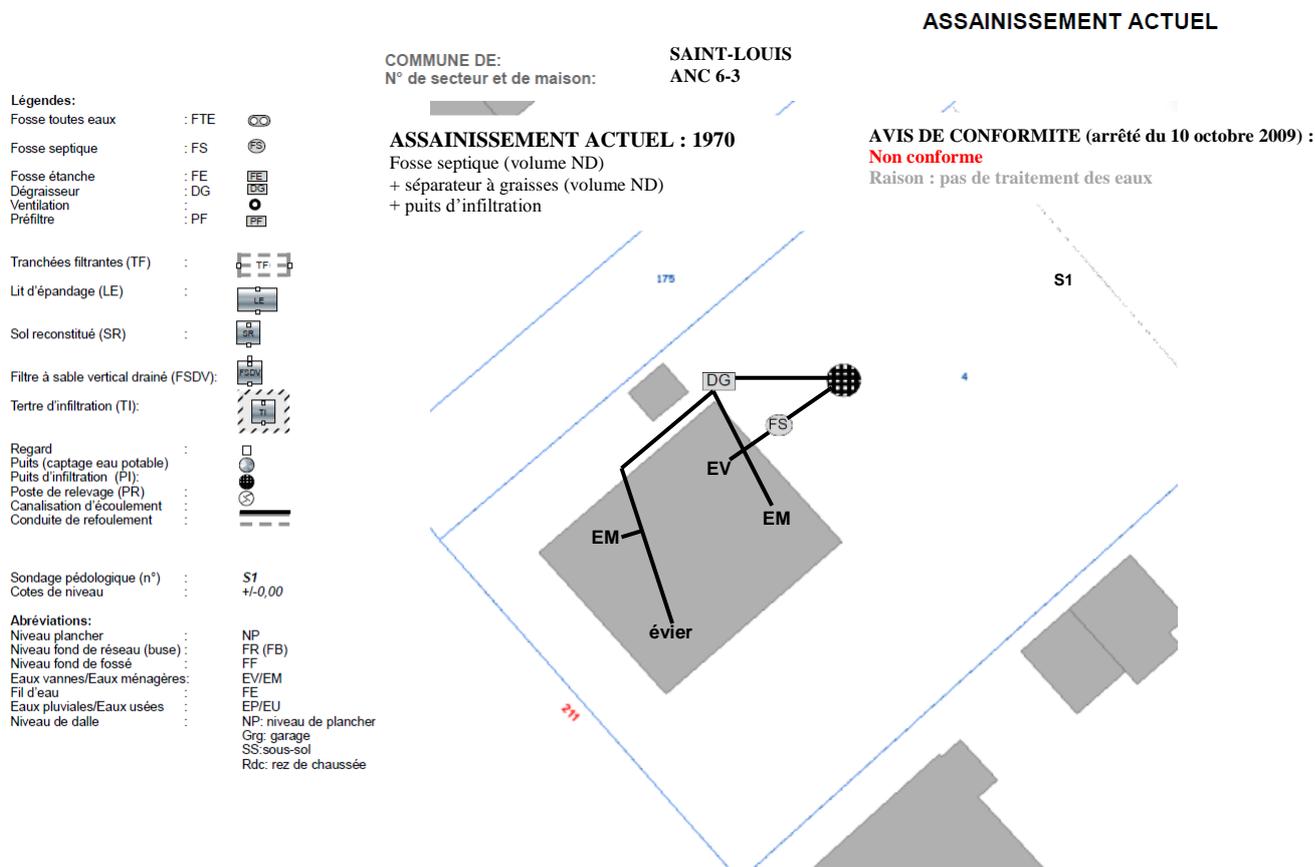
Placer le fil d'eau d'entrée du sol reconstitué à - 60 cm sous le niveau du sol terrassé.

Agrandir la zone plane pour l'implantation de la fosse.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

### 7.2.6.3. ANC 6-3 : 211 RUE DE MULHOUSE

#### ➤ Assainissement actuel



#### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 6-3		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1B		Description des horizons	
0		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun foncé
10			
20			
30		Js	Sables et graviers (alluvions grossières)
40			
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110		Jp	Sables
120		Jp	Sables et graviers (alluvions grossières)
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols sains	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

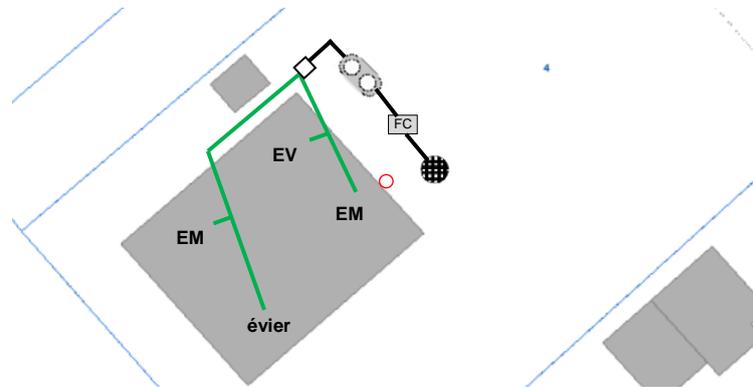
**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **SAINT-LOUIS**  
N° de secteur et de maison: **ANC 6-3**

<b>Légendes:</b>		
Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: PF	
Préfiltre	: PF	
Filtre compacte	: FC	
Lit d'épandage (LE)	:	
Sol reconstitué (SR)	:	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV):	:	
Terte d'infiltration (TI):	:	
Regard	:	
Puits (captage eau potable)	:	
Puits d'infiltration (PI)	:	
Poste de relevage (PR)	:	
Canalisation d'écoulement	:	
Conduite de refoulement	:	
Canalisation d'écoulement à conserver	:	
Sondage pédologique (n°)	:	S1
Cotes de niveau	:	+/-0,00
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	:	NP
Niveau fond de réseau (buse)	:	FR (FB)
Niveau fond de fossé	:	FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	:	EV/EM
Fil d'eau	:	FE
Eaux pluviales/Eaux usées	:	EP/EU
Niveau de dalle	:	NP: niveau de plancher Grg: garage SS: sous-sol Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eau 5 m<sup>3</sup> + préfiltre intégré + ventilation + lit filtrant à massif de zéolithe de 5 m<sup>3</sup> + rejet vers puits d'infiltration à créer



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux avec préfiltre intégré
- mettre en place une conduite de ventilation de la fosse
- implanter le lit filtrant à massif de zéolithe
- rejet des eaux épurées vers le puits d'infiltration à créer
- maintenir les eaux pluviales dans le puits perdu existant

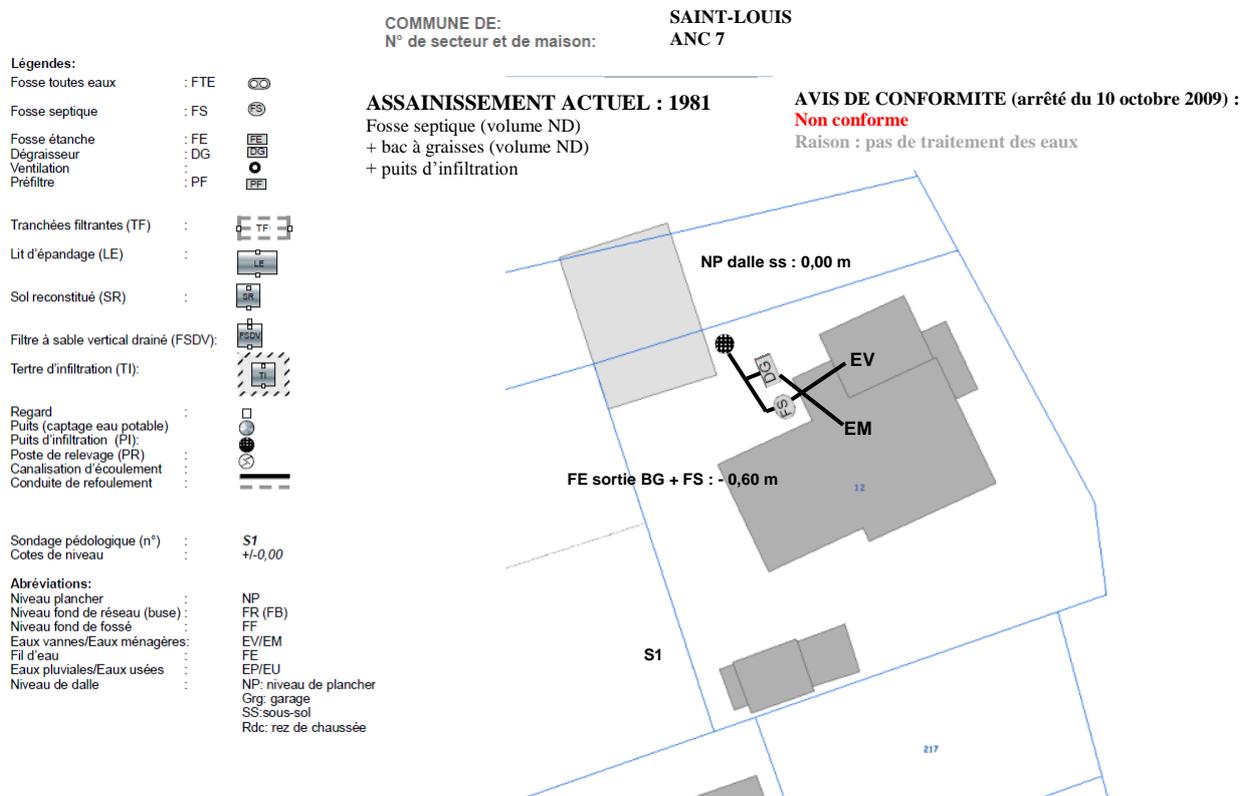
Créer une zone plane pour l'implantation de la fosse et de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer au livret d'utilisation du constructeur de la filière choisie.

## 7.2.7. ANC 7 : 166 AU 174B RUE DE MULHOUSE

### ➤ Assainissement actuel (168 rue de Mulhouse)

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL



### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 7		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 3		Description des horizons	
0		Ah	Limons argileux de coloris brun foncé
10			
20			
30			
40		Sg	Argiles compactes
50			Présence de tâches d'hydromorphie
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 2		Référence : alluviosols sur niveaux argileux	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de faible perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

COMMUNE DE: **SAINT-LOUIS**  
N° de secteur et de maison: **ANC 7**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
Micro-station	:	
Sol reconstitué (SR)	:	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	:	
Tertre d'infiltration (TI)	:	
Regard	:	
Puits (captage eau potable)	:	
Puits d'infiltration (PI)	:	
Poste de relevage (PR)	:	
Canalisation d'écoulement	:	
Conduite de refoulement	:	
Canalisation d'écoulement à conserver	:	

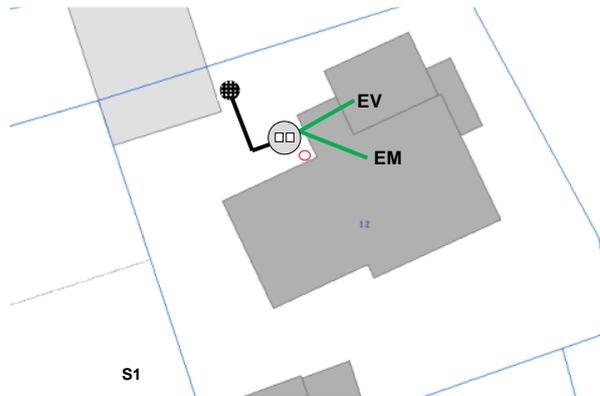
Sondage pédologique (n°) : **S1**  
Cotes de niveau : **+/-0,00**

**Abréviations:**

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher Grg: garage SS: sous-sol Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Micro-station à culture libre ou fixée de 7 EH + rejet vers le puits d'infiltration



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle :**

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place
- y implanter la micro-station
- créer une dalle de béton armé (dû au passage de véhicules et camions)
- mettre en place la conduite de ventilation de la micro-station
- maintenir les eaux pluviales dans le puits d'infiltration

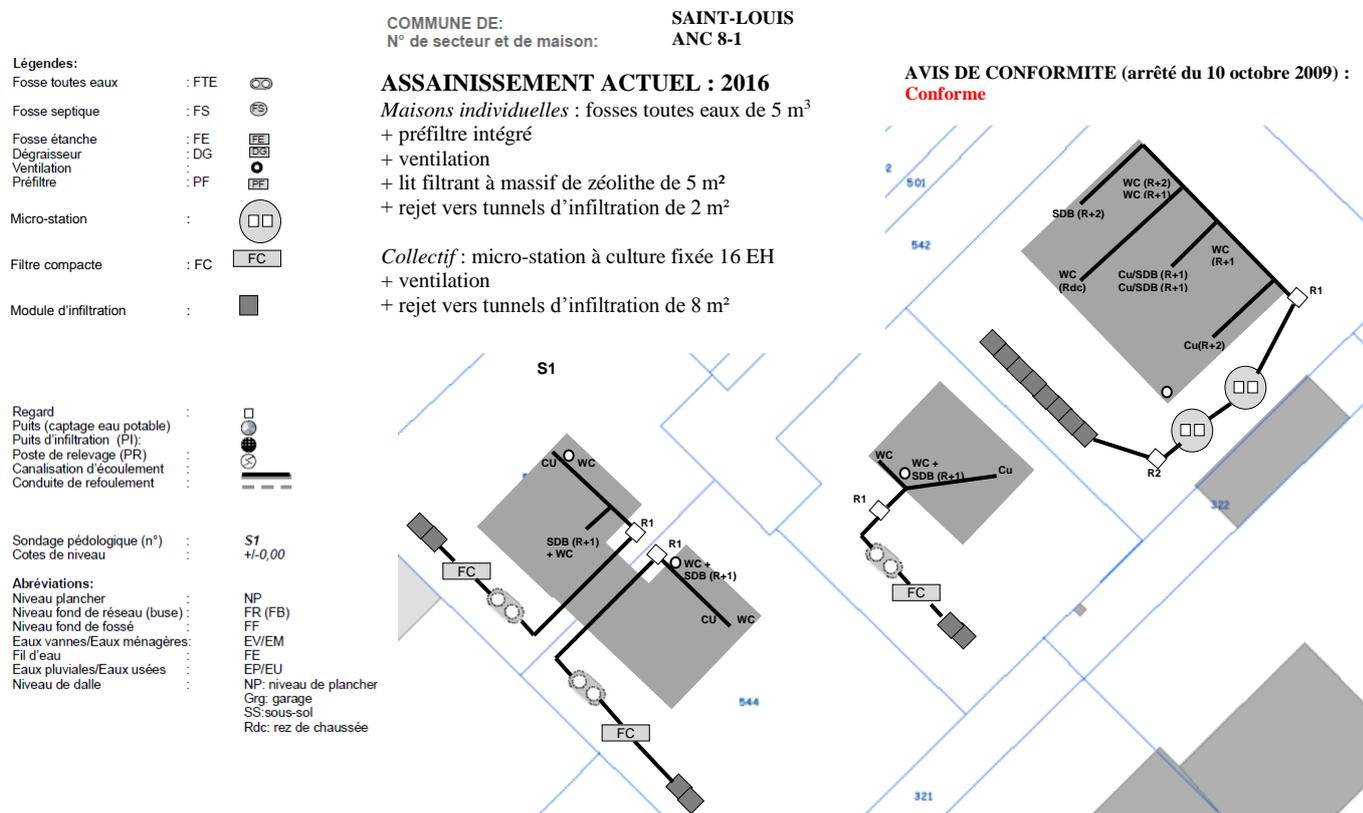
Pour plus de détails, se référer au livret d'utilisation du constructeur de la filière choisie.

## 7.2.8. ANC 8 - 200 AU 226 (EXCEPTÉ 210 ET 212) ET 234 RUE DE MULHOUSE

### 7.2.8.1. ANC 8-1 : 202A, B, C ET D RUE DE MULHOUSE

#### ➤ Assainissement actuel

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL



#### ➤ Profil de sol

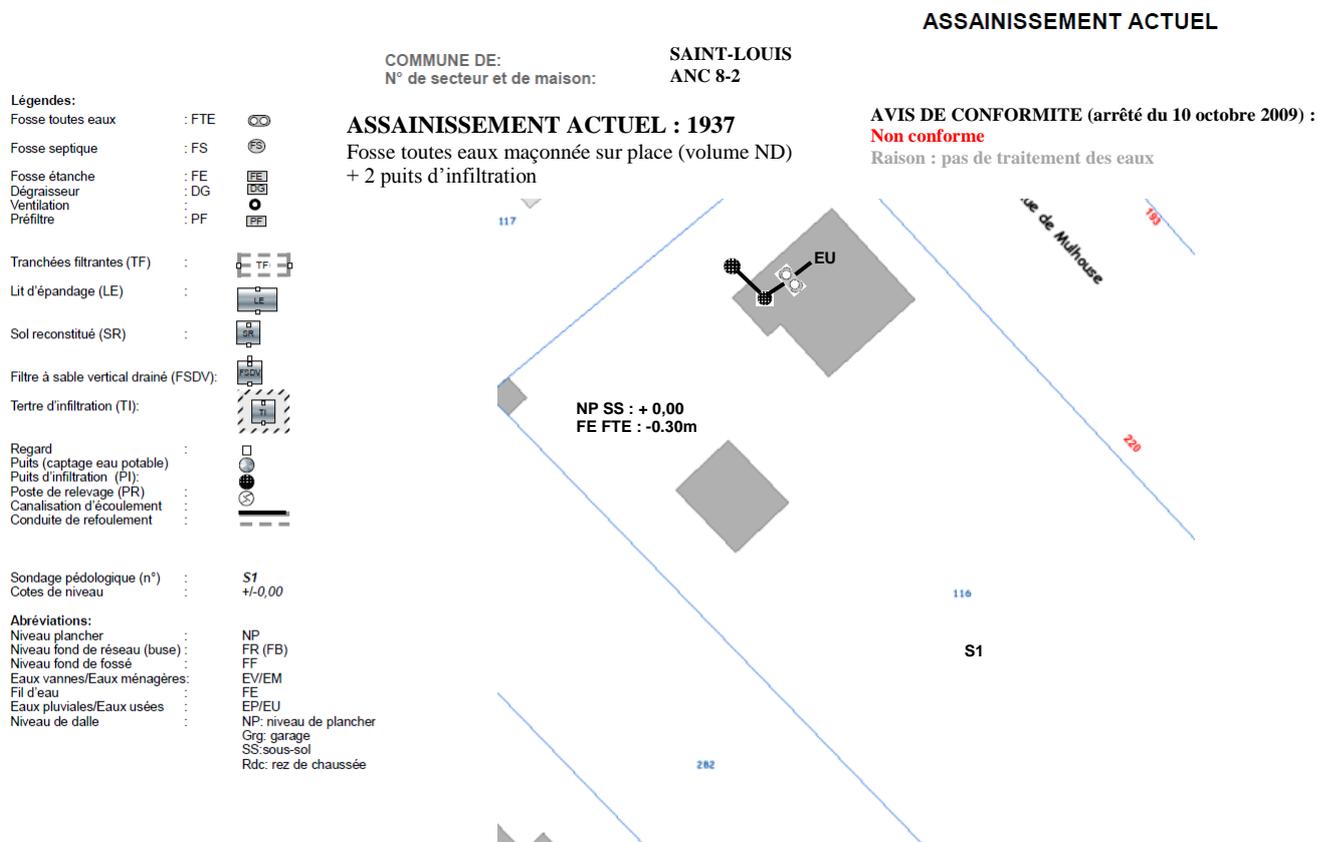
Secteur de sondage : ANC 8-1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1B		Description des horizons	
0		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun foncé
10			Charge en graviers et galets
20			Absence de signe d'hydromorphie
30			
40			
50			
60		Refus à la tarière	Sables, limons et galets roulés
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols sains	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

#### ➤ Assainissement souhaitable

Le système actuellement en place est conforme à la réglementation en vigueur. De ce fait, il n'y a pas de travaux à prévoir.

## 7.2.9.2. ANC 8-2 : 220 RUE DE MULHOUSE

### ➤ Assainissement actuel



### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 8-2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1 B		Description des horizons	
0		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun foncé
10			
20			
30		Js	Limons sablo-argileux de coloris ocre-brun Présence de quelques galets
40			
50			
60			
70			
80			
90		Jp	Loess sablonneux de coloris beige Présence de quelques galets
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols sains	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de bonne perméabilité			



## 7.2.9. ANC 9 : 70 AU 78 RUE DE MICHELFELDEN

### ➤ Assainissement actuel (72 rue de Michelfelden)

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE: SAINT-LOUIS  
N° de secteur et de maison: ANC 9

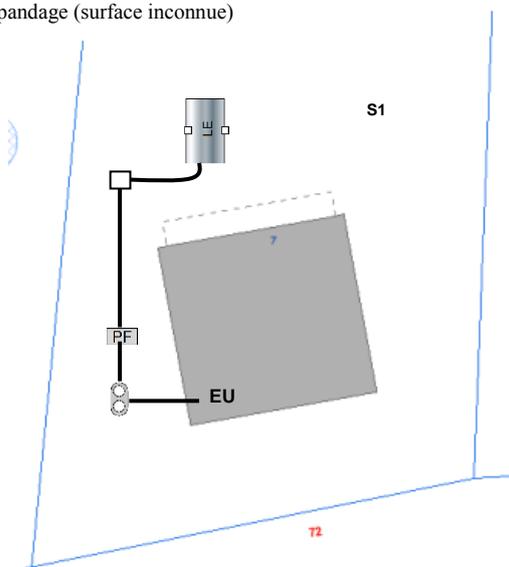
**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: NP: niveau de plancher	
	Grg: garage	
	SS: sous-sol	
	Rdc: rez de chaussée	

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL : 1986

Fosse toutes eaux (volume ND)  
+ préfiltre (volume ND)  
+ lit d'épandage (surface inconnue)

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Partiellement conforme**  
Raison : pas de ventilation, le traitement montre des signes de dysfonctionnement (colmatage)



### ➤ Profil de sol

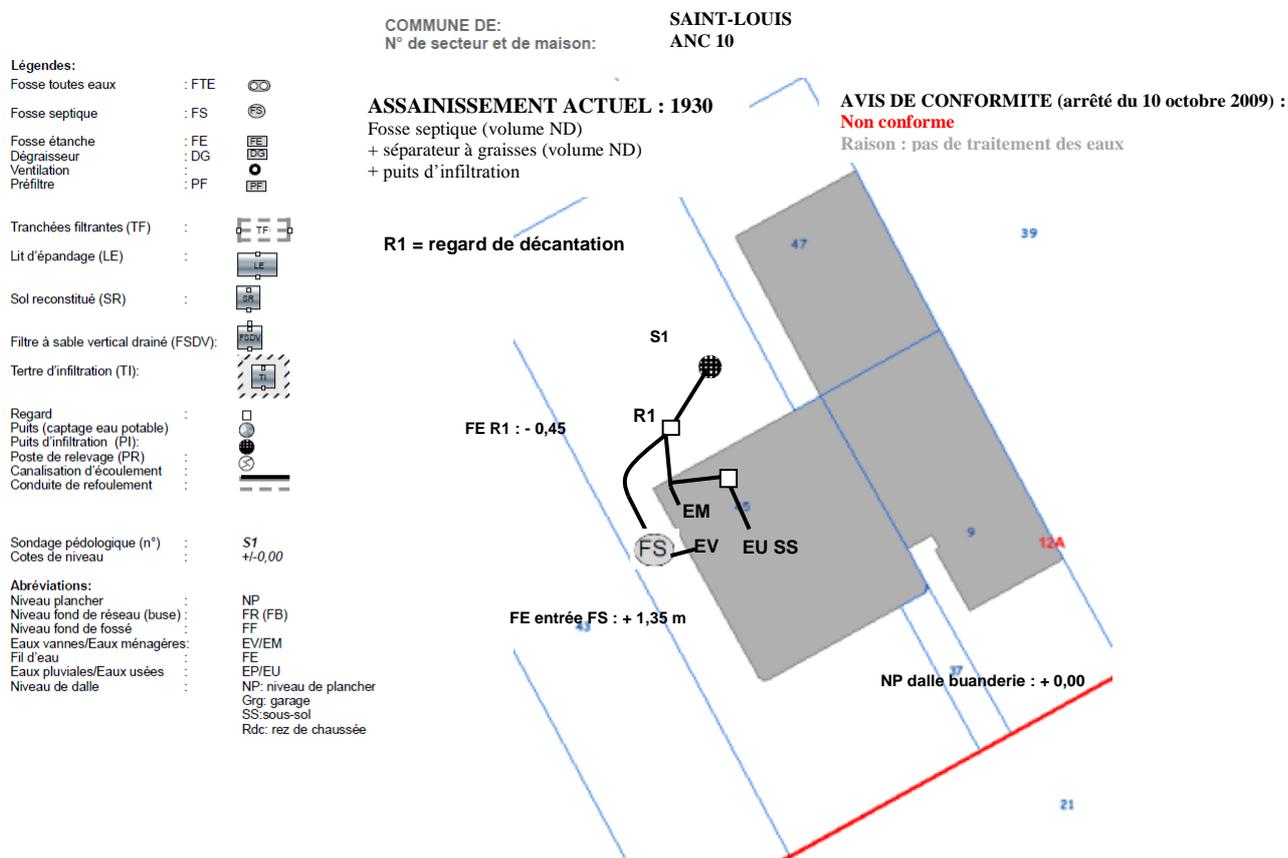
Secteur de sondage : ANC 9		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 5		Description des horizons	
0		Ah	Limons-sableux de coloris brun foncé
10			Présence de galets
20			Zone remblayée
30			
40			
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols sains	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			



## 7.2.10. ANC 10 : 12 ET 12A RUE DE LA FRONTIERE

### ➤ Assainissement actuel (12 rue de la Frontière)

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL



### ➤ Profil de sol

Secteur de sondage : ANC 10		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1 C		Description des horizons	
0		Ah	Limons sablo-argileux de coloris noirâtre Présence de galets
10			
20			
30			
40		Js	Limons sablo-argileux de coloris ocre Présence de galets
50			
60			
70			
80			
90			
100		Refus	Refus à la carrière Niveau de galets
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 1		Référence : alluviosols sains	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de bonne perméabilité			



### 7.3. DONNEES ECONOMIQUES

Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif				Mode d'assainissement collectif								
	Montant des travaux	Montant entretien/an	Total travaux	Total entretien/an	Montant des travaux			Montant entretien/an					
					Privé	Public	Total	Privé	Public	Total			
ANC 1	7 470,00 €	112,50 €	7 470,00 €	112,50 €	86 395,00 €	0,00 €	86 395,00 €	200,00 €	126,00 €	326,00 €			
ANC 2	600,00 €	625,00 €	600,00 €	625,00 €	20 100,00 €	53 695,00 €	73 795,00 €	400,00 €	1 323,00 €	1 723,00 €			
ANC 3	19 200,00 €	312,50 €	19 200,00 €	312,50 €	76 920,00 €	10 695,00 €	87 615,00 €	307,80 €	84,00 €	391,80 €			
ANC 4	13 340,00 €	112,50 €	53 360,00 €	450,00 €	7 067,00 €	47 440,00 €	54 507,00 €	200,00 €	5 220,00 €	5 420,00 €			
ANC 5	13 040,00 €	112,50 €	26 080,00 €	225,00 €	8 771,00 €	43 495,00 €	52 266,00 €	0,00 €	5 010,00 €	5 010,00 €			
ANC 6-1	12 440,00 €	112,50 €	521 738,00 €	8 427,50 €	113 046,67 €	1 351 225,81 €	1 606 671,48 €	0,00 €	14 913,00 €	17 664,00 €			
ANC 6-2	11 990,00 €	112,50 €											
ANC 6-3	12 140,00 €	112,50 €											
ANC 7	10 745,00 €	312,50 €									35 760,00 €	0,00 €	840,00 €
ANC 8-1	0,00 €	450,00 €									106 639,00 €	0,00 €	1 911,00 €
ANC 8-2	18 090,00 €	312,50 €											
ANC 9	12 390,00 €	312,50 €	61 950,00 €	1 562,50 €	12 500,00 €	88 090,00 €	100 590,00 €	0,00 €	5 560,20 €	5 560,20 €			
ANC 10	10 740,00 €	112,50 €	21 480,00 €	225,00 €	4 021,00 €	122 535,00 €	126 556,00 €	0,00 €	5 353,00 €	5 353,00 €			

- 4 propriétés se situent en zone ANC 4 mais que 1 propriété a été contrôlée par le SPANC. Le total des travaux et de l'entretien est donc le coût de l'ANC 4 multiplié par 4.
- 2 propriétés se situent en zone ANC 5 mais que 1 propriété a été contrôlée par le SPANC. Le total des travaux et de l'entretien est donc le coût de l'ANC 4 multiplié par 2.
- 31 propriétés se situent en zone ANC 6 mais que 3 propriétés ont été contrôlées par le SPANC. De ce fait, le coût moyen des travaux et de l'entretien des propriétés non contrôlées est la moyenne des coûts de l'ANC 6-1, ANC 6-2 et ANC 6-3. Le total des travaux et de l'entretien est donc la somme de l'ANC 6-1, ANC 6-2, ANC 6-3 et 28 fois la moyenne.
- 8 propriétés se situent en zone ANC 7 mais que 1 propriété a été contrôlée par le SPANC. Le total des travaux et de l'entretien est donc le coût de l'ANC 7 multiplié par 8.
- 16 propriétés se situent en zone ANC 8 mais que 2 propriétés ont été contrôlées par le SPANC. De ce fait, le coût moyen des travaux et de l'entretien des propriétés non contrôlées est la moyenne des coûts de l'ANC 8-1 et ANC 8-2. Le total des travaux et de l'entretien est donc la somme de l'ANC 8-1, ANC 8-2 et 11 fois la moyenne.
- 5 propriétés se situent en zone ANC 9 mais que 1 propriété a été contrôlée par le SPANC. Le total des travaux et de l'entretien est donc le coût de l'ANC 9 multiplié par 5.
- 2 propriétés se situent en zone ANC 10 mais que 1 propriété a été contrôlée par le SPANC. Le total des travaux et de l'entretien est donc le coût de l'ANC 10 multiplié par 2.

Les montants indiqués sont hors taxes.

## 7.4. PROPOSITION DE CLASSEMENT

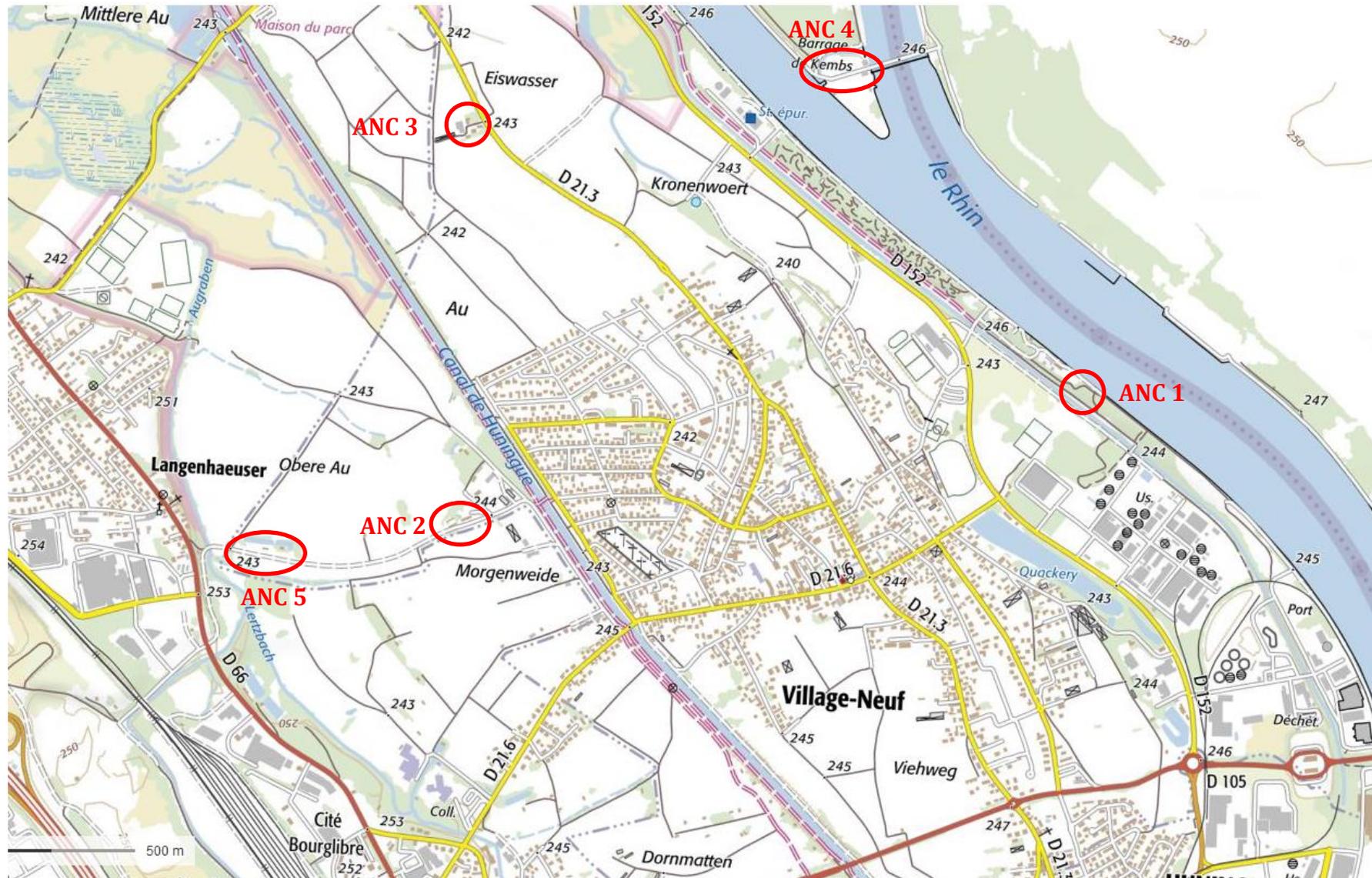
Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif		Mode d'assainissement collectif		Mode d'assainissement retenu
	Contraintes techniques	Contraintes financières	Contraintes techniques	Contraintes financières	
ANC 1	➤ Néant	➤ Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (800 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant (rue de Mulhouse)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 92 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 66 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 2	➤ Néant	➤ Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : changer les pompes du poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (560 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant (rue des Etangs)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 99 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 64 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 3	➤ Les sorties des eaux usées profondes nécessitent un poste de relevage et un poste de refoulement	➤ Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (770 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant (rue de Strasbourg)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 78 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 20 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 4	➤ Petite surface disponible pour la filière complète	➤ Filière compacte est plus chère qu'une filière dite "traditionnelle"	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La topographie et l'espacement entre les habitations nécessitent deux postes de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (185 ml) pour raccorder les propriétés aux réseaux existants (rue de l'Aéroport et rue de la Chapelle)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 2 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 92 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 5	➤ Petite surface disponible pour la filière complète	➤ Filière compacte est plus chère qu'une filière dite "traditionnelle"	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Topographie : poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (160 ml) pour raccorder la propriété au réseau existant (rue de l'Aéroport)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 50 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 95 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 6	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Séparer les eaux pluviales du réseau d'eaux usées (ANC 6-1, ANC 6-2 et ANC 6-3)</li> <li>➤ Petite surface disponible pour la filière complète</li> </ul>	➤ Filière compacte est plus chère qu'une filière dite "traditionnelle"	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réseau et raccordement à très grande profondeur (entre 5 et 6,5 m)</li> <li>➤ Installation de deux postes de refoulement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 68 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 52 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 7	➤ Créer une dalle en béton armé dû au passage des véhicules et camions	➤ Néant			
ANC 8	➤ La zone disponible pour installer la filière de traitement se situe loin de la fosse toutes eaux, ce qui impose un poste de refoulement (ANC 8-2)	➤ Néant			
ANC 9	➤ Les sorties des eaux usées profondes nécessitent un poste de relevage	➤ Néant	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La tête de réseau située rue de Michelfelden ne permet pas un raccordement gravitaire : poste de refoulement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 39 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 72 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 10	➤ Petite surface disponible pour la filière complète (ANC 10-1 et ANC 10-2)	➤ Filière compacte est plus chère qu'une filière dite "traditionnelle"	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ La tête de réseau située rue de la Frontière ne permet pas un raccordement gravitaire : poste de relevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 83 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 96 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif

## 8. VILLAGE-NEUF

### 8.1. CARTE DE LOCALISATION DES ZONES

Légende :

 Secteurs d'études  
ANC 1



Extrait : carte IGN

## 8.2. DONNEES TECHNIQUES

### 8.2.1. ANC 1 : BASE NAUTIQUE

#### ➤ Assainissement actuel



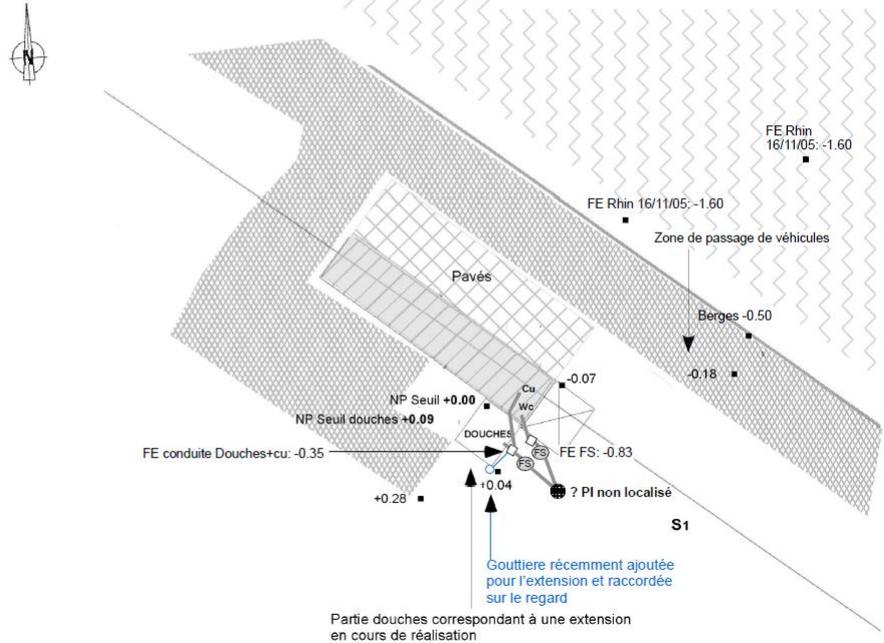
#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation :
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) :
  - Lit d'épandage (LE) :
  - Sol reconstitué (SR) :
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV):
  - Terre d'infiltration (TI):
  - Regard :
  - Puits (captage) :
  - Puits d'infiltration (eaux usées):
  - Poste de relevage (PR) :
  - Canalisation d'écoulement :
  - Conduite de refoulement :
  - Sondage pédologique (n°) : S1
  - Cotes de niveau : +/-0,00
- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères: EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle : NP
  - Niveau de plancher : NP
  - Gr: garage
  - SS: sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée

COMMUNE DE: VILLAGE-NEUF  
N° de secteur et de maison: ANC1

ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1961  
2 Fosses septiques (volume total de 2000l)  
+ puits d'infiltration (non localisé)

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux



#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 4b		Description des horizons	
0		Ah	Limons sableux
10		REFUS	Niveau de graviers et galets
20			
30			
40			
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			Nappe vers 1.20-1.50 m
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité avec nappe peu profonde			

## ➤ Assainissement souhaitable

### Assainissement & Environnement SCHEMA DES INSTALLATIONS

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Terre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage)	: P	
Puits d'infiltration (eaux usées)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Canalisation d'écoulement à conserver		

Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +0,00

**Abréviations:**  
Niveau plancher : NP  
Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)  
Niveau fond de fossé : FF  
Eaux vannes/Eaux ménagères : EV/EM  
Fil d'eau : FE  
Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU  
Niveau de dalle : Rdc  
Niveau de chaussée : Rdc

COMMUNE DE: VILLAGE-NEUF  
N° de secteur et de maison: ANC1

### ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE (conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

#### ASSAINISSEMENT FUTUR

Fosse toutes eaux de 5m<sup>3</sup> + préfiltre de 1000l + pompe de relevage des eaux + Sol reconstitué rehaussé de 50 m<sup>2</sup> + ventilation

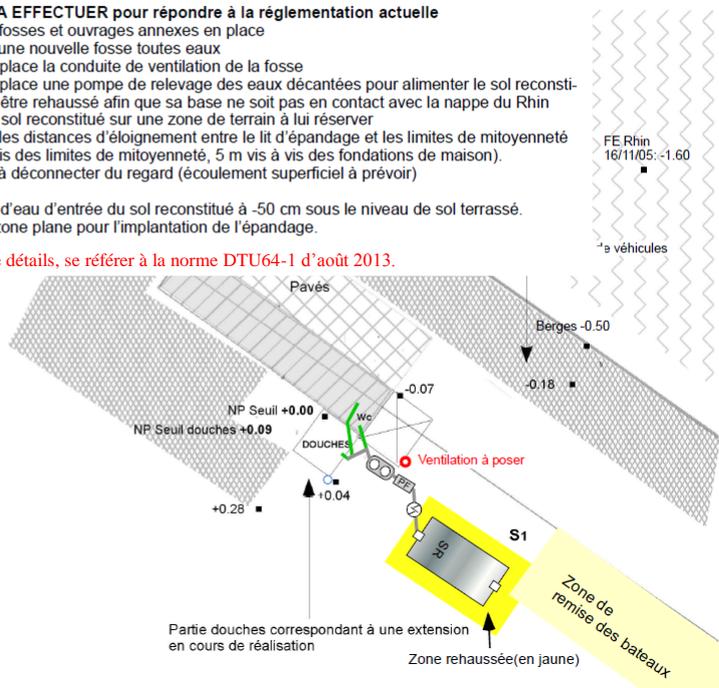


#### TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- mettre en place une pompe de relevage des eaux décantées pour alimenter le sol reconstitué qui doit être rehaussé afin que sa base ne soit pas en contact avec la nappe du Rhin
- réaliser le sol reconstitué sur une zone de terrain à lui réserver
- respecter les distances d'éloignement entre le lit d'épandage et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison).
- Gouttière à déconnecter du regard (écoulement superficiel à prévoir)

Placer le fil d'eau d'entrée du sol reconstitué à -50 cm sous le niveau de sol terrassé.  
Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.



## 8.2.2. ANC 2-1 : FOYER DES AVICULTEURS

### ➤ Assainissement actuel



### ASSAINISSEMENT ACTUEL

**Légendes:**

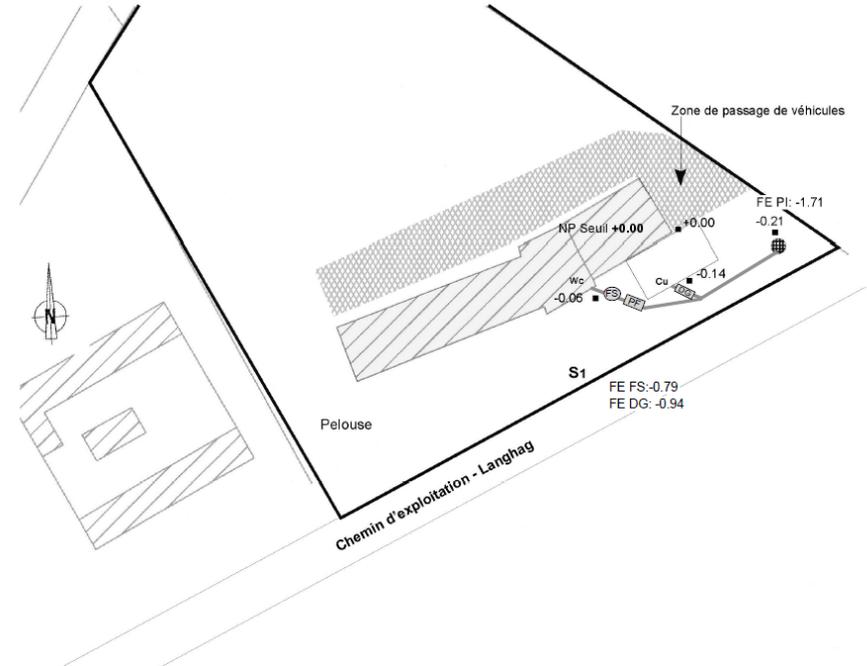
Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	:	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	:	
Lit d'épandage (LE)	:	
Sol reconstitué (SR)	:	
	:	
	:	
Regard	:	
Puits (captage)	:	
Puits d'infiltration (eaux usées)	:	
Poste de relevage (PR)	:	
Canalisation d'écoulement	:	
Conduite de refoulement	:	
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fossé	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: NP	
	: Grg	garage
	: SS	sous-sol
	: Rdc	rez de chaussée

COMMUNE DE:  
N° de secteur et de maison:

VILLAGE-NEUF  
ANC2-1

**ASSAINISSEMENT ACTUEL:** 1982 (rénovation en 1992)  
Fosse septique (volume 1500l)  
+ séparateur à graisse (volume ND)  
+ puits d'infiltration

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 2-1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 4b		Description des horizons	
0			
10			
20		Ah	Limons sablo-argileux à sables argileux brun foncé Charges caillouteuses et galets de surface Couches de remblais superficiel Niveau d'alluvions grossières
30		REFUS	
40			
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité avec nappe peu profonde			

➤ **Assainissement souhaitable**



COMMUNE DE:  
N° de secteur et de maison:

VILLAGE-NEUF  
ANC2-1

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	:	
Lit d'épandage (LE)	:	
Sol reconstitué (SR)	:	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	:	
Tertre d'infiltration (TI)	:	
Regard	:	
Puits (captage)	:	
Puits d'infiltration (eaux usées)	:	
Poste de relevage (PR)	:	
Canalisation d'écoulement	:	
Conduite de refoulement	:	
Canalisation d'écoulement à conserver	:	

Sondage pédologique (n°) : S1  
Cotes de niveau : +/-0,00

**Abréviations:**

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: ND
	: NP: niveau de plancher
	: Grg: garage
	: SS: sous-sol
	: Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

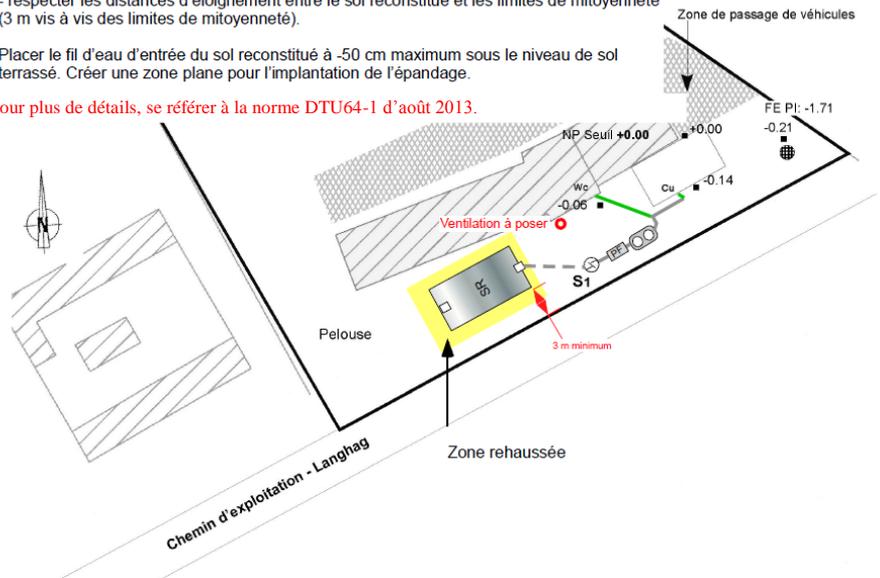
Fosse toutes eaux de 4 m3 + préfiltre de 1000l + pompe de relevage des eaux + Sol reconstitué de 50 m2 rehaussé + ventilation

**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux
- mettre en place la conduite de ventilation de la fosse
- réaliser le sol reconstitué rehaussé sur la zone de terrain disponible
- respecter les distances d'éloignement entre le sol reconstitué et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté).

Placer le fil d'eau d'entrée du sol reconstitué à -50 cm maximum sous le niveau de sol terrassé. Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.



### 8.2.3. ANC 2-2 : CHENIL LANGHAG

#### ➤ Assainissement actuel



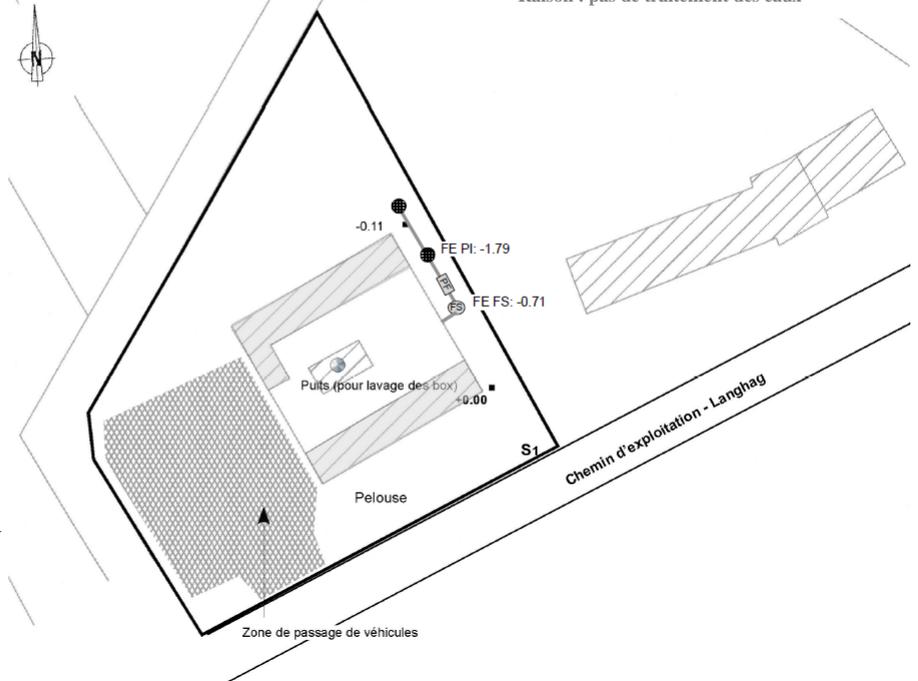
#### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE: VILLAGE-NEUF  
N° de secteur et de maison: ANC2-2

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation : PG
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) : TF
  - Lit d'épandage (LE) : LE
  - Sol reconstitué (SR) : SR
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV): FSDV
  - Tertre d'infiltration (TI): TI
  - Regard
  - Puits (captage)
  - Puits d'infiltration (eaux usées):
  - Poste de relevage (PR)
  - Canalisation d'écoulement
  - Conduite de refoulement
  - Sondage pédologique (n°) : S1
  - Cotes de niveau : +/-0,00
- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères: EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle : NP
  - NP: niveau de plancher
  - Grg: garage
  - SS: sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1972**  
Fosse septique (volume ND)  
+ préfiltre déconnecté (volume ND)  
+ puits d'infiltration (nb: 2)

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : pas de traitement des eaux



#### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 2-2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 4b		Description des horizons	
0		Ah	Limons sablo-argileux à sables argileux brun foncé Charges caillouteuses et galets de surface
10			
20			Niveau d'alluvions grossières
30			
40		REFUS	
50			
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité avec nappe peu profonde			

➤ **Assainissement souhaitable**



**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

COMMUNE DE:  
N° de secteur et de maison:

VILLAGE-NEUF  
ANC2-2

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**Légendes:**

- Fosse toutes eaux : FTE
- Fosse septique : FS
- Fosse étanche : FE
- Dégraisseur : DG
- Ventilation à poser :
- Préfiltre : PF

Tranchées filtrantes (TF) :

Lit d'épandage (LE) :

Sol reconstitué (SR) :

Filtre à sable vertical drainé (FSDV):

Terre d'infiltration (TI):

Regard :

Puits (captage) :

Puits d'infiltration (eaux usées):

Poste de relevage (PR) :

Canalisation d'écoulement :

Conduite de refoulement :

Canalisation d'écoulement à conserver :

Sondage pédologique (n°) : S1

Cotes de niveau : +/-0,00

**Abréviations:**

Niveau plancher : NP

Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)

Niveau fond de fossé : FF

Eaux vannes/Eaux ménagères: EV/EM

Fil d'eau : FE

Eaux pluviales/Eaux usées : EPI/EU

Niveau de dalle : NP: niveau de plancher

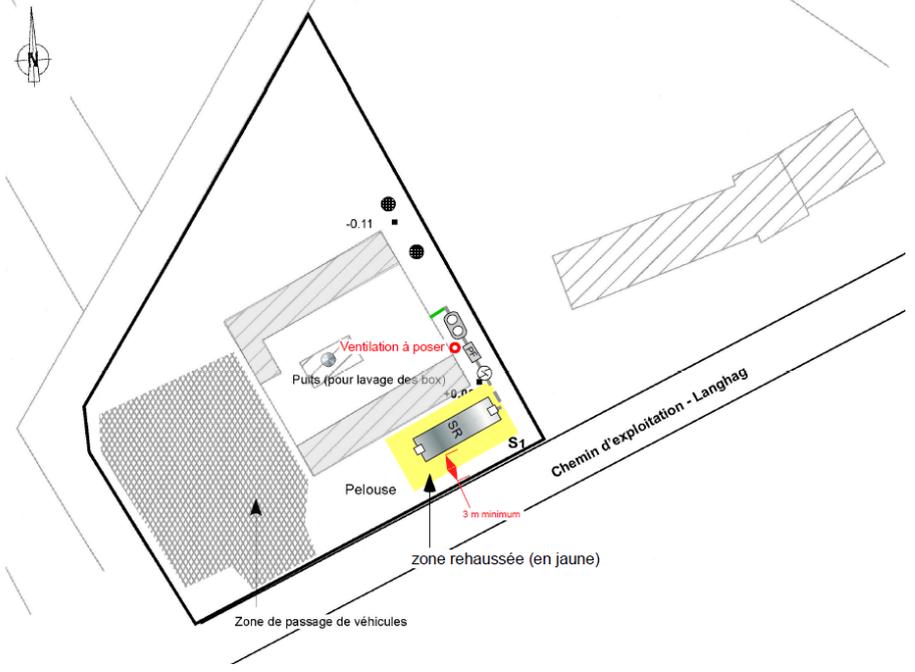
Grg: garage

SS:sous-sol

Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m3 + préfiltre de 500l + Pompe de relevage des eaux + Sol reconstitué rehaussé de 25 m2 + ventilation



## 8.2.4. ANC 3-1 : 97 RUE DE ROSENAU

### ➤ Assainissement actuel



COMMUNE DE: VILLAGE-NEUF  
N° de secteur et de maison: ANC3-1

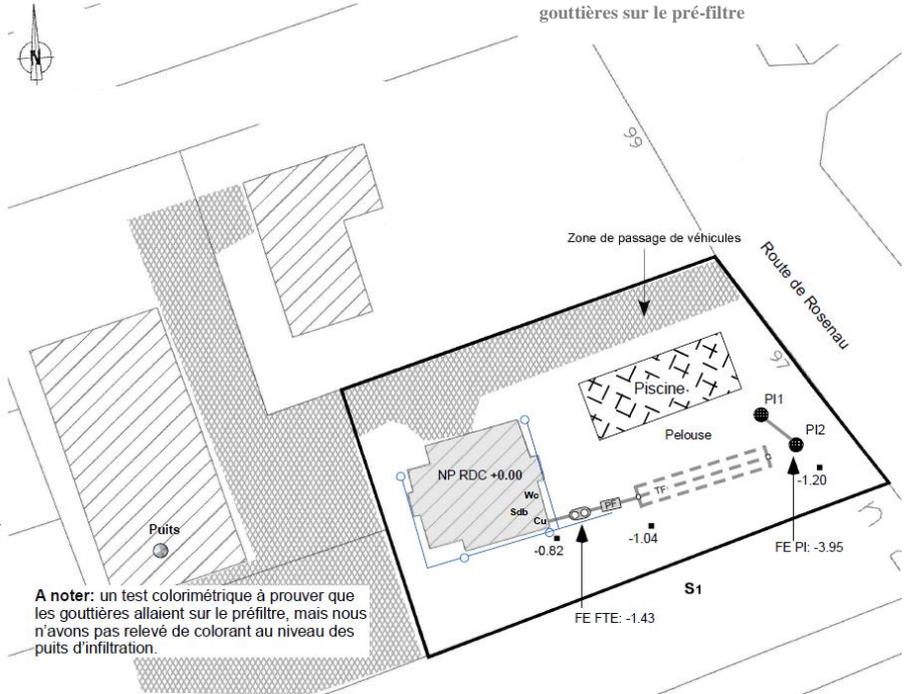
### ASSAINISSEMENT ACTUEL

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: V	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage)	: P	
Puits d'infiltration (eaux usées)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refolement	: CR	

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1983 (étude de sol de BRGM)**  
Fosse toutes eaux (volume 1500l)  
+ préfiltre (volume ND)  
+ tranchées filtrantes de 40/45 ml

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Partiellement conforme**  
Raison : faible volume de fosse et connexion des gouttières sur le pré-filtre



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 3-1		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0		Ah	Limons sablo-argileux de coloris brun foncé
10			
20			
30		Js	Limons sableux à limons sablo-argileux de coloris brun Pas de taches de pseudogley
40			
50			
60		Refus	Niveau d'alluvions graveleuses
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité			

➤ **Assainissement souhaitable**



COMMUNE DE:  
N° de secteur et de maison:

VILLAGE-NEUF  
ANC3-1

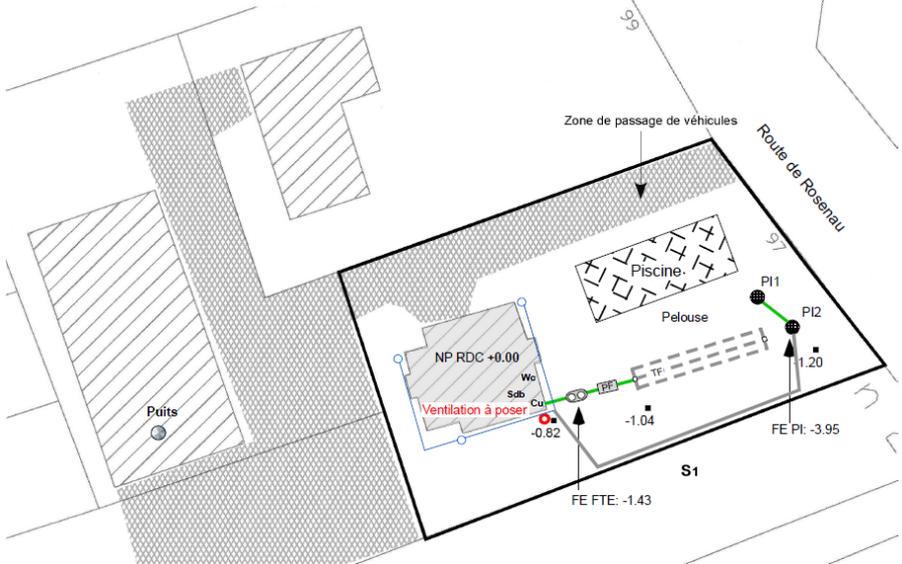
**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation à poser :
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) :
  - Lit d'épandage (LE) :
  - Sol reconstruit (SR) :
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV):
  - Terre d'infiltration (TI):
  - Regard :
  - Puits (captage) :
  - Puits d'infiltration (eaux usées):
  - Poste de relevage (PR) :
  - Canalisation d'écoulement :
  - Conduite de refoulement :
  - Canalisation d'écoulement à conserver :
  - Sondage pédologique (n°) : S1
  - Cotes de niveau : +/-0,00
- Abréviations:**
- NP : Niveau plancher
  - FR (FB) : Niveau fond de réseau (buse)
  - FF : Niveau fond de fossé
  - EV/EM : Eaux vannes/Eaux ménagères
  - FE : Fil d'eau
  - EP/EU : Eaux pluviales/Eaux usées
  - NP: niveau de plancher
  - Grg: garage
  - SS: sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**  
Fosse toutes eaux à remplacer par une 3 m3 + préfiltre à conserver + tranchées filtrantes à conserver + ventilation à poser + gouttière à raccorder sur le puits d'infiltration

- TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**
- remplacer la fosse toutes eaux par une fosse de volume adéquat (3000l au lieu de 1500 l actuel)
  - déconnecter les eaux de pluie connectées sur le préfiltre
  - mettre en place la conduite de ventilation de la fosse

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.



## 8.2.5. ANC 3-2 : 99 RUE DE ROSENAU

### ➤ Assainissement actuel



### ASSAINISSEMENT ACTUEL

COMMUNE DE:  
N° de secteur et de maison:

VILLAGE-NEUF  
ANC3-2

**Légendes:**  
Fosse toutes eaux : FTE  
Fosse septique : FS  
Fosse étanche : FE  
Dégrossisseur : DG  
Ventilation : V  
Préfiltre : PF

Tranchées filtrantes (TF)  
Lit d'épandage (LE)  
Sol reconstitué (SR)  
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)  
Tertre d'infiltration (TI)

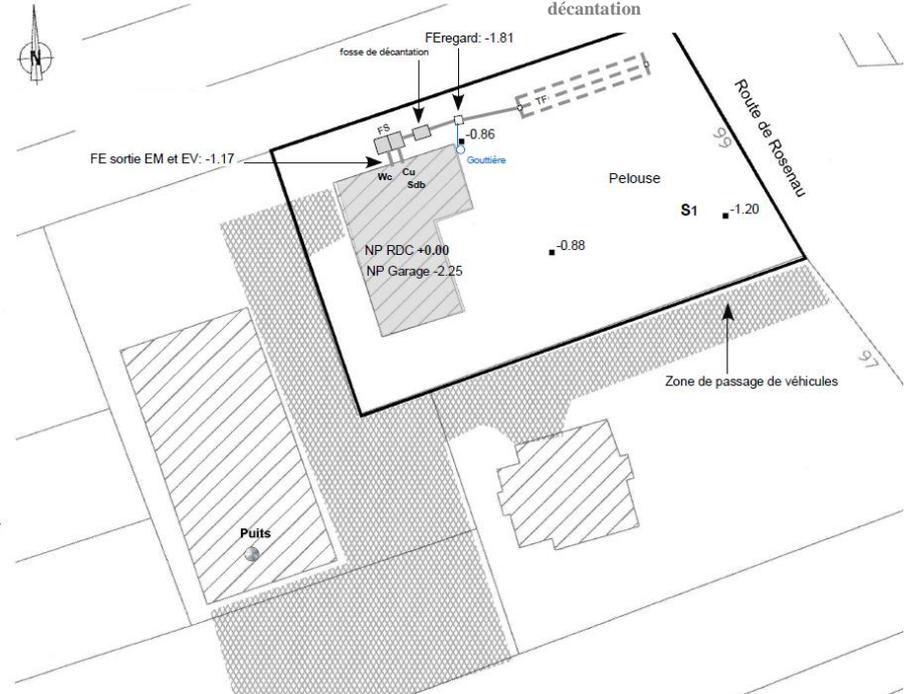
Regard  
Puits (captage)  
Puits d'infiltration (eaux usées)  
Poste de relevage (PR)  
Canalisation d'écoulement  
Conduite de refoulement

Sondage pédologique (n°)  
Cotes de niveau

**Abréviations:**  
Niveau plancher : NP  
Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)  
Niveau fond de fosse : FF  
Eaux vannes/Eaux ménagères : EV/EM  
Fil d'eau : FE  
Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU  
Niveau de dalle : NP

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1981**  
Fosse septique maçonnée avec un compartiment EV et un EM (volume total 3000l)  
+ fosse de décantation (volume 1500l environ)  
+ tranchées filtrantes (linéaire non connu)

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**  
**Non conforme**  
Raison : conception obsolète + 1 gouttière sur la fosse de décantation



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 3-2		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 1b		Description des horizons	
0		Ah	Limons sablo-argileux de coloris brun foncé
10			
20			
30		Js	Limons sableux à limons sablo-argileux de coloris brun Pas de taches de pseudogley
40			
50			
60			
70		Refus	Niveau d'alluvions graveleuses
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité avec nappe peu profonde			

➤ **Assainissement souhaitable**

**BF**  
Assainissement & Environnement  
**SCHEMA DES INSTALLATIONS**

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation à poser	: V	
Préfiltre	: PF	

Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstruit (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Terre d'infiltration (TI)	: TI	

Regard	: R	
Puits (caplage)	: P	
Puits d'infiltration (eaux usées)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refolement	: CR	

Canalisation d'écoulement à conserver

Sondage pédologique (n°)	: S1
Cotes de niveau	: +/-0,00

**Abréviations:**

Niveau plancher	: NP
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)
Niveau fond de fossé	: FF
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM
Fil d'eau	: FE
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU
Niveau de dalle	: ND
NP: niveau de plancher	
Gr: garage	
SS: sous-sol	
Rdc: rez de chaussée	

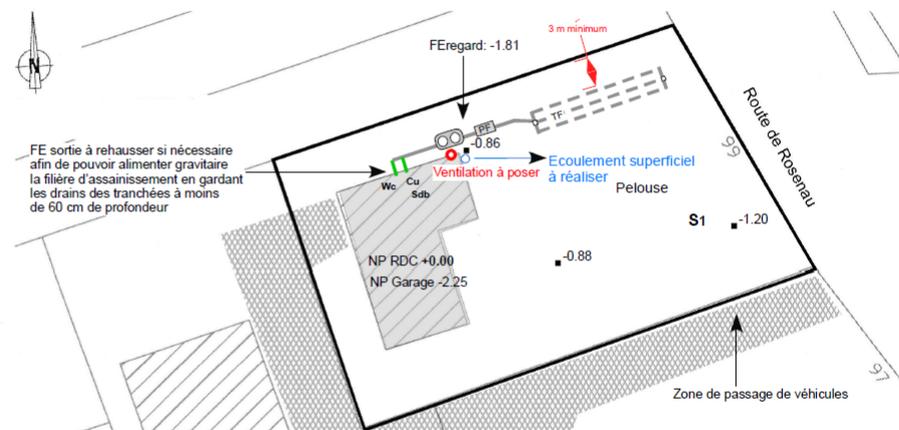
COMMUNE DE:  
N° de secteur et de maison:

VILLAGE-NEUF  
ANC3-2

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse toutes eaux de 3 m<sup>3</sup> + préfiltre de 500l + ventilation  
Tranchées filtrantes de 45 ml (si les drains actuels sont à plus de 80 cm de profondeur)



**TRAVAUX A EFFECTUER pour répondre à la réglementation actuelle**

- retirer les fosses et ouvrages annexes en place
- implanter une nouvelle fosse toutes eaux et mettre en place la conduite de ventilation
- refaire les tranchées filtrantes en plaçant les drains à faible profondeur (50 cm) si le système actuel dispose de drains à plus de 80 cm de profondeur
- utiliser si nécessaire une pompe de relevage des eaux
- évacuer les eaux de pluie en dehors des conduites EU
- respecter les distances d'éloignement entre le lit d'épandage et les limites de mitoyenneté (3 m vis à vis des limites de mitoyenneté, 5 m vis à vis des fondations de maison). Placer le fil d'eau d'entrée des tranchées à -50 cm sous le niveau de sol terrasse. Créer une zone plane pour l'implantation de l'épandage.

Pour plus de détails, se référer à la norme DTU64-1 d'août 2013.

## 8.2.6. ANC 4 - BARRAGE MARKT

### ➤ Assainissement actuel



COMMUNE DE: VILLAGE NEUF  
N° de secteur et de maison: ANC4

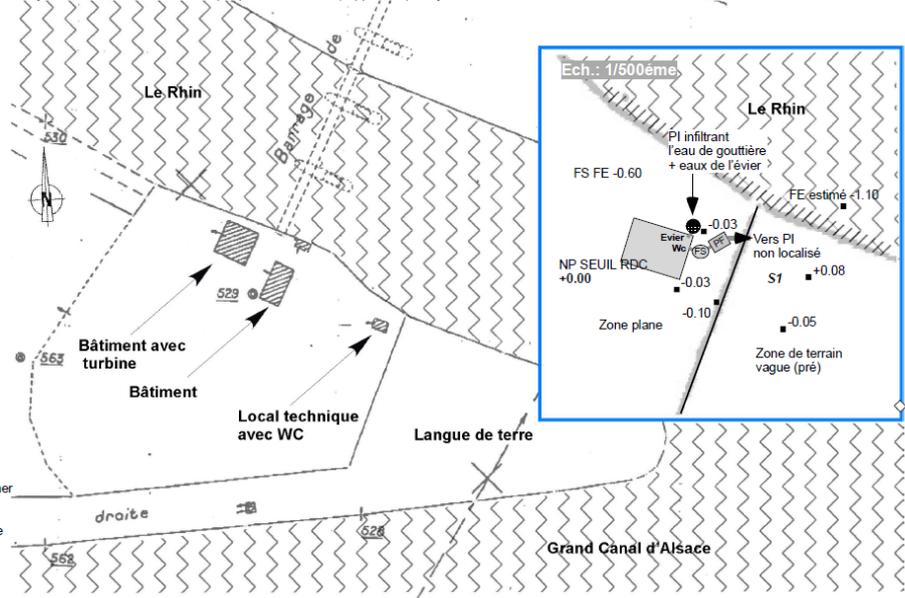
### ASSAINISSEMENT ACTUEL

**Légendes:**

Fosse toutes eaux	: FTE	
Fosse septique	: FS	
Fosse étanche	: FE	
Dégraisseur	: DG	
Ventilation	: PV	
Préfiltre	: PF	
Tranchées filtrantes (TF)	: TF	
Lit d'épandage (LE)	: LE	
Sol reconstitué (SR)	: SR	
Filtre à sable vertical drainé (FSDV)	: FSDV	
Tertre d'infiltration (TI)	: TI	
Regard	: R	
Puits (captage eau potable)	: P	
Puits d'infiltration (PI)	: PI	
Poste de relevage (PR)	: PR	
Canalisation d'écoulement	: C	
Conduite de refoulement	: CR	
Sondage pédologique (n°)	: S1	
Cotes de niveau	: +/-0,00	
<b>Abréviations:</b>		
Niveau plancher	: NP	
Niveau fond de réseau (buse)	: FR (FB)	
Niveau fond de fosse	: FF	
Eaux vannes/Eaux ménagères:	: EV/EM	
Fil d'eau	: FE	
Eaux pluviales/Eaux usées	: EP/EU	
Niveau de dalle	: NP	
	: Gr: garage	
	: SS: sous-sol	
	: Rdc: rez de chaussée	

#### ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1928

Pour le bâtiment "annexe": un wc et un évier (usage très ponctuel en cas de travaux)  
Fosse septique pour les WC (volume ND) - Préfiltre (pouzzolane) (volume ND)  
Pas de prétraitement pour les eaux de l'évier qui sont évacuées dans un petit puits d'infiltration au pied de la gouttière du pignon.  
Rejet des eaux vannes décantées par puits d'infiltration (supposition) - Rejet non localisé



AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :

**Non conforme**

Raison : pas de traitement des eaux et prétraitement partiel

### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 4		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 4b		Description des horizons	
0			
10		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun foncé
20			
30			
40			
50		Refus	Niveau graveleux - alluvions grossières Remblais issus de la réalisation du Grand Canal d'ALSACE Nappe attendue vers 1.00 m/1.20 m
60			
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 0-1		Référence : alluviosols perméables sur nappe peu profonde	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité avec nappe peu profonde			

➤ **Assainissement souhaitable**

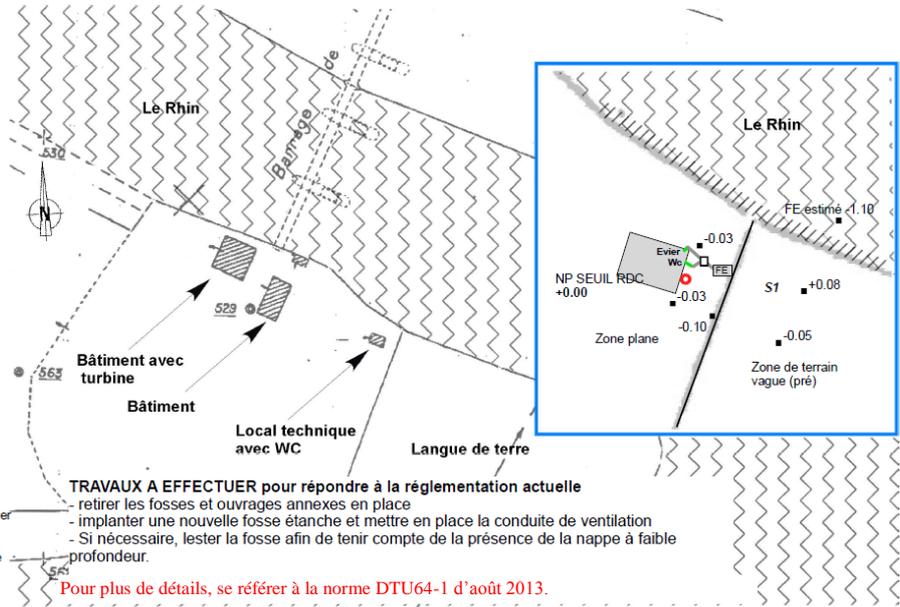


COMMUNE DE: VILLAGE NEUF  
N° de secteur et de maison: ANC4

**ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE**  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation à poser :
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) :
  - Lit d'épandage (LE) :
  - Sol reconstitué (SR) :
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV) :
  - Terre d'infiltration (TI) :
  - Regard :
  - Puits (captage eau potable) :
  - Puits d'infiltration (PI) :
  - Poste de relevage (PR) :
  - Canalisation d'écoulement :
  - Conduite de refoulement :
  - Canalisation d'écoulement à conserver :
  - Sondage pédologique (n°) : S1
  - Cotes de niveau : +1-0,00
- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères : EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EPI/EU
  - Niveau de dalle : Rdc

**ASSAINISSEMENT FUTUR**  
Compte-tenu de l'usage très restreint du site (usage occasionnel), nous conseillons de mettre en place une fosse étanche de 5 m<sup>3</sup>



## 8.2.8. ANC 5 - CABANON LANGHAG

### ➤ Assainissement actuel



COMMUNE DE: **VILLAGE-NEUF**  
N° de secteur et de maison: **ANC 5**

### ASSAINISSEMENT ACTUEL

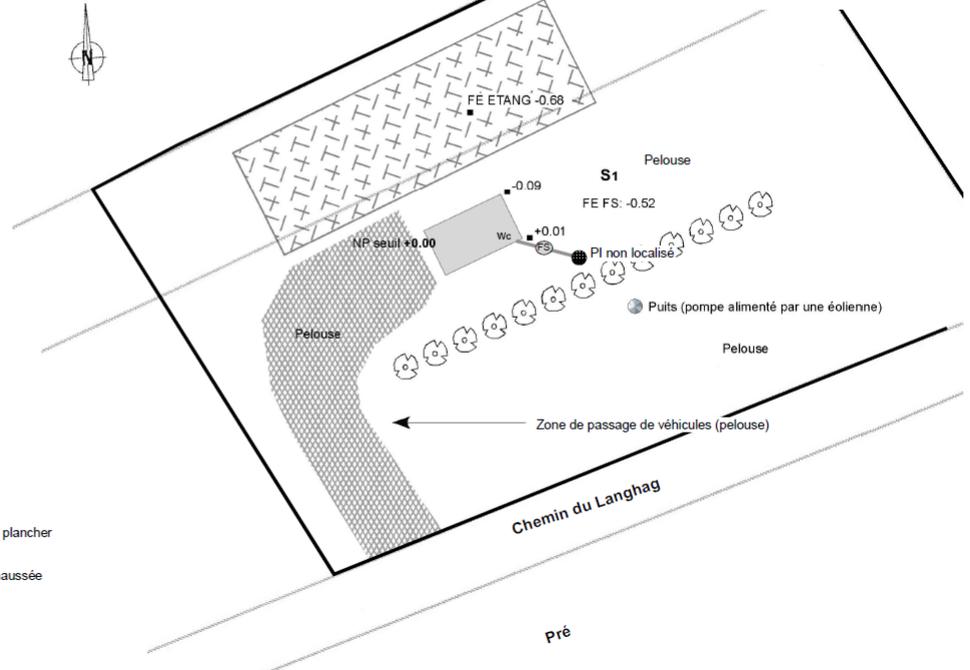
- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation :
  - Préfiltre : PF
  - Tranchées filtrantes (TF) :
  - Lit d'épandage (LE) :
  - Sol reconstitué (SR) :
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV):
  - Tertre d'infiltration (TI):
  - Regard :
  - Puits (captage) :
  - Puits d'infiltration (eaux usées):
  - Poste de relevage (PR) :
  - Canalisation d'écoulement :
  - Conduite de refoulement :
  - Sondage pédologique (n°) : S1
  - Cotes de niveau : +/-0,00
- Abréviations:**
- Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères: EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - Niveau de dalle : Rdc. rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT ACTUEL: 1965 (estimation)**  
Fosse septique (volume ND)  
+ puits d'infiltration (non localisé)

**AVIS DE CONFORMITE (arrêté du 10 octobre 2009) :**

**Non conforme**

Raison : pas de traitement des eaux



### ➤ Profil de sol

Secteur du sondage : ANC 5		Texture, structure, hydromorphie	
Unité : 4b		Description des horizons	
0		Ah	Limons argilo-sableux de coloris brun foncé
10			
20			
30			
40			
50			
60		Jg	Limons argilo-sableux hydromorphes Niveau de la nappe
70			
80			
90			
100			
110			
120			
Degré d'hydromorphie : 2-3		Référence : alluviosols perméables mais asphyxiés par la nappe	
Contraintes à l'assainissement autonome : sol de forte perméabilité à nappe peu profonde			

➤ Assainissement souhaitable



COMMUNE DE:  
N° de secteur et de maison:

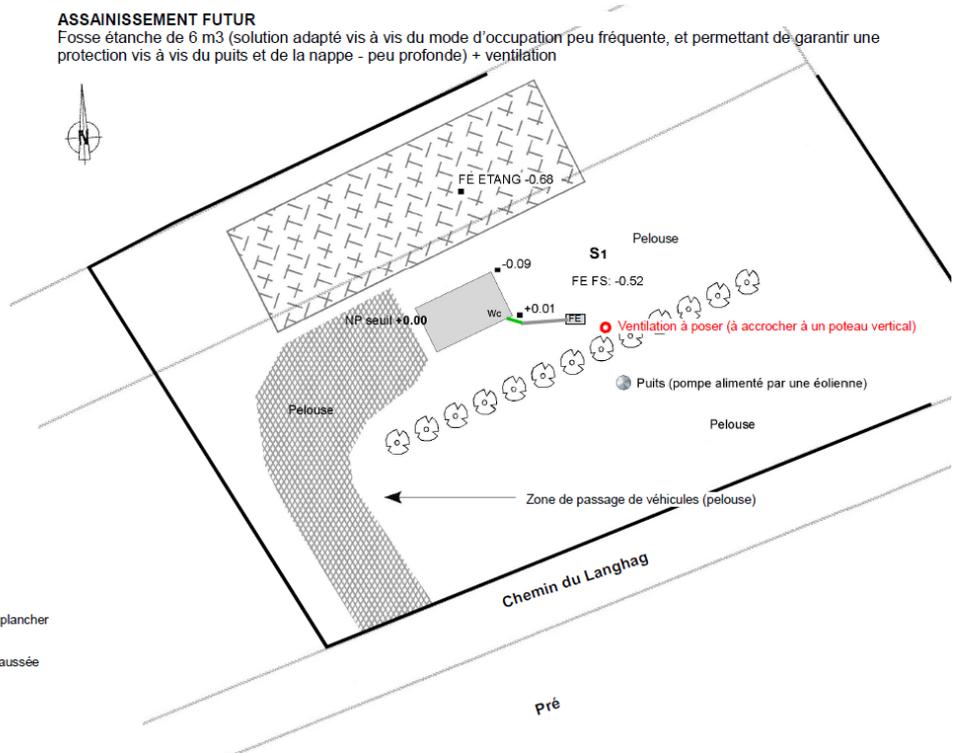
VILLAGE-NEUF  
ANC 5

ASSAINISSEMENT SOUHAITBLE  
(conformément à l'arrêté du 10 octobre 2009)

- Légendes:**
- Fosse toutes eaux : FTE
  - Fosse septique : FS
  - Fosse étanche : FE
  - Dégraisseur : DG
  - Ventilation à poser :
  - Préfiltre : PF
  
  - Tranchées filtrantes (TF) :
  - Lit d'épandage (LE) :
  - Sol reconstitué (SR) :
  - Filtre à sable vertical drainé (FSDV):
  - Terre d'infiltration (TI):
  
  - Regard :
  - Puits (captage) :
  - Puits d'infiltration (eaux usées):
  - Poste de relevage (PR) :
  - Canalisation d'écoulement :
  - Conduite de refoulement :
  
  - Canalisation d'écoulement à conserver :
  
  - Sondage pédologique (n°) : S1
  - Cotes de niveau : +/-0,00
  
  - Abréviations:**
  - Niveau plancher : NP
  - Niveau fond de réseau (buse) : FR (FB)
  - Niveau fond de fossé : FF
  - Eaux vannes/Eaux ménagères: EV/EM
  - Fil d'eau : FE
  - Eaux pluviales/Eaux usées : EP/EU
  - NP: niveau de plancher
  - Grg: garage
  - SS: sous-sol
  - Rdc: rez de chaussée

**ASSAINISSEMENT FUTUR**

Fosse étanche de 6 m3 (solution adapté vis à vis du mode d'occupation peu fréquente, et permettant de garantir une protection vis à vis du puits et de la nappe - peu profonde) + ventilation



### 8.3. DONNEES ECONOMIQUES

Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif				Mode d'assainissement collectif					
	Montant des travaux	Montant entretien/an	Total travaux	Total entretien/an	Montant des travaux			Montant entretien/an		
					Privé	Public	Total	Privé	Public	Total
ANC 1	7 200,00 €	312,50 €	7 200,00 €	312,50 €	7 500,00 €	10 496,00 €	17 996,00 €	0,00 €	262,92 €	262,92 €
ANC 2-1	13 900,00 €	312,50 €	20 690,00 €	625,00 €	14 260,00 €	19 095,00 €	33 355,00 €	200,00 €	315,00 €	515,00 €
ANC 2-2	6 790,00 €	312,50 €								
ANC 3-1	5 800,00 €	112,50 €	13 230,00 €	225,00 €	15 700,00 €	103 595,00 €	119 295,00 €	200,00 €	210,00 €	410,00 €
ANC 3-2	7 430,00 €	112,50 €								
ANC 4	3 500,00 €	112,50 €	3 500,00 €	112,50 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
ANC 5	3 000,00 €	112,50 €	3 000,00 €	112,50 €	7 700,00 €	78 595,00 €	86 295,00 €	200,00 €	105,00 €	305,00 €

Les montants indiqués sont hors taxes.

## 8.4. PROPOSITION DE CLASSEMENT

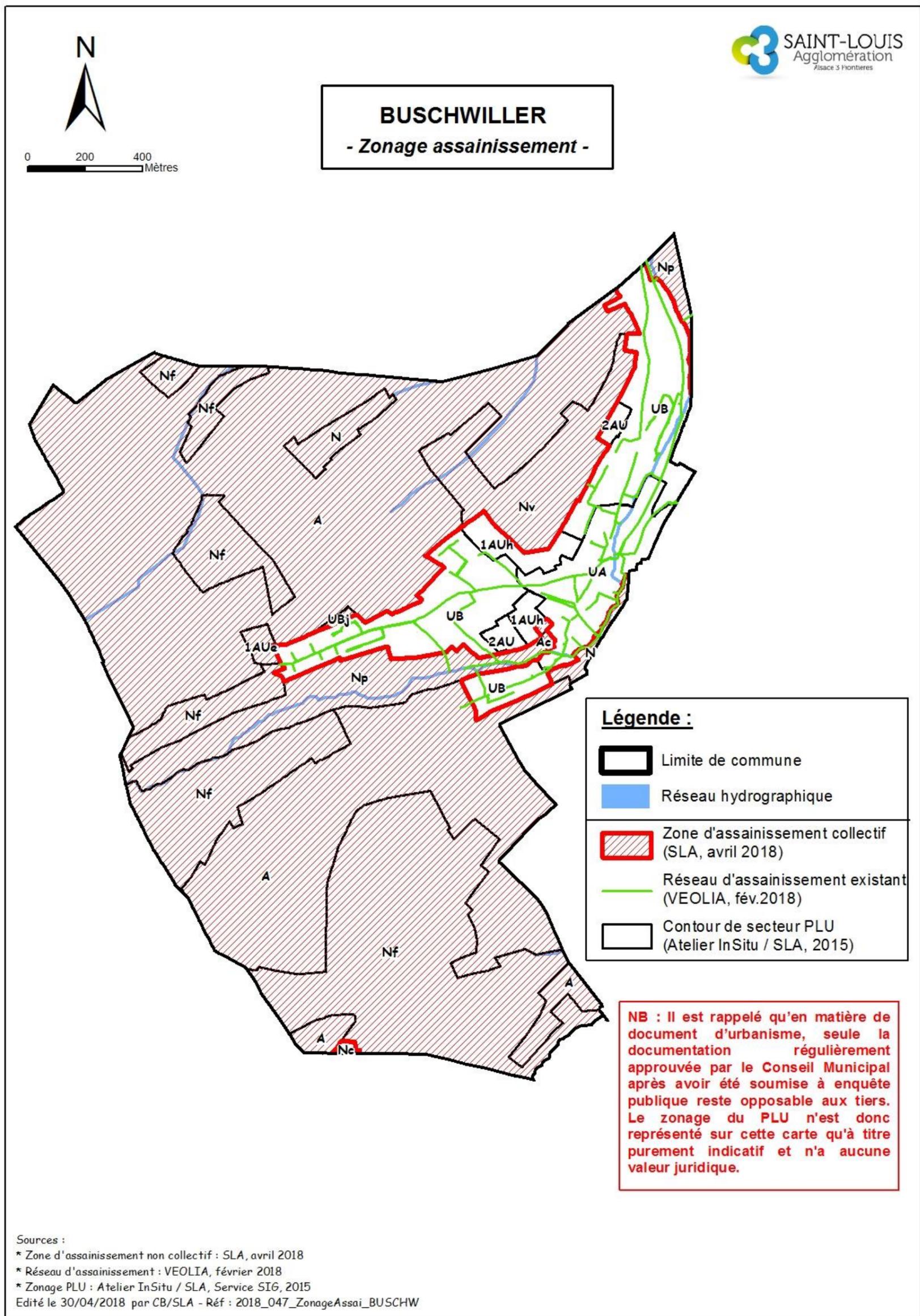
Secteur d'étude	Mode d'assainissement non collectif		Mode d'assainissement collectif		Mode d'assainissement retenu
	Contraintes techniques	Contraintes financières	Contraintes techniques	Contraintes financières	
ANC 1	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nappe phréatique proche nécessitant un tertre</li> <li>➤ Tertre nécessitant une pompe de relevage</li> <li>➤ Séparation des eaux pluviales et des eaux usées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pose de la canalisation dans le canal de drainage pour la partie publique</li> <li>➤ Il faut abattre des arbres pour la partie privée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 60 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'ANC est à peine plus cher que celui de l'AC, ce qui est négligeable</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 2	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nappe phréatique proche nécessitant un tertre</li> <li>➤ Tertre nécessitant une pompe de relevage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (200 ml) pour raccorder les propriétés au réseau existant chemin rural (le long du Canal de Huningue)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 38 % plus chers que ceux de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 3	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Séparation des eaux pluviales et des eaux usées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (690 ml) pour raccorder les propriétés au réseau existant qui traverse la départementale à l'entrée de Village-Neuf</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 89s% plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 45 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 4	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Nappe phréatique proche nécessitant le lestage de la fosse</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le Grand Canal d'Alsace empêche le raccordement au réseau existant route du SIPES</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	Assainissement non collectif
ANC 5	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Néant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Poste de refoulement</li> <li>➤ Longueur importante (800 ml) pour raccorder les propriétés au réseau existant chemin rural (le long du Canal de Huningue)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Les travaux d'AC sont 97 % plus chers que ceux de l'ANC</li> <li>➤ L'entretien de l'AC est 63 % plus cher que celui de l'ANC</li> </ul>	Assainissement non collectif

## **PARTIE 3 : PLANS DES ZONAGES ASSAINISSEMENT**

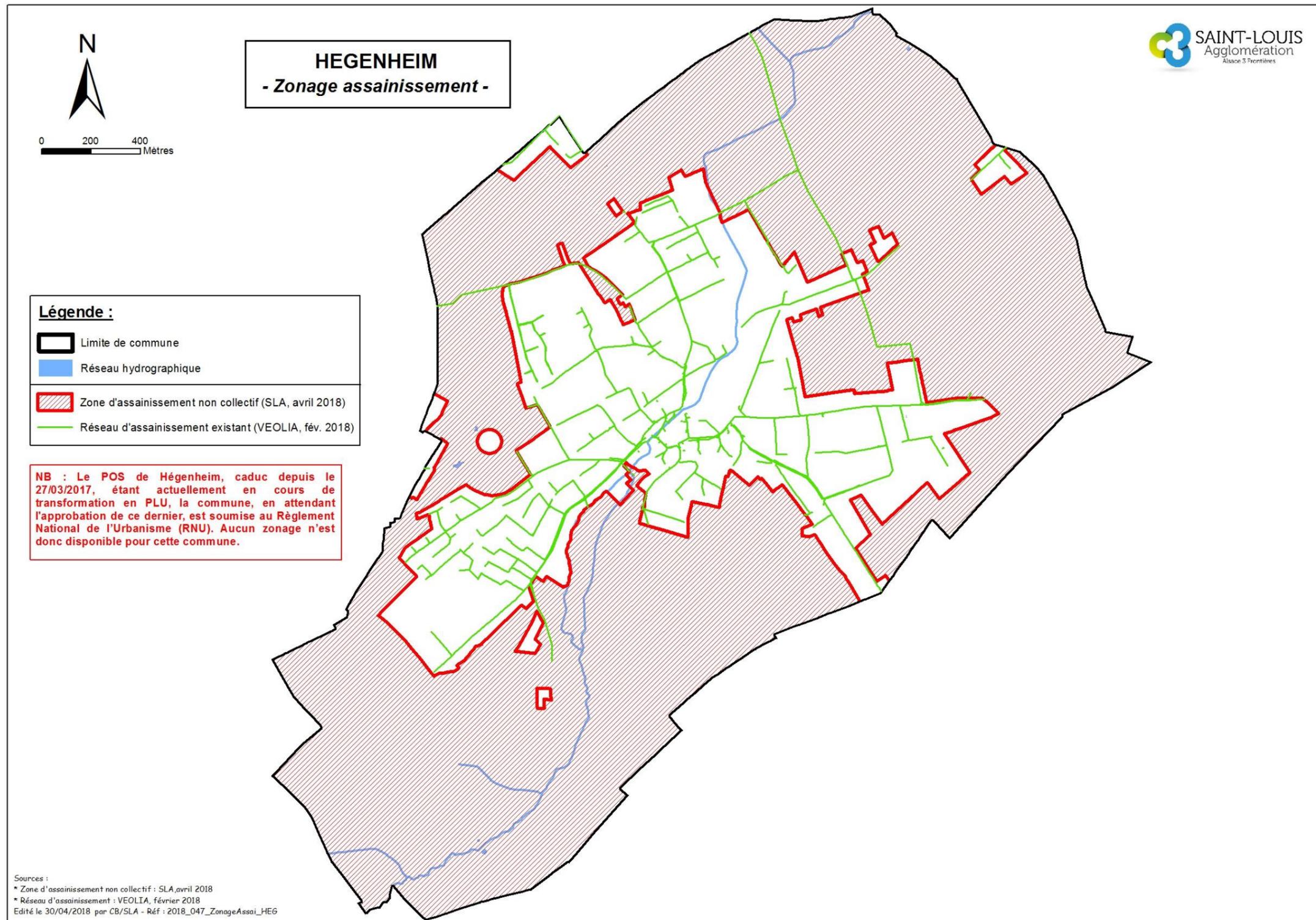




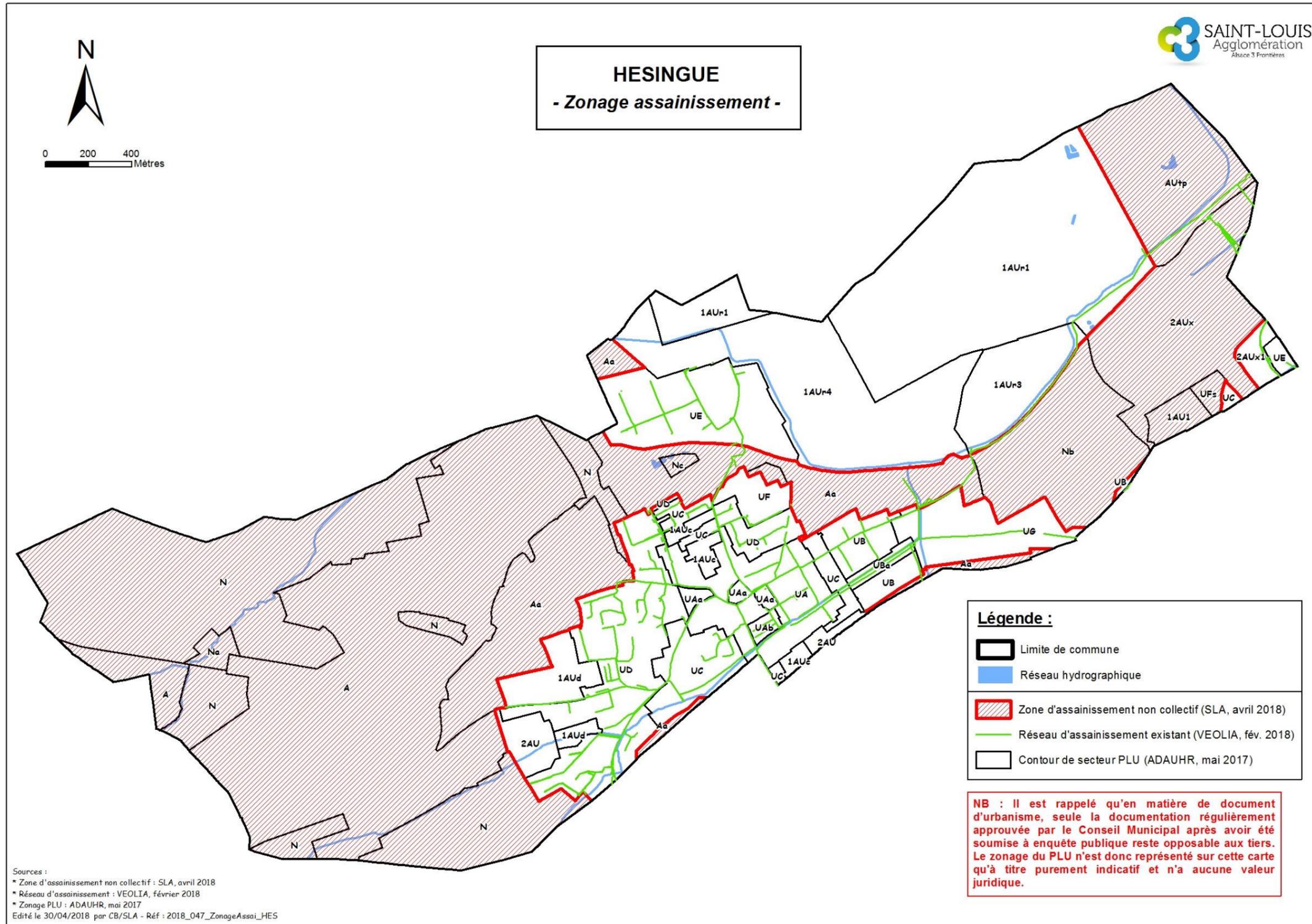
### 3. BUSCHWILLER



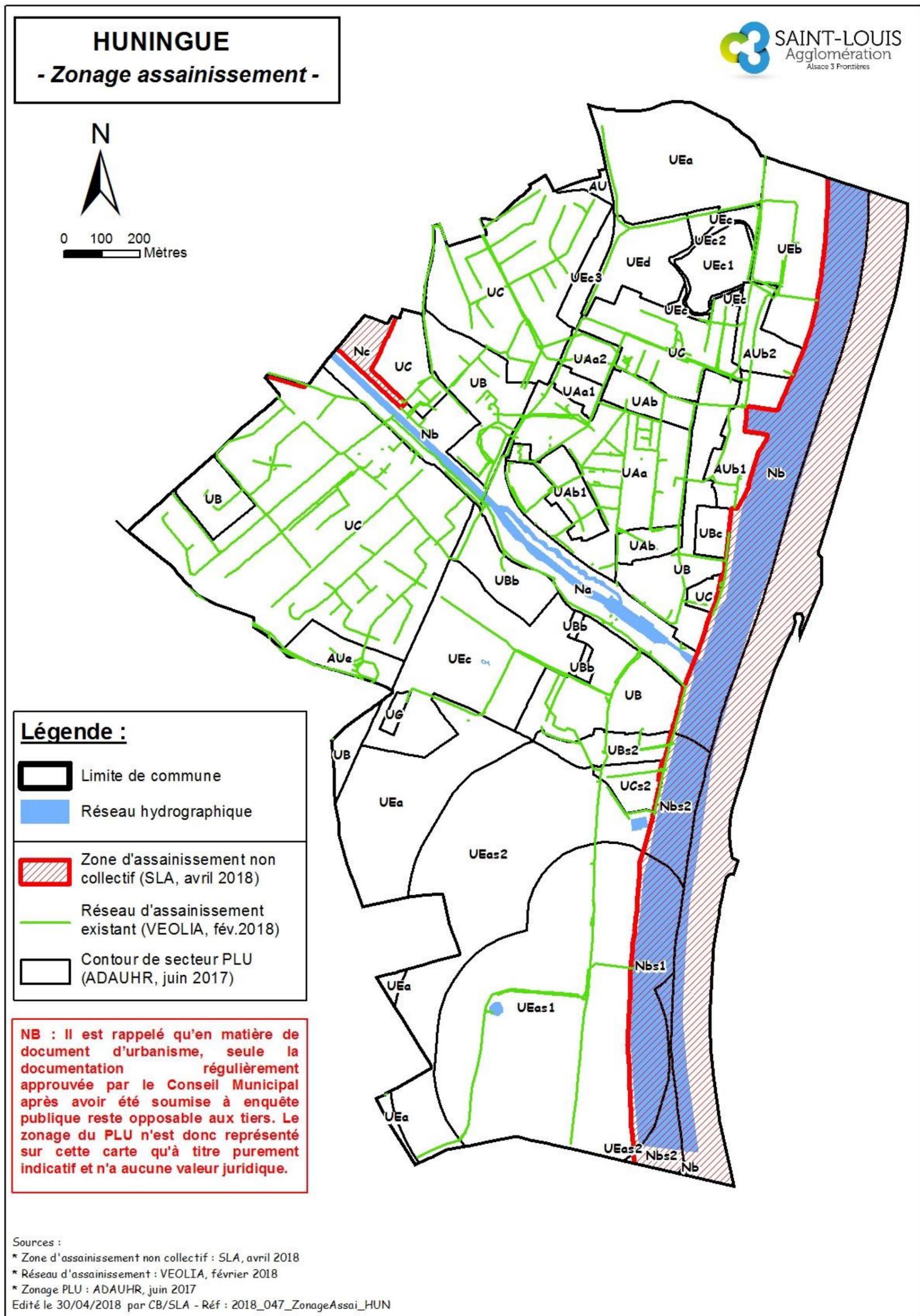
## 4. HEGENHEIM



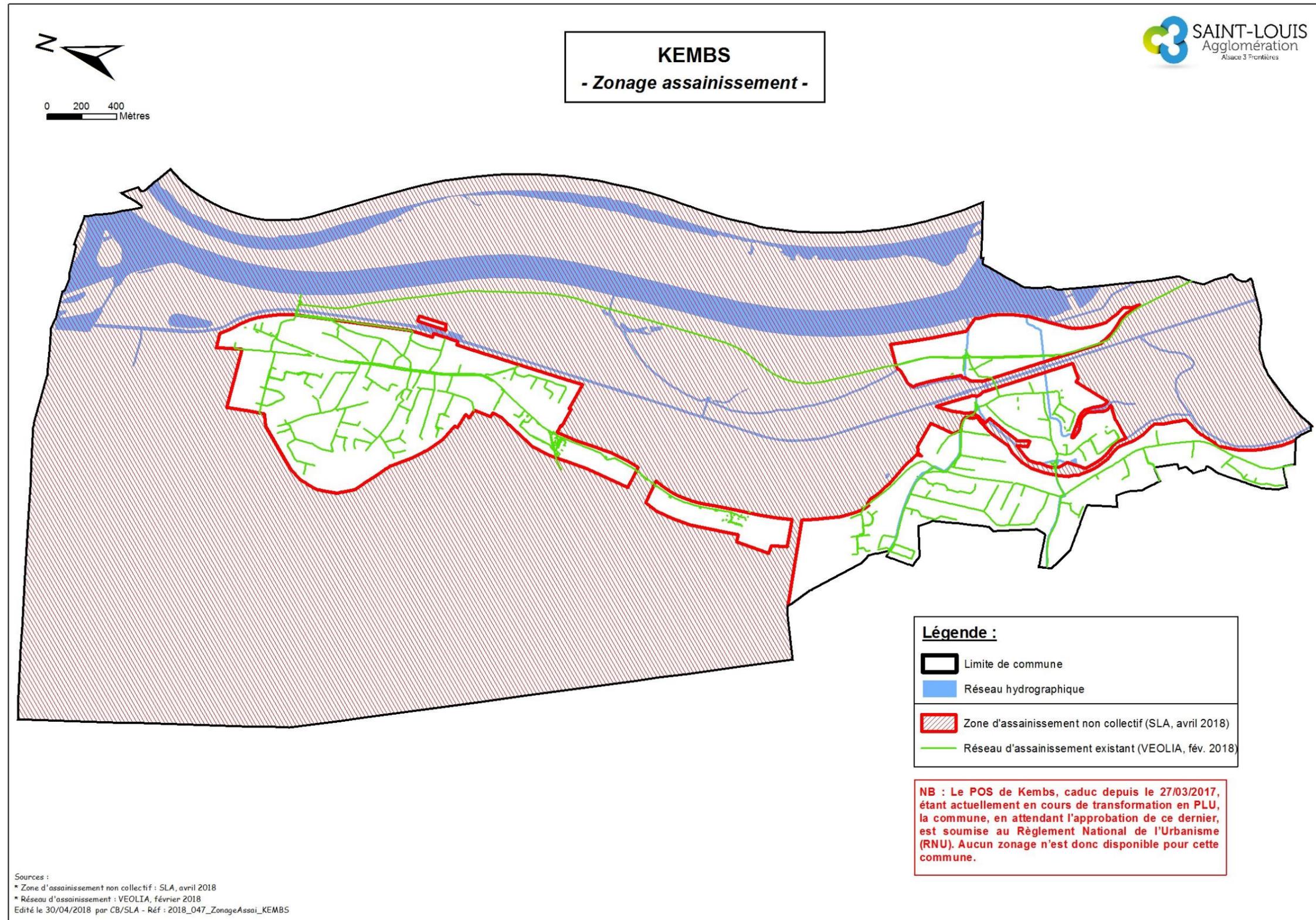
## 5. HESINGUE



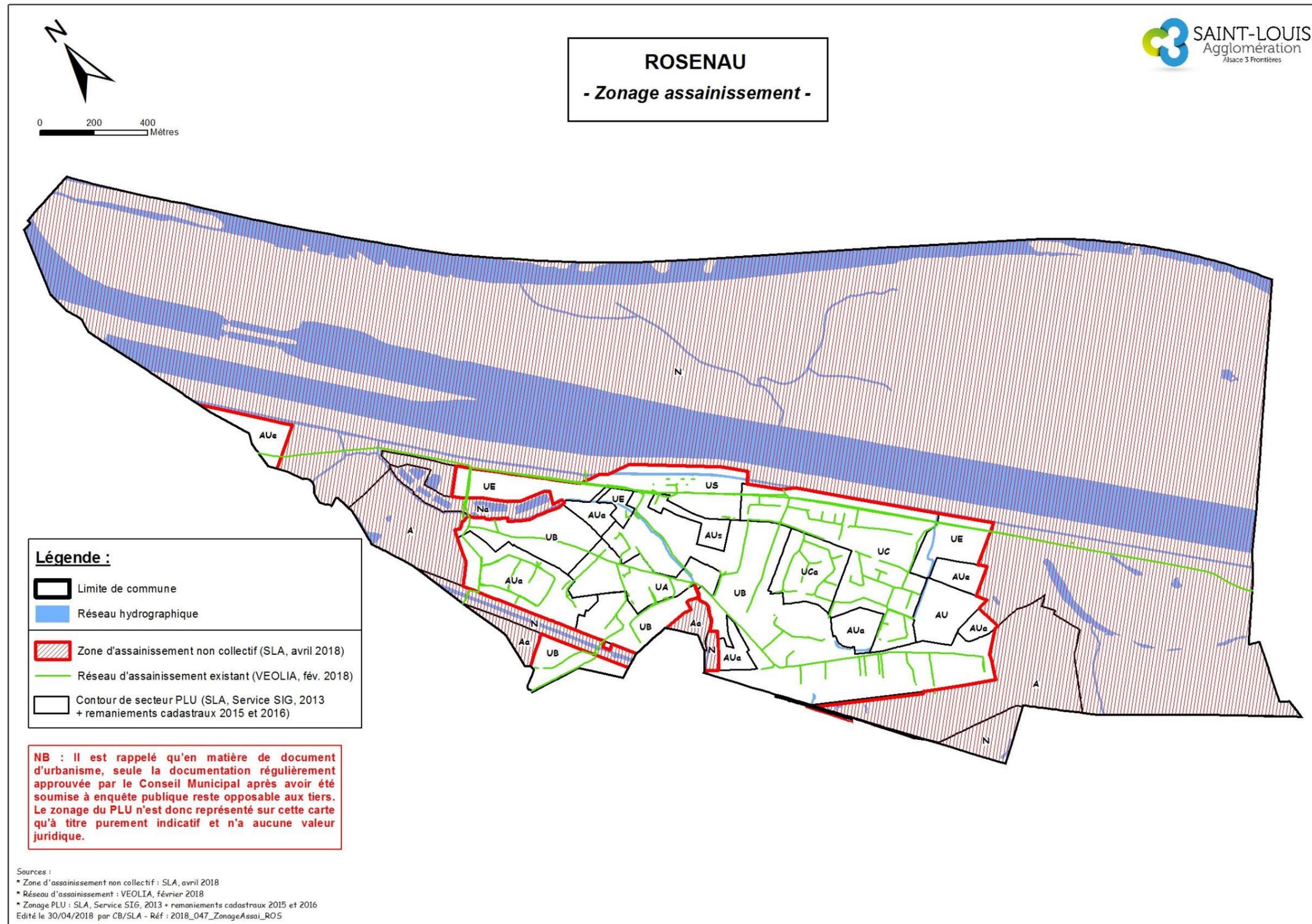
## 6. HUNINGUE



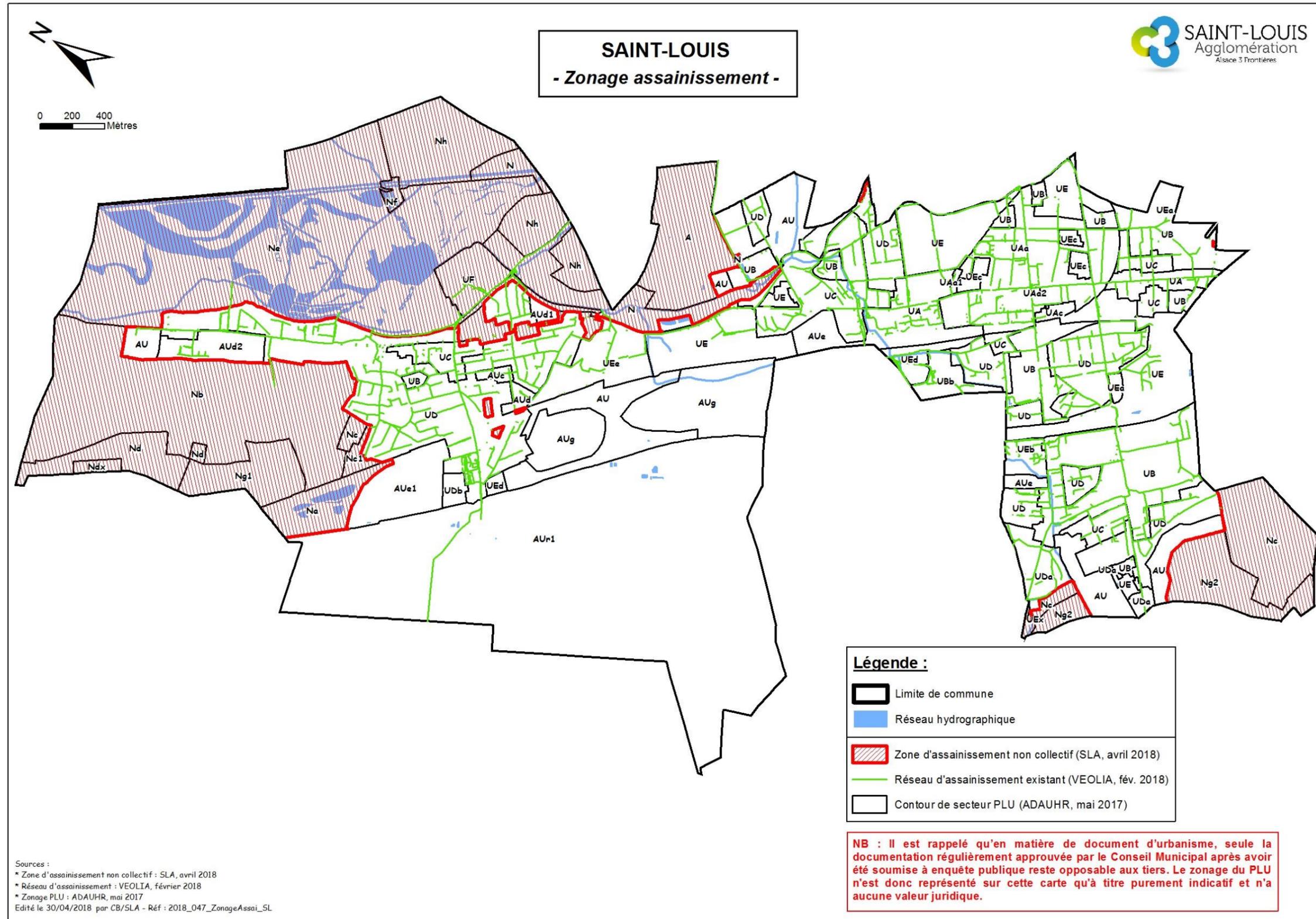
## 7. KEMBS



## 8. ROSENAU



## 9. SAINT-LOUIS



## 10. VILLAGE-NEUF

